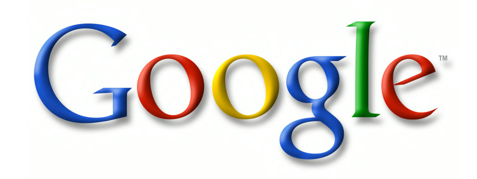
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

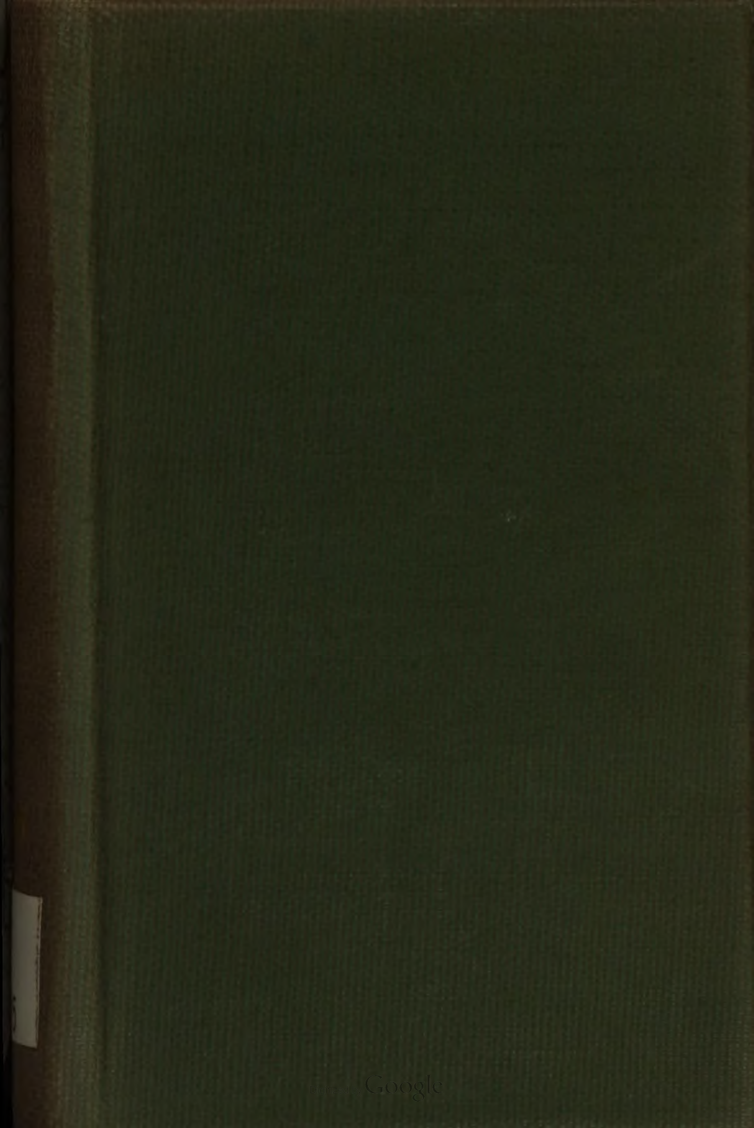
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`


Digitized by Google

THE
PENNSYLVANIA
STATE UNIVERSITY
LIBRARY



7-Q

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ANNUAIRE

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

DE BRUXELLES.

9-11

1843-5

Digitized by Google

THE PENNSYLVANIA STATE
UNIVERSITY LIBRARY
Digitized by Google

ANNUAIRE

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

DE BRUXELLES.

NEUVIÈME ANNÉE.

BRUXELLES,

CHEZ M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE.

1843.

Digitized by Google

Digitized by Google

ANNÉE

D'après les ères anciennes et modernes les plus usitées pour la mesure du temps.

Année	7351	de la période grecque moderne, ou de l'ère Byzantine.
—	6556	de la période julienne.
—	5846	depuis la création, selon l'église.
—	5604	depuis la création selon les Juifs. Commence le 25 septembre 1843.
—	2619	des olympiades, ou la 3e année de la 655e olympiade commence en juillet 1843, en fixant l'ère des olympiades 775 1/2 ans avant J.-C., ou vers le 1er juillet de l'an 3938 de la période julienne.
—	2596	de la fondation de Rome, selon Varron.
—	2590	depuis l'ère de Nabonassar, fixée au mercredi 26 février de l'an 3967 de la période julienne, ou 747 ans avant J.-C., selon les chronologistes, et 746 suivant les astronomes.
—	1843	de l'ère chrétienne ou vulgaire; l'année 1843 du calendrier julien commence le 13 janvier 1843.
—	1779	de la ruine de Jérusalem et de la dispersion des Juifs.
—	1259	des Turcs commence le 1er février 1843.
—	261	de l'introduction du calendrier nouveau ou grégorien.

Digitized by Google

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Nombre d'or en 1843	1.
Épacte	0.
Cycle solaire	4.
Indiction romaine	1.
Lettre dominicale	A.

QUATRE-TEMPS.

Mars	8, 10 et 11.
Juin	7, 9 et 10.
Septembre	20, 22 et 23.
Décembre	20, 22 et 23.

FÊTES MOBILES.

Septuagésime	12 février.
Les Cendres	1er mars.
Pâques	16 avril.
Les Rogations	22, 23 et 24 mai.
Ascension	25 mai.
Pentecôte	4 juin.
La Trinité	11 juin.
La Fête-Dieu	15 juin.
Premier dimanche de l'Avent	3 décem.

Digitized by Google

COMMENCEMENT DES QUATRE SAISONS.

(TEMPS MOYEN DE BRUXELLES.)

PRINTEMPS	le 21	Mars	à	6h23m	du matin.
ÉTÉ . . .	le 22	Juin	à	3.20	du matin.
AUTOMNE.	le 23	Sept.	à	5.27	du soir.
HIVER . .	le 22	Déc.	à	11. 6	du matin.

ENTRÉE DU SOLEIL

DANS LES SIGNES DU ZODIAQUE.

(TEMPS MOYEN DE BRUXELLES.)

20 *Janvier*,	dans le VERSEAU,	à	3h49m	du soir.
19 *Février*,	dans les POISSONS,	à	6.27	du matin.
21 *Mars*,	dans le BELIER,	à	6.23	du matin.
20 *Avril*,	dans le TAUREAU,	à	6.33	du soir.
21 *Mai*,	dans les GÉMEAUX,	à	6.45	du soir.
22 *Juin*,	dans l'ÉCREVISSE,	à	3.20	du matin.
23 *Juillet*,	dans le LION,	à	2.16	du soir.
23 *Août*,	dans la VIERGE,	à	8.47	du soir.
23 *Septembre*,	dans la BALANCE,	à	5.27	du soir.
24 *Octobre*,	dans le SCORPION,	à	1.42	du matin.
22 *Novembre*,	dans le SAGITTAIRE,	à	10.19	du soir.
22 *Décembre*,	dans le CAPRICORNE,	à	11. 6	du matin.

Obliquité apparente de l'écliptique, en supposant, d'après Delambre, l'obliquité moyenne de 23° 27′ 57″ *en* 1800, *et la diminution séculaire de* 48″.

1er Janvier	1843	23° 27′ 37″,8.
31 Décembre	»	23 27 34,2.

ÉCLIPSES DE SOLEIL ET DE LUNE EN 1843.

TEMPS MOYEN DE BRUXELLES.

Les longitudes sont rapportées au méridien de Greenwich, situé à 17m. en temps, à l'ouest du méridien de Bruxelles.

I. Le 27 juin, éclipse annulaire de soleil, invisible à Bruxelles.

Commencement de l'éclipse générale à . .	4h.	44m.	du soir.
Par 154° 52′ longitude occidentale.			
3 1 latitude australe.			
Commencement de l'éclipse centr. et annul. à	5	48	»
Par 168° 8′ longitude occidentale.			
8 55 latitude australe.			
Éclipse centrale et annulaire au méridien à .	7	38	»
Par 109° 41′ longitude occidentale.			
5 30 latitude boréale.			
Fin de l'éclipse centrale et annulaire à . .	9	20	»
Par 55° 48′ longitude occidentale.			
23 38 latitude australe.			
Fin de l'éclipse générale à	10	23	»
Par 68° 44′ longitude occidentale.			
17 49 latitude australe.			

Cette éclipse sera visible dans la plus grande partie de l'Amérique du sud et dans une faible partie de l'Amérique du nord.

Digitized by Google

II. Le 6 décembre, éclipse partielle de lune, visible à Bruxelles.

Entrée de la lune dans la pénombre à . .	9h.	54m.	du soir.
Commencement de l'éclipse à	11	35	»
Milieu à	0	28	du matin.
Fin de l'éclipse à	1	21	»
Sortie de la pénombre à	3	2	»

Grandeur de l'éclipse : 0,202, le diamètre de la lune étant 1.

A ces époques, la lune sera respectivement au zénith des lieux dont les positions suivent :

Longitude	orientale .	32°15′	Latitude	boréale.	23°26′
»	» .	7.51	»	»	23.28
»	occidentale.	4.58	»	»	23.28
»	» .	17.47	»	»	23.29
»	» .	42.10	»	»	23.30

Cette éclipse sera visible dans toute l'Europe et l'Afrique, dans la partie occidentale de l'Asie et dans la partie orientale de l'Amérique.

III. Le 21 décembre, éclipse totale de soleil, invisible à Bruxelles.

Commencement de l'éclipse générale à . . 2h. 46m. du mat.
Par 57° 55′ longitude orientale.
12 42 latitude boréale.
Commencement de l'éclipse centrale et totale à 3 50 »
Par 47° 12′ longitude orientale.
23 29 latitude boréale.

Digitized by Google

Éclipse centrale et totale au méridien à . .	5h. 26m.	du mat.
Par 102° 26′ longitude orientale.		
8 27 latitude boréale.		
Fin de l'éclipse centrale et totale à	6 50	»
Par 154° 19′ longitude orientale.		
34 18 latitude boréale.		
Fin de l'éclipse générale à	7 54	»
Par 144° 33′ longitude orientale.		
23 44 latitude boréale.		

Cette éclipse sera visible dans la plus grande partie de l'Asie et une petite partie de l'Afrique et de la Nouvelle-Hollande.

Digitized by Google

SIGNES ET ABRÉVIATIONS

Dont on se sert dans le Calendrier.

Phases de la Lune et autres abréviations.

N. L. Nouvelle Lune.	H. Heures.
P. Q. Premier Quartier.	M. Minutes.
P. L. Pleine Lune.	S. Secondes.
D. Q. Dernier Quartier.	D. Degrés.

Signes du Zodiaque.

		deg.			deg.
0	♈, le Belier	0	6	♎, la Balance	180
1	♉, le Taureau	30	7	♏, le Scorpion	210
2	♊, les Gémeaux	60	8	♐, le Sagittaire	240
3	♋, l'Écrevisse	90	9	♑, le Capricorne	270
4	♌, le Lion	120	10	♒, le Verseau	300
5	♍, la Vierge	150	11	♓, les Poissons	330

☉ le Soleil.

Planètes.

☿ Mercure.	⚳ Cérès.
♀ Vénus.	⚴ Pallas.
♁ La Terre.	♃ Jupiter.
♂ Mars.	♄ Saturne.
⚶ Vesta.	♅ Uranus.
⚵ Junon.	

☾ la Lune, satellite de la Terre.

Digitized by Google

Jours du mois.	JANVIER.		SOLEIL. Lever, temps moyen.	SOLEIL. Couch., temps moyen.	SOLEIL. Décl. austral. à midi moyen.	TEMPS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
			h. m.	h. m.	d. m.	h. m. s.	
1	D.	CIRCONCISION.	8. 4	4. 2	23. 3	0. 3. 43	1
2	L.	S. Basile, évêq.	8. 4	4. 3	22. 58	0. 4. 11	2
3	M	Ste Geneviève.	8. 4	4. 4	22. 52	0. 4. 39	3
4	M.	S. Rigobert.	8. 4	4. 6	22. 46	0. 5. 7	4
5	J.	S. Siméon.	8. 4	4. 7	22. 40	0. 5. 34	5
6	V.	Les Rois.	8. 4	4. 8	22. 33	0. 6. 1	6
7	S.	Ste Mélanie.	8. 3	4. 9	22. 26	0. 6. 28	7
8	D.	Ste Gudule.	8. 3	4. 11	22. 18	0. 6. 53	8
9	L.	S. Pierre, évêq	8. 3	4. 12	22. 10	0. 7. 19	9
10	M.	S. Paul, ermite.	8. 2	4. 14	22. 1	0. 7. 43	10
11	M.	S. Théodore.	8. 2	4. 15	21. 52	0. 8. 8	11
12	J.	S. Arcade, m.	8. 2	4. 16	21. 43	0. 8. 31	12
13	V.	Bapt. de J.-C.	8. 1	4. 18	21. 33	0. 8. 54	13
14	S.	S. Hilaire, évêq	8. 0	4. 19	21. 22	0. 9. 16	14
15	D.	S. Maur, abbé.	7. 59	4. 20	21. 12	0. 9. 38	15
16	L.	S. Marcel.	7. 59	4. 22	21. 1	0. 9. 59	16
17	M.	S. Antoine, ab.	7. 58	4. 23	20. 49	0. 10. 19	17
18	M.	Ch. de S. Pierre	7. 57	4. 25	20. 37	0. 10. 39	18
19	J.	S. Sulpice, évêq	7. 56	4. 27	20. 25	0 10 58	19
20	V	S. Sébastien.	7. 55	4. 29	20 12	0. 11. 16	20
21	S.	Ste Agnès, v.	7. 54	4. 30	19. 59	0. 11. 33	21
22	D.	S. Vincent.	7. 53	4. 32	19. 46	0. 11. 50	22
23	L.	S. Ildefonse.	7. 51	4. 33	19. 32	0. 12. 5	23
24	M.	S. Babylas, év.	7. 50	4. 35	19. 18	0. 12. 21	24
25	M.	Conv. S. Paul.	7. 49	4. 37	19. 3	0. 12. 35	25
26	J.	Ste Paule, veuv.	7. 48	4. 38	18. 48	0. 12. 48	26
27	V.	S. Julien. évêq.	7. 46	4. 40	18 33	0. 13. 1	27
28	S.	S. Charlemagn.	7. 45	4. 42	18. 17	0. 13. 13	28
29	D.	S. Franç. de S.	7. 44	4. 44	18. 1	0. 13. 24	29
30	L.	Ste Bathilde.	7. 42	4. 46	17. 45	0. 13. 35	30
31	M.	S. Pierre Nol.	7. 41	4. 47	17. 29	0. 13. 44	1

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 12 m.

Digitized by Google

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien t. moy.	LUNE. Lever, temps moyen.	LUNE. Coucher, temps moyen
	h. m.	h. m.	h. m.
1	0. 41 [Soir.]	8. 32 [Matin.]	4. 54 [Soir.]
2	1. 30	9. 2	6. 6
3	2. 16	9. 23	7. 18
4	3. 0	9. 41	8. 28
5	3. 41	9. 57	9. 35
6	4. 21	10. 12	10. 42
7	5. 1	10. 27	11. 48
8	5. 42	10. 43	———
9	6. 26	11. 1	0. 56 [Matin.]
10	7. 13	11. 23	2. 5
11	8. 3	11. 51	3. 15
12	8. 56	0. 28 [Soir.]	4. 25
13	9. 52	1. 16	5. 30
14	10. 50	2. 18	6. 27
15	11. 48	3. 31	7. 13
16	———	4. 53	7. 49
17	0. 46 [Matin.]	6. 18	8. 18
18	1. 39	7. 43	8. 41
19	2. 32	9. 7	9. 1
20	3. 23	10. 31	9. 21
21	4. 13	11. 54	9. 40
22	5. 4	———	10. 1
23	5. 57	1. 15 [Matin.]	10. 26
24	6. 52	2. 36	10. 58
25	7. 47	3. 51	11. 38
26	8. 44	4. 57	0. 29 [Soir.]
27	9. 40	5. 50	1. 30
28	10. 33	6. 31	2. 39
29	11. 24	7. 3	3. 50
30	0. 11 [Soir.]	7. 27	5. 2
31	0. 55	7. 47	6. 12

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever. temps moyen.	PLANÈTES. Coucher, temps moyen.	PLANÈTES. Passage au méridien t. moy.
	h. m.	h. m.	h. m.
☿	MERCURE.		
1	8. 26 [Matin.]	4. 2 [Soir.]	0. 14 [Soir.]
11	8. 43	4. 50	0. 47
21	8. 42	5. 48	1. 15
♀	VÉNUS.		
1	6. 10 [Matin.]	3. 5 [Soir.]	10. 37 [Matin.]
11	5. 22	2. 27	9. 55
21	4. 56	2. 0	9. 27
♂	MARS.		
1	2. 12 [Matin.]	0. 28 [Soir.]	7. 19 [Matin.]
11	2. 4	0. 2	7. 2
21	1. 57	11. 34 [M.]	6. 44
♃	JUPITER.		
1	9. 10 [Matin.]	5. 37 [Soir.]	1. 22 [Soir.]
11	8. 36	5. 10	0. 52
21	8. 4	4. 44	0. 23
♄	SATURNE.		
1	8. 23 [Matin.]	4. 31 [Soir.]	0. 26 [S.]
11	7. 48	3. 57	11. 51 [Mat.]
21	7. 13	3. 24	11. 17
♅	URANUS.		
1	11. 10 [Matin.]	10. 48 [Soir.]	4. 58 [Soir.]
11	10. 31	10. 11	4. 20
21	9. 51	9. 33	3. 41

P. Q. le 8, à 8 h. 28 m. du soir. | D. Q. le 23, à 1 h. 19 m. du mat.
P. L. le 16, à 8 h. 44 m. du mat. | N. L. le 30, à 0 h. 19 m. du soir.

Digitized by Google

Jours du mois.	FÉVRIER.	SOLEIL. Lever, temps moyen.	Couch., temps moyen.	Décl. austral. à midi moyen.	TEMPS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m.	*h. m.*	*d. m.*	*h. m. s.*	
1	M. S. Ignace.	7. 39	4. 49	17. 12	0. 13. 53	2
2	J. PURIFICATION.	7. 38	4. 51	16. 55	0. 14. 1	3
3	V. S. Blaise.	7. 36	4. 52	16. 37	0. 14. 8	4
4	S. S. Philéas, év.	7. 34	4. 54	16. 20	0. 14. 14	5
5	D. Ste Agathe, vier.	7. 33	4. 56	16. 2	0. 14. 19	6
6	L. Ste Dorothée.	7. 31	4. 58	15. 43	0. 14. 24	7
7	M. S. Romuald.	7. 30	5. 0	15. 25	0. 14. 27	8
8	M. S. Jean de M.	7. 28	5. 2	15. 6	0. 14. 30	9
9	J. Ste Apolline.	7. 27	5. 3	14. 47	0. 14. 32	10
10	V. Ste Scholast.	7. 25	5. 5	14. 28	0. 14. 33	11
11	S. S. Severin.	7. 23	5. 6	14. 8	0. 14. 34	12
12	D. Septuagésime.	7. 21	5. 8	13. 48	0. 14. 33	13
13	L. S. Grégoire.	7. 19	5. 10	13. 28	0. 14. 32	14
14	M. S. Valentin.	7. 18	5. 12	13. 8	0. 14. 31	15
15	M. S. Faustin.	7 16	5. 14	12. 48	0. 14. 28	16
16	J. S. Furcy.	7. 14	5. 16	12. 27	0. 14 25	17
17	V. S. Théodule.	7. 12	5. 17	12. 6	0. 14. 20	18
18	S. S. Siméon, év.	7. 10	5. 19	11. 45	0. 14. 16	19
19	D. S. Boniface.	7. 8	5. 21	11. 24	0. 14. 10	20
20	L. S. Eucher.	7. 6	5. 23	11. 2	0. 14. 4	21
21	M. S. Pepin.	7. 4	5. 24	10. 41	0. 13. 57	22
22	M. Ste Isabelle.	7. 2	5. 26	10. 19	0. 13. 50	23
23	J. S. Damien.	7. 0	5. 28	9. 57	0. 13. 42	24
24	V. S. Mathias.	6. 58	5. 30	9. 35	0. 13. 33	25
25	S. S. Félix.	6. 56	5. 31	9. 13	0. 13. 24	26
26	D. S. Porphyre.	6. 54	5. 33	8. 51	0. 13. 15	27
27	L. Ste Honorine.	6. 52	5. 35	8. 28	0. 13. 4	28
28	M. S. Romain.	6. 50	5. 36	8. 6	0. 12. 53	29

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 40 m.

Digitized by Google

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien t. moy. h. m.	Lever, temps moyen. h. m.	Coucher, temps moyen. h. m.
1	1. 38 Soir.	8. 4 Matin.	7. 20 Soir.
2	2. 18	8. 20	8. 28
3	2. 58	8. 34	9. 34
4	3. 39	8. 50	10. 41
5	4. 21	9. 7	11. 48
6	5. 6	9. 27	——
7	5. 53	9. 51	0. 57 Matin.
8	6. 42	10. 22	2. 5
9	7. 36	11. 3	3. 10
10	8. 33	11. 59	4. 10
11	9. 31	1. 7 Soir.	5. 1
12	10. 28	2. 24	5. 43
13	11. 23	3. 46	6. 15
14	——	5. 12	6 41
15	0. 18 Matin.	6. 39	7. 4
16	1. 11	8. 6	7. 25
17	2 4	9. 32	7. 45
18	2 57	10. 58	8. 6
19	3. 51	——	8. 30
20	4. 47	0. 22 Matin.	9. 1
21	5. 44	1. 41	9. 39
22	6. 40	2. 50	10. 26
23	7. 36	3. 46	11. 24
24	8. 29	4. 31	0. 30 Soir.
25	9. 20	5. 5	1. 41
26	10. 8	5. 31	2 51
27	10. 53	5. 53	4. 1
28	11. 35	6. 11	5. 9

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever, temps moyen. h. m.	Coucher, temps moyen. h. m.	Passage au méridien t. moy. h m.
☿	**MERCURE.**		
1	8 9 Matin.	6. 33 Soir.	1. 22 Soir.
11	7. 19	5. 57	0. 37
21	6. 17	4. 22	11. 19 M.
♀	**VÉNUS.**		
1	4. 43 Matin.	1. 40 Soir.	9. 11 Matin.
11	4. 40	1. 30	9. 5
21	4. 40	1. 28	9. 3
♂	**MARS.**		
1	1. 47 Matin.	11. 5 Matin.	6. 25 Matin.
11	1. 36	10. 38	6. 7
21	1 25	10. 12	5. 48
♃	**JUPITER.**		
1	7. 28 Matin.	4. 14 Soir.	11. 50 Matin.
11	6. 54	3. 48	11. 20
21	6. 20	3. 21	10. 50
♄	**SATURNE.**		
1	6. 34 Matin.	2. 47 Soir.	10. 39 Matin.
11	5. 58	2. 13	10. 4
21	5. 22	1. 39	9. 29
♅	**URANUS.**		
1	9. 8 Matin.	8. 52 Soir.	3. 0 Soir.
11	8. 30	8. 15	2. 22
21	7. 52	7. 40	1. 45

P. Q. le 7, à 4 h. 50 m. du soir.
P. L. le 14, à 8 h. 27 m. du soir.
D. Q. le 21, à 11 h. 3 m. du mat.

Digitized by Google

Jours du mois.	MARS.	SOLEIL. Lever, temps moyen.	Couch., temps moyen.	Décl. A. et B à midi moyen.	TEMPS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m.	h. m.	d. m.	h. m. s.	
1	M. Les Cendres.	6. 48	5. 38	7. 43	0. 12. 42	1
2	J. S. Simplice.	6. 46	5. 40	7. 20	0 12. 30	2
3	V. Ste Cunégonde.	6. 44	5. 42	6. 57	0. 12. 18	3
4	S. S. Casimir.	6. 41	5. 44	6. 34	0. 12. 5	4
5	D. S. Adrien.	6. 39	5. 45	6. 11	0. 11 51	5
6	L. Ste Colette.	6. 37	5. 47	5. 48	0 11. 37	6
7	M. S. Thomas d'A.	6. 35	5. 48	5. 25	0. 11. 23	7
8	M. S. Jean de Dieu.	6. 32	5. 50	5. 1	0. 11. 8	8
9	J. Ste Françoise.	6. 30	5. 52	4. 38	0. 10. 53	9
10	V. S. Doctorée.	6. 28	5. 54	4. 14	0. 10. 38	10
11	S. Ste Elodie.	6. 26	5. 55	3. 51	0. 10. 22	11
12	D. S. Grégoire.	6. 24	5. 57	3. 27	0. 10. 6	12
13	L. Ste Euphrasie.	6. 22	5. 58	3. 4	0. 9. 49	13
14	M. Ste Mathilde.	6. 19	6. 0	2 40	0. 9. 33	14
15	M. S. Zacharie, év.	6. 17	6. 2	2. 16	0. 9. 16	15
16	J. S. Cyriaque.	6. 15	6. 3	1. 53	0. 8. 58	16
17	V. Ste Gertrude.	6. 13	6. 5	1. 29	0. 8. 41	17
18	S. S. Alexandre.	6. 11	6. 7	1. 5	0. 8. 23	18
19	D. S. Joseph.	6. 9	6. 9	0. 42	0. 8. 5	19
20	L. S. Joachim.	6. 6	6. 10	0. A 18	0. 7. 47	20
21	M. S. Benoît.	6. 4	6. 12	0. B 6	0. 7. 29	21
22	M. S. Paul, évêq.	6. 2	6. 13	0. 29	0 7. 11	22
23	J. S. Victorien.	5. 59	6. 15	0. 53	0. 6. 52	23
24	V. S. Simon, mart.	5. 57	6. 16	1. 17	0. 6. 34	24
25	S. Annonciation.	5. 55	6. 18	1. 40	0. 6. 16	25
26	D. S. Ludger, év.	5. 53	6. 20	2. 4	0. 5. 57	26
27	L. S. Jean, évang.	5. 51	6. 21	2. 27	0. 5. 39	27
28	M. S. Gontran, R.	5. 48	6. 23	2. 51	0. 5. 20	28
29	M. S. Eustase.	5. 46	6. 25	3. 14	0. 5. 2	29
30	J. S. Ricul.	5. 44	6. 26	3. 38	0. 4. 43	30
31	V. Ste Balbine.	5. 42	6. 28	4. 1	0. 4. 25	1

Les jours croissent, pendant ce mois, de 2 h. 0 m.

Digitized by Google

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien t. moy.	Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.
	h. m.	h. m.	h. m.
1	0. 17 (Soir.)	6. 27 (Matin.)	6. 16 (Soir.)
2	0. 57	6. 42	7. 23
3	1. 37	6. 57	8. 24
4	2. 18	7. 14	9. 37
5	3. 2	7. 32	10. 44
6	3. 47	7. 55	11. 51
7	4. 36	8. 24	——
8	5. 27	9. 0	0. 57 (Matin.)
9	6. 20	9. 48	1. 57
10	7. 16	10. 47	2. 51
11	8. 11	11. 57	3. 35
12	9. 6	1. 16 (Soir.)	4. 10
13	10. 1	2. 39	4. 39
14	10. 55	4. 4	5. 4
15	11. 48	5. 31	5. 26
16	——	6. 59	5. 46
17	0. 42 (Matin.)	8. 28	6. 8
18	1. 37	9. 55	6. 32
19	2. 34	11. 20	7. 1
20	3 33	——	7. 37
21	4. 32	0. 35 (Matin.)	8. 22
22	5. 29	1. 38	9. 18
23	6. 25	2. 28	10. 22
24	7. 17	3. 6	11. 32
25	8. 5	3. 35	0. 42 (Soir.)
26	8. 51	3. 57	1. 52
27	9. 34	4. 17	3. 0
28	10. 15	4. 33	4. 7
29	10. 55	4. 49	5. 13
30	11. 36	5. 5	6. 20
31	0. 18 (Soir.)	5. 21	7. 26

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.	Passage au méridien t. moy.
	h. m.	h. m.	h. m.
☿	MERCURE.		
1	5 51 (Matin.)	3. 31 (Soir.)	10. 42 (Matin.)
11	5. 38	3 17	10. 27
21	5. 30	3. 36	10. 33
♀	VÉNUS.		
1	4. 40 (Matin.)	1. 31 (Soir.)	9. 5 (Matin.)
11	4. 36	1. 42	9 9
21	4. 30	1. 59	9 14
♂	MARS.		
1	1. 14 (Matin.)	9. 51 (Matin.)	5. 32 (Matin.)
11	0. 59	9. 25	5. 11
21	0. 41	8 58	4 48
♃	JUPITER.		
1	5. 54 (Matin.)	3. 0 (Soir.)	10. 26 (Matin.)
11	5. 20	2. 32	9. 55
21	4. 45	2. 5	9 25
♄	SATURNE.		
1	4. 53 (Matin.)	1. 12 (Soir.)	9. 1 (Matin.)
11	4. 16	0. 37	8. 25
21	3. 40	0. 1	7. 49
♅	URANUS.		
1	7. 21 (Matin.)	7. 10 (Soir.)	1. 14 (Soir.)
11	6. 43	6. 35	0. 38
21	6. 4	5. 58	0. 0

N. L. le 1, à 6 h. 20 m. du mat.
P. Q. le 9, à 10 h. 6 m. du mat.
P. L. le 16, à 6 h. 16 m. du mat.
D. Q. le 22, à 10 h. 51 m. du soir.
N. L. le 31, à 0 h. 6 m. du mat.

Digitized by Google

Jours du mois.	AVRIL.	SOLEIL. Lever, temps moyen.	Couch., temps moyen.	Décl. boréale à midi moyen.	TEMPS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m.	h. m.	d. m.	h. m. s.	
1	S. S. Hugues, év.	5. 39	6. 29	4. 24	0. 4. 7	2
2	D. S. Franç. de P.	5. 37	6. 31	4. 47	0. 3. 49	3
3	L. S. Richard.	5. 35	6. 33	5. 10	0. 3. 31	4
4	M. S. Ambroise.	5. 33	6. 34	5. 33	0. 3. 13	5
5	M. S. Vincent.	5. 31	6. 36	5. 56	0. 2. 55	6
6	J. S. Guillaume.	5. 28	6. 37	6. 19	0. 2. 37	7
7	V. S Hégésippe.	5. 26	6. 39	6. 42	0. 2. 20	8
8	S. S. Edèse.	5. 24	6. 40	7. 4	0. 2. 3	9
9	D. Ste Marie, ég.	5. 22	6. 42	7. 26	0. 1. 46	10
10	L. S. Macaire.	5. 19	6. 44	7. 49	0. 1. 29	11
11	M. S. Léon.	5. 17	6. 46	8 11	0. 1. 12	12
12	M. S. Jules, pape.	5. 15	6. 47	8. 33	0. 0. 56	13
13	J. S. Justin.	5. 13	6. 49	8. 55	0. 0. 40	14
14	V. S. Tiburce.	5. 11	6. 50	9. 16	0. 0. 24	15
15	S. Ste Anastasie.	5. 9	6. 52	9. 38	0. 0. 9	16
16	D. PAQUES.	5. 7	6. 53	9. 59	11. 59. 54	17
17	L. S. Anicet, pape	5. 5	6. 55	10. 21	11. 59. 39	18
18	M. S. Parfait, pape.	5. 3	6. 57	10. 42	11. 59. 25	19
19	M. S. Elphège.	5. 1	6. 58	11. 3	11. 59. 11	20
20	J. Ste Hildegonde.	4. 59	7. 0	11. 23	11. 58. 58	21
21	V. S. Anselme.	4. 57	7. 2	11. 44	11. 58. 45	22
22	S. S. Opportune.	4. 55	7. 3	12. 4	11. 58. 32	23
23	D. S. George, m.	4. 53	7. 5	12. 24	11. 58. 20	24
24	L. Ste Beuve.	4. 51	7. 6	12. 44	11. 58. 9	25
25	M. S. Marc, évang.	4. 49	7. 8	13. 4	11. 57. 58	26
26	M. S. Clet, pape.	4. 47	7 10	13. 24	11. 57. 47	27
27	J. S. Policarpe.	4. 45	7. 11	13. 43	11. 57. 37	28
28	V. S. Vital, mart.	4. 43	7. 13	14. 2	11. 57. 27	29
29	S. S. Robert, abb.	4 41	7. 14	14. 21	11. 57. 18	30
30	D. S. Eutrope.	4. 39	7. 16	14. 39	11. 57. 10	1

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 50 m.

Digitized by Google

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien t. moy. h. m.	LUNE. Lever, temps moyen. h. m.	LUNE. Coucher, temps moyen. h m.
1	1. 0 Soir.	5. 40 Matin.	8. 34 Soir.
2	1. 45	6. 1	9. 42
3	2. 33	6. 28	10. 47
4	3. 23	7. 2	11. 49
5	4. 15	7. 45	———
6	5. 8	8. 38	0. 43 Matin.
7	6. 2	9. 43	1. 30
8	6. 55	10. 55	2. 8
9	7. 47	0. 13 Soir.	2. 38
10	8. 40	1. 35	3. 3
11	9. 32	2. 59	3. 25
12	10. 24	4. 25	3. 46
13	11. 19	5. 51	4. 7
14	———	7. 20	4. 30
15	0. 16 Matin.	8. 48	4. 56
16	1. 15	10. 11	5. 30
17	2. 16	11. 22	6. 13
18	3. 16	———	7. 6
19	4. 15	0. 20 Matin.	8. 10
20	5. 10	1. 4	9. 20
21	6. 2	1. 37	10. 32
22	6. 49	2. 2	11. 42
23	7. 32	2. 22	0. 52 Soir.
24	8. 14	2. 40	1. 59
25	8. 55	2. 56	3. 5
26	9. 35	3. 11	4. 11
27	10. 16	3. 28	5. 17
28	10. 58	3. 46	6. 24
29	11. 43	4. 6	7. 32
30	0. 30 S.	4. 31	8. 39

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever, temps moyen. h. m.	PLANÈTES. Coucher, temps moyen. h. m.	PLANÈTES. Passage au méridien t. moy. h. m.
☿	MERCURE.		
1	5. 19 Matin.	4. 21 Soir.	10. 50 Matin.
11	5. 8	5. 18	11. 13
21	4. 57	6. 32	11. 45
♀	VÉNUS.		
1	4. 19 Matin.	2. 18 Soir.	9. 20 Matin.
11	4. 7	2. 43	9. 24
21	3. 51	3. 8	9. 29
♂	MARS.		
1	0. 18 M.	8. 26 Matin.	4. 21 Matin.
11	11. 52 Soir.	7. 55	3. 53
21	11. 24	7. 20	3. 21
♃	JUPITER.		
1	4. 7 Matin.	1. 35 Soir.	8. 50 Matin.
11	3. 32	1. 5	8. 17
21	2. 57	0. 35	7. 44
♄	SATURNE.		
1	2. 58 Matin.	11. 21 Matin.	7. 8 Matin.
11	2. 20	10. 44	6. 30
21	1. 42	10. 7	5. 53
♅	URANUS.		
1	5. 22 Matin.	5. 18 Soir.	11. 19 Matin.
11	4 43	4. 41	10. 41
21	4. 4	4. 5	10. 4

P. Q. le 7, à 11 h. 23 m. du soir. | D. Q. le 21, à 0 h. 42 m. du soir.
P. L. le 14, à 2 h. 46 m. du soir. | N. L. le 29, à 4 h. 36 m. du soir.

Digitized by Google

Jours du mois.	MAI.	SOLEIL. Lever, temps moyen.	SOLEIL. Couch., temps moyen	SOLEIL. Décl. boréale à midi moyen.	TEMPS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m.	h. m.	d. m.	h. m. s.	
1	L. S. Philippe.	4. 37	7. 17	14. 58	11 57. 2	2
2	M. S. Athanase.	4. 35	7. 18	15. 16	11. 56. 54	3
3	M. Inv. Ste Croix.	4. 33	7. 20	15. 34	11. 56. 47	4
4	J. Ste Monique.	4. 32	7. 22	15. 51	11. 56. 41	5
5	V. Conv. S. Aug.	4. 30	7. 24	16. 9	11. 56. 35	6
6	S. S. Jean P. L.	4. 28	7. 25	16. 26	11. 56. 29	7
7	D. S Stanislas.	4. 27	7. 27	16. 43	11. 56. 25	8
8	L. S. Désiré, évêq.	4. 25	7. 28	16. 59	11 56. 20	9
9	M. S. Grégoire.	4. 23	7. 30	17. 16	11. 56. 17	10
10	M. S. Gordien.	4. 21	7. 31	17. 31	11. 56. 13	11
11	J. S. Mamert.	4. 19	7. 33	17. 47	11. 56. 11	12
12	V. S. Pancrace.	4. 18	7. 35	18. 3	11. 56. 9	13
13	S. S. Servais.	4. 17	7. 36	18. 18	11. 56. 7	14
14	D. S. Boniface	4. 15	7. 37	18. 32	11. 56. 6	15
15	L. S. Isidore.	4. 14	7. 39	18. 47	11. 56. 6	16
16	M. S. Jean Népom.	4. 12	7. 40	19. 1	11. 56. 6	17
17	M. S. Paschal.	4. 11	7. 41	19. 15	11. 56. 7	18
18	J. S. Eric, roi.	4. 9	7. 43	19. 28	11. 56. 9	19
19	V. S. Yves.	4. 8	7. 44	19. 41	11. 56. 10	20
20	S. S. Bernadin.	4. 7	7. 46	19. 54	11. 56. 13	21
21	D Ste Hospice.	4. 6	7. 47	20. 7	11. 56. 16	22
22	L. *Les Rogations.*	4. 5	7. 49	20. 19	11. 56. 20	23
23	M. S. Didier, évêq.	4. 3	7. 50	20. 31	11. 56. 24	24
24	M. S. Donatien.	4. 2	7. 51	20. 42	11. 56. 29	25
25	J. ASCENSION.	4. 1	7. 52	20. 53	11. 56. 34	26
26	V. S. Quadrat.	4. 0	7. 53	21. 4	11. 56. 40	27
27	S. S. Hildevert.	3. 58	7. 55	21. 14	11. 56. 46	28
28	D. S. Germain.	3. 58	7. 56	21. 24	11. 56. 53	29
29	L. S. Robert, abb.	3. 57	7. 57	21. 34	11. 57. 0	1
30	M. S. Félix.	3. 56	7. 58	21. 43	11. 57. 8	2
31	M. Ste Pétronille.	3. 55	8. 0	21. 52	11. 57. 16	3

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 25 m.

Digitized by Google

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien t. moy. h. m.	Lever, temps moyen. h. m.	Coucher, temps moyen. h. m.
1	1. 19 Soir.	5. 2 Matin.	9. 42 Soir.
2	2. 11	5. 43	10. 39
3	3. 4	6. 34	11. 28
4	3. 58	7. 36	—
5	4. 50	8. 45	0. 7 Matin.
6	5. 41	10. 0	0. 39
7	6. 32	11. 18	1. 5
8	7. 22	0. 38 Soir.	1. 28
9	8. 13	2. 0	1. 49
10	9. 5	3. 23	2. 9
11	9. 59	4. 48	2. 30
12	10. 55	6. 15	2. 54
13	11. 55	7. 40	3. 23
14	—	8. 59	4. 1
15	0. 57 Matin.	10. 4	4. 50
16	1. 58	10. 55	5. 51
17	2. 56	11. 34	7. 0
18	3. 51	—	8. 13
19	4. 42	0. 3 Matin.	9. 27
20	5. 28	0. 26	10. 38
21	6. 11	0. 44	11. 47
22	6. 52	1. 1	0. 54 Soir.
23	7. 33	1. 17	2. 0
24	8. 14	1. 34	3. 6
25	8. 56	1. 51	4. 13
26	9. 41	2. 11	5. 21
27	10. 26	2. 34	6. 28
28	11. 14	3. 4	7. 33
29	0. 6 Soir.	3. 42	8. 33
30	0. 59	4. 30	9. 25
31	1. 53	5. 29	10. 8

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever, temps moyen h. m.	Coucher, temps moyen. h. m	Passage au méridien t. moy h. m.
☿ MERCURE.			
1	4. 49 Matin.	8. 1 Soir.	0. 26 Soir.
11	4. 52	9. 20	1. 7
21	5. 3	9. 58	1. 31
♀ VÉNUS.			
1	3. 34 Matin.	3. 33 Soir.	9. 33 Matin.
11	3. 17	3. 58	9. 37
21	2. 59	4. 24	9. 41
♂ MARS.			
1	10. 52 Soir.	6. 41 Matin.	2. 46 Matin.
11	10. 14	5. 57	2. 4
21	9. 30	5. 8	1. 18
♃ JUPITER.			
1	2. 20 Matin.	0. 3 S.	7. 11 Matin.
11	1. 43	11. 30 Mat.	6. 35
21	1. 6	10. 57	5. 59
♄ SATURNE.			
1	1. 4 Mat.	9. 28 Matin.	5. 15 Matin.
11	0. 24	8. 48	4. 34
21	11. 42 S.	8. 9	3. 54
♅ URANUS.			
1	3. 27 Matin.	3. 28 Soir.	9. 26 Matin.
11	2. 49	2. 52	8. 48
21	2. 10	2. 15	8. 10

P. Q. le 7, à 8 h. 42 m. du mat.
P. L. le 13, à 10 h. 52 m. du soir.
D. Q. le 21, à 4 h. 12 m. du mat.
N. L. le 29, à 7 h. 12 m. du mat.

Digitized by Google

Jours du mois.	JUIN.	SOLEIL. Lever, temps moyen.	SOLEIL. Couch., temps moyen.	SOLEIL. Décl. boréale à midi moyen	TEMPS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m.	h. m.	d. m.	h. m. s.	
1	J. S. Pamphile.	3. 54	8. 1	22. 1	11. 57. 25	4
2	V. S. Erasme.	3. 54	8. 2	22. 9	11. 57. 34	5
3	S. Ste Clotilde	3. 53	8. 3	22. 17	11. 57. 43	6
4	D PENTECOTE.	3. 52	8. 4	22. 24	11. 57. 53	7
5	L. S. Boniface.	3. 51	8. 4	22. 31	11. 58. 3	8
6	M. Ste Amélie.	3. 50	8. 5	22. 37	11. 58. 14	9
7	M. S. Robert.	3. 50	8. 6	22. 44	11. 58. 24	10
8	J. S. Médard, év.	3. 49	8. 7	22. 49	11. 58. 35	11
9	V. S. Vincent.	3. 49	8. 8	22. 55	11. 58. 46	12
10	S. S. Landry.	3. 49	8. 9	23. 0	11. 58. 58	13
11	D. *La Trinité.*	3. 48	8. 9	23. 4	11. 59. 10	14
12	L. S. Basilide.	3. 48	8. 10	23. 8	11. 59. 22	15
13	M. S. Ant. de Pad.	3. 48	8. 11	23. 12	11. 59. 34	16
14	M S. Basile.	3. 48	8. 11	23. 16	11. 59. 46	17
15	J. FÊTE-DIEU.	3. 48	8. 12	23. 19	11. 59. 58	18
16	V. S. Fargeau.	3. 48	8. 12	23. 21	0. 0. 11	19
17	S. S. Avit.	3. 48	8. 13	23. 23	0. 0. 24	20
18	D. S. Amand.	3. 48	8. 13	23. 25	0. 0. 37	21
19	L. S. Gerv. S. Pr.	3. 48	8. 14	23. 26	0. 0. 50	22
20	M. S. Silvère.	3. 48	8. 14	23. 27	0. 1. 3	23
21	M. S. Leufroi.	3. 48	8. 14	23. 28	0. 1. 16	24
22	J. S. Paulin, év.	3 48	8. 15	23. 28	0. 1. 29	25
23	V. S. Lanfran.	3. 48	8. 15	23. 27	0. 1. 42	26
24	S. Nat. S. Jean-B.	3. 49	8. 15	23. 26	0. 1. 55	27
25	D. S. Prosper.	3. 49	8. 15	23. 25	0 2. 7	28
26	L. S. Babolein.	3. 49	8. 15	23. 24	0. 2. 20	29
27	M. S. Crescent.	3. 50	8. 15	23. 22	0. 2. 33	30
28	M. S. Irénée.	3. 50	8. 15	23. 19	0. 2. 45	1
29	J. S. Pierre, apôt.	3. 51	8. 15	23. 16	0. 2. 58	2
30	V. Com. de S. Paul.	3. 51	8. 14	23. 13	0. 3. 10	3

Les jours croissent, jusqu'au 22, de 0 h. 20 m., puis décroissent, jusqu'au 30, de 0 h 5 m.

Digitized by Google

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien t. moy. h. m.	Lever, temps moyen. h. m.	Coucher, temps moyen. h. m.
1	2. 47 (Soir.)	6. 37 (Matin.)	10. 42 (Soir.)
2	3. 39	7. 51	11. 9
3	4. 29	9. 7	11. 33
4	5. 18	10. 26	11. 54
5	6. 7	11. 44	——
6	6. 57	1. 5 (Soir.)	0. 13 (Matin.)
7	7. 48	2. 27	0. 34
8	8. 42	3. 51	0. 55
9	9. 39	5. 14	1. 21
10	10. 40	6. 34	1. 54
11	11. 40	7. 45	2. 37
12	——	8. 44	3. 31
13	0. 39 (Matin.)	9. 48	4. 37
14	1. 36	10. 1	5. 49
15	2. 29	10. 27	7. 5
16	3. 19	10. 48	8. 19
17	4. 5	11. 6	9. 30
18	4. 48	11. 23	10. 39
19	5. 29	11. 38	11. 46
20	6. 9	11. 55	0. 52 (Soir.)
21	6. 50	——	1. 59
22	7. 33	0. 14 (Matin.)	3. 6
23	8. 19	0. 36	4. 14
24	9. 7	1. 3	5. 21
25	9. 58	1. 39	6. 24
26	10. 51	2. 23	7. 19
27	11. 46	3. 18	8. 6
28	0. 40 (Soir.)	4. 23	8. 43
29	1. 34	5. 36	9. 19
30	2. 26	6. 54	9. 39

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever, temps moyen. h. m.	Coucher, temps moyen. h. m.	Passage au méridien t. moy. h. m
☿	MERCURE.		
1	5. 9 (Matin.)	9. 43 (Soir.)	1. 26 (Soir.)
11	4. 49	8. 47	0. 48
21	4. 4	7. 31	11. 46 (M.)
♀	VÉNUS.		
1	2. 42 (Matin.)	4. 55 (Soir.)	9. 48 (Matin.)
11	2. 29	5. 23	9. 56
21	2. 20	5 50	10. 5
♂	MARS.		
1	8 37 (Soir.)	4. 8 (Matin.)	0. 21 (M.)
11	7. 44	3 13	11. 27 (Soir.)
21	6. 51	2 20	10. 34
♃	JUPITER.		
1	0. 25 (M.)	10. 18 (Matin.)	5 19 (Matin.)
11	11. 44 (Soir.)	9. 39	4. 41
21	11. 5	9. 0	4 2
♄	SATURNE.		
1	10. 58 (Soir.)	7. 24 (Matin.)	3. 9 (Matin.)
11	10. 17	6. 41	2 27
21	9. 36	5. 59	1. 46
♅	URANUS.		
1	1. 27 (Matin.)	1. 33 (Soir.)	7. 29 (Matin.)
11	0. 47	0. 54	6. 50
21	0. 8	0. 16	6. 11

P. Q. le 5, à 2 h. 52 m. du soir. | D. Q. le 19, à 8 h. 47 m. du soir.
P. L. le 12, à 7 h 27 m. du mat. | N. L. le 27, à 9 h. 37 m. du soir.

Digitized by Google

Jours du mois.	JUILLET.		SOLEIL. Lever, temps moyen		SOLEIL. Couch., temps moyen.		SOLEIL. Décl. boréale à midi moyen.		TEMPS moyen au midi vrai.			Age de la Lune.
			h.	*m.*	*h.*	*m.*	*d.*	*m.*	*h.*	*m.*	*s.*	
1	S.	S. Thierri.	3.	52	8.	14	23.	10	0.	3.	22	4
2	D.	Vis. de la Vierge	3.	52	8.	14	23.	5	0.	3.	33	5
3	L.	S. Anatole, év.	3.	53	8.	14	23.	1	0.	3.	45	6
4	M.	Tr. de S. Mart.	3.	54	8.	13	22.	56	0.	3.	56	7
5	M.	Ste Zoé, mart.	3.	54	8.	12	22.	51	0.	4.	6	8
6	J.	S. Adolphe.	3.	55	8.	12	22.	45	0.	4.	17	9
7	V.	Ste Aubierge.	3.	56	8.	12	22.	39	0.	4.	27	10
8	S.	Ste Elisabeth.	3.	57	8.	11	22.	33	0.	4.	37	11
9	D.	S. Cyrille.	3.	58	8.	11	22.	26	0.	4.	46	12
10	L.	Ste Félicité.	3.	59	8.	10	22.	19	0.	4.	55	13
11	M.	S. Benoît.	4.	0	8.	9	22.	11	0.	5.	3	14
12	M.	S. Gualbert.	4.	1	8.	9	22.	3	0.	5.	11	15
13	J.	S. Turiaf, évêq.	4.	2	8.	8	21.	55	0.	5.	19	16
14	V.	S. Bonaventure.	4.	3	8.	7	21.	46	0.	5.	26	17
15	S.	S. Henri, emp.	4.	4	8.	6	21.	37	0.	5.	32	18
16	D.	S. Eustathe, év.	4.	5	8.	5	21.	28	0.	5.	38	19
17	L.	S. Alexis.	4.	6	8.	4	21.	18	0.	5.	44	20
18	M.	S. Frédéric.	4.	8	8.	3	21.	7	0.	5.	49	21
19	M.	S. Vincent de P.	4.	9	8.	2	20.	57	0.	5.	54	22
20	J.	Ste Marguerite	4.	10	8.	1	20.	46	0.	5.	58	23
21	V.	S. Victor, mart.	4.	11	8.	0	20.	35	0.	6.	2	24
22	S.	Ste Marie-Mad.	4.	13	7.	59	20.	23	0.	6.	5	25
23	D.	S. Apollinaire.	4.	14	7.	57	20.	11	0.	6.	7	26
24	L.	Ste Christine.	4.	15	7.	56	19.	59	0.	6.	9	27
25	M.	S. Jacques le m.	4.	16	7.	54	19.	46	0.	6.	10	28
26	M.	Ste Anne.	4.	18	7.	53	19.	33	0.	6.	11	29
27	J.	S. Edouard.	4.	19	7.	52	19.	20	0.	6.	11	1
28	V.	S. Nazaire	4.	21	7.	50	19.	6	0.	6.	11	2
29	S.	Ste Marthe.	4.	22	7.	49	18.	52	0.	6.	10	3
30	D.	S. Alphonse.	4.	23	7.	48	18.	38	0.	6.	8	4
31	L.	S. Germain.	4.	25	7.	46	18.	24	0.	6.	6	5

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 5 m.

Digitized by Google

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien t. moy. h. m.	Lever, temps moyen. h. m.	Coucher, temps moyen. h. m.
1	3. 16 (Soir.)	8. 14 (Matin.)	10. 1 (Soir.)
2	4. 5	9. 33	10. 20
3	4. 53	10. 53	10. 40
4	5. 45	0. 14 (Soir.)	11. 1
5	6. 37	1. 35	11. 25
6	7. 31	2. 57	11. 54
7	8. 29	4. 17	——
8	9. 27	5. 32	0. 32 (Matin.)
9	10. 26	6. 33	1. 20
10	11. 23	7. 22	2. 19
11	——	8. 0	3. 29
12	0. 18 (Matin.)	8. 28	4. 43
13	1. 9	8. 50	5. 58
14	1. 56	9. 11	7. 11
15	2. 40	9. 27	8. 21
16	3. 23	9. 44	9. 30
17	4. 4	10. 0	10. 37
18	4. 45	10. 18	11. 44
19	5. 28	10. 39	0. 51 (Soir.)
20	6. 12	11. 3	1. 58
21	6. 58	11. 34	3. 4
22	7. 47	——	4. 8
23	8. 39	0. 13 (Matin.)	5. 7
24	9. 33	1. 4	5. 58
25	10. 28	2. 5	6. 40
26	11. 23	3. 16	7. 14
27	0. 16 (Soir.)	4. 34	7. 41
28	1. 9	5. 55	8. 4
29	2. 0	7. 16	8. 26
30	2. 50	8. 38	8. 45
31	3. 41	10. 1	9. 7

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever, temps moyen. h. m.	Coucher, temps moyen. h. m.	Passage au méridien t. moy. h. m.
☿	MERCURE.		
1	3. 14 (Matin.)	6. 38 (Soir.)	10. 55 (Matin.)
11	2. 43	6. 29	10. 36
21	2. 45	6. 57	10. 52
♀	VÉNUS.		
1	2. 17 (Matin.)	6. 15 (Soir.)	10. 16 (Matin.)
11	2. 20	6. 37	10. 29
21	2. 33	6. 52	10. 42
♂	MARS.		
1	6. 2 (Soir.)	1. 32 (Matin.)	9. 45 (Soir.)
11	5. 20	0. 47	9. 2
21	4. 43	0. 8	8. 24
♃	JUPITER.		
1	10. 25 (Soir.)	8. 18 (Matin.)	3. 21 (Matin.)
11	9. 45	7. 35	2. 39
21	9. 4	6. 50	1. 56
♄	SATURNE.		
1	8. 55 (Soir.)	5. 15 (Matin.)	1. 4 (Mat.)
11	8. 13	4. 32	0. 21
21	7. 31	3. 49	11. 38 (S.)
♅	URANUS.		
1	11. 28 (Soir.)	11. 38 (Matin.)	5. 32 (Matin.)
11	10. 49	10. 58	4. 52
21	10. 10	10. 18	4. 13

P. Q. le 4, à 7 h. 20 m. du soir. | D. Q. le 19, à 1 h. 58 m. du soir.
P. L. le 11, à 5 h. 28 m. du soir. | N. L. le 27, à 6 h. 0 m. du mat.

Digitized by Google

Jours du mois.	AOUT.	SOLEIL. Lever, temps moyen.	SOLEIL. Couch., temps moyen.	SOLEIL. Décl. boréale à midi moyen.	TEMPS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m.	h. m.	d. m.	h m. s.	
1	M. Ste Sophie.	4. 27	7. 45	18. 9	0. 6. 3	6
2	M. S. Etienne, pap.	4. 28	7. 43	17. 54	0. 6. 0	7
3	J. Inv. S. Etienne.	4. 29	7. 41	17. 38	0. 5. 56	8
4	V. S. Dominique.	4. 31	7. 39	17. 23	0. 5. 51	9
5	S. S. Yon.	4. 32	7. 38	17. 7	0. 5. 46	10
6	D. Transf. de N. S.	4. 33	7. 36	16. 50	0. 5. 40	11
7	L. S. Gaétan.	4. 35	7. 35	16. 34	0 5. 33	12
8	M. S. Justin, mart.	4. 37	7. 33	16. 17	0. 5 26	13
9	M. S. Romain.	4. 38	7. 31	16. 0	0. 5. 18	14
10	J. S. Laurent.	4. 40	7. 29	15. 43	0. 5. 10	15
11	V. Sus. Ste Cour.	4. 42	7. 27	15. 25	0. 5. 1	16
12	S. Ste Claire, vierg.	4. 43	7. 25	15. 7	0. 4. 51	17
13	D. S. Hippolyte.	4. 44	7. 24	14. 49	0. 4. 41	18
14	L. S. Eusèbe.	4. 46	7. 22	14. 31	0. 4. 31	19
15	M. ASSOMPTION.	4. 47	7. 20	14. 12	0. 4. 20	20
16	M. S. Roch, conf.	4. 49	7. 18	13. 54	0. 4. 8	21
17	J. S. Mammès.	4. 51	7. 16	13. 35	0. 3. 56	22
18	V. Ste Hélène.	4. 52	7. 14	13. 15	0. 3. 43	23
19	S. S. Louis, évêq.	4. 54	7. 12	12. 56	0. 3. 30	24
20	D. S. Bernard, ab.	4. 55	7. 10	12. 36	0. 3. 17	25
21	L Ste Emélie.	4. 56	7. 8	12. 16	0 3. 3	26
22	M. S. Symphorien.	4. 58	7. 6	11. 56	0. 2. 48	27
23	M. S. Sidoine.	5. 0	7. 4	11. 36	0. 2. 33	28
24	J. S. Barthélemi.	5. 2	7. 2	11. 16	0. 2. 18	29
25	V. S. Louis, roi.	5. 3	7. 0	10. 55	0. 2. 2	30
26	S. S. Zéphirin, p.	5. 5	6. 58	10. 35	0. 1. 46	1
27	D. S. Césaire.	5. 6	6. 56	10. 14	0. 1. 29	2
28	L. S. Médéric, ab.	5. 7	6. 53	9. 53	0. 1. 12	3
29	M. S. Augustin.	5. 9	6. 51	9. 31	0. 0. 55	4
30	M. Ste Rose, vierg.	5. 10	6. 49	9. 10	0. 0. 37	5
31	J. S. Ovide.	5. 12	6. 47	8. 48	0. 0. 19	6

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 47 m.

Digitized by Google

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien t. moy.	Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.
	h. m.	h. m.	h. m.
1	4. 34 Soir.	11. 23 M.	9. 30 Soir.
2	5. 28	0. 47 Soir.	9. 59
3	6. 24	2. 6	10. 33
4	7. 21	3. 30	11. 16
5	8. 19	4. 25	———
6	9. 16	5. 18	0. 11 Matin.
7	10. 11	5. 59	1. 16
8	11. 3	6. 31	2. 27
9	11. 51	6. 55	3. 41
10	———	7. 16	4. 54
11	0. 36 Matin.	7. 34	6. 5
12	1. 19	7. 51	7. 14
13	2. 1	8. 7	8. 23
14	2. 43	8. 25	9. 29
15	3. 24	8. 44	10. 36
16	4. 7	9. 6	11. 43
17	4. 52	9. 34	0. 49 Soir.
18	5. 40	10. 10	1. 54
19	6. 30	10. 54	2. 53
20	7. 21	11. 49	3. 47
21	8. 16	———	4. 33
22	9. 10	0. 55 Matin.	5. 10
23	10. 4	2. 9	5. 42
24	10. 57	3. 29	6. 7
25	11. 50	4. 51	6. 29
26	0. 42 Soir.	6. 15	6. 50
27	1. 34	7. 39	7. 12
28	2. 27	9. 4	7. 35
29	3. 22	10. 29	8. 2
30	4. 19	11. 52	8. 35
31	5. 17	1. 10 S.	9. 16

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.	Passage au méridien t. moy.
	h. m.	h. m.	h. m.
☿ MERCURE.			
1	3. 41 Matin.	7. 35 Soir.	11. 39 M.
11	4. 58	7. 47	0. 23 Soir.
21	6. 5	7. 40	0 53
♀ VÉNUS.			
1	2. 54 Matin.	6. 59 Soir.	10. 57 Matin.
11	3. 20	6. 59	11. 9
21	3. 49	6. 51	11. 20
♂ MARS.			
1	4. 10 Soir.	11. 32 Soir.	7. 50 Soir.
11	3. 46	11. 3	7. 24
21	3. 26	10. 40	7. 2
♃ JUPITER.			
1	8. 18 Soir.	6 0 Matin.	1. 9 Mat.
11	7. 37	5. 13	0. 24
21	6. 55	4. 25	11. 40 S.
♄ SATURNE.			
1	6. 44 Soir.	3. 1 Matin.	10. 52 Soir.
11	6. 3	2. 18	10. 10
21	5. 23	1. 36	9. 28
♅ URANUS.			
1	9. 25 Soir.	9. 34 Matin.	3. 29 Matin.
11	8. 45	8. 53	2. 48
21	8. 5	8. 12	2. 8

P. Q. le 2, à 11 h. 44 m. du soir.
P. L. le 10, à 5 h. 12 m. du mat.
D. Q. le 18, à 7 h. 7 m. du mat.
N. L. le 25, à 2 h. 53 m. du soir.

Digitized by Google

Jours du mois.	OCTOBRE.	SOLEIL. Lever, temps moyen.	SOLEIL. Couch., temps moyen.	SOLEIL. Décl. australe à midi moyen	TEMPS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m.	h. m.	d. m.	h. m. s.	
1	D. S. Remi, évêq.	6. 0	5. 38	3. 2	11. 49. 49	8
2	L. SS. Anges gard.	6. 2	5. 36	3. 25	11. 49. 30	9
3	M. S. Denis l'aré.	6. 3	5. 34	3. 49	11. 49. 11	10
4	M. S. François d'A.	6. 5	5. 32	4. 12	11. 48. 53	11
5	J. Ste Aure, vierge.	6. 7	5. 29	4. 35	11. 48. 35	12
6	V S. Bruno, inst.	6. 8	5. 27	4. 58	11. 48. 17	13
7	S. Ste Julie.	6. 10	5. 25	5. 21	11. 48. 0	14
8	D. Ste Brigitte.	6. 11	5. 22	5. 44	11. 47. 42	15
9	L. S. Denis, évêq.	6. 13	5. 20	6. 7	11. 47. 26	16
10	M. S. Paulin.	6 15	5. 18	6. 30	11. 47. 10	17
11	M. SS. Nicaise, etc.	6. 16	5. 16	6. 53	11. 46. 54	18
12	J. S. Wilfrid.	6. 18	5. 14	7. 15	11. 46. 39	19
13	V. S. Géraud, c.	6. 20	5. 12	7. 38	11. 46. 24	20
14	S. S. Caliste, pap.	6. 21	5. 10	8. 1	11. 46. 10	21
15	D. Ste Thérèse.	6. 23	5. 8	8. 23	11. 45. 56	22
16	L. S. Gal, abbé.	6. 25	5. 5	8. 45	11. 45. 43	23
17	M. Ste Estelle.	6. 26	5. 3	9. 7	11. 45. 31	24
18	M. S. Luc, évang.	6. 28	5. 1	9. 29	11. 45. 19	25
19	J. S. Savinien.	6. 30	4. 59	9. 51	11. 45. 8	26
20	V. S. Caprais.	6. 32	4. 58	10. 13	11. 44. 57	27
21	S. Ste Ursule.	6. 33	4. 56	10. 34	11. 44. 47	28
22	D. S. Mellon, év.	6. 35	4. 53	10. 56	11. 44. 38	29
23	L. S. Hilarion.	6. 36	4. 51	11. 17	11. 44. 29	1
24	M. S. Magloire.	6. 38	4. 49	11. 38	11. 44. 21	2
25	M. SS. Crépin et C.	6. 40	4. 47	11. 59	11. 44. 14	3
26	J. S. Evariste.	6. 42	4. 45	12. 20	11. 44. 8	4
27	V. S. Frumence.	6 43	4. 44	12. 40	11. 44. 2	5
28	S. S. Simon.	6. 45	4. 42	13. 0	11. 43. 57	6
29	D. S. Narcisse.	6. 47	4. 40	13. 21	11. 43. 52	7
30	L. S. Lucain.	6. 49	4. 38	13. 40	11. 43. 49	8
31	M. S. Quentin.	6. 50	4. 36	14. 0	11. 43. 46	9

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 57 m.

Digitized by Google

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien t. moy. h. m.	LUNE. Lever, temps moyen. h. m.	LUNE. Coucher, temps moyen. h. m.
1	6. 56 Soir.	2. 35 Soir.	11. 22 Soir.
2	7. 45	3. 4	———
3	8. 31	3. 27	0. 34 Matin.
4	9. 15	3. 46	1. 44
5	9. 57	4. 4	2. 53
6	10. 38	4. 21	4. 0
7	11. 20	4. 38	5. 7
8	———	4. 56	6. 13
9	0. 2 Matin.	5. 17	7. 20
10	0. 46	5. 42	8. 25
11	1. 32	6. 12	9. 31
12	2. 19	6. 48	10. 33
13	3. 8	7. 35	11. 30
14	4. 0	8. 30	0. 20 Soir.
15	4. 52	9. 34	1. 2
16	5. 43	10. 44	1. 36
17	6. 33	11. 59	2. 7
18	7. 23	———	2. 32
19	8. 14	1. 17 Matin.	2. 52
20	9. 5	2. 37	3. 18
21	9. 57	4. 1	3. 35
22	10. 51	5. 26	4. 0
23	11. 49	6. 54	4. 29
24	0. 50 Soir.	8. 22	5. 6
25	1. 52	9. 44	5. 53
26	2. 54	10. 54	6. 50
27	3. 54	11. 50	7. 58
28	4. 50	0. 33 Soir.	9. 9
29	5. 42	1. 6	10. 23
30	6. 30	1. 31	11. 35
31	7. 15	1. 52	———

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever, temps moyen. h. m.	PLANÈTES. Coucher, temps moyen. h. m.	PLANÈTES. Passage au méridien t. moy. h. m.
☿	MERCURE.		
1	8. 23 Matin.	5. 56 Soir.	1. 9 S.
11	7. 19	5. 16	0. 18
21	5. 33	4. 36	11. 3 M.
♀	VÉNUS.		
1	5. 56 Matin.	5. 46 Soir.	11. 51 M.
11	6. 28	5. 27	11. 57
21	6. 58	5. 10	0. 4 S.
♂	MARS.		
1	2. 21 Soir.	9. 41 Soir.	6. 0 Soir.
11	2. 5	9. 36	5. 50
21	1. 47	9. 34	5. 40
♃	JUPITER.		
1	4. 4 Soir.	1. 22 Matin.	8. 43 Soir.
11	3. 24	0. 41	8. 2
21	2. 45	0. 3	7. 23
♄	SATURNE.		
1	2. 40 Soir.	10. 48 Soir.	6. 43 Soir.
11	2. 1	10. 10	6 4
21	1. 22	9. 32	5. 26
♅	URANUS.		
1	5. 22 Soir.	5. 22 Matin.	11. 20 Soir.
11	4. 42	4. 41	10. 40
21	4. 2	3. 59	9. 59

P. L. le 8, à 11 h. 34 m. du mat. | N. L. le 23, à 7 h. 53 m. du mat.
D. Q. le 16, à 2 h. 16 m. du soir. | P. Q. le 30, à 3 h. 0 m. du mat.

Digitized by Google

Jours du mois.	NOVEMBRE.	SOLEIL. Lever, temps moyen.	SOLEIL. Couch., temps moyen.	SOLEIL. Décl. australe à midi moyen.	TEMPS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m.	h. m.	d. m.	h. m. s.	
1	M. TOUSSAINT.	6. 52	4. 34	14. 20	11. 43. 44	10
2	J. Les Trépassés.	6. 54	4. 32	14. 39	11. 43. 43	11
3	V. S. Hubert.	6. 55	4. 31	14. 58	11. 43. 42	12
4	S. S. Charles.	6. 57	4. 29	15. 17	11. 43. 42	13
5	D. Ste Bertille.	6. 59	4. 28	15. 35	11 43. 44	14
6	L. S. Léonard.	7. 1	4. 26	15. 53	11. 43. 46	15
7	M. S. Willebrod.	7. 2	4. 24	16. 11	11. 43. 48	16
8	M. S. Ernest.	7. 4	4. 22	16. 29	11. 43. 52	17
9	J. S. Mathurin.	7. 6	4. 21	16. 46	11 43. 56	18
10	V. S. Léon, le Gr.	7. 7	4. 19	17. 3	11. 44. 2	19
11	S. S. Martin, évé.	7. 9	4. 18	17. 20	11. 44. 8	20
12	D. S. René.	7. 11	4 17	17. 37	11. 44. 15	21
13	L. S. Brice, évêq.	7. 13	4. 15	17. 53	11. 44. 23	22
14	M. S. Bertrand.	7. 15	4. 14	18. 9	11. 44. 31	23
15	M. S. Eugène.	7. 16	4 12	18. 25	11. 44. 41	24
16	J. S. Edme.	7. 18	4. 11	18. 40	11. 44. 52	25
17	V. S. Agnan, évé.	7. 19	4 10	18. 55	11. 45. 3	26
18	S. S. Odon.	7. 21	4. 8	19. 10	11. 45. 15	27
19	D. Ste Elisabeth.	7. 23	4. 7	19. 24	11. 45. 28	28
20	L. S. Edmond.	7. 24	4. 6	19. 38	11. 45. 42	29
21	M Présent. Ste Vier.	7. 26	4. 5	19. 51	11. 45. 57	30
22	M. Ste Cécile.	7. 28	4. 4	20. 5	11. 46. 12	1
23	J. S. Clément.	7. 29	4. 3	20. 17	11. 46. 29	2
24	V. S. Séverin.	7. 31	4. 2	20. 30	11. 46. 46	3
25	S. Ste Catherine.	7. 32	4. 1	20. 42	11. 47. 3	4
26	D. Ste Gen. des ar.	7. 34	4. 0	20. 54	11. 47. 22	5
27	L. S. Siméon.	7. 35	3. 59	21. 5	11. 47. 41	6
28	M. S. Malo.	7. 37	3. 58	21. 16	11. 48. 1	7
29	M. S. Saturnin.	7. 38	3. 57	21. 26	11. 48. 22	8
30	J. S. André, apôt	7. 40	3. 57	21. 36	11. 48. 43	9

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 26 m.

Digitized by Google

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien t. moy. h. m.	LUNE. Lever, temps moyen. h. m.	LUNE. Coucher, temps moyen. h. m.
1	7. 56 Soir.	2. 11 Soir.	0. 45 Matin.
2	8. 37	2. 27	1. 52
3	9. 19	2. 44	2. 58
4	10. 1	3. 3	4. 5
5	10. 44	3. 22	5. 11
6	11. 28	3. 46	6. 17
7	——	4. 14	7. 22
8	0. 16 Matin.	4. 49	8. 25
9	1. 5	5. 32	9. 23
10	1. 55	6. 24	10. 16
11	2. 46	7. 24	10. 59
12	3. 37	8. 31	11. 36
13	4. 27	9. 43	0. 6 Soir.
14	5. 16	10. 59	0. 21
15	6. 5	——	0. 53
16	6. 53	0. 16 Matin.	1. 14
17	7. 43	1. 34	1. 35
18	8. 35	2. 56	1. 58
19	9. 29	4. 20	2. 24
20	10. 27	5. 46	2. 57
21	11. 29	7. 11	3. 38
22	0. 32 Soir.	8. 29	4. 31
23	1. 35	9. 33	5. 36
24	2. 34	10. 24	6. 48
25	3. 30	11. 2	8. 4
26	4. 22	11. 32	9. 19
27	5. 9	11. 55	10. 31
28	5. 53	0. 15 Soir.	11. 41
29	6. 35	0. 33	——
30	7. 17	0. 50	0. 48 M.

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever, temps moyen. h. m.	PLANÈTES. Coucher, temps moyen. h. m.	PLANÈTES. Passage au méridien t. moy. h. m.
☿	MERCURE.		
1	5. 0 Matin.	4. 11 Soir.	10. 36 Matin.
11	5. 37	3. 55	10. 48
21	6 30	3. 46	11. 9
♀	VÉNUS.		
1	7. 34 Matin.	4. 55 Soir.	0. 14 Soir.
11	8. 6	4. 45	0. 26
21	8. 36	4. 41	0. 39
♂	MARS.		
1	1. 25 Soir.	9. 34 Soir.	5. 29 Soir.
11	1. 3	9. 35	5. 19
21	0. 40	9. 38	5. 8
♃	JUPITER.		
1	2. 2 Soir.	11. 21 Soir.	6. 41 Soir.
11	1. 26	10. 47	6. 5
21	0. 48	10. 13	5. 29
♄	SATURNE.		
1	0. 40 S.	8. 51 Soir.	4. 46 Soir.
11	0. 4	8. 16	4. 9
21	11. 28 M.	7. 41	3. 33
♅	URANUS.		
1	3. 18 Soir.	3. 14 Matin.	9. 15 Soir.
11	2. 38	2. 33	8. 34
21	1. 58	1. 53	7. 54

P. L. le 7, à 5 h. 39 m. du mat. | N. L. le 21, à 5 h. 51 m. du soir.
D Q. le 15, à 2 h. 50 m. du mat. | P. Q. le 28, à 7 h. 26 m. du soir.

Digitized by Google

Jours du mois.	DÉCEMBRE.	SOLEIL. Lever, temps moyen.	Couch., temps moyen.	Décl. australe à midi moyen.	TEMPS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m.	h. m.	d. m.	h. m. s.	
1	V. S. Éloi.	7. 41	3. 56	21. 46	11. 49. 6	10
2	S. S. Franç.-Xav.	7. 43	3. 56	21. 55	11. 49. 28	11
3	D. Dim. de l'avent.	7. 44	3. 55	22. 4	11. 49. 51	12
4	L. Ste Barbe.	7. 45	3. 55	22. 13	11. 50. 15	13
5	M. S. Sabas, abbé.	7. 47	3. 54	22. 21	11. 50. 40	14
6	M. S. Nicolas, év.	7. 48	3. 54	22. 28	11. 51. 5	15
7	J. Ste Fare, vierg.	7. 49	3. 53	22. 35	11. 51. 30	16
8	V. La Conception.	7. 50	3. 53	22. 42	11. 51. 56	17
9	S. Ste Gorgonie.	7. 51	3 52	22. 48	11. 52. 23	18
10	D. Ste Valère, vier.	7. 52	3. 52	22. 54	11. 52. 50	19
11	L. S. Damase, pa.	7. 53	3. 52	22. 59	11. 53. 17	20
12	M. S. Valéry.	7. 54	3. 52	23. 4	11. 53. 45	21
13	M. Ste Luce, v. m.	7. 55	3. 52	23. 9	11. 54. 13	22
14	J. S. Nicaise.	7. 56	3. 52	23. 13	11. 54. 42	23
15	V. S. Mesmin.	7. 57	3. 52	23. 16	11. 55. 11	24
16	S. Ste Adelaïde.	7. 58	3. 53	23. 19	11. 55. 40	25
17	D. Ste Olympiade.	7. 59	3. 53	23. 22	11. 56. 9	26
18	L. S. Gatien, évêq.	8. 0	3. 53	23. 24	11. 56. 39	27
19	M. Ste Meuris, m.	8. 0	3. 53	23. 26	11. 57. 9	28
20	M. S. Philogone.	8. 1	3 54	23. 27	11. 57. 39	29
21	J. S. Thomas, ap	8. 2	3. 54	23. 27	11. 58. 9	1
22	V. S. Ischyrion	8. 2	3. 54	23. 28	11. 58. 39	2
23	S. Ste Victoire	8. 3	3. 55	23. 27	11. 59. 9	3
24	D. S. Delphin.	8. 3	3. 56	23. 27	11. 59. 39	4
25	L. NOEL.	8. 3	3. 56	23. 25	0. 0. 9	5
26	M. S. Etienne.	8. 4	3. 57	23. 24	0. 0. 39	6
27	M. S. Jean, évêq.	8. 4	3. 58	23. 22	0. 1. 9	7
28	J. SS. Innocents	8. 4	3. 59	23. 19	0. 1. 39	8
29	V. S. Thom. de C.	8. 4	4. 0	23. 16	0. 2. 8	9
30	S. Ste Colombe.	8. 4	4. 1	23. 12	0. 2. 37	10
31	D. S. Sylvestre.	8. 4	4. 1	23. 8	0. 3. 6	11

Les jours décroissent, jusqu'au 22, de 0 h. 22 m; puis croissent, jusqu'au 31, de 0 h. 5 m.

Digitized by Google

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien t. moy. h. m.	LUNE. Lever, temps moyen. h. m.	LUNE. Coucher, temps moyen. h. m.
1	7. 58 Soir.	1. 8 Soir	1. 55 Matin.
2	8. 41	1. 27	3. 0
3	9. 25	1. 49	4. 6
4	10. 11	2. 16	5. 12
5	11. 0	2. 48	6. 16
6	11. 50	3. 29	7. 16
7	—	4. 19	8. 12
8	0. 42 Matin.	5. 18	8. 58
9	1. 33	6. 24	9. 37
10	2. 24	7. 36	10. 9
11	3. 14	8. 49	10. 36
12	4. 2	10. 4	10. 59
13	4. 50	11. 20	11. 20
14	5. 38	—	11. 40
15	6. 26	0. 37 Matin.	0. 1 Soir.
16	7. 18	1. 57	0. 24
17	8. 12	3. 20	0. 52
18	9. 10	4. 43	1. 28
19	10. 11	6. 3	2. 13
20	11. 14	7. 13	3. 11
21	0. 15 Soir.	8. 11	4. 21
22	1. 14	8. 55	5. 36
23	2. 9	9. 30	6. 54
24	2. 59	9. 57	8. 10
25	3. 46	10. 18	9. 23
26	4. 30	10. 38	10. 32
27	5. 13	10. 56	11. 40
28	5. 55	11. 14	—
29	6. 37	11. 32	0. 47 Matin.
30	7. 20	11. 53	1. 53
31	8. 6	0. 17 Soir.	2. 59

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever, temps moyen. h. m.	PLANÈTES. Coucher, temps moyen. h. m.	PLANÈTES. Passage au méridien t. moy. h. m.
☿	**MERCURE.**		
1	7. 23 Matin.	3. 42 Soir.	11. 34 M.
11	8. 11	3. 50	0. 2 S.
21	8. 48	4. 15	0. 32
♀	**VÉNUS.**		
1	9. 2 Matin.	4. 45 Soir.	0. 53 Soir.
11	9. 20	4. 59	1. 9
21	9. 28	5. 20	1. 24
♂	**MARS.**		
1	0. 15 S.	9. 42 Soir.	4. 58 Soir.
11	11. 48 Mat.	9. 45	4. 47
21	11. 22	9. 49	4. 35
♃	**JUPITER.**		
1	0. 11 S.	9. 41 Soir.	4. 56 Soir.
11	11. 33 Mat.	9. 10	4. 22
21	10. 59	8. 41	3. 49
♄	**SATURNE.**		
1	10. 51 Matin.	7. 5 Soir.	2. 57 Soir.
11	10. 16	6. 31	2. 23
21	9. 40	5. 58	1. 48
♅	**URANUS.**		
1	1. 19 Soir.	1. 13 Mat.	7. 14 Soir.
11	0 39	0. 33	6 35
21	11. 59 M.	11. 54 S.	5. 56

P. L. le 7, à 0 h. 18 m. du mat. | N. L. le 21, à 5 h. 26 m. du mat.
D. Q. le 14, à 1 h. 10 m. du soir. | P. Q. le 28, à 8 h. 10 m. du soir.

Digitized by Google

ANCIENNE ACADÉMIE

DE BRUXELLES.

LETTRES PATENTES

D'ÉRECTION DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE ET ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

Marie-Thérèse, par la grâce de Dieu, Impératrice douairière des Romains, Reine de Hongrie, de Bohême, etc., etc. A tous ceux qui ces présentes verront, salut; nous étant fait rendre compte de l'état actuel de la société littéraire, qui, avec notre agrément, s'est formée en 1769 dans notre ville de Bruxelles, il nous a été représenté que, pour remplir complétement le but de cet établissement, il serait convenable de lui donner une forme stable et légale, et comme nous adoptons toujours avec plaisir tout ce qui tend à exciter, entretenir et répandre le goût et l'étude des sciences utiles et de la bonne littérature, nous avons érigé et institué, comme par les présentes, nous érigeons et instituons ladite société en corps permanent, sous le titre d'*Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres*, en lui assignant pour la tenue de ses assemblées la salle de notre bibliothèque royale que nous venons de faire adapter et ouvrir à l'usage du public. Voulons que les membres de cette académie se conforment exactement au règlement attaché sous notre contre-scel, à la suite des présentes, tel

Digitized by Google

que nous l'avons agréé pour déterminer plus particulièrement les objets, l'ordre et la forme de leurs assemblées, conférences et exercices. Permettons par une suite de la confiance que nous avons dans la sagesse et dans les lumières des membres de cette académie, qu'ils puissent faire imprimer, sans avoir recours à l'approbation des censeurs de livres, tant les écrits et productions littéraires qu'ils composeront eux-mêmes, que les mémoires qui, après avoir concouru pour les prix à distribuer chaque année, seront jugés dignes d'être communiqués au public, pourvu que ces écrits, productions et mémoires aient été examinés et approuvés par l'académie. Agréons que ladite académie puisse se choisir, pour l'impression de ces divers ouvrages, un libraire, auquel nous ferons expédier les priviléges convenables. Accordons à cette académie la faculté de se servir, pour toutes les affaires qui la concernent, d'un sceau particulier, consistant dans les armes de Bourgogne, avec la légende *Sigillum Cæsareæ Regiæ Scientiarum et Litterarum Academiæ*, dont le secrétaire perpétuel aura la garde. Finalement, pour donner une marque ultérieure de l'estime particulière que nous accordons aux talents utiles, et à ceux qui savent les cultiver avec succès, nous déclarons, que la qualité d'académicien communiquera à tous ceux qui en seront décorés, et qui ne seraient pas déjà anoblis ou de naissance noble, les distinctions et prérogatives attachées à l'état de noblesse personnelle, et ce en vertu de l'acte de leur admission en cette compagnie. Voulons que l'enregistrement des présentes, pour autant qu'il en échoit, se fasse gratuitement, là et ainsi qu'il appartiendra. Chargeons Son Altesse Royale le duc Charles-Alexandre de Lorraine et de Bar, notre très-cher et très-aimé beau-frère et cousin,

Digitized by Google

Jours du mois.	SEPTEMBRE.	SOLEIL.			TEMPS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		Lever, temps moyen.	Coucb., temps moyen.	Décl. B. et A. à midi moyen.		
		h. m.	*h m.*	*d. m.*	*h. m. s.*	
1	V. S. Gilles.	5. 14	6. 45	8. 27	0. 0. 1	7
2	S. S. Lazare.	5. 15	6. 43	8. 5	11. 59. 42	8
3	D. S. Grégoire.	5. 17	6. 41	7. 43	11. 59. 23	9
4	L. Ste Rosalie.	5. 18	6. 38	7. 21	11. 59. 3	10
5	M. S. Bertin, abbé.	5. 20	6. 36	6. 59	11. 58. 44	11
6	M. S. Eleuthère.	5. 21	6. 34	6. 36	11. 58. 24	12
7	J. Ste Reine, vierg	5. 23	6. 32	6. 14	11. 58. 4	13
8	V. Nat. de la Vierg.	5. 24	6. 30	5. 52	11. 57. 44	14
9	S. S. Omer, évêq.	5 26	6. 28	5. 29	11. 57. 23	15
10	D. S. Nicolas To.	5. 28	6. 26	5. 6	11. 57. 2	16
11	L. S. Hyacinthe.	5. 29	6. 23	4. 43	11. 56. 42	17
12	M. S. Raphaël.	5. 31	6. 21	4. 21	11. 56. 21	18
13	M. S Maurille.	5. 32	6. 19	3. 58	11. 56. 0	19
14	J. Exalt. Ste Croix.	5. 33	6. 16	3. 35	11. 55. 39	20
15	V. S. Nicomède.	5. 35	6 14	3. 12	11. 55. 18	21
16	S. Ste Euphémie.	5. 37	6. 12	2. 48	11. 54. 57	22
17	D. S. Lambert.	5. 38	6. 10	2. 25	11. 54. 35	23
18	L. S Jean Chrys.	5. 40	6. 7	2. 2	11. 54. 14	24
19	M. S. Janvier.	5. 42	6. 5	1. 39	11. 53. 53	25
20	M. S. Eustache.	5. 43	6. 3	1. 15	11. 53. 32	26
21	J. S. Mathieu, ap.	5. 44	6. 0	0. 52	11. 53. 11	27
22	V. S. Maurice.	5. 46	5. 58	0. 29	11. 52. 50	28
23	S. Ste Thècle.	5. 47	5 56	0. B 5	11. 52. 30	29
24	D. S. Andoche.	5. 49	5. 54	0. A 18	11. 52 9	1
25	L. S. Firmin, évé.	5. 51	5. 52	0. 42	11. 51. 48	2
26	M. Ste Justine.	5. 53	5. 50	1. 5	11. 51. 28	3
27	M. S. Côme, S. Da.	5. 54	5. 47	1. 29	11. 51. 8	4
28	J. S. Céran, évêq.	5. 56	5. 45	1. 52	11. 50. 48	5
29	V. S. Michel, arc.	5. 57	5. 42	2. 15	11. 50. 28	6
30	S. S. Jérôme.	5. 59	5. 40	2. 39	11. 50. 9	7

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 53 m.

Digitized by Google

LUNE.

Jours du mois.	Passage au méridien t. moy. h. m.	Lever, temps moyen h. m.	Coucher, tems moyen. h. m.
1	6. 15 (Soir.)	2. 19 (Soir.)	10. 8 (Soir.)
2	7. 12	3. 20	11. 9
3	8. 7	3. 59	—
4	8. 58	4. 33	0. 18 (Matin)
5	9. 47	4. 59	1. 30
6	10. 33	5. 21	2. 42
7	11. 16	5. 40	3. 53
8	11. 58	5. 57	5. 2
9	—	6. 14	6. 10
10	0. 40 (Matin)	6. 30	7. 17
11	1. 22	6. 50	8. 23
12	2. 4	7. 11	9. 30
13	2. 48	7. 38	10. 36
14	3. 36	8. 10	11. 42
15	4. 24	8. 49	0. 42 (Soir.)
16	5. 13	9. 38	1. 37
17	6. 5	10. 38	2. 25
18	6. 57	11. 46	3. 5
19	7. 50	—	3. 38
20	8. 43	1. 2 (Matin)	4. 6
21	9. 36	2. 22	4. 30
22	10. 28	3. 44	4. 52
23	11. 20	5. 9	5. 13
24	0. 14 (Soir.)	6. 34	5. 37
25	1. 10	8. 2	6. 3
26	2. 8	9. 29	6. 34
27	3. 8	10. 51	7. 12
28	4. 8	0. 7 (Soir.)	8. 4
29	5. 7	1. 9	9. 4
30	6. 4	1. 58	10. 11

PLANÈTES.

Jours du mois.	Lever, temps moyen. h. m.	Coucher, temps moyen. h. m.	Passage au méridien t. moy. h. m.
☿ MERCURE.			
1	7. 7 (Matin.)	7. 20 (Soir.)	1. 15 (Soir.)
11	7. 51	6. 57	1. 25
21	8. 21	6. 30	1. 26
♀ VÉNUS.			
1	4. 23 (Matin.)	6. 37 (Soir.)	11. 30 (Matin.)
11	4. 55	6. 22	11. 38
21	5. 25	6. 4	11. 44
♂ MARS.			
1	3. 8 (Soir.)	10. 17 (Soir.)	6. 42 (Soir.)
11	2. 53	10. 1	6. 26
21	2. 38	9. 48	6. 13
♃ JUPITER.			
1	6. 8 (Soir.)	3. 35 (Matin.)	10. 51 (Soir.)
11	5. 26	2. 50	10. 7
21	4. 45	2. 5	9. 24
♄ SATURNE.			
1	4. 38 (Soir.)	0. 50 (Mat.)	8. 43 (Soir.)
11	3. 58	0. 8	8. 2
21	3. 18	11. 27 (S.)	7. 22
♅ URANUS.			
1	7. 22 (Soir.)	7. 27 (Matin.)	1. 23 (Matin.)
11	6. 42	6. 45	0. 42
21	6. 2	6. 3	0. 2

P. Q. le 1, à 5 h. 40 m. du mat.
P. L. le 8, à 7 h. 14 m. du soir.
D. Q. le 16, à 11 h. 30 m. du soir.
N. L. le 23, à 11 h. 10 m. du soir.
P. Q. le 30, à 2 h 28 m du soir.

Digitized by Google

Jours du mois.	OCTOBRE.	SOLEIL. Lever, temps moyen.	Couch., temps moyen.	Décl. australe à midi moyen.	TEMPS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m.	h. m.	d. m.	h. m. s.	
1	D. S. Remi, évêq.	6. 0	5. 38	3. 2	11. 49. 49	8
2	L. SS. Anges gard.	6. 2	5. 36	3. 25	11. 49. 30	9
3	M. S. Denis l'aré.	6. 3	5. 34	3. 49	11. 49. 11	10
4	M. S. François d'A.	6. 5	5. 32	4. 12	11. 48. 53	11
5	J. Ste Aure, vierge.	6. 7	5. 29	4. 35	11. 48. 35	12
6	V S. Bruno, inst.	6. 8	5. 27	4. 58	11. 48. 17	13
7	S. Ste Julie.	6. 10	5. 25	5. 21	11. 48. 0	14
8	D. Ste Brigitte.	6. 11	5. 22	5. 44	11. 47. 42	15
9	L. S. Denis, évêq.	6. 13	5. 20	6. 7	11. 47. 26	16
10	M. S. Paulin.	6 15	5. 18	6. 30	11. 47. 10	17
11	M. SS. Nicaise, etc.	6. 16	5. 16	6. 53	11. 46. 54	18
12	J. S. Wilfrid.	6. 18	5. 14	7. 15	11. 46. 39	19
13	V. S. Géraud, c.	6. 20	5. 12	7. 38	11. 46. 24	20
14	S. S. Caliste, pap.	6. 21	5. 10	8. 1	11. 46. 10	21
15	D. Ste Thérèse.	6. 23	5. 8	8. 23	11. 45. 56	22
16	L. S. Gal, abbé.	6. 25	5. 5	8. 45	11. 45. 43	23
17	M. Ste Estelle.	6. 26	5. 3	9. 7	11. 45. 31	24
18	M. S. Luc, évang.	6. 28	5. 1	9. 29	11. 45. 19	25
19	J. S. Savinien.	6. 30	4. 59	9. 51	11. 45. 8	26
20	V. S. Caprais.	6. 32	4. 58	10. 13	11. 44. 57	27
21	S. Ste Ursule.	6. 33	4. 56	10. 34	11. 44. 47	28
22	D. S. Mellon, év.	6. 35	4. 53	10. 56	11. 44. 38	29
23	L. S. Hilarion.	6. 36	4. 51	11. 17	11. 44. 29	1
24	M. S. Magloire.	6. 38	4. 49	11. 38	11. 44. 21	2
25	M. SS. Crépin et C.	6. 40	4. 47	11. 59	11. 44. 14	3
26	J. S. Evariste.	6. 42	4. 45	12. 20	11. 44. 8	4
27	V. S. Frumence.	6 43	4. 44	12. 40	11. 44. 2	5
28	S. S. Simon.	6. 45	4. 42	13. 0	11. 43. 57	6
29	D. S. Narcisse.	6. 47	4. 40	13. 21	11. 43. 52	7
30	L. S. Lucain.	6. 49	4. 38	13. 40	11. 43. 49	8
31	M. S. Quentin.	6. 50	4. 36	14. 0	11. 43. 46	9

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 57 m.

Digitized by Google

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien t. moy. h. m.	Lever, temps moyen. h. m.	Coucher, temps moyen. h. m.
1	6. 56 (Soir.)	2. 35 (Soir.)	11. 22 (S.)
2	7. 45	3. 4	———
3	8. 31	3. 27	0. 34 (Matin.)
4	9. 15	3. 46	1. 44
5	9. 57	4. 4	2. 53
6	10. 38	4. 21	4. 0
7	11. 20	4. 38	5. 7
8	———	4. 56	6. 13
9	0. 2 (Mati.)	5. 17	7. 20
10	0. 46	5. 42	8. 25
11	1. 32	6. 12	9. 31
12	2. 19	6. 48	10. 33
13	3. 8	7. 35	11. 30
14	4. 0	8. 30	0. 20 (Soir.)
15	4. 52	9. 34	1. 2
16	5. 43	10. 44	1. 36
17	6. 33	11. 59	2. 7
18	7. 23	———	2. 32
19	8. 14	1. 17 (Matin.)	2. 52
20	9. 5	2. 37	3. 13
21	9. 57	4. 1	3. 35
22	10. 51	5. 26	4. 0
23	11. 49	6. 54	4. 29
24	0. 50 (Soir.)	8. 22	5. 6
25	1. 52	9. 44	5. 53
26	2. 54	10. 54	6. 50
27	3. 54	11. 50	7. 58
28	4. 50	0. 33 (Soir.)	9. 9
29	5. 42	1. 6	10. 23
30	6. 30	1. 31	11. 35
31	7. 15	1. 52	———

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever, temps moyen. h. m.	Coucher, temps moyen. h. m.	Passage au méridien t. moy. h. m.
☿	MERCURE.		
1	8. 23 (Matin.)	5. 56 (Soir.)	1. 9 (S.)
11	7. 19	5. 16	0. 18
21	5. 33	4. 36	11. 3 (M.)
♀	VÉNUS.		
1	5. 56 (Matin.)	5. 46 (Soir.)	11. 51 (M.)
11	6. 28	5. 27	11. 57
21	6. 58	5. 10	0. 4 (S.)
♂	MARS.		
1	2. 21 (Soir.)	9. 41 (Soir.)	6. 0 (Soir.)
11	2. 5	9. 36	5. 50
21	1. 47	9. 34	5. 40
♃	JUPITER.		
1	4. 4 (Soir.)	1. 22 (Matin.)	8. 43 (Soir.)
11	3. 24	0. 41	8. 2
21	2. 45	0. 3	7. 23
♄	SATURNE.		
1	2. 40 (Soir.)	10. 48 (Soir.)	6. 43 (Soir.)
11	2. 1	10. 10	6. 4
21	1. 22	9. 32	5. 26
♅	URANUS.		
1	5. 22 (Soir.)	5. 22 (Matin.)	11. 20 (Soir.)
11	4. 42	4. 41	10. 40
21	4. 2	3. 59	9. 59

P. L. le 8, à 11 h. 34 m. du mat. | N. L. le 23, à 7 h. 53 m. du mat.
D. Q. le 16, à 2 h. 16 m. du soir. | P. Q. le 30, à 3 h. 0 m. du mat.

Digitized by Google

Jours du mois.	NOVEMBRE.		SOLEIL. Lever, temps moyen.	SOLEIL. Couch., temps moyen.	SOLEIL. Décl. australe à midi moyen.	TEMPS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
			h. m.	*h. m.*	*d. m.*	*h. m. s.*	
1	M.	TOUSSAINT.	6. 52	4. 34	14. 20	11. 43. 44	10
2	J.	Les Trépassés.	6. 54	4. 32	14. 39	11. 43. 43	11
3	V.	S. Hubert.	6. 55	4. 31	14. 58	11. 43. 42	12
4	S.	S. Charles.	6. 57	4. 29	15. 17	11. 43. 42	13
5	D.	Ste Bertille.	6. 59	4. 28	15. 35	11 43. 44	14
6	L.	S. Léonard.	7. 1	4. 26	15. 53	11. 43. 46	15
7	M.	S. Willebrod.	7. 2	4. 24	16. 11	11. 43. 48	16
8	M.	S. Ernest.	7. 4	4. 22	16. 29	11. 43. 52	17
9	J.	S. Mathurin.	7. 6	4. 21	16. 46	11. 43. 56	18
10	V.	S. Léon, le Gr.	7. 7	4. 19	17. 3	11. 44. 2	19
11	S.	S. Martin, évê.	7. 9	4. 18	17. 20	11. 44. 8	20
12	D.	S. René.	7. 11	4 17	17. 37	11. 44. 15	21
13	L.	S. Brice, évêq.	7. 13	4. 15	17. 53	11. 44. 23	22
14	M.	S. Bertrand.	7. 15	4. 14	18. 9	11. 44. 31	23
15	M.	S. Eugène.	7. 16	4 12	18. 25	11. 44. 41	24
16	J.	S. Edme.	7. 18	4. 11	18. 40	11. 44. 52	25
17	V.	S. Agnan, évê.	7. 19	4 10	18. 55	11. 45. 3	26
18	S.	S. Odon.	7. 21	4. 8	19. 10	11. 45. 15	27
19	D.	Ste Elisabeth.	7. 23	4. 7	19. 24	11. 45. 28	28
20	L.	S. Edmond.	7. 24	4. 6	19. 38	11. 45. 42	29
21	M	Présent. Ste Vier.	7. 26	4. 5	19. 51	11. 45. 57	30
22	M.	Ste Cécile.	7. 28	4. 4	20. 5	11. 46. 12	1
23	J.	S. Clément.	7. 29	4. 3	20. 17	11. 46. 29	2
24	V.	S. Séverin.	7. 31	4. 2	20. 30	11. 46. 46	3
25	S.	Ste Catherine.	7. 32	4. 1	20. 42	11. 47. 3	4
26	D.	Ste Gen. des ar.	7. 34	4. 0	20. 54	11. 47. 22	5
27	L.	S. Siméon.	7. 35	3. 59	21. 5	11. 47. 41	6
28	M.	S. Malo.	7. 37	3. 58	21. 16	11. 48. 1	7
29	M.	S. Saturnin.	7. 38	3. 57	21. 26	11. 48. 22	8
30	J.	S. André, apôt	7. 40	3. 57	21. 36	11. 48. 43	9

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 26 m.

Digitized by Google

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien t. moy.	LUNE. Lever, temps moyen.	LUNE. Coucher, temps moyen.
	h. m.	h. m.	h. m.
1	7. 56 Soir.	2. 11 Soir.	0. 45 Matin.
2	8. 37	2. 27	1. 52
3	9. 19	2. 44	2. 58
4	10. 1	3. 3	4. 5
5	10. 44	3. 22	5. 11
6	11. 28	3. 46	6. 17
7	——	4. 14	7. 22
8	0. 16 Matin.	4. 49	8. 25
9	1. 5	5. 32	9. 23
10	1. 55	6. 24	10. 16
11	2. 46	7. 24	10. 59
12	3. 37	8. 31	11. 36
13	4. 27	9. 43	0. 6 Soir.
14	5. 16	10. 59	0. 21
15	6. 5	——	0. 53
16	6. 53	0. 16 Matin.	1. 14
17	7. 43	1. 34	1. 35
18	8. 35	2. 56	1. 58
19	9. 29	4. 20	2. 24
20	10. 27	5. 46	2. 57
21	11. 29	7. 11	3. 38
22	0. 32 Soir.	8. 29	4. 31
23	1. 35	9. 33	5. 36
24	2. 34	10. 24	6. 48
25	3. 30	11. 2	8. 4
26	4. 22	11. 32	9. 19
27	5. 9	11. 55	10. 31
28	5. 53	0. 15 Soir.	11. 41
29	6. 35	0. 33	——
30	7. 17	0. 50	0. 48 M.

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever, temps moyen.	PLANÈTES. Coucher, temps moyen.	PLANÈTES. Passage au méridien t. moy.
	h. m.	h. m.	h. m.
☿	MERCURE.		
1	5. 0 Matin.	4. 11 Soir.	10. 36 Matin.
11	5. 37	3. 55	10. 48
21	6 30	3. 46	11. 9
♀	VÉNUS.		
1	7. 34 Matin.	4. 55 Soir.	0. 14 Soir.
11	8. 6	4. 45	0. 26
21	8. 36	4. 41	0. 39
♂	MARS.		
1	1. 25 Soir.	9. 34 Soir.	5. 29 Soir.
11	1. 3	9. 35	5. 19
21	0. 40	9. 38	5. 8
♃	JUPITER.		
1	2. 2 Soir.	11. 21 Soir.	6. 41 Soir.
11	1. 26	10. 47	6. 5
21	0. 48	10. 13	5. 29
♄	SATURNE.		
1	0. 40 S.	8. 51 Soir.	4. 46 Soir.
11	0. 4	8. 16	4. 9
21	11. 28 M.	7. 41	3. 33
♅	URANUS.		
1	3. 18 Soir.	3. 14 Matin.	9. 15 Soir.
11	2. 38	2. 33	8. 34
21	1. 58	1. 53	7. 54

P. L. le 7, à 5 h. 39 m. du mat. | N. L. le 21, à 5 h. 51 m. du soir.
D Q. le 15, à 2 h. 50 m. du mat. | P. Q. le 28, à 7 h. 26 m. du soir.

Digitized by Google

Jours du mois.	DÉCEMBRE.		SOLEIL. Lever, temps moyen.	Couch., temps moyen.	Décl. australe à midi moyen.	TEMPS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
			h. m.	h. m.	d. m.	h. m. s.	
1	V.	S. Éloi.	7. 41	3. 56	21. 46	11. 49. 6	10
2	S.	S. Franç.-Xav.	7. 43	3. 56	21. 55	11. 49. 28	11
3	D.	Dim. de l'avent.	7. 44	3. 55	22. 4	11. 49. 51	12
4	L.	Ste Barbe.	7. 45	3. 55	22. 13	11. 50. 15	13
5	M.	S. Sabas, abbé.	7. 47	3. 54	22. 21	11. 50. 40	14
6	M.	S. Nicolas, év.	7. 48	3. 54	22. 28	11. 51. 5	15
7	J.	Ste Fare, vierg.	7. 49	3. 53	22. 35	11. 51. 30	16
8	V.	La Conception.	7. 50	3. 53	22. 42	11. 51. 56	17
9	S.	Ste Gorgonie.	7. 51	3 52	22. 48	11. 52. 23	18
10	D.	Ste Valère, vier.	7. 52	3. 52	22. 54	11. 52. 50	19
11	L.	S. Damase, pa.	7. 53	3. 52	22. 59	11. 53. 17	20
12	M.	S. Valéry.	7. 54	3. 52	23. 4	11. 53. 45	21
13	M.	Ste Luce, v. m.	7. 55	3. 52	23. 9	11. 54. 13	22
14	J.	S. Nicaise.	7. 56	3. 52	23. 13	11. 54. 42	23
15	V.	S. Mesmin.	7. 57	3. 52	23. 16	11. 55. 11	24
16	S.	Ste Adelaïde.	7. 58	3. 53	23. 19	11. 55. 40	25
17	D.	Ste Olympiade.	7. 59	3. 53	23. 22	11. 56. 9	26
18	L.	S. Gatien, évêq.	8. 0	3. 53	23. 24	11. 56. 39	27
19	M.	Ste Meuris, m.	8. 0	3. 53	23. 26	11. 57. 9	28
20	M.	S. Philogone.	8. 1	3 54	23. 27	11. 57. 39	29
21	J.	S. Thomas, ap.	8. 2	3. 54	23. 27	11. 58. 9	1
22	V.	S. Ischyrion	8. 2	3. 54	23. 28	11. 58. 39	2
23	S.	Ste Victoire	8. 3	3. 55	23. 27	11. 59. 9	3
24	D.	S. Delphin.	8. 3	3. 56	23. 27	11. 59. 39	4
25	L.	NOEL.	8. 3	3. 56	23. 25	0. 0. 9	5
26	M.	S. Etienne.	8. 4	3. 57	23. 24	0. 0. 39	6
27	M.	S. Jean, évêq.	8. 4	3. 58	23. 22	0. 1. 9	7
28	J.	SS. Innocents	8. 4	3. 59	23. 19	0. 1. 39	8
29	V.	S. Thom. de C.	8. 4	4. 0	23. 16	0. 2. 8	9
30	S.	Ste Colombe.	8. 4	4. 1	23. 12	0. 2. 37	10
31	D.	S. Sylvestre.	8. 4	4. 1	23. 8	0. 3. 6	11

Les jours décroissent, jusqu'au 22, de 0 h. 22 m; puis croissent, jusqu'au 31, de 0 h. 5 m.

Digitized by Google

Âge de la Lune.	Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien t. moy. h. m.	Lever, temps moyen. h. m.	Coucher, temps moyen. h. m.
10	1	7. 58 Soir.	1. 8 Soir	1. 55 Matin.
11	2	8. 41	1. 27	3. 0
12	3	9. 25	1. 49	4. 6
13	4	10. 11	2. 16	5. 12
14	5	11. 0	2. 48	6. 16
15	6	11. 50	3. 29	7. 16
16	7	———	4. 19	8. 12
17	8	0. 42 Matin.	5. 18	8. 58
18	9	1. 33	6. 24	9. 37
19	10	2. 24	7. 36	10. 9
20	11	3. 14	8. 49	10. 36
21	12	4. 2	10. 4	10. 59
22	13	4. 50	11. 20	11. 20
23	14	5. 38	———	11. 40
24	15	6. 26	0. 37 Matin	0. 1 Soir.
25	16	7. 18	1. 57	0. 24
26	17	8. 12	3. 20	0. 52
27	18	9. 10	4. 43	1. 28
28	19	10. 11	6. 3	2. 13
29	20	11. 14	7. 13	3. 11
1	21	0. 15 Soir.	8. 11	4. 21
2	22	1. 14	8. 55	5. 36
3	23	2. 9	9. 30	6. 54
4	24	2. 59	9. 57	8. 10
5	25	3. 46	10. 18	9. 23
6	26	4. 30	10. 38	10. 32
7	27	5. 13	10. 56	11. 40
8	28	5. 55	11. 14	———
9	29	6. 37	11. 32	0. 47 Matin.
10	30	7. 20	11. 53	1. 53
11	31	8. 6	0. 17 Soir	2. 59

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever, temps moyen. h. m.	Coucher, temps moyen. h. m.	Passage au méridien t. moy. h. m.
☿	**MERCURE.**		
1	7. 23 Matin.	3. 42 Soir.	11. 34 M.
11	8. 11	3. 50	0. 2 S.
21	8. 48	4. 15	0. 32
♀	**VÉNUS.**		
1	9. 2 Matin.	4. 45 Soir.	0. 53 Soir.
11	9. 20	4. 59	1. 9
21	9. 28	5. 20	1. 24
♂	**MARS.**		
1	0. 15 S.	9. 42 Soir	4. 58 Soir.
11	11. 48 Mat.	9. 45	4. 47
21	11. 22	9. 49	4. 35
♃	**JUPITER.**		
1	0. 11 S.	9. 41 Soir.	4. 56 Soir.
11	11. 33 Mat.	9. 10	4. 22
21	10. 59	8. 41	3. 49
♄	**SATURNE.**		
1	10. 51 Matin.	7. 5 Soir.	2. 57 Soir.
11	10. 16	6. 31	2. 23
21	9. 40	5. 58	1. 48
♅	**URANUS.**		
1	1. 19 Soir.	1. 13 Mat.	7. 14 Soir.
11	0 39	0. 33	6 35
21	11. 59 M.	11. 54 S.	5. 56

P. L. le 7, à 0 h. 18 m. du mat. | N. L. le 21, à 5 h. 26 m. du mat.
D. Q. le 14, à 1 h. 10 m. du soir. | P. Q. le 28, à 8 h. 10 m. du soir.

Digitized by Google

ANCIENNE ACADÉMIE

DE BRUXELLES.

LETTRES PATENTES

D'ÉRECTION DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE ET ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

Marie-Thérèse, par la grâce de Dieu, Impératrice douairière des Romains, Reine de Hongrie, de Bohême, etc., etc. A tous ceux qui ces présentes verront, salut; nous étant fait rendre compte de l'état actuel de la société littéraire, qui, avec notre agrément, s'est formée en 1769 dans notre ville de Bruxelles, il nous a été représenté que, pour remplir complétement le but de cet établissement, il serait convenable de lui donner une forme stable et légale, et comme nous adoptons toujours avec plaisir tout ce qui tend à exciter, entretenir et répandre le goût et l'étude des sciences utiles et de la bonne littérature, nous avons érigé et institué, comme par les présentes, nous érigeons et instituons ladite société en corps permanent, sous le titre d'*Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres*, en lui assignant pour la tenue de ses assemblées la salle de notre bibliothèque royale que nous venons de faire adapter et ouvrir à l'usage du public. Voulons que les membres de cette académie se conforment exactement au règlement attaché sous notre contre-scel, à la suite des présentes, tel

Digitized by Google

que nous l'avons agréé pour déterminer plus particulièrement les objets, l'ordre et la forme de leurs assemblées, conférences et exercices. Permettons par une suite de la confiance que nous avons dans la sagesse et dans les lumières des membres de cette académie, qu'ils puissent faire imprimer, sans avoir recours à l'approbation des censeurs de livres, tant les écrits et productions littéraires qu'ils composeront eux-mêmes, que les mémoires qui, après avoir concouru pour les prix à distribuer chaque année, seront jugés dignes d'être communiqués au public, pourvu que ces écrits, productions et mémoires aient été examinés et approuvés par l'académie. Agréons que ladite académie puisse se choisir, pour l'impression de ces divers ouvrages, un libraire, auquel nous ferons expédier les privilégés convenables. Accordons à cette académie la faculté de se servir, pour toutes les affaires qui la concernent, d'un sceau particulier, consistant dans les armes de Bourgogne, avec la légende *Sigillum Cæsareæ Regiæ Scientiarum et Litterarum Academiæ*, dont le secrétaire perpétuel aura la garde. Finalement, pour donner une marque ultérieure de l'estime particulière que nous accordons aux talents utiles, et à ceux qui savent les cultiver avec succès, nous déclarons, que la qualité d'académicien communiquera à tous ceux qui en seront décorés, et qui ne seraient pas déjà anoblis ou de naissance noble, les distinctions et prérogatives attachées à l'état de noblesse personnelle, et ce en vertu de l'acte de leur admission en cette compagnie. Voulons que l'enregistrement des présentes, pour autant qu'il en échoit, se fasse gratuitement, là et ainsi qu'il appartiendra. Chargeons Son Altesse Royale le duc Charles-Alexandre de Lorraine et de Bar, notre très-cher et très-aimé beau-frère et cousin,

Digitized by Google

administrateur de la grande-maîtrise en Prusse, grand-maître de l'ordre teutonique en Allemagne et en Italie, notre lieutenant-gouverneur et capitaine-général des Pays-Bas, et donnons en mandement à tous nos conseils, justiciers, officiers et sujets, que ce pourra regarder ou toucher ainsi qu'aux rois et hérauts d'armes en nos provinces belgiques, qu'ils fassent et laissent pleinement et paisiblement jouir et user notre dite académie des sciences et belles-lettres, de même que tous les membres qui la composent, de tous les honneurs, priviléges, prérogatives et distinctions qu'il nous a plu d'y attacher, et de tout le contenu en ces présentes, cessant tous contredits et empêchements au contraire ; car ainsi nous plaît-il : en témoignage de quoi, nous les avons signées et nous y avons fait mettre notre grand scel.

Donné à Vienne, le 16 décembre, l'an de grâce mil sept cent soixante-douze, et de nos règnes le trente-troisième, paraphé *K. R. vdt.*

(*Signé*) MARIE-THÉRÈSE.

Plus bas était : Par l'Impératrice douairière et Reine, contresigné *A. G. de Lederer*, et y est appendu le grand sceau de S. M. imprimé en cire vermeille, renfermé dans une caisse de fer-blanc.

Nota. Voyez le règlement de l'ancienne académie impériale et royale dans l'*Annuaire* de 1835.

L'académie conserve dans ses archives quatre volumes in-folio, où sont inscrits les procès-verbaux ou *protocoles* des séances. La première séance de la société littéraire eut lieu chez le comte de Nény, le 5 mai 1769. Cette société fut transformée en académie impériale et royale, le 16 décembre 1772, et la première séance fut tenue dans la bibliothèque royale, sous la présidence du chancelier de Brabant, le 13 avril 1773. La compagnie s'assembla, pour la dernière fois, le 21 mai 1794.

Digitized by Google

NOUVELLE ACADÉMIE

DE BRUXELLES.

ARRÊTÉ ROYAL

RELATIF A LA RÉORGANISATION DE L'ACADÉMIE.

Nous GUILLAUME, etc.

Ayant pris en considération les services rendus aux sciences et aux lettres par l'*académie des sciences et belles-lettres*, établie autrefois à Bruxelles, et ne voulant négliger aucune occasion pour donner des preuves de l'intérêt que nous mettons à l'existence de pareilles institutions, également propres à faire fleurir les lettres et à soutenir l'honneur national ;

Sur la proposition de notre commissaire-général de l'instruction, des arts et des sciences, avons arrêté et arrêtons :

Art. 1. La ci-devant académie des sciences et belles-lettres, établie à Bruxelles par l'impératrice Marie-Thérèse, sera rétablie, autant que possible, de la manière dont elle existait autrefois, et avec les seuls changements que les circonstances exigeront, et que nous déterminerons ultérieurement.

Digitized by Google

Art. 2. Notre commissaire-général demandera les considérations et l'avis des membres encore vivants de l'académie, sur les changements que le règlement, d'après l'art. 1er de cet arrêté, devra subir, ainsi que sur le choix de nouveaux membres ordinaires et honoraires. Il nous fera ensuite une proposition à cet égard.

(*Signé*) GUILLAUME.

De la part du Roi : (*Signé*) FALCK.

Le 7 mai 1816.

Les *Annuaires* précédents contiennent un autre arrêté royal également en date du 7 mai 1816, qui approuve le règlement de l'académie, présente la liste des membres nommés ou confirmés, fixe la première assemblée au 18 novembre de la même année, et met tous les ans à la disposition de la compagnie quatre médailles, ainsi que des médailles d'accessit, pour être par elle adjugées aux auteurs de mémoires couronnés. Le même arrêté accorde à l'académie un subside annuel de 4,000 florins, pour servir aux frais d'impression, de jetons et autres dépenses; et, à dater de sa publication, il assure aux anciens membres la jouissance des pensions qu'ils avaient obtenues autrefois.

Digitized by Google

RÈGLEMENT

POUR L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

Art. 1er. L'académie des sciences et belles-lettres, fondée à Bruxelles par l'impératrice Marie-Thérèse, de glorieuse mémoire, et rétablie par arrêté de Sa Majesté, du 7 mai 1816, nº 90, prendra le titre d'*Académie Royale des Sciences et Belles-Lettres*.

Art. 2. Le Roi est protecteur de l'académie.

Art. 3. L'académie sera composée de 60 académiciens, dont 12 honoraires et 48 ordinaires (1).

Art. 4. Les honoraires seront tous d'une condition distinguée par leur naissance ou par leurs emplois, et recommandables par leurs connaissances et par leur zèle pour le progrès des bonnes études. Deux d'entre eux pourront être étrangers.

Art. 5. Dix-huit places d'académiciens ordinaires devront nécessairement être remplies par des gens de lettres, domiciliés à Bruxelles, et le directeur, ainsi que le secrétaire de l'académie, seront tirés de ce nombre. Dix-huit autres places pourront être données à des sujets demeurant dans

(1) Par résolution de l'académie, prise à la séance du 7 mai 1837, il a été arrêté qu'il y aura 30 membres pour la classe des sciences, et 18 pour celle d'histoire. Depuis 1830, l'académie n'a plus usé de la faculté de nommer des membres honoraires.

Digitized by Google

toutes les provinces du royaume, et pour le surplus, on pourra faire choix de savants étrangers (1).

Art. 6. Lorsqu'il s'agira de remplir une ou plusieurs places d'académiciens, devenues vacantes, ceux qui seront proposés dans une assemblée, ne pourront être choisis que dans l'assemblée suivante. L'élection se fera par la voie du scrutin, à la pluralité des voix des membres présents; et le président en rendra compte au commissaire-général de l'instruction, des arts et des sciences, pour obtenir l'agrément de Sa Majesté.

Art. 7. L'académie ne pourra proposer, pour les places d'académiciens ordinaires, que des sujets connus avantageusement par leurs talens distingués et par leur savoir, et estimables d'ailleurs par leurs bonnes mœurs et probité. Il est de nécessité qu'ils aient publié un ouvrage ou offert un mémoire à l'académie.

Art. 8. L'académie s'assemblera une fois chaque mois. Le président fixera, à chaque assemblée, le jour du mois suivant destiné à la prochaine assemblée.

Art. 9. L'assemblée commencera ordinairement à dix heures du matin, mais il dépendra du président de la faire tenir de meilleure heure, de l'étendre pendant la matinée, de la faire continuer l'après-dîner, et au besoin de la reprendre même le lendemain, selon que pourront le de-

(1) Ces articles ne parlent point textuellement de membres *correspondants;* mais le Roi, par son rescrit du 18 octobre 1821, ayant approuvé la nomination faite par l'académie, de MM. *Le Normand* et *De Moléon,* français, résidants à Paris, a ainsi autorisé la nomination de membres de cette catégorie. (Voy. le règlem. intér. de l'académie). L'académie ne nomme plus pour membres effectifs que des savants belges ou naturalisés et résidant dans le pays.

Digitized by Google

mander la nature, l'objet et le nombre d'affaires qu'on aura à y traiter.

ART. 10. Tous les ans, le 7 mai, anniversaire de la restauration de l'académie, on tiendra une assemblée extraordinaire, où l'on proclamera les auteurs des mémoires ou dissertations auxquels un des quatre prix à distribuer par l'académie, dont deux pour la classe des sciences et deux pour celle des belles-lettres, aura été adjugé par elle. On déterminera ensuite les sujets des questions à proposer pour l'année suivante, et l'on finira la séance par la lecture d'un ou plusieurs ouvrages sortis de la plume des académiciens.

ART. 11. L'académie vaquera depuis la fin du mois de mai jusqu'à la fin du mois d'août (1).

ART. 12. Les académiciens ordinaires, établis à Bruxelles, assisteront à toutes les assemblées, à moins qu'ils n'aient quelque empêchement légitime, dont, dans ce cas, ils devront informer le président, ou en son absence, le directeur; quant aux honoraires, ils seront toujours invités à s'y rendre pareillement.

ART. 13. Les académiciens ordinaires, non résidants à Bruxelles, mais domiciliés dans le royaume, se rendront chaque année au moins à quatre assemblées, et dans le cas où ils en seront empêchés pour cause légitime, ils en informeront également et d'avance le président, et en l'absence de celui-ci, le directeur.

ART. 14. L'académie aura pour objet, dans ses recherches et son travail, les sciences et les belles-lettres, et particulièrement les mathématiques et la physique, ainsi que la

(1) Voyez le règlement intérieur de l'académie, art. 14.

Digitized by Google

littérature ancienne et l'histoire naturelle, civile et littéraire des Pays-Bas.

Art. 15. Les mémoires et dissertations que les académiciens remettront à l'assemblée, seront lus dans les séances de la compagnie. Les membres ordinaires sont invités à produire tous les ans au moins un mémoire, dissertation ou autre ouvrage, et ceux qui, pour raison légitime, ne pourraient pas se rendre aux assemblées, adresseront leurs productions au secrétaire de l'académie, qui en fera la lecture dans l'une ou l'autre séance.

Art. 16. Dans les assemblées où se fera la lecture des ouvrages des académiciens, chaque membre pourra proposer ses remarques et ses doutes ou objections, et demander à l'auteur les éclaircissements dont l'une ou l'autre partie de l'ouvrage lui paraîtra être susceptible; les auteurs, de leur côté, auront également droit de demander à leurs collègues le secours de leurs lumières et de leurs connaissances, sur les objets qu'ils se proposent de traiter, et tous les académiciens se porteront avec empressement et complaisance à cette communication mutuelle de notions et de lumières.

Art. 17. Tous les écrits que les académiciens apporteront aux assemblées, seront laissés par eux en mains du secrétaire, et l'académie ne pourra les rendre publics par l'impression que du consentement des auteurs.

Art. 18. Comme les sciences et les belles-lettres présentent également des points et des faits sur lesquels les savants et les auteurs les plus célèbres pensent différemment, l'académie n'adoptera sur les objets de cette espèce aucune opinion déterminée, et laissera à ses membres une entière liberté de sentiment, bien entendu pour autant qu'il n'y entre rien de contraire aux convenances et aux lois de l'État.

Digitized by Google

Art. 19. L'académie examinera, lorsque le Gouvernement l'ordonne, les projets qui regardent de nouvelles fabriques, manufactures, machines, ou la perfection de quelque art utile, et elle s'expliquera, en même temps, sur le genre et l'étendue des avantages qui pourront dériver de l'exécution de ces projets.

Art. 20. L'académie pourra nommer, quand elle le jugera convenable, sous l'approbation du Gouvernement, un ou plusieurs de ses membres, pour faire un voyage littéraire dans les Pays-Bas, et leur donnera des instructions sur les objets dont ils auront principalement à s'occuper pendant leur tournée.

Art. 21. Comme il importe que l'académie soit en relation avec les savants tant étrangers que nationaux, afin de profiter par ce moyen de leurs lumières et de leurs découvertes, elle aura soin d'établir et d'entretenir cette correspondance, par la voie tant du secrétaire que de ses autres membres; et ceux desdits savants qui se seront livrés avec le plus de zèle à ce commerce littéraire, auront, s'ils se présentent, la préférence dans les élections pour les places d'académiciens.

Art. 22. La correspondance générale proprement dite se tiendra par le secrétaire perpétuel de l'académie, comme étant l'organe et l'interprète naturel de cette compagnie.

Art. 23. Le président, qui sera nommé par Sa Majesté, aura la direction générale de l'académie; il présidera à toutes les assemblées, où il aura la première voix et séance; il fera délibérer sur les différentes matières qui sont du ressort de l'académie, recueillera les opinions des membres de cette compagnie, selon l'ordre et l'ancienneté de leur admission, et prononcera les résolutions à la pluralité des

Digitized by Google

voix. Il fera observer tous les articles du présent règlement, tiendra particulièrement la main à ce que dans les assemblées tout se passe avec ordre et décence, et rendra compte au commissaire-général, tous les mois, de l'état de l'académie, de ses progrès, de ses besoins, en l'informant au surplus, nommément, de ceux des membres qui se seront le plus distingués.

Art. 24. Le directeur sera choisi, tous les ans, à la pluralité des voix des académiciens présents. Il présidera aux assemblées de l'académie, en l'absence du président, et aura la première voix et séance après lui, pendant l'année où il sera directeur.

Art. 25. Pour remplir la place de secrétaire, l'assemblée élira, à la pluralité des voix des académiciens présents, un sujet qu'elle proposera au commissaire-général pour en avoir l'agrément de Sa Majesté.

Art. 26. Le secrétaire sera perpétuel et aura voix et séance suivant l'ordre de son admission ; il tiendra registre des délibérations ; signera les résolutions, délivrera les certificats d'approbation et autres donnés par l'académie ; recevra les mémoires et lettres adressés à elle, et y fera les réponses ; et lorsque, par maladie ou autre empêchement légitime, il ne pourra pas assister aux assemblées, il pourra commettre, avec l'agrément du président, tel autre membre de l'académie qu'il jugera à propos, pour tenir en sa place le registre.

Art. 27. Les registres, titres et papiers concernant l'académie, demeureront toujours entre les mains du secrétaire, à qui ils seront remis, accompagnés d'un inventaire, que le président fera rédiger et qu'il signera à la fin de chaque année ; au surplus, le président fera aussi, tous les ans, le

Digitized by Google

récolement des pièces qui seront annotées dans cet inventaire, dans lequel il fera insérer, en même temps, tout ce qui sera présenté durant l'année.

Art. 28. Aucun des académiciens ne pourra concourir pour les prix que la munificence de Sa Majesté a fondés en faveur de ceux qui, au jugement de la compagnie, auront satisfait le mieux aux questions proposées; au surplus, aucun des membres ne pourra donner des instructions à ceux qui concourront pour les mêmes prix.

Art. 29. Les mémoires ou dissertations qu'on destine au concours devront être écrits en caractères lisibles, en langue latine, française et hollandaise ou flamande, et être adressés au secrétaire de l'académie, avant le premier février; on les accompagnera d'un billet cacheté, portant le nom, les qualités et la demeure de l'auteur, et la même devise ou sentence, qui aura été mise à la tête du mémoire, devra se trouver aussi sur l'enveloppe.

Art. 30. On exclura du concours les mémoires dont les auteurs se seront fait connaître de manière ou d'autre, et on ne couronnera pas non plus ceux qui, ayant déjà remporté trois prix sur des sujets tirés d'une même science, écriraient sur une quatrième question qui y serait également relative (1).

Art. 31. Les académiciens qui auront donné les programmes des questions proposées pour les prix annuels, seront les premiers examinateurs des ouvrages qui auront concouru, et ils en feront un rapport détaillé et par écrit, qui

(1) Sa Majesté, par arrêté royal du 8 juin 1822, a rapporté la disposition de cet article, relative aux auteurs qui auraient remporté trois prix. Ils peuvent conséquemment concourir désormais pour les autres questions qui seraient proposées sur la même science.

Digitized by Google

sera lu dans une séance de l'académie, et exposé avec ces ouvrages jusqu'à l'assemblée du 7 mai, à l'examen et aux observations de tous les membres, afin que les prix soient adjugés en entière connaissance de cause, à la pluralité des voix de tous les académiciens présents ; on pourra aussi accorder un *accessit* à un second mémoire, qui, au jugement de la compagnie, aura mérité cette distinction, et si aucun des mémoires présentés ne remplit les vues de l'assemblée, le prix pourra être remis à une autre année.

Art. 32. Lorsqu'il paraîtra nécessaire ou convenable de faire quelque changement ou addition au présent règlement, son objet, après mûre délibération de l'assemblée, sera porté par le président à la connaissance du commissaire-général, qui le proposera à Sa Majesté.

Approuvé par arrêté Royal du 3 juillet 1816.

Le secrétaire d'État,

(*Signé*) A. R. Falck.

Digitized by Google

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

Composition de l'académie.

ART. 1er. L'académie est divisée en deux classes, celle des sciences et celle des lettres :

La classe des sciences est composée de trente membres ;

La classe des lettres, de dix-huit.

La classe des sciences est divisée en deux sections, savoir : la section des sciences mathématiques et physiques, et la section des sciences naturelles, qui se composent de la zoologie, de la botanique, de la géologie et de la minéralogie.

La classe des lettres est également partagée en deux sections, celle d'histoire et des lettres, et celle des sciences politiques et morales. La première comprend l'histoire nationale, l'histoire générale, l'archéologie, les langues anciennes et la littérature nationale ; la seconde comprend les sciences philosophiques, la législation et l'économie politique.

Les divisions précédentes n'auront aucune valeur hors de l'enceinte de l'académie.

ART. 2. L'académie a, de plus, quatre-vingts correspondants, savoir :

Cinquante dans la classe des sciences ;

Trente dans la classe des lettres.

ART. 3. La présentation des candidats est faite par la classe dans laquelle des places sont devenues vacantes.

Digitized by Google

Art. 4. Les listes de présentation doivent contenir l'examen des titres des candidats.

Art. 5. Les nominations de membres ou de correspondants ne se feront que deux fois par an, aux séances générales des mois de mai et de décembre.

Art. 6. Quand il sera question d'élire des membres ou des correspondants, la mention en sera faite dans la lettre de convocation, pour la séance générale où l'élection devra avoir lieu. Cette lettre indiquera, en outre, le jour et l'heure précise où il sera procédé à l'élection, ainsi que le nombre des places vacantes et les classes où les vacations ont lieu.

1° L'élection a lieu à la majorité absolue ; cependant si, après deux tours de scrutin, aucun des candidats n'a obtenu la majorité des suffrages, on procèdera à un scrutin de ballottage ;

2° La liste de présentation doit être double ;

3° On peut nommer en dehors des listes de présentation ;

4° Lorsque plusieurs places seront vacantes, on votera séparément pour chaque candidat.

Art. 7. Les formalités voulues pour l'élection des membres ordinaires seront suivies pour celle des correspondants, et il s'écoulera une séance au moins entre la présentation et la nomination.

Art. 8. Les correspondants ont le droit d'assister aux séances avec voix consultative; excepté quand l'académie sera constituée en comité.

Art. 9. Le directeur de l'académie est désigné une année avant d'entrer en fonctions, et, pendant cette année, il prend le titre de vice-directeur.

En l'absence du directeur, ses fonctions sont remplies par le vice-directeur.

Digitized by Google

Des séances.

Art. 10. Des billets de convocation sont adressés à chacun des membres, énonçant les principaux objets qui seront traités dans la séance prochaine, et trois jours au moins avant la réunion.

Art. 11. Les jours des séances, la salle est ouverte depuis 10 heures.

Art. 12. Le secrétaire ne sera pas interrompu, pendant la lecture de la correspondance.

Art. 13. Il y a annuellement une séance publique; cette séance a lieu le 16 décembre, jour de la fondation de l'académie par Marie-Thérèse.

Le secrétaire perpétuel y fait un rapport général sur les travaux de l'académie pendant le courant de l'année.

On y distribue les récompenses décernées à la séance générale du mois de mai, et on y fait des lectures et des rapports sur les ouvrages couronnés.

Art. 14. Les vacances de l'académie qui, d'après l'art. 11 du règlement, étaient fixées depuis le 1er juin jusqu'à la fin du mois d'août, commencent en août et finissent au 1er novembre.

Art. 15. Les jetons de présence sont distribués aux membres de la manière suivante :

1 jeton de présence aux membres qui habitent Bruxelles et les environs ;

2 jetons aux membres qui habitent de deux à dix lieues de distance de Bruxelles ;

3 jetons aux membres qui habitent à plus de dix lieues de distance de Bruxelles.

Digitized by Google

Des publications.

Art. 16. Les publications de l'académie sont les suivantes :

1° Mémoires des membres et des correspondants;

2° Mémoires couronnés et Mémoires des savants étrangers.

3° Bulletins des séances ;

4° Annuaire de l'académie.

Art. 17. L'annuaire sera publié à la fin de chaque année, et il en sera de même des mémoires, qui paraîtront par volume ou par partie de volume.

Les bulletins seront publiés à la suite de chaque séance et au moins huit jours avant la séance suivante.

Art. 18. Chaque mémoire, dans les deux premiers recueils, aura sa pagination particulière.

Les mémoires des correspondants, dans le premier recueil, seront imprimés à la suite de ceux des membres.

Art. 19. Quand des mémoires, composés par les membres, seront lus à l'académie, il en sera donné une analyse succincte dans le bulletin de la séance où la lecture en aura été faite.

Les rapports des commissaires sur les mémoires des membres ne seront point livrés à la publicité; cependant s'ils présentent, en dehors de l'analyse, des détails de nature à intéresser la science, on pourra les insérer par extraits.

Art. 20. Quand des mémoires, composés par des correspondants ou des savants étrangers, seront lus à l'académie, on se bornera à les annoncer dans le bulletin de la séance où la lecture en aura été faite.

Digitized by Google

Les rapports des commissaires, qui devront présenter un aperçu de ce que ces mémoires contiennent de plus remarquable, pourront être imprimés dans les bulletins.

Art. 21. Le secrétaire peut confier aux auteurs les mémoires qui auront été adoptés pour l'impression, afin qu'ils y fassent les corrections nécessaires, mais il sera tenu de les reproduire aux commissaires, si ces mémoires avaient été modifiés pour le fond, ou si l'on y avait fait des intercalations.

Quand de pareils changements auront été faits, il faudra les désigner d'une manière expresse ou donner aux mémoires la date de l'époque à laquelle ils ont été modifiés.

Art. 22. Dans aucun cas, l'on ne pourra rendre aux auteurs les manuscrits des mémoires qui ont concouru. Les changements qui pourraient être adoptés pour des mémoires de concours que l'on imprime, seront placés sous forme de notes ou d'additions à la suite de ces mémoires.

Art. 23. Les mémoires des membres, dont l'impression n'a pas été ordonnée, pourront être rendus aux auteurs, qui, dans tous les cas, pourront en faire prendre une copie à leurs frais.

Les manuscrits des mémoires de concours, de même que des mémoires communiqués par des correspondants ou des savants étrangers, sur lesquels il aura été fait des rapports, deviendront la propriété de l'académie.

Art. 24. On présentera, dans les *Bulletins* des séances, les communications scientifiques et littéraires qui auront été faites, et l'annonce des mémoires qui auront été lus.

Le bulletin ne pourra être considéré comme appendice au procès-verbal que pour autant qu'il aura été approuvé.

Art. 25. Le secrétaire est autorisé à remettre à un bulletin suivant, l'impression des notices illisibles, ou des pièces

5.

Digitized by Google

dont la compositiou ou la lithographie exigeraient que la publication des bulletins fût retardée au-delà du terme fixé.

ART. 26. Tout mémoire présenté par un membre ou par un correspondant, qui serait admis pour l'impression, sera inséré dans les mémoires de l'académie, si son étendue devait excéder une feuille d'impression. La compagnie se réserve de décider, à chaque séance, d'après la quantité de matériaux qui y sont présentés, si les mémoires qui excèdent une demi-feuille seront ou ne seront pas insérés dans le bulletin.

ART. 27. Les auteurs des mémoires ou notices insérés dans les *Bulletins* de l'académie ont droit à recevoir cinquante exemplaires particuliers de leur travail.

Ce nombre sera de cent, pour les écrits imprimés dans le recueil des mémoires.

Ils ont en outre la faculté de faire tirer des exemplaires en sus de ce nombre, en payant à l'imprimeur une indemnité de quatre centimes par feuille (1).

(1) Quant aux prix des titres extraordinaires, brochures, etc., le tarif suivant a été admis provisoirement.

Grand titre in-4° (composition) . . . . fr.	6 00
Titre in-8°. »	3 00
Impression comme pour les exemplaires d'auteurs, à 4 centimes la feuille.	
Couverture non imprimée, in-4°, papier de pâte, le cent . .	3 00
» » in-8°	1 50
» imprimée, in-4°	5 00
» » in-8°	3 00
Brochure in-4°, avec planches, moins de 5 feuilles, le cent.	4 00
» » » plus de 5 feuilles . . .	5 00
» in-8°, » moins de 5 feuilles . . .	1 50
» » » plus de 5 feuilles . . .	4 00

Digitized by Google

Art. 28. L'académie a son lithographe; mais, à conditions égales, les auteurs auront la faculté d'employer d'autres lithographes, dont les talents leur inspireraient plus de confiance.

Art. 29. L'académie a aussi son imprimeur. L'imprimeur et le lithographe ne recevront les ouvrages qui leur sont confiés, que des mains du secrétaire perpétuel, et ils ne pourront imprimer qu'après avoir obtenu de lui le *bon à tirer*.

Art. 30. Les épreuves seront adressées directement au secrétaire perpétuel qui les fera remettre aux auteurs. Ce sera aussi par l'entremise du secrétaire que les feuilles passeront des mains des auteurs dans celles de l'imprimeur.

Art. 31. Les frais de remaniements ou de changements extraordinaires faits pendant l'impression, sont à la charge de celui qui les a nécessités.

De la bibliothèque.

Art. 32. D'après des arrangements pris avec la régence de Bruxelles, les ouvrages qui appartiennent à l'académie sont déposés, après inventaire, à la bibliothèque de la ville, aux conditions suivantes :

Que ce dépôt sera placé dans un salon qui y sera affecté et ouvert au public, comme le reste de la bibliothèque;

Que l'assemblée se réserve le droit d'avoir un accès libre à ce salon, de manière que tous ses membres puissent disposer, pour leur usage, de ces livres ou mémoires, soit en les faisant demander, soit en les y venant prendre;

Que les personnes étrangères à l'académie auront égale-

Digitized by Google

ment accès à ce dépôt, pour y examiner et consulter les ouvrages dont il se compose, dans le local où ils se trouveront, sans pouvoir les déplacer;

Que, du reste, les membres de l'académie conserveront, comme par le passé, la faculté de pouvoir, en tout temps, entrer à la bibliothèque de la ville, et de tenir chez eux pour un temps déterminé, de concert avec le conservateur de la bibliothèque et sous récépissé, les ouvrages qui leur seront nécessaires pour leurs études ou leurs travaux académiques.

Finances.

Art. 33. Le secrétaire est chargé en même temps des fonctions de trésorier.

Art. 34. A la fin de chaque semestre, les comptes du trésorier sont vérifiés par une commission spéciale de l'académie, composée de cinq membres.

Art. 35. La commission des finances, après avoir arrêté les comptes du trésorier, fait connaître à l'académie, dans la séance suivante, l'état des dépenses et des recettes pendant le semestre écoulé.

Art. 36. La commission des finances est, en outre, chargée avec le secrétaire perpétuel de régler ce qui concerne les impressions.

Art. 37. Les membres de la commission des finances sont élus annuellement à la séance générale du mois de mai.

Concours.

Art. 38. Les médailles d'or présentées comme prix des concours, sont de la valeur de 600 francs.

Digitized by Google

Art. 39. Ne sont admis, pour le concours, que des ouvrages et des planches manuscrits.

Art. 40. Les auteurs des ouvrages envoyés au concours, ne mettront pas leurs noms à ces ouvrages, mais seulement une devise, qu'ils répèteront dans un billet cacheté, renfermant leur nom et leur adresse. Ceux qui se feront connaître, de quelque manière que ce soit, ainsi que ceux dont les mémoires seront remis après le terme prescrit, seront absolument exclus du concours.

Digitized by Google

DATES ET RENSEIGNEMENTS,

CONCERNANT L'ACADÉMIE ROYALE.

1816, 7 *mai*. Arrêté royal qui rétablit l'académie des sciences et belles-lettres, fondée à Bruxelles par Marie-Thérèse.

» 3 *juillet*. Arrêté royal qui nomme les membres de l'académie et désigne M. le Bn de Feltz pour président, et M. Van Hulthem pour secrétaire provisoire.

Le même arrêté rétablit les pensions des anciens membres, accorde un subside annuel de 4000 florins et met annuellement à la disposition de l'académie quatre médailles de concours, ainsi que des médailles d'accessit.

» 3 *juillet*. Règlement de l'académie, approuvé par arrêté royal.

» 18 *novembre*. L'académie est installée par S. E. M. Repelaer Van Driel, commissaire-général pour l'instruction, les arts et les sciences, délégué à cet effet par Sa Majesté.

M. le commandeur de Nieuport est nommé directeur annuel.

L'installation a lieu au musée des tableaux (1).

(1) Le 2 décembre suivant, la séance eut lieu dans la salle des manuscrits de la bibliothèque publique, puis dans la maison du secrétaire; puis, le 8 mars 1817, dans la maison du président; à partir du 7 mai 1817, les séances eurent encore lieu à la bibliothèque publique.

Digitized by Google

1816, 20 *novembre*. L'académie arrête son premier programme et les conditions du concours de 1817.

1817, 13 *janvier*. Séparation de l'académie en deux classes. 29 membres forment la classe des sciences, et 19 celle des lettres.

» 22 *février*. Un écrivain est adjoint au secrétaire, et le Sr De Mat est nommé imprimeur de l'académie.

» 26 *avril*. Restitution des anciennes archives de l'académie impériale.

» 5 *septembre*. L'académie nomme M Van Hulthem secrétaire perpétuel.

1818, 7 *septembre*. Lecture d'un arrêté royal en date du 30 juin, qui accorde au secrétaire perpétuel un traitement annuel de 1500 florins (1).

» 28 *décembre*. L'académie reçoit les premiers exemplaires de sa médaille de concours.

1819, 1er *février*. Il sera gravé un jeton de présence de la valeur de deux florins (2).

» 7 *mai*. L'article 11 du règlement est modifié relativement aux vacances, qui commenceront désormais le 1er août pour finir le 15 octobre.

» 5 *juillet*. L'académie arrête la forme de son grand sceau.

1820, 9 *mai*. M. Van Hulthem donne sa démission de secrétaire perpétuel.

Le prince de Gavre est nommé directeur en remplacement du commandeur de Nieuport, qui a prié l'académie de ne plus lui continuer ces fonctions.

(1) Ce traitement est imputable sur le trésor.

(2) Le 16 mars 1818, il avait été résolu qu'un jeton serait accordé aux membres habitant Bruxelles, et deux aux autres membres.

Digitized by Google

1820, 14 *octobre*. Nomination des premiers correspondants de l'académie.

Publication du premier volume des *Mémoires* des membres.

» 4 *novembre*. Décision qui réunit les fonctions de trésorier à celles de secrétaire perpétuel.

» 31 *décembre*. Arrêté royal qui nomme le prince de Gavre président de l'académie, en remplacement du Bn de Feltz, décédé.

Arrêté royal par lequel la démission de M. Van Hulthem, secrétaire perpétuel, est acceptée.

Arrêté royal par lequel les médailles du concours et le traitement du secrétaire seront prélevés désormais sur les fonds de l'académie.

1821, 13 *janvier* M. Dewez est nommé secrétaire perpétuel.

Le commandeur de Nieuport est nommé directeur.

» 16 *juin*. Prise en considération d'un projet de publication de *manuscrits historiques* sur l'histoire belgique.

» 7 *juillet*. On commencera la publication par le manuscrit de Pierre à Thymo.

1822, 1er *avril*. Le nombre des membres dans la classe des sciences est fixé à 32, et dans la classe des lettres à 16.

» 8 *juin*. Arrêté royal rapportant l'article 30 du règlement, qui porte que les auteurs déjà couronnés trois fois ne peuvent plus prendre part au concours.

» 28 *octobre*. Le ministre de l'intérieur confie à l'académie le dépôt des étalons des poids et mesures.

Digitized by Google

1825, 8 *octobre*. L'académie décide que les mémoires des correspondants seront imprimés dans son recueil.

1826, 4 *février*. Arrangements pris avec la régence au sujet du dépôt de la bibliothèque de l'académie (voir le règlement intérieur).

» 23 *décembre*. Le Sr Hayez est nommé imprimeur de l'académie, en remplacement du Sr De Mat.

1827, 6 *octobre*. M. Raoux est nommé directeur, en remplacement du commandeur de Nieuport, mort le 20 août.

1828, 6 *décembre*. L'académie décide qu'il sera publié un recueil spécial de notices et extraits de manuscrits relatifs à l'histoire des Pays-Bas, et que l'on commencera par les manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne (1).

1829, 5 *décembre*. Décision qui fixe à *soixante* le nombre des correspondants, savoir : 40 pour les sciences, 20 pour les lettres.

1830, 7 *mai*. La classe des sciences est divisée en deux sections, savoir : la section des sciences mathématiques et physiques, et la section des sciences naturelles.

1832, 4 *février*. Résolution relative à la publication de *bulletins* à la suite de chaque séance.

» 5 *mai*. M. Quetelet est nommé directeur, en remplacement de M. Raoux, qui a témoigné le désir de ne plus être réélu.

(1) C'est la décisiou du 16 juin 1828 qui se trouve reproduite ici, et qui reçut cette fois un commencement d'exécution, mais qui fut suspendue ensuite par les événements de 1830, et par la création de la commission royale d'histoire.

Digitized by Google

1832, 2 *août*. Mort du prince de Gavre président de l'académie. (Depuis cette époque, le directeur a rempli les fonctions de président.)

1833, 12 *octobre*. Nomination de commissaires pour la présentation de candidats aux places vacantes dans l'académie.

Le budget de l'académie est porté, pour 1833, de 4000 florins à 12000 francs.

1834, 5 *avril*. L'académie nomme, pour la première fois, des correspondants régnicoles.

» 12 *juillet*. Décision qui accorde aux auteurs 30 exemplaires particuliers de leurs mémoires, au lieu de 12 qu'ils recevaient d'abord.

» 22 *novembre*. M. Quetelet est nommé secrétaire perpétuel, en remplacement de M. Dewez, décédé le 26 octobre.

» 6 *décembre*. Décision concernant la rédaction d'un *Annuaire* pour 1835.

1835, 17 *janvier*. L'académie décide :

1° Qu'il y aura annuellement une séance publique, le 16 décembre.

2° Qu'il y aura un directeur et un vice-directeur. Le vice-directeur, un an après sa nomination, devient directeur de droit.

M. le baron De Stassart est élu directeur, en remplacement de M. Quetelet, nommé secrétaire perpétuel.

» 7 *février*. L'académie décide que son grand sceau, les coins pour les jetons de présence, et les médailles de concours seront renouvelés.

» 8 *mai*. M. le baron De Stassart est continué dans les

Digitized by Google

fonctions de directeur, et M. De Gerlache est nommé vice-directeur (1).

1835, 8 *août.* Le format des mémoires est agrandi; le tirage aura lieu à un plus grand nombre d'exemplaires; les prix de vente sont abaissés et les auteurs ont la faculté de faire tirer, outre les exemplaires particuliers que leur accorde l'académie, autant d'exemplaires qu'ils en désirent, en payant le prix de fabrication (2).

» 16 *décembre.* Première séance publique (dans la salle gothique de l'hôtel de ville).

1836. Le budget de l'académie est porté à 25,000 francs.

» 7 *mai.* La valeur des médailles de concours est portée à six cents francs.

Les correspondants régnicoles recevront désormais, outre les bulletins, toutes les autres publications de l'académie.

» 31 *mai.* Arrêté royal qui charge M. Dumont d'exécuter la carte géologique de la Belgique, sous les auspices de l'académie; et de faire une collection de tous les échantillons de minéraux, de roches et de fossiles reconnus dans le cours de ses travaux.

1837, 8 *mai.* Décision qui fixe le nombre des membres de la classe des sciences à *trente*, et celui des membres de la classe des lettres à *dix-huit*.

Le nombre des correspondants pour la classe des lettres est porté à *vingt-quatre*.

(1) Depuis cette époque, MM. De Gerlache et le baron De Stassart ont été nommés alternativement vice-directeurs.

(2) Le contrat avec l'imprimeur a été arrêté dans la séance du 7 mai 1836.

Digitized by Google

1838, 13 *janvier*. Décision qui accorde aux auteurs *cinquante* exemplaires particuliers de leurs mémoires au lieu de *trente* qu'ils recevaient d'abord.

1839, 2 *février*. La valeur du jeton de présence est fixée à six francs (1).

» 22 *juin*. Arrêté royal qui ajoute une somme de 2,000 francs, au prix de l'académie, sur la question des explosions dans les mines.

1840, 7 *mai*. L'académie décide qu'il sera fait au gouvernement une demande d'un subside de 5,000 fr., principalement destinée à l'impression de mémoires de savants qui n'appartiennent pas à la compagnie.

1840, 7 *mai*. L'académie décide que, dans la répartition des jetons de présence, on aura égard aux distances des lieux qu'habitent les membres.

» 7 *novembre*. Règlement intérieur concernant les impressions.

» 15 *décembre*. L'académie porte à 1,600 fr., la somme dont peut disposer le secrétaire perpétuel pour se faire aider dans ses travaux.

» 15 *décembre*. Les commissions de présentation sont supprimées, et désormais les présentations seront faites par la classe où se présentera une vacature.

1841, 7 *mai*. On ne proposera pour membres effectifs de l'académie, que des personnes belges ou naturalisées et résidant dans le pays.

Le nombre des correspondants pour la classe des sciences, est porté à *quarante-quatre*.

(1) Néanmoins cette mesure n'a été mise en vigueur qu'à partir du 1er janvier 1840.

Digitized by Google

Le Ministre de l'Intérieur institue un prix extraordinaire de 3,000 fr., pour le meilleur mémoire sur le règne d'Albert et Isabelle.

1842. Le budget de l'académie est porté à 30,000 francs.

» 7 *mai*. L'académie fixe à quatre-vingts le nombre de ses correspondants, dont cinquante dans la classe des sciences et trente dans celle des lettres.

» 8 *octobre*. Nomination de la commission des antiquités, dont les membres sont au nombre de quatorze.

» 14 *décembre*. Division de la classe des lettres en deux sections, celle d'histoire et des lettres, et celle des sciences politiques et morales.

Le nombre des exemplaires des mémoires donnés par l'académie aux auteurs est porté de cinquante à cent, pour les ouvrages insérés dans les recueils des Mémoires.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

ORDINAIRES, HONORAIRES ET CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE.

LE ROI, PROTECTEUR.

M. DE GERLACHE, directeur.
» Le baron DE STASSART, vice-directeur.
» QUETELET, secrétaire perpétuel.

CLASSE DES SCIENCES.

30 MEMBRES.

M. VROLIK, G.; à Amsterdam.	Nommé le 3 juillet 1816.
» KESTELOOT, J. L.; à Gand.	— id.
» Le baron de GEER, J. W. L.; à Jutfaas, près d'Utrecht	— id.
» THIRY, Ch. E. J.; à Bruxelles. . . .	— id.
» D'OMALIUS, J. J.; à Halloy.	— id.
» QUETELET, A. J. L.; à Bruxelles. . .	Élu le 1er février 1820.
» DANDELIN, G.; à Liége.	— 1er avril 1822.
» PAGANI, G. M.; à Louvain.	— 28 mars 1825.

Digitized by Google

M. Vandermaelen, P.; à Bruxelles. . .	Élu le	10 janvier 1829.
» Dumortier, B. C.; à Tournai, . . .	—	2 mai 1829.
» Blume, Ch. L.; à Leyde	—	id.
» Sauveur, D.; à Bruxelles.	—	7 novem. 1829.
» Van Rees, R.; à Utrecht	—	6 mars 1830.
» Le baron De Humboldt; à Berlin . .	—	3 avril 1830.
» Timmermans, H. A.; à Gand. . . .	—	12 octobre 1833.
» De Hemptinne, A.; à Bruxelles, . .	—	7 mai 1834.
» Lejeune, A. L. S.; à Verviers. . . .	—	id.
» Crahay, J. G.; à Louvain.	—	8 mai 1835.
» Wesmael, C.; à Bruxelles, ...	—	15 décem. 1835.
» Martens, M.; à Louvain.	—	id.
» Plateau, J.; à Gand.	—	15 décem. 1836.
» Dumont, A. H.; à Liége.	—	id.
» Cantraine, F.; à Gand.	—	id.
» Kickx, J., à Gand	—	15 décem. 1837.
» Morren, Ch.; à Liége	—	7 mai 1838.
» Verhulst, P.; à Bruxelles	—	14 décem. 1841.
» Le docteur Delvaux; à Liége, . . .	—	id.
» Stas, Jean Servais; à Bruxelles. . .	—	id.
» De Koninck, L.; à Liége	—	15 décem. 1842.
» Van Beneden; à Louvain.	—	id.

50 CORRESPONDANTS.

Correspondants étrangers.

M. Arago, D. F. J.; à Paris	Élu le	5 avril 1834.
» Babbage, Ch.; à Londres.	—	7 octobre 1826.
» Bache, D.; à Philadelphie.	—	9 mai 1842.
» Barlow, P.; à Woolwich.	—	10 novem. 1827.
» Barrat, John; à Grassinton-Moor. .	—	1er mars 1828.
» Bertoloni, Ant.; à Bologne. . . .	—	6 octobre 1827.
» Berzélius, C.; à Stockholm	—	5 avril 1834.
» Bonaparte, Charles P., prince de Canino; à Rome	—	9 mai 1842.

Digitized by Google

M. Le colonel BORY de St-Vincent; à Paris. Élu le 4 février 1829.
» BOUVARD, Alexis; à Paris. . . . . — 8 octobre 1825.
» BREWSTER, sir David; à Édimbourg. . — 5 avril 1834.
» BROWN, Robert; à Londres. . . . . — 7 novem. 1829.
» CHASLES; à Chartres. . . . . . . — 4 février 1829.
» CRELLE; à Berlin. . . . . — 5 avril 1834.
» DE BLAINVILLE (H. M. Ducrotay); à Paris . . . . — 8 mai 1838.
» DECAISNE, Jos.; à Paris. . . . . . — 15 décem. 1836.
» DE LA RIVE, Aug.; à Genève. . . . — 9 mai 1842.
» DE MACEDO; à Lisbonne . . . . . — 15 décem. 1836.
» DE MARTIUS, Ch. Fr. Ph.; à Munich. — 9 mai 1842.
» ENCKE, J. F.; à Berlin. . . . . . — 7 novem. 1829.
» FUSS, P. H.; à St-Pétersbourg . . . — 9 mai 1842.
» GAUSS, Ch. Fr.; à Goettingue. . . . — 14 décem. 1841.
» Le chevalier GEOFFROY-SAINT-HILAIRE; à Paris . . . . — 5 avril 1834.
» GERGONNE, F. D.; à Montpellier. . . — 8 mai 1824.
» GRANVILLE, A. B.; à Londres. . . . — 6 octobre 1827.
» HERSCHEL, sir John F.; à Londres. . — 7 octobre 1826.
» MATTEUCCI, Ch.; à Pise . . . . . . — 8 novem. 1834.
» MOREAU DE JONNÈS, Alex.; à Paris. . — 21 mai 1825.
» NICOLLET . . . . — 23 décem. 1826.
» OCKEN; à Zurich. . . . . — 8 octobre 1825.
» OERSTED, J. Ch.; à Copenhague. . . — 9 mai 1842.
» PLANA, J.; à Turin . . . . — 5 avril 1834.
» SABINE, Édouard; à Londres. . . . — 2 février 1828.
» SCHUMACHER, H. C.; à Altona. . . . — 7 novem. 1829.
» SOUTH, sir James; à Londres. . . . — 10 novem. 1827.
» TAYLOR, John; à Londres . . . . . — 1er mars 1828.
» TIEDEMANN, Fr.; à Heidelberg . . . — 15 décem. 1837.
» VÈNE, A.; à Paris . . . . — 2 février 1824.
» VILLERMÉ, L. R.; à Paris. . . . . — 31 mars 1827.
» WURZER; à Darmstadt. . . . . . — id.

Digitized by Google

Correspondants régnicoles.

M. Le baron DE SELYS LONGCHAMPS; à Liége. Élu le 7 mai 1841.
» DEVAUX, ingénieur; à Liége . . . . — 15 décem. 1836.
» Le baron DU BUS, Bern.; à Bruxelles. — 7 mai 1841.
» GALEOTTI, Henri; à Bruxelles . . . — id.
» LACORDAIRE; à Liége. . . . . — 15 décem. 1842.
» NYST; à Louvain. . . . . — id.
» SCHWANN, Th.; à Louvain. . . . . . — 14 décem. 1841.
» SIMONS, ingénieur; à Bruxelles . . . — 8 mai 1838.
» SPRING, A.; à Liége. . . . . — 14 décem. 1841.

. . . .

CLASSE DES LETTRES.

18 MEMBRES.

M. VAN LENNEP, D. J.; à Amsterdam. . Nommé le 3 juillet 1816.
» CORNELISSEN, Norbert; à Gand. . . — id.
» Le baron DE REIFFENBERG, F. A. F. T; à Bruxelles . . . . Élu le 8 juillet 1823.
» DE JONGE, J. C.; à La Haye. . . . — 1er avril 1826.
» MARCHAL, J.; à Bruxelles. . . . . . — 4 février 1829.
» STEUR, Ch.; à Gand. . . . . — 5 décem. 1829.
» DE GERLACHE, E. C., à Bruxelles . . — 14 octobre 1833.
» Le baron DE STASSART, à Bruxelles. . — id.
» GRANDGAGNAGE; à Liége . . . . . . — 7 mars 1835.
» WILLEMS, J. F.; à Gand . . . . . . — 6 juin 1835.
» Le chanoine DE SMET; à Gand . . . — id.
» Le chanoine DE RAM; à Louvain. . . — 15 décem. 1837.
» ROULEZ, J. E. G.; à Gand. . . . . — id.
» LESBROUSSART, Ph.; à Liége. . . . » 7 mai 1838.

Digitized by Google

M. MOKE, H. G.; à Gand . . . . Élu le 7 mai 1840.
» NOTHOMB; à Bruxelles . . , ... — id.
» VANDE WEYER, Sylvain; à Londres. . — id.
» GACHARD; à Bruxelles . . . . — 9 mai 1842.

30 CORRESPONDANTS.

Correspondants étrangers.

M. BLONDEAU; à Paris . . . . Élu le 15 décem. 1836.
» COOPER, C. P.; à Londres. . . . . . — 5 avril 1834.
» COUSIN, Victor; à Paris. . . . . . . — 6 octobre 1827.
» Le marquis DE FORTIA; à Paris. . . — 2 février 1828.
» Le baron de LA DOUCETTE; à Paris. . — 8 mai 1835.
» DE LA FONTAINE; à Luxembourg . . — 23 décem. 1822.
» DE MOLÉON, J. G. V.; à Paris . . . — 14 octobre 1820.
» Le vicomte DE SANTAREM, à Lisbonne. — 15 décem. 1842.
» FERNANDEZ DE NAVARRETE; à Madrid. — id.
» L'abbé GAZZERA; à Turin. . . . . . — id.
» GRIMM, Jacques; à Berlin. . . . . . — id.
» GROEN VAN PRINSTERER, à La Haye. . — 15 décem. 1840.
» JULLIEN, M. A; à Paris. . . . . . . — 8 mai 1824.
» LEGLAY, A.; à Lille. . . . . — 5 avril 1834.
» LENORMAND, L. Séb.; à Paris. . . . . — 14 octobre 1820.
» LENORMANT, Charles; à Paris. . . . — 14 décem. 1841.
S. E. le cardinal MAÏ; à Rome. . . . . — 15 décem. 1842.
M. MONE, J.; à Carlsruhe . . . . — 7 mai 1840.
» MULLER; à Trèves . . . . — 23 décem. 1822.
» PHILIPS; à Munich . . . . — 15 décem. 1842.
» WITTENBACH; à Trèves . . . . — id.

Correspondants régnicoles.

M. BAGUET; à Louvain. . . . . Élu le 14 décem. 1841.
» BERNARD, Ph.; à Bruxelles. . . . . . — 9 mai 1842.

Digitized by Google

M. BORGNET; à Liége.	Élu le 15 décem. 1836.
» DE SAINT-GENOIS, Jules; à Gand . .	— 7 mai 1838.
» DE WITTE; à Anvers.	— 7 mai 1840.
» SCHAYES; à Bruxelles	— 8 mai 1838.
» VAN HASSELT, André; à Anvers. . .	— 15 décem. 1837.
» VAN PRAET, Jules; à Bruxelles . . .	— 5 avril 1834.
» VOISIN; à Gand	— 15 décem. 1837.

MEMBRES HONORAIRES.

M. Le duc D'URSEL; à Bruxelles. . . .	Nommé le 3 juillet 1816.
» Le baron VANDERCAPPELLEN; à Utrecht.	Elu le 7 mai 1818.
» Le baron FALCK; à Bruxelles. . . .	— id.
» VAN EWYCK, D. J.; à Amsterdam. .	— 4 février 1826.
» VAN GOBBELSCHROY, L.; à Bruxelles.	— 20 août 1825.
» WALTER, J.; à Bruxelles.	— 26 novem. 1825.

MEMBRES COMPOSANT LA COMMISSION DES FINANCES.

MM. DE GERLACHE;
DUMORTIER;
MARCHAL;
THIRY;
WALTER.

Les mêmes membres, avec le secrétaire perpétuel, composent la commission pour les impressions.

Digitized by Google

NOMS

DES MEMBRES ET DES CORRESPONDANTS DÉCÉDÉS.

MM. Le baron VAN SPAEN-LA LECQ, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort à La Haye, le 29 avril 1817, à 66 ans).

» MESSIER (Charles), élu le 13 avril 1773. Confirmé le 29 mars 1817 (mort à Paris, le 10 avril 1817, à 87 ans).

» DE LAUNAY, élu le 14 octobre 1776. Confirmé le 29 mars 1817 (mort à Vienne).

» CAELS, docteur en médecine, élu le 10 janvier 1782. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles).

» DE BURTIN, F. X., élu le 26 octobre 1784. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, en 1818).

» LESBROUSSART, élu en 1790. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, le 10 décembre 1818).

» WYTTENBACH, Daniel, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 17 janvier 1820, à 74 ans).

» Le baron DE FELTZ, président de l'académie, élu le.... Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, en 1820).

» TE WATER, J. G., élu le 26 octobre 1784. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 19 octobre 1822).

» VAN SWINDEN, élu le 14 octobre 1779. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Amsterdam, le 6 mars 1823, à 77 ans).

» LAMBRECHTSEN VAN HITTHEM, N. Cornélis, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Middelbourg, le 21 mai 1823, à 71 ans).

» Le docteur BRUGMAN, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 22 juillet 1819).

Digitized by Google

MM. Le docteur HARBAUR, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Louvain).

» ERNST, curé à Afden, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Afden).

» THYS, Isfride ou Jean-François, ancien curé de Wyneghem, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Anvers, le 3 janvier 1824).

» CASSEL, professeur à l'université de Gand, élu le 18 janvier 1819 (mort à Gand, en 1821).

» Le chevr. DE CONINCK, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort à Bruges).

» MINKELERS, J. P., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Maestricht, le 4 juillet 1824, à 75 ans).

» KEMPER, J. Melchior, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 20 juillet 1824).

» TYDEMAN, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 1er février 1825).

» DE BAST, chanoine, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Gand, le 11 avril 1825, à 72 ans).

» Le baron DE VILLENFAGNE, d'Engihoul, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Liége, le 23 janvier 1826, à 73 ans).

» Le commandeur DE NIEUPORT (*Ch.-François Preud'homme d'Hailly*), élu le 14 octobre 1777. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, le 20 août 1827, à 81 ans).

» Le baron FOURIER, élu le 9 mai 1826 (mort à Paris, en 1829).

» SENTELET, J. F., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Louvain, en 1830).

» L'abbé BÉVY, élu le 13 avril 1773. Confirmé le 29 mars 1817 (mort à Paris, le 28 juin 1830, à 92 ans).

» KICKX, J., élu le 26 avril 1817 (mort à Bruxelles, le 27 mars 1831, à 56 ans).

» VANDERLINDEN, Pierre-Léonard, élu le 28 octobre 1826 (mort à Bruxelles, le 5 avril 1831, à 33 ans).

» RAEPSAET, J.-J., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Audenaerde, le 19 février 1832, à 81 ans).

7

Digitized by Google

MM. Le prince DE GAVRE, élu *membre honoraire* le 3 juillet 1816, élu président le 31 décembre 1820 (mort à La Haye, le 2 août 1832).

» REPELAER VAN DRIEL, O., élu *membre honoraire* le 7 mai 1818 (mort à La Haye, le 26 octobre 1832).

» VAN HULTHEM, Ch., nommé le 3 juillet 1816, élu secrétaire perpétuel le 25 novembre 1817 (mort à Gand, le 16 décembre 1832). (*Il était né le 4 avril* 1764).

» VAN WYN, élu le 14 octobre 1774. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à La Haye, en 1834, à 91 ans).

» DEWEZ, L. D. J., nommé le 3 juillet 1816, élu secrétaire perpétuel le 13 janvier 1821 (mort à Bruxelles, le 26 octobre 1834).

» MEYER, J. D., élu le 7 mai 1818 (mort à Amsterdam, le 6 décembre 1834).

» HUGUENIN, V., élu le 10 novembre 1827 (mort à Nimègue, le 7 novembre 1833).

» VAN HUTENHOVE, Jacques-Maurice-Charles, élu le 30 novembre 1818 (mort à Lienden, le 1er septembre 1836, à 63 ans).

» BEKKER, Georges-Joseph, élu le 7 mai 1834 (mort à Liége, le 27 avril 1837).

» FOHMANN, Vincent, élu le 1er mai 1834 (mort à Liége, le 25 septembre 1837).

» VAN MARUM, élu le 3 juillet 1816, (décédé le..... 1838).

» MOLL, G., élu le 7 mai 1828 (mort à Amsterdam, le 17 janvier 1838).

» VAN HEUSDE, P. G., élu le 3 juillet 1816 (mort à Genève, le 28 juillet 1839).

» RAOUX, Adrien-Philippe, élu le 21 août 1824 (mort à son château de Reves, le 29 août 1839).

» BELPAIRE, Antoine, élu le 7 mars 1835 (mort à Anvers, le 14 décembre 1839).

» Le docteur WAUTERS, élu le 3 juillet 1816 (mort à Gand, le 8 octobre 1840).

Digitized by Google

MM. GARNIER, J. G., élu le 7 mai 1818 (mort à Bruxelles, le 20 décembre 1840).

» LAMPSINS, élu le 3 juillet 1816 (mort le.....).

» Le baron VAN TUYLL Van Serooskerken Van Zuylen, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort le.....).

» LÉVY, A., élu le 3 avril 1830 (mort à Paris, le...... 1841).

» Le baron DE KEVERBERG de Kessel, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort à La Haye le 30 novembre 1841).

» PYCKE, Léonard, élu le 24 février 1829 (mort à Courtrai, le 8 février 1842).

» CAUCHY, F. P., élu le 4 juin 1825 (mort à Namur, le 6 juin 1842).

» VAN MONS, J. B., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Louvain, le 6 septembre 1842).

CORRESPONDANTS.

MM. DEVILLY, élu le 28 juillet 1823 (mort à Metz).

» HACHETTE, J. P. N., élu le 8 octobre 1825 (mort à Paris, le 16 janvier 1834).

» FRULLANI, Julien, élu le 13 janvier 1827 (mort à Florence, le 5 mars 1834).

» COURTOIS, R., élu le 17 janvier 1835 (mort à Liége, le 14 avril suivant, à l'âge de 29 ans).

» DELMOTTE, Henri, élu le 8 mai 1835 (mort à Mons, le 7 mars 1836, à 37 ans).

» AMPÈRE, André-Marie, à Paris, élu le 8 octobre 1825 (mort à Marseille, le 10 juin 1836).

» GAMBART, à Marseille, élu le 28 décembre 1826 (mort à Paris le 23 juillet 1836).

» RAYNOUARD, François-Just.-Marie, à Paris, élu le 5 avril 1833 (mort à Passy, le 28 octobre 1836).

» SCHMERLING, élu le 5 avril 1834 (mort à Liége, le 7 novembre 1836).

Digitized by Google

MM. VAN PRAET, élu le 8 mai 1824 (mort à Paris, le 5 février 1837).

» GOETHALS-VERCRUYSSE, élu le 5 avril 1833 (mort à Courtrai, le 6 septembre 1838).

» Le baron SYLVESTRE DE SACY, élu le 3 novembre 1834 (mort à Paris, le 21 février 1838).

» Le baron DE HERDER, élu le 8 octobre 1825 (mort le.....).

» L'abbé RANZANI, Camille, de Bologne, élu le 8 mai 1824 (mort le.....).

» DAUNOU, Pierre-Claude-François, élu le 7 mai 1838 (mort à Paris, le 20 juin 1840).

» DE HAUT, à Liége, élu le 7 mai 1840 (mort le 1er juillet 1841).

» DE CANDOLLE, Auguste-Pyrame, élu le 5 avril 1834 (mort à Genève, le 9 septembre 1841).

» WILKEN, à Berlin, élu le 5 avril 1833 (mort le.....).

Digitized by Google

NOTICES BIOGRAPHIQUES

SUR DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE ROYALE

DE BRUXELLES.

NOTICE SUR F.-P. CAUCHY,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE,

NÉ A ABBEVILLE, LE 18 JANVIER 1795; MORT A NAMUR, LE 6 JUIN 1842.

François-Philippe Cauchy était né à Abbeville, le 18 janvier 1795. Dès l'âge de huit ans, il fut envoyé en Belgique et confié aux soins de son oncle, M. Bachelier, professeur de mathématiques au lycée impérial de Bruxelles (1). A la suite de brillantes études dans cet établissement, le jeune Cauchy fut admis à l'école polytechnique, le 1er novembre 1812. Il y resta jusqu'en 1814, époque à laquelle il quitta les bancs pour courir avec ses camarades à la défense de Paris, ou plutôt pour assister à la dernière lutte de l'empire.

(1) M. Cauchy avait un autre oncle en Belgique, attaché au lycée de Gand en qualité d'aumônier et de professeur de latin; il était aussi parent du célèbre mathématicien français, Augustin Cauchy.

Digitized by Google

Après la mémorable catastrophe qui fit perdre à la France les différents pays que la conquête lui avait donnés, Cauchy revint en Belgique, sa patrie adoptive. On s'y occupait avec ardeur de l'organisation du royaume des Pays-Bas, ce beau débris de l'empire, qui, lui-même, devait bientôt après subir un nouveau partage. Le 24 décembre 1816, Cauchy fut envoyé à Namur comme ingénieur du Waterstaat; et certes on ne pouvait faire un meilleur choix. Exempt d'ambition, scrupuleux observateur de ses devoirs, il consacra dès lors sa vie entière à la province confiée à ses soins; il en devint pour ainsi dire l'âme et le conseil. Qu'on ne cherche plus désormais dans sa carrière, cette teinte aventureuse qui en avait marqué le début; mais on y rencontrera tout ce qu'un homme peut déployer d'énergie, de savoir et de persévérance, pour se rendre utile dans le poste qui lui est assigné. On verra notre confrère tour à tour ingénieur, professeur, écrivain, administrateur, et toujours on le trouvera si parfaitement propre à la chose dont il s'occupe, qu'on sera disposé à croire qu'il en a fait son unique étude.

A peine établi à Namur, Cauchy chercha à connaître les besoins de la province; il sentit bientôt quels étaient les services que réclamait plus particulièrement un sol qui renfermait tant de richesses dans ses entrailles. Le gouvernement comprit, de son côté, tout le parti qu'il pouvait tirer des connaissances de notre jeune ingénieur; et, le 23 septembre 1817, il lui confia la chaire de minéralogie et de métallurgie qu'il venait de créer à l'athénée de Namur. Bientôt après (le 7 mai de l'année suivante), en lui conservant sa résidence à Namur, il le détacha pour le service des mines, dans l'arrondissement de Charleroy, l'un des plus importants de la Belgique. Cauchy justifia pleinement ces différentes marques de confiance; il fit plus : de 1823 à 1834, d'abord comme ingénieur de première classe, et ensuite

Digitized by Google

comme ingénieur en chef, il organisa complétement le service dans les provinces de Namur et de Luxembourg (1). Il prit en même temps une part active aux travaux des commissions appelées à s'occuper des intérêts de l'industrie nationale. Le 19 septembre 1827, il avait été nommé membre de la commission d'État pour la révision de la loi sur les mines; en décembre 1829, il avait été appelé aussi à faire partie de la commission centrale d'industrie, de commerce et d'agriculture. Quand le conseil des mines fut établi en 1832, on sentit que ses lumières pouvaient y être d'une grande utilité, et il fut encore désigné pour y prendre place en qualité de membre.

Deux fois il fit partie des jury des expositions de l'industrie nationale; et, chaque fois, il a été nommé rapporteur de sa section : la manière dont il s'est acquitté de ces fonctions difficiles prouve l'étendue et la variété de ses connaissances.

Je ne m'arrêterai pas à énumérer toutes les commissions auxquelles notre confrère fut attaché; qu'il me suffise de dire que, dès qu'on en créait une nouvelle, et l'on sait assez combien ces nouveautés sont à l'ordre du jour, les pensées se portaient naturellement vers lui, comme vers l'un des hommes les plus indispensables à ses travaux (2).

(1) Il avait été nommé successivement ingénieur de 1re classe des mines au 3me district des mines à Namur, le 11 juillet 1823; faisant fonctions d'ingénieur en chef de la 2me division des mines, à Namur, le 4 septembre 1831; ingénieur en chef de la 2me division des mines, à Namur, comprenant les 3me et 4me districts en résidence à Namur, le 29 mai 1834; et enfin ingénieur en chef de 1re classe, le 4 janvier 1839.

(2) Dans l'impossibilité de citer toutes ces commissions, nous nommerons au moins les principales :

La commission chargée de l'examen des matériaux indigènes, in-

Digitized by Google

Lorsqu'en 1833, il fut question de décerner, pour la première fois, des distinctions honorifiques aux sciences, le gouvernement n'oublia pas un nom dont il se souvenait si bien quand il cherchait un homme de talent et de conscience; aussi Cauchy reçut l'une des trois décorations de l'ordre de Léopold, qui furent données dans cette circonstance.

Cauchy était loin de tirer vanité de tant de marques de haute confiance; il les acceptait comme on accepte de nouveaux devoirs à remplir; et les circonstances qui ont amené sa mort nous prouvent assez combien il était religieux observateur de ces devoirs. Modeste et simple dans ses goûts, il évitait avec grand soin de se mettre périodiquement en relief et d'occuper le public des faveurs accordées à ses talents. Il s'appliquait au contraire à cacher soigneusement ce que tant d'autres s'étudient à mettre en évidence. Lors même que sa modestie ne lui eût pas donné ce conseil, sa raison lui disait combien sont dangereuses ces ovations ingénieusement usurpées, et combien elles nuisent au caractère et à la dignité de ceux qui les recherchent. Cauchy portait en lui le cachet du vrai talent et de l'homme d'honneur; il laissait à ses ouvrages comme à ses actions le soin de parler pour lui. Ces hommes sont rares, et si l'estime qu'on leur porte n'est pas proclamée par beaucoup de voix, du moins elle est dans le cœur des hommes d'élite, dont il est le plus glorieux d'ambitionner les suffrages.

stituée par arrêté des départements des travaux publics et de la guerre, en date des 19 et 27 février 1840;

La commission chargée de l'examen des procédés nouveaux, instituée près du département des travaux publics par arrêtés ministériels du 3 avril 1841 et du 2 avril 1842;

La commission directrice des *Annales des travaux publics*, créée par arrêté royal du 8 novembre 1841.

Digitized by Google

Si nous considérons notre confrère comme écrivain, nous trouverons que sa plume était conduite par les mêmes sentiments qui réglaient ses actions. Ce n'était pas le désir de se distinguer qui le faisait écrire, mais le besoin de se rendre utile; et pour atteindre son but, il savait avec facilité traiter les sujets les plus divers, et porter dans l'examen des questions les plus difficiles toute la lucidité de son esprit. Le premier ouvrage par lequel il débuta dans la carrière des sciences, est son mémoire sur la constitution géologique de la province de Namur, mémoire que nous avons couronné en 1824, et qui se trouve imprimé dans le tome V de notre nouveau recueil. La question de l'académie faisait un appel direct à ses connaissances; Cauchy crut devoir y répondre. C'est ainsi qu'en classant soigneusement les fruits qu'il avait rapportés de toutes ses excursions géologiques, en recueillant ses observations de chaque jour, et en les confiant au papier, il devint auteur presque sans songer à l'être, et fit ce premier pas si difficile à hasarder pour l'homme consciencieux et modeste.

Le mémoire couronné décelait un mérite trop réel pour que l'académie ne désirât pas de compter l'auteur au nombre de ses membres; elle le nomma en effet dès l'année suivante (1825, 4 juin) en même temps qu'elle décernait une distinction semblable à MM. Raoux, Pagani et Moreau de Jonnès, qu'elle avait couronnés dans le même concours : jamais choix ne fut mieux justifié. Non-seulement notre confrère continua dès lors à nous communiquer les résultats de toutes ses recherches, mais il nous rendit les services les plus importants, surtout par ses rapports consciencieux sur les nombreux ouvrages soumis à son examen; ces rapports sont tels que plusieurs peuvent être considérés comme de savants mémoires, et ont mérité les honneurs de l'impression. Je citerai en particulier ceux sur les concours relatifs à la cons-

Digitized by Google

titution géologique des provinces de Luxembourg, de Liége et du Brabant (1).

Quand l'académie tînt sa première séance publique, le 16 décembre 1835, c'est Cauchy qui fut chargé de présenter le *Rapport sur l'état actuel en Belgique de la géologie et des sciences qui s'y rapportent*(2). On se souvient encore avec quelle distinction il s'acquitta de cette charge honorable mais difficile, avec quelle lucidité et avec quel heureux choix d'expressions il sut présenter le tableau rapide et animé d'une série de travaux qui font le plus grand honneur à la Belgique, et l'on peut dire, à l'académie royale, sous les auspices de qui ils furent exécutés et livrés à la publicité.

Notre confrère avait à peine pris place parmi nous, qu'il appela notre attention sur les pierres à chaux hydraulique de la Belgique (3). On sait que l'on nomme ainsi les chaux qui prennent sous l'eau, c'est-à-dire qui s'y durcissent au point de résister à l'impression du doigt, après un séjour dans le liquide qui peut varier depuis huit jusqu'à quinze jours. Ce travail est une nouvelle preuve de l'étude consciencieuse qu'il faisait de notre sol et des trésors qu'il renferme.

Quand le choléra fit invasion dans nos contrées, en répandant partout la consternation et des germes de mort, Cauchy s'attacha à observer attentivement sa marche ; il crut voir dans la direction que suivait ce terrible fléau, des analogies avec la nature des terrains; et il nous communiqua les résultats de ses obser-

(1) Voyez tom. VII et VIII des *Mémoires couronnés* (les commissaires étaient MM. D'Omalius d'Halloy, Sauveur et Cauchy, rapporteur) et les *Bulletins de l'académie*.

(2) *Bulletin de l'académie*, tome II, p. 461.

(3) Tome IV des *Nouveaux mémoires*.


Digitized by Google

vations. Nous les avons consignés dans le premier volume des *Bulletins*, où notre savant confrère nous a fait connaître aussi la découverte d'une pierre lithographique qu'il a trouvée dans les environs de Namur.

C'est encore dans le même recueil que l'on trouve sa notice sur un trapp granatifère du Luxembourg, l'indication d'un *tableau synoptique des minéraux et des roches de la Belgique*, qui malheureusement n'a pas été publié, et une série de rapports qui témoignent à la fois de l'activité, du savoir et de la flexibilité du talent de notre confrère.

En 1838, Cauchy publia ses *Principes généraux de chimie inorganique*, suivi d'un tableau synoptique des corps inorganisés d'origine inorganique (1). Cet ouvrage peut être considéré comme le résumé de ses leçons données à l'athénée de Namur, pour servir d'introduction à son cours de minéralogie et de métallurgie. « A mesure que la chimie a étendu son domaine, dit-il, j'ai donné plus de développement à cette première partie de mes cours, et j'ai été insensiblement amené à lui accorder une étendue telle, que j'ai vu restreindre celle que j'attribuais d'abord aux autres sciences. J'en suis venu à éliminer de celles-ci, tout ce que les jeunes gens studieux apprennent au moins aussi bien seuls qu'avec l'aide des professeurs, c'est-à-dire toute la partie descriptive, et je reconnus alors les avantages du mode d'enseignement auquel j'ai été conduit, pour ainsi dire, forcément et sans aucune préoccupation systématique. »

C'est à la prière de ses élèves qu'il se décida à publier ce travail; car il lui aurait été difficile de leur refuser quelque chose, dès qu'il pouvait contribuer au succès de leurs études. Aussi recevait-il d'eux les témoignages les plus touchants d'affection

(1) Bruxelles, à la société belge de librairie. 1 vol. gr. in-8°.

Digitized by Google

et de respect; et ces sentiments ne demeuraient pas concentrés dans l'enceinte de l'athénée; chaque élève les lui conservait religieusement dans le monde, et s'habituait à le considérer comme un ami sûr, comme un véritable père. La mort prématurée de notre confrère a fait éclater d'une manière bien touchante cette pieuse affection.

Cauchy s'était trop distingué par les succès qu'il avait obtenus dans l'enseignement et par la sagesse de ses vues dans tout ce qui se rattachait aux études, pour qu'on ne jetât pas les yeux sur lui, quand il fut question de réorganiser les différentes branches de l'enseignement. M. Teichmann, son ancien camarade à l'école polytechnique et alors ministre de l'Interieur, le désigna par un arrêté du 30 août 1831, pour faire partie de la commission chargée d'élaborer un projet de loi (1). Cette tâche était difficile à remplir; on venait de rompre brusquement avec un état de choses qui avait mis les entraves les plus étroites à la liberté de l'enseignement; et la révolution de 1830, par une réaction soudaine, avait donné à cette même liberté la latitude la plus grande qu'elle eût pu recevoir dans aucun temps et dans aucun pays (2). C'est dans cet état de choses que la commission commença ses travaux; et l'on peut assurer, je crois, qu'elle n'est pas restée au-dessous de son importante mission; du moins l'expérience de dix années est entièrement favorable aux réformes qu'elle avait proposées. L'organisation des jury d'examen semble, encore aujourd'hui, la seule institution compatible avec la liberté proclamée par la constitution, et avec les garan-

(1) M. Ernst aîné, qui faisait partie de la même commission, a suivi de bien près dans la tombe son ancien collègue.

(2) L'article 17 de la Constitution est ainsi conçu : « L'enseignement est libre; toute mesure préventive est interdite; la répression des délits n'est réglée que par la loi. »

Digitized by Google

ties que réclament à la fois et la société et les bonnes études. Cette organisation a passé dans la loi à peu près textuellement, telle qu'elle avait été formulée par la commission de 1831. La seconde commission qui fut nommée ensuite pour mettre le projet de la première en harmonie avec la loi, crut devoir faire à ce projet une modification importante, qui consistait à demander deux universités au lieu d'*une seule* que voulait le projet. Ce nouveau plan, conçu moins dans l'intérêt des sciences et des lettres, que dans la vue de favoriser des exigences locales, ne semble pas avoir obtenu la sanction du temps. Pour appuyer les deux universités de l'état, il a fallu lier ensemble l'enseignement scientifique et l'enseignement industriel, deux choses essentiellement distinctes pour tout homme qui a mûrement réfléchi sur l'organisation des études : l'un de ces enseignements devra nécessairement finir par étouffer l'autre; et l'on ne trouvera peut-être en définitive que deux écoles d'application où se trouvaient d'abord deux universités.

Lorsqu'en vertu de la loi du 27 septembre 1835, le gouvernement, d'accord avec les chambres, procéda à l'organisation des jury d'examen, Cauchy fut élu par le sénat; et il justifia si bien ce témoignage de haute confiance, qu'il fut réélu d'année en année. A la veille de sa mort seulement, il demanda à quitter ce poste d'honneur, et exprima le désir de voir porter sur un autre, des fonctions que sa santé ne lui permettait plus de remplir (1).

Sous des dehors sévères, il cachait un cœur aimant et sensible; il ne se pardonnait pas même les peines qu'il avait pu causer en remplissant ses devoirs. Qu'il me soit permis d'en

(1) Il a aussi fait constamment partie des jury d'examen pour l'admission aux grades de sous-ingénieur et de conducteur dans le corps des mines, depuis 1831.

8

Digitized by Google

citer un exemple. Un jeune homme était venu échouer devant le jury ; au moment où l'on prononçait la fatale sentence qui l'écartait du grade tant désiré, des larmes coulèrent de ses yeux ; le jury en fut touché, car en remplissant un devoir rigoureux, il avait senti que ce jeune homme devait se trouver dans une position exceptionnelle : le récipiendiaire en effet était fils d'un vieux militaire, et l'état de sa fortune ne lui avait pas permis de faire des études régulières ; il avait étudié, chez lui, sur des cahiers inexacts et incomplets. Le soir même de ce jour malencontreux, Cauchy se trouvait avec l'un de ses collègues chez le général Buzen, alors ministre de la guerre. La visite n'était pas faite sans intention ; notre confrère était rêveur, préoccupé ; il fallut dire le pourquoi. Cauchy le fit en homme de cœur, et il fut parfaitement compris. Le lendemain, le jeune homme reçut les moyens de faire des études régulières ; et l'année d'après, Cauchy eut la satisfaction de contribuer à lui conférer le grade et la *distinction*.

L'on ne doit pas s'étonner, après de pareils exemples, du respect et de l'affection qu'il inspirait à la jeunesse, et surtout aux élèves qui étaient constamment en rapport avec lui. Dans la première jeunnesse, l'homme éprouve si vivement le sentiment de la justice, qu'il reconnaît comme par instinct ceux qui lui sont véritablement affectionnés, et il s'habitue à ne considérer la sévérité que comme un frein qui lui est nécessaire.

Cauchy aimait sincèrement les jeunes gens ; il était sans cesse préoccupé du désir de les rendre meilleurs et de développer leur intelligence. On aurait peine à croire à quels détails minutieux il était descendu pour atteindre son but. Le hasard me fit connaître que nous nous étions rencontrés sur un terrain où j'avais été conduit par la nécessité, et lui par le désir toujours actif de bien faire et de se rendre utile aux autres. Qu'on me permette

Digitized by Google

ces détails, les pères de famille les excuseront sans doute. Notre confrère avait employé beaucoup de temps et de méditations à rechercher les moyens les plus propres pour apprendre à lire aux enfants. Il avait composé et fait imprimer des tableaux où les difficultés étaient gravées et présentées dans un ordre systématique tel que l'enfant, après les avoir étudiés, pouvait lire sans peine (1).

On a pu voir déjà, par les détails dans lesquels je suis entré, que Cauchy s'attachait sans cesse à rechercher l'utile ; il le poursuivait par toutes les voies, et dans son active persévérance, il finissait toujours par l'atteindre. Mais qu'on ne s'y méprenne point, cette activité était dégagée de toute pensée d'égoïsme, elle ne s'employait que pour le bien-être des autres. Faut-il rappeler ensuite la justesse de son esprit, la sûreté de ses conseils, la bonté de son cœur dans ses relations intimes, tous ceux qui l'ont connu s'empresseront de faire son éloge, et nous ne pourrons qu'exprimer faiblement ce qu'ils ont énergiquement senti. Qu'il nous soit permis cependant d'emprunter à un ami commun le portrait qu'il a tracé du confrère que la mort vient

(1) Un premier tableau présentait tous les monosyllabes commençant par la lettre *a;* puis, ceux commençant par la lettre *b*, et ainsi de suite. Dans un second tableau, se trouvaient les mots composés et les difficultés étaient graduées pour chaque lettre. Si cet article n'était destiné à un *annuaire académique*, je me serais permis de m'étendre sur ce sujet, qui offre un véritable intérêt et qui exige plus de sagacité qu'on ne le croit communément. J'espère pouvoir montrer ailleurs qu'il exige même un esprit d'analyse très-délié, et qu'il est possible de resserrer dans un cadre assez étroit toutes les difficultés que l'enfant peut rencontrer dans la lecture. J'ai vu de nombreux tableaux du genre de ceux dont il vient d'être parlé, et j'avoue que je suis loin d'en être satisfait.

Digitized by Google

de nous enlever; la vérité et la vivacité des couleurs prêtent à sa peinture un charme que nous n'aurions pu lui donner (1).

« C'était en effet un homme d'un très-grand savoir et d'une puissante pensée : laborieux au-delà de toute expression, dont les vues étaient toujours limpides ; mais il n'admettait que le positif; le fait accompli, bien constaté, était la chose à laquelle il donnait croyance; rien du reste aux possibilités, aux chances d'avenir, aux probabilités même. C'étaient autant d'ombres vaines ou fantastiques pour lui ; et cela ne pouvait entrer dans des idées qu'il formulait avec la rigueur d'une proposition de géométrie. C'était en conséquence d'un sentiment bien naturel à concevoir pour ceux qui ont vu en si peu de temps tant de couronnes rouler dans l'abîme, et qui ne connaissent plus de stable et solide que Dieu et la vérité absolue.

» Cette manière de traiter les choses qui étaient de son ressort, et elles étaient en bien grand nombre, enleva peut-être aux travaux de Cauchy la couleur brillante qu'aurait pu leur donner son imagination vive et gracieuse ; mais elle leur conserva un autre caractère bien précieux, c'est que jamais personne n'a eu à regretter de s'être engagé sous l'empire de ses conseils, ni à récuser la témérité de ses prévisions, et pourtant jamais homme peut-être ne fut autant consulté et sur autant de choses et d'éventualités diverses. Aussi le crédit moral dont il jouissait et la confiance dont il était revêtu, s'étaient

(1) Le passage suivant est extrait d'une note manuscrite, que M. le lieutenant-colonel Dandelin a bien voulu me communiquer. Comme Cauchy, M. Dandelin enseignait par goût à l'athénée de Namur ; tous deux étaient collègues à l'académie et dans différentes commissions scientifiques et administratives; ils avaient donc pu s'apprécier mutuellement..

Digitized by Google

élevés bien haut. Ses avis, qu'il donnait avec la simplicité et la netteté qui formaient le cachet de son langage, avaient plus de poids que bien des encyclopédies, et cela était juste : on savait au moins qu'on ne serait pas mis en fausse route, et dans un siècle où tout marche si vite, le plus grand de tous les malheurs, c'est d'être forcé de revenir sur ses pas, de faire, si j'ose le dire, un repli dans sa carrière. Cauchy n'en fit jamais faire à personne. Il y a peut-être en cela du hasard, mais de celui qui n'existe que pour les hommes de conscience et de talent.

» Cauchy ne s'est pas contenté d'être un savant et un homme de haute capacité, il était encore d'une douceur attrayante, et sa vie d'homme privé était aussi pleine de charmes que de gaieté. Cette dernière qualité, qui n'est le partage que des bons cœurs et des bons esprits, allait quelquefois chez lui jusqu'à l'enfantillage; et, communicatif comme il l'était, elle entraînait les plus sérieux. Sa conversation pleine d'abandon et de finesse ne révélait alors que par éclairs et presque malgré lui, l'homme supérieur qui voulait s'effacer pour vivre un instant de la vie commune. La langue scientifique ne servait chez lui qu'à jeter une lumière plus nette et plus vive sur les formes capricieuses et juvéniles qui jaillissaient de sa pensée, et qui portaient toujours avec elles je ne sais quoi d'intelligent et d'affectueux à la fois.

» C'est particulièrement dans les voyages souvent durs et rebutants auxquels l'obligeaient ses nombreuses missions que l'on reconnaissait cette rare qualité de masquer à chaque instant l'homme scientifique pour l'homme aimable. Au milieu des fatigues de la route, aggravées par une santé déjà frêle, des périls de ses visites dans des travaux dangereux à explorer, des notes nombreuses et scrupuleuses qu'il y prenait, des observations graves et sérieuses qui devaient être consignées, il ne cessait de s'oublier pour s'occuper du bien-être de ses compagnons de

Digitized by Google

voyage. Dur et sévère pour lui-même, sobre et infatigable, il était plein de soins et d'attentions délicates pour eux ; et, dans ces moments de fatigue et de dégoût où le courage d'investigation commence à devenir douteux ou chancelant, sa gaieté jaillissait en étincelles et ranimait le feu prêt à s'éteindre. Aussi, plus d'une commission n'a dû qu'à Cauchy d'arriver complétement au résultat de ses recherches ou de ses travaux. »

Nous ajouterons, pour compléter ce tableau, que chacun rendait un si sincère hommage à sa droiture, à son jugement sûr et à son esprit conciliant, qu'il était devenu à la fois l'arbitre et le juge naturel devant lequel venaient s'aplanir toutes les contestations qui naissaient au sujet des travaux d'exploitation. Quand, après avoir examiné la question, Cauchy s'était prononcé, personne n'aurait osé appeler de son jugement ; et, chose inouïe, grâce à cette sage intervention, le gouvernement n'eut pas à soutenir un seul procès dans la partie du royaume soumise à son inspection (1). Le dernier et le plus important des travaux de notre confrère (2), celui qui accéléra peut-être sa fin prématurée, c'est la *carte minière de la Belgique*, ouvrage immense, qui n'a pu paraître qu'après sa mort, et qui résume en quelque sorte les travaux de toute sa vie. La carte minière a été publiée par le ministère des travaux publics ; et il est juste de dire que, pour la composer, Cauchy a pu joindre à ses propres

(1) Nous tenons ce fait remarquable de M. le baron de Stassart, qui a été longtemps gouverneur de la province de Namur, et qui connaissait Cauchy dans l'intimité. Il serait impossible de rendre un plus bel hommage au caractère d'un homme public.

(2) On doit ajouter encore à la liste des ouvrages de M. Cauchy, une note sur les gîtes métallifères de l'Ardenne, insérée dans le tome IV de la 3me série des *Annales des mines* de France.

Digitized by Google

documents, ceux qui lui ont été fournis par les ingénieurs des mines (1).

La dernière fois que notre confrère prit part à nos séances (2), ce fut pour inviter l'académie à proposer l'une de ses médailles de concours au meilleur travail sur l'analyse des houilles du Hainaut. C'était encore une question d'utilité publique qu'il avait en vue. Malgré son état de souffrance, que nous étions loin de regarder comme le précurseur de sa fin prochaine, il fit ressortir avec chaleur tous les avantages de la question. Sa voix était affaiblie; il dut s'interrompre souvent, et se retirer même après avoir cessé de parler; le mal fit des progrès si rapides, qu'un mois après, Cauchy n'existait plus. Il succomba le 6

(1) M. l'ingénieur Devaux, notre confrère à l'académie, a bien voulu me donner les renseignements qui suivent, au sujet de la carte *minière* de la Belgique. « Dès le mois de février 1837, M. le ministre des travaux publics avait exprimé aux trois ingénieurs divisionnaires du royaume, le désir d'obtenir de chacun d'eux une carte minière de sa division. Il était bien spécifié qu'il ne fallait attacher aucune importance scientifique à ce travail, dont le caractère devait être essentiellement commercial et industriel.

« Peu après la production de ces cartes, le gouvernement forma le projet de réunir, de compléter et de publier les principaux documents statistiques que pouvait lui fournir l'administration des mines. A ce projet s'associa naturellement l'idée de reproduire les trois cartes minières, après en avoir toutefois coordonné les différentes parties, et avoir étendu, sous ce nouveau point de vue, le cadre et les indications qu'elles comportent. Telle est l'origine de la carte minière qui vient de paraître. » Ce sont MM. les ingénieurs en chef Cauchy, Devaux et Gonot qui ont recueilli et fourni, pour leurs divisions respectives, les éléments de cette carte, et c'est à M. Cauchy qu'a été confié le soin de diriger et de publier ce travail.

(2) Le 10 mai 1842.

Digitized by Google

juin, vers 10 heures du soir, à une maladie de poitrine dont les progrès furent d'autant plus effrayants que rien jusque-là n'avait fait soupçonner sa présence (1).

A. QUETELET.

(1) Ce coup fatal fut une véritable calamité pour la ville de Namur, pour notre académie, et l'on peut dire pour le pays entier. Un grand concours de monde prit part à ses funérailles, et la douleur générale témoigna de la perte qu'on venait de faire. Plusieurs discours furent prononcés sur la tombe de Cauchy, par M. Bergeron, qui se rendit l'interprète du corps enseignant, et par MM. Gonot et Lambotte, qui parlèrent au nom de ses anciens élèves, des amis des sciences et du corps des ingénieurs des mines. Il fut en même temps résolu que les nombreux élèves du savant professeur dont on déplorait la perte, s'entendraient pour lui élever un monument, pieux témoignage de leur reconnaissance et de leurs regrets.

Digitized by Google

NOTICE SUR LÉONARD PYCKE,

NÉ A MEULEBEKE EN 1781; MORT A COURTRAI, LE 8 FÉVRIER 1842 (1).

M. Léonard Pycke, comme littérateur, appartient entièrement à l'académie royale de Bruxelles, puisque les différents écrits qu'il a composés se trouvent tous insérés dans nos recueils, et que l'idée même de rédiger ses deux mémoires les plus importants, lui a été suggérée par nos programmes. Comme jurisconsulte, comme homme d'état, il s'était acquis déjà une réputation très-distinguée, lorsqu'il nous envoya son premier mémoire *sur l'état de la législation et des tribunaux ou cours de justice dans les Pays-Bas autrichiens, avant l'invasion des armées françaises, et sur les changements que la révolution française et la réunion de ces provinces à la France, pendant près de vingt ans, ont opérés dans la législation et l'administration de la justice civile et criminelle.* Ce mémoire fut couronné en 1822 (2), à l'époque même où une haine mi-

(1) Voyez sur le même savant la notice insérée par M. l'abbé F. Van de Putte dans le tome IV des *Annales de la société d'émulation de la Flandre occidentale*. Nous y avons puisé plusieurs renseignements.

(2) M. Pycke obtint la médaille d'or; c'est par erreur que M. Van de Putte dit dans sa notice que l'*académie lui décerna le deuxième prix*.



nistérielle lui suscita le procès malheureux dont retentit toute la Belgique, et dont notre confrère sortit victorieux (1). La palme académique dut adoucir les chagrins amers qu'il éprouva par ces poursuites. Pycke reprit sa place aux états-généraux, et,

(1) « Sa nomination de maire (de Courtrai), nom qu'on changea bientôt en celui de bourgmestre, remonte au 25 juillet 1817, et fut comme le signal d'une suite de tracasseries.... Une dénonciation anonyme, dans laquelle fut enveloppée une grande partie de la régence, fut faite au gouvernement, et M. Pycke fut envoyé devant le tribunal correctionnel de Bruges, du chef de prévention d'un délit prévu par l'article 175 du code pénal. L'arrêt qui prononce ce renvoi, porte qu'il y a des charges suffisantes pour établir que le prévenu *Léonard Pycke a fourni des briques pour la reconstruction de la halle et la construction de deux aubettes dans la ville de Courtrai*, et ce dans le temps qu'il était bourgmestre de la même ville, et *comme tel, chargé d'en ordonnancer les payements, ou de faire la liquidation des mêmes dépenses.*

» Du chef de cette accusation, il fut emprisonné au mois de juin 1822, et choisit pour ses défenseurs, MM. De Vleeschouder et Beyens du barreau de Bruxelles, avec lesquels il était depuis longtemps lié d'amitié. On employa d'abord les moyens de cassation contre l'arrêt rendu par la chambre de mise en accusation, et le prévenu, de concert avec M. l'avocat Beyens et l'avoué Mandos, publia ses moyens de cassation en une brochure de 27 pages in-4°. Ce mémoire, remarquable par sa lucidité et sa logique serrée, démontre à l'évidence l'innocence du prévenu. Il est adressé à MM. les président et conseillers de la cour supérieure de justice, à Bruxelles, première chambre, siégeant comme cour de cassation, et ne porte pas de nom d'imprimeur. Les moyens de cassation furent cependant rejetés, et l'inculpé parut devant la cour de Bruges, présidée par M. Van de Velde, au mois de décembre 1822. L'acquittement suivit la défense, et M. Pycke fut mis en liberté le 22 du même mois. » *Annales de la soc. d'émul. de Bruges*, tome IV, pag. 163.

Digitized by Google

en 1827, il nous apporta un nouveau mémoire, auquel fut décernée une nouvelle médaille d'or; il s'agissait cette fois de répondre à la question : *En quel temps les corporations, connues sous le nom de métiers* (neeringen en ambachten), *se sont-elles établies dans les provinces des Pays-Bas? quels étaient les droits, priviléges et attributions de ces corporations? par quels moyens pouvait-on y être reçu et en devenir membre effectif?*

Ces deux ouvrages pleins d'érudition et le caractère honorable de l'auteur, qu'on avait pu mieux apprécier encore au milieu des poursuites judiciaires, lui ouvrirent, en 1829, les portes de l'académie.

L'étude du droit absorbait tous les instants de liberté que laissaient à notre confrère les affaires publiques; et sans doute ses écrits auraient été plus nombreux, si l'accomplissement de ses devoirs aux états-généraux lui avait laissé plus de loisirs. Il se faisait, avec raison, une haute idée de la position du législateur; et il savait y sacrifier jusqu'à ses goûts et ses penchants les plus chers. Aussi, devait-il applaudir aux efforts de l'académie pour ranimer l'étude du droit et pour honorer la mémoire des hommes qui s'en étaient occupés, chez nous, avec le plus de distinction. « Si l'usage, suivi dans quelques pays voisins, de faire l'éloge des grands hommes qui ont excellé dans la science des lois et de la jurisprudence, dit-il dans son premier mémoire couronné; si le devoir de célébrer les talents et les utiles travaux de nos jurisconsultes, ne sont pas devenus académiques parmi nous; c'est du moins une conception honorable pour l'académie de Bruxelles, un véritable service rendu à la patrie, que d'avoir institué un prix pour un genre de travail, qui rappellera la mémoire de plusieurs célèbres concitoyens, qui ont passé leur vie à perfectionner les lois et à faciliter l'administra-

Digitized by Google

tion de la justice, objets si précieux et d'autant plus dignes d'envie, qu'ils contribuent toujours d'une manière puissante à maintenir la paix sociale et à former le bonheur des citoyens. »

Jusqu'au moment de la révolution, en 1830, M. Pycke avait continué à siéger aux états-généraux. Les persécutions de 1822 l'avaient vivement atteint, et lui avaient peut-être même ôté une partie de son énergie naturelle; mais elles ne lui avaient laissé aucun fiel contre le gouvernement. Dès qu'il vit éclater la tempête, il se rendit à La Haye; et quand la révolution fut consommée, il revint dans ses foyers et renonça à la carrière politique.

La législation ancienne de la Belgique et nos vieilles institutions occupaient alors une place très-large dans nos travaux. Nous avions proposé pour le concours de 1833, une question sur les attributions politiques dont jouissaient nos anciens états de provinces, sous le triple rapport de la souveraineté, de la législature et de l'administration publique et provinciale. Mais cette question, tout intéressante qu'elle était, dut être retirée; et notre confrère prit l'engagement de la traiter lui-même, dans un mémoire spécial (1). Dans la séance du 15 décembre 1835, il nous exposa le plan qu'il comptait suivre, dans la composition de cet ouvrage immense, qui se trouvait déjà très-

(1) M. Van de Putte, dans sa notice sur notre confrère, dit au sujet de ce même concours : « M. Pycke avait écrit sa réponse sur cette question, lorsque l'académie jugea à propos d'annoncer que la question était retirée du concours. Ce travail peut cependant être considéré comme un des meilleurs sortis de la plume du jurisconsulte courtraisien. » Il faut qu'il y ait ici quelque méprise. M. Pycke ne pouvait concourir, puisqu'il était membre de l'académie depuis quatre ans; d'ailleurs, il était l'un des juges, et c'est même sur sa proposition que la question fut retirée.

Digitized by Google

avancé (1). Mais l'affaiblissement de sa santé et la perte progressive de ses facultés intellectuelles ne lui ont pas permis de l'achever.

Léonard Pycke était né en 1781, à Meulebeke, village de l'ancienne châtellenie de Courtrai; il mourut dans cette dernière ville, le 8 février dernier; il avait commencé ses études en droit à Paris (2), et il avait conservé un profond souvenir de ces premiers temps de sa jeunesse. Il y a quelques années, l'auteur de cette notice le rencontra tristement appuyé contre un mur voisin de la Sorbonne, et les yeux fixés sur les fenêtres les plus élevées d'une maison de la rue Laharpe, c'était là que notre confrère avait habité pendant ses premières études. Pycke était d'un commerce très-doux, d'une sûreté à toute épreuve; connaissant fort mal le talent de déguiser sa pensée sous des dehors polis, mais possédant au plus haut degré la politesse du cœur. Sa fermeté aux états-généraux avait été la source de ses disgrâces et des persécutions dont il fut victime; il sut les subir avec calme et dignité; et s'il montra quelqu'orgueil, ce fut avant son triomphe. Léonard Pycke portait véritablement en lui le type du caractère flamand, type énergique, qui s'efface malheureusement de jour en jour, en perdant ses formes saillantes et décidées, sous le niveau de ce qu'on est convenu de nommer la civilisation.

A. Quetelet.

(1) Voyez le *Bulletin* de cette séance, M. Pycke y a fait connaître le plan qu'il comptait suivre. Tome II, p. 417.

(2) Il fit ses premières études au collège de Mol, dans la Campine, et acheva à Bruxelles son cours de droit qu'il avait commencé à Paris. C'est en 1808 qu'il s'établit à Courtrai, comme avocat, et il ne tarda pas à s'y faire une nombreuse clientelle.

Digitized by Google

ÉLOGE DE DES ROCHES,

NÉ A LA HAYE, EN 1740; MORT LE 20 MAI 1787.

Il y a cinquante-cinq ans passés que Des Roches n'est plus. Si l'académie a tardé à lui payer sa dette, c'est qu'elle-même fut bientôt après frappée au cœur, et que rendue à ses travaux après une longue interruption, elle rencontra d'abord sous ses pas tant de ruines et de cercueils qu'il lui était difficile de compter avec la mort, toujours prompte à devancer les plus alertes.

Cependant qui méritait davantage les sympathies de l'académie que Des Roches, homme littéraire et académique par excellence? Voué entièrement à l'étude, il vivait par elle et pour elle. Il devait tout aux lettres, mais les lettres lui avaient aussi d'importantes obligations. Adonné principalement à la critique de l'histoire et aux recherches minutieuses qui servent à l'éclaircir, il avait entretenu avec les classiques de l'antiquité un commerce assez intime, pour couvrir d'une certaine élégance l'aridité des discussions philologiques, pour mettre du goût là où il n'y a souvent que du pédantisme, et se préserver de ces petitesses que l'on contracte à force de remuer de petites choses et d'observer les faits microscopiques qu'un savant de profession triomphe à découvrir. Écrivain sage à qui la simplicité et la clarté tenaient lieu de force, de coloris, de mouvement et même de correction, critique, historien prudent, moins amoureux

Digitized by Google

de philosophie que d'exactitude, il possédait ces connaissances étendues et variées qui lui auraient mérité autrefois le titre de *Polyhistor*. Laborieux, attentif, ayant toujours quelque chose à dire ou à lire sur les sujets qui s'agitent ordinairement parmi les érudits, doué d'ailleurs d'un de ces caractères conciliants et retenus qui font excuser le talent, il était naturellement propre à faire partie d'une académie, où l'ordre et la régularité, un zèle actif, un savoir substantiel dirigé par un esprit droit, sont souvent plus utiles que les hautes capacités, trop indépendantes et trop fières pour recevoir le ton au lieu de le donner, et qui ne veulent relever que d'elles seules.

Des Roches appartenait donc de droit à l'académie belge, du moment que la Belgique avait une académie, mais avant d'y arriver, que son voyage fut long et pénible !

Jean Des Roches naquit à La Haye, en 1740, et fut baptisé le 1er mars de cette année à Voorburg, village des environs. Son extrait baptistaire révèle qu'il aurait pu, voisin mais séparé par un long intervalle, suivant l'expression consacrée de Stace, être inscrit avec Dunois et d'Alembert, sur la liste dressée par Pontus Heuterus, qui, sans doute, songeait à lui-même en récapitulant les illustres illégitimités (1).

Fils d'une lingère de l'ambassadeur d'Espagne, il fut élevé dans la religion catholique. Quelques notions de catéchisme, des principes de lecture et d'écriture, voilà à quoi se borna sa

(1) L'extrait baptistaire porte qu'on se dispense de nommer les parents du nouveau-né *eo quod legitimo matrimonio juncti non essent*. Ces parents ne sont pas bien connus, dit M. Goethals ; les uns soutiennent qu'il était fils de l'éditeur de la *Gazette de La Haye*, nommé Des Roches, chez qui sa mère était cuisinière ; d'autres se bornent à désigner pour sa mère Louise Rottevel ou Rottevrel, lingère à l'ambassade d'Espagne.

Digitized by Google

première éducation, sa mère n'en pouvait pas faire davantage. Peu après la naissance de Des Roches, elle avait épousé un boulanger de La Haye, qui la laissa bientôt veuve et sans ressource. Dans le dénuement auquel elle était réduite, elle songea cependant à lui donner un état. Elle le plaça donc successivement comme apprenti chez un peintre, un tailleur, un brodeur, chez un tailleur encore, enfin chez un de ces artistes estimés des gastronomes, et que les Allemands, par un heureux italisme, appellent du beau nom de *Condittori*.

Mais Des Roches avait une autre vocation; la brosse et l'aiguille ne lui convenaient pas mieux que le pilon et la spatule. Dans les moments de loisir que lui laissaient des essais infructueux et ces expériences odieuses, il tâchait de se procurer des livres, lisait avidement tous ceux qui lui tombaient sous la main, et, trouvant dans les obstacles qu'il avait à vaincre une excitation puissante, il emporta un jour la science par escalade et, pour ainsi dire, à la pointe de l'épée.

En général, sous le rapport de l'intelligence, le préjugé est favorable aux personnes flétries aujourd'hui d'un nom qui était presque un titre au moyen âge. On s'imagine que la nature se plaît à leur prodiguer les dons de l'esprit et à les indemniser ainsi des caprices du sort. Sans partager cette opinion populaire, ne voyons-nous pas souvent ceux que la société repousse à cause du vice de leur naissance, chercher à se réhabiliter à force de mérite? Des Roches fut de ce nombre.

Il avait dix-sept ans, et, sous son tablier d'artisan, il cachait déjà plus de connaissances qu'on n'en puise habituellement dans les écoles. Il avait surtout appris à réfléchir et était arrivé, tout jeune encore, à cette espèce de maturité qui résulte de la méditation solitaire.

Un beau matin une feuille publique l'avertit que, dans un vil-

Digitized by Google

lage du pays d'Alost, on avait besoin d'un sous-maître capable d'enseigner le flamand. Pour le pauvre apprenti cette position était magnifique : voilà que des fumées ambitieuses lui traversent la tête; ce village flamand lui apparaît comme un paradis terrestre, la verge du magister est presque un sceptre à ses yeux. Il avait amassé de petites économies; il se rend par eau à Anvers et s'en va demandant à tous les marchands du port des nouvelles de son pédagogue de la Flandre impériale. Ces braves gens lui répondirent café et canelle, et Des Roches, sans argent, sans soutien, s'abandonna au découragement. Par bonheur, il y avait là quelqu'un qui s'occupait d'autre chose que de denrées coloniales et du cours de la bourse : c'était un ecclésiastique allemand qui tenait une école. Il lui proposa de le prendre chez lui pour apprendre à lire et à écrire aux petits enfants. Des Roches accepta cette offre avec joie. Le bon moine, sans être fort instruit, lui apprit les éléments du latin. L'esprit de son élève était comme le levier d'Archimède; dès qu'il eut un point d'appui, il souleva toute la grammaire et toute la syntaxe, puis par des analogies et des comparaisons passa du latin à celle des langues qui en dérive le plus immédiatement, se perfectionna dans le flamand et prit quelque teinture des autres idiomes du Nord. Comme linguiste il a été apprécié avec discernement par M. Willems (1). Au bout de deux ou trois années, il devint l'associé de son maître et peu après il lui succéda lorsque celui-ci fut rappelé par son supérieur. La position de Des Roches s'était sensiblement améliorée. Mais il était au-dessus de son état, et ce tort doit toujours s'expier. Je ne sais quelle accusation portée contre lui à l'écolâtre, l'obligea de fermer sa maison et de renvoyer ses pensionnaires : il ne

(1) *Belgisch Museum*

Digitized by Google

lui resta plus qu'à courir le cachet et à donner en ville des leçons particulières.

Cependant il commençait sans bruit à faire ses preuves d'admission dans la république des lettres. De 1761 à 1769 il publia une grammaire flamande, une grammaire française à l'usage des Flamands et un dictionnaire français-flamand. Ces ouvrages, par la méthode, la netteté, la logique, étaient incontestablement supérieurs à tout ce qu'on possédait alors de meilleur sur ce sujet, et des personnes fortement engagées dans le schisme grammatical qui divise la Belgique tudesque, veulent encore que l'on y revienne. Le temps des *chaperons blancs* et des *compagnons de la verte tente* est passé : celui où l'on égorgeait Ramus pour une différence de prononciation ne renaîtra plus, je l'espère ; les grammairiens flamands finiront aussi par s'entendre. Au fond, quelle que soit la solution des problèmes qui les partagent, elle ne donnera pas au pays un écrivain de plus : Racine et Voltaire péchaient contre le rudiment, et Mad. de Sévigné ne savait pas un mot d'orthographe.

L'étude qui offrait à Des Roches le plus d'attrait et de charme était celle des annales et des antiquités du pays, dont il puisait la connaissance aux sources et dans les originaux. Pour tirer la Belgique de l'apathie littéraire dans laquelle elle était tombée, et offrir un point de ralliement au petit nombre d'hommes qui luttaient encore contre l'indifférence et l'oubli, on venait de fonder une académie. Malgré les circonstances peu propices où elle fut d'abord placée et la défaveur que des individus jaloux ou des corporations intéressées cherchaient à jeter sur elle, son influence s'exerça dès le principe d'une manière utile, en réveillant des sympathies que le temps avait assoupies, en encourageant des goûts timides, en donnant un but et une direction à des essais vagues et indécis. Des Roches se hâta de prendre

Digitized by Google

part aux concours ouverts par cette compagnie. Les premières questions qu'elle proposa roulaient sur la géographie ancienne, et cette manière de procéder était parfaitement rationnelle ; il faut, en effet, déterminer avant tout les lieux où les événements se sont passés : le terrain avant l'édifice, le théâtre avant les acteurs. Après la géographie venait l'histoire des mœurs, des coutumes, de l'organisation sociale. Trois fois, sur ces différents sujets, Des Roches obtint le prix, et ses succès furent cause que l'on décida que trois victoires successives remportées par le même champion, lui interdiraient à l'avenir le champ de bataille.

Dans l'intervalle, le comte de Neny avait jeté les yeux sur lui pour diriger la bibliothèque publique. Ce projet n'ayant pas eu de suite, Des Roches, dont la situation n'était pas brillante quoiqu'il eût été admis dans le sein de l'académie dès le 13 mai 1773, consentit à aider le secrétaire de cette compagnie, Gérard, dans la rédaction du catalogue des livres des Jésuites, car cet ordre célèbre venait d'être supprimé : Rome avait sacrifié à l'esprit du siècle ses défenseurs les plus dévoués.

L'opération terminée, Des Roches sollicita l'autorisation d'ouvrir à Louvain une salle de lecture à l'usage des élèves de l'université, et où ils trouveraient un délassement occupé, des distractions studieuses. L'année 1776 qui vit échouer ce plan, lui accorda une compensation flatteuse. Gérard ayant été nommé auditeur à la chambre des comptes, Des Roches fut désigné pour secrétaire perpétuel, en vertu d'une décision impériale, quoique le règlement attribuât de pareils choix aux académiciens mêmes. En mars 1776 il fut installé, et l'académie se consola de la violation de son privilége en considérant qu'on lui avait imposé précisément celui qu'elle aurait demandé.

Aucun traitement n'était alloué au secrétaire : mais le gou-

Digitized by Google

vernement lui fit une modeste pension de 400 florins, et lui donna, en outre, une place d'attaché, c'est-à-dire de commis, au département des archives avec des appointements de 1300 florins.

Des Roches justifia la préférence qu'on lui avait accordée, mit de l'ordre dans les travaux de l'académie, étendit ses correspondances et lui assura cette publicité sans laquelle le zèle se refroidit, tandis que la négligence reste impunie. Ce fut lui qui rédigea le discours préliminaire du premier volume des mémoires, discours attribué parfois à Gérard : il y trace en peu de lignes un tableau de la marche des lettres en Belgique, et dit en passant quelques mots très-justes et très-vrais sur leur décadence après le traité d'Utrecht. Cette mention pure et simple d'un fait incontestable, ne donnait pas à la critique le droit d'accuser Des Roches d'antipathie contre le clergé et de voltérianisme. Mais souvent sous des noms anciens, les biographes ont fait la guerre à des contemporains qui leur portaient ombrage. Mascarille mettait l'histoire romaine en madrigaux, eux la mettraient volontiers en épigrammes. Il n'y a dans ce discours rien qui rappelle Voltaire, ni pour ses opinions philosophiques, ni malheureusement pour le style; je ne comprends pas d'ailleurs qu'on jette comme une injure à ses adversaires le nom d'un écrivain, qui, pour s'être égaré d'une manière déplorable sur des points essentiels, n'en reste pas moins un prodigieux génie, et, dans tous les cas, Des Roches ne rappelait de près ni de loin celui qu'on nommait alors le patriarche.

En 1777 l'académie couronna un mémoire flamand sur l'histoire du commerce, composé par M. Verhoeven de Malines, surnommé le *savant épicier*. Or, dans cette dissertation Florent Berthout, sire de Malines, était nommé, d'après Froissart,

Digitized by Google

le riche marchand. Le mémoire de Verhoeven et la résolution de l'académie en sa faveur furent en conséquence considérés comme attentatoires à l'honneur de Berthout, à l'honneur de la seigneurie de Malines tout entière. Ce fut du moins ainsi qu'envisagèrent la chose des antiquaires de Malines et leurs amis de Louvain. Parmi eux on comptait des personnes instruites, mais emprisonnées dans les détails subalternes, et jugeant à l'égal des crimes les plus abominables, le moindre oubli des doctes puérilités qui leur avaient coûté tant de peines. Des Roches s'étant cru obligé de leur répondre en pleine académie, le fit avec autant de modération que de solidité.

La modération était le trait distinctif de son caractère. Il faut y joindre aussi le bon sens qui lui tenait lieu de génie.

Toutefois il était homme, il ne pouvait se garantir de l'esprit de corps, toujours un peu envahisseur, et l'on ne doit pas s'étonner qu'il ait fait des démarches pour que le gouvernement concentrât dans l'académie les travaux historiques dont s'occupaient de savants jésuites, appliqués noblement à construire un grand monument littéraire sur les ruines de leur ordre, et à se venger du malheur par d'éclatants services.

Dans le champ de la pensée, il y a de la place pour tout le monde. Des Roches l'éprouva par lui-même; au lieu de contrarier les jésuites, le mieux était de s'unir à eux ou de soutenir vaillamment leur concurrence. Il se détermina à ce double parti qui convenait mieux à sa droiture, la preuve en est fournie par plusieurs de ses mémoires et par l'élection de Ghesquière. Si d'autres choix pouvaient se faire avec avantage dans la même société, il est juste de considérer que le clergé était presque en majorité dans l'académie. Des Roches tenait naturellement à l'idée d'attacher le nom de sa compagnie à un vaste recueil historique dans le genre de celui dont les béné-

Digitized by Google

dictins avaient doté la France. L'académie, dès sa création, s'était proposé cette entreprise, et son secrétaire ne la perdit jamais de vue. Tantôt il examine le recueil de Pierre à Thymo, tantôt il remonte aux origines mythologiques des anciens Belges; un autre jour il aborde une question de linguistique comparée, et se demande si la langue des Étrusques a eu des rapports avec nos idiomes, ou bien il fait des réflexions sur la vieille poésie flamande. Plus tard, il jette le gant aux savants qui réservaient la gloire de la découverte de l'imprimerie aux Allemands et aux Hollandais, et, à l'aide de conjectures ingénieuses, il essaie d'établir que la première idée en est due aux Brabançons. Il refait la chronologie des comtes de Louvain, commence une série de remarques critiques sur les diplômes publiés par Miræus, puis, endossant tout d'un coup le baudrier, il s'efforce d'exposer l'état militaire des Pays-Bas, sous le gouvernement des ducs et des comtes, jusqu'au règne de la maison d'Autriche.

Ces fragments étaient des matériaux, des pierres d'attente pour des ouvrages considérables qu'il méditait depuis longtemps, et dont de nouvelles fonctions vinrent le distraire.

L'enseignement public exigeait des réformes; la plupart des colléges et des écoles étaient mal dirigés; les sciences exactes y étaient négligées; les humanités se bornaient à un latin barbare; les langues vivantes partageaient le dédain qu'on témoignait pour le grec. Une commisson fut instituée pour remédier au mal et Des Roches en devint le secrétaire.

Le gouvernement s'était assuré l'assentiment du haut clergé; mais il n'en avait pas moins une foule d'obstacles à surmonter. On créa des colléges, des écoles normales : on rédigea des livres classiques dont plusieurs sont encore fort remarquables, et c'est en cette partie que Des Roches se rendit principalement

Digitized by Google

utile, ainsi qu'en sauvant de la proscription le grec (1) et le flamand, que les *utilitaires* et les *gallo-belges* de ce temps-là voulaient reléguer parmi les vieilleries indignes de la civilisation courante.

Cependant, chose remarquable, Des Roches en maintenant la langue flamande, en se posant son défenseur et son législateur, faisait des concessions aux nécessités du moment, et, en sa qualité de secrétaire de l'académie, il a rédigé plusieurs analyses ou traductions françaises de mémoires rédigés en flamand, et qui lui semblaient mériter de sortir de l'obscurité forcée que leur infligeait cet idiome.

A la suppression de la commission des études, Des Roches resta seul chargé du département des écoles.

Le gouvernement de Joseph II voulait rompre avec le passé, au lieu d'en corriger prudemment les abus. Il appela Des Roches à Vienne. Introduit dans le cabinet de l'empereur, mis dans la confidence de quelques-uns de ses projets, pouvait-il ne pas les approuver? Joseph II était, après tout, un monarque d'une haute capacité, animé d'intentions bienfaisantes, et dont le ton et les manières, à part même le prestige de la puissance, avaient tout ce qu'il fallait pour séduire. Des Roches fut séduit. Les rigoristes qui lui en font un crime, cèderaient sans doute à de moindres influences. La lettre où Des Roches rend compte de son entrevue avec Joseph, ne peut, au surplus, qu'honorer ce prince et motiver l'admiration qu'il inspira au directeur des études.

(1) On lit une apologie du grec dans la préface des *Radices græcæ*, imprimées en 1783, *ad usum scholarum Belgicæ*. Ces *Racines* avaient été réunies par G. Tackoen, conseiller au grand conseil de Malines, et elles furent distribuées la première année gratuitement dans les écoles dépendantes de l'État.

Digitized by Google

Celui-ci parcourut les écoles de Vienne et de plusieurs autres villes d'Autriche, et se pénétra si bien des méthodes qu'on y suivait, qu'il put s'engager à les faire connaître aux écoles normales de Belgique. Des Roches reçut alors de l'empereur sa nomination d'inspecteur-général des écoles, aux appointements de 2,800 florins, qui, joints à ses traitements d'écolâtre de Bruxelles, de secrétaire perpétuel de l'académie et de directeur des écoles latines, lui composaient un revenu plus que suffisant.

Revenu dans sa patrie au mois de mars 1787, il reprit ses occupations. Depuis huit ans il avait mis au jour plusieurs livres classiques, tels que des grammaires latines, une édition revue du dictionnaire latin-français de Boudot, etc.; en 1782, il avait fait imprimer un abrégé en latin, de l'histoire de la Belgique. Quoique la partie consacrée au moyen âge soit sans proportion avec la suite, et que, pour mettre de l'unité dans son plan, l'auteur ait tout ramené au duché de Brabant, qui est loin d'avoir toujours joué le premier rôle aux différentes phases de notre histoire, cet abrégé, fruit d'une critique éclairée, n'en est pas moins rempli de faits et de remarques entièrement neufs. En 1787 parut le premier tome de l'ouvrage qui devait résumer sa vie littéraire. Ce volume, dans une savante introduction, présente l'état de la Belgique avant les Romains : pour le récit des faits, il ne dépasse point l'expédition d'Agrippa. Terminée dans les mêmes dimensions, cette histoire aurait été d'une longueur démesurée, la narration se trouvant sans cesse coupée par des discussions critiques. Il eût été curieux de savoir comment Des Roches se serait tiré de la grande difficulté qu'offre le sujet jusqu'à Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. Raconter séparément dans une suite de chapitres ce qui est relatif à chaque province, ce n'est

Digitized by Google

point de l'art. Sacrifier à une seule province le reste du pays, ce n'est point de l'exactitude. Le problème, problème difficile, épineux s'il en fut jamais, consiste à ne rien omettre d'essentiel, sans tomber dans la confusion, à dessiner nettement les masses, sans négliger les détails, à choisir des noms et des faits autour desquels puisse se grouper toute une époque, à conserver l'unité, à dissimuler les fatigues et la sécheresse de l'érudition sous une narration toujours attachante, sous un style toujours animé, toujours flexible; mais la nature avait refusé à Des Roches le don divin de la forme. Supérieur à la plupart de ses confrères par la diction, il lui manque du style; sa phrase est claire. généralement conforme à la règle, mais froide, lente, décolorée; sa correction même est bien du français, mais elle n'est pas toujours française.

Des Roches, dont la santé était sensiblement altérée, n'avait pu mettre la dernière main au volume dont je parle et qui ne fut même complétement achevé qu'après sa mort. Le 20 mai 1787 il expira à la fleur de l'âge. Trois jours après, l'abbé Mann prononça quelques mots en son honneur au sein de l'académie. Et puis l'oubli vint s'asseoir sur la tombe de cet homme sans famille et sans nom, et qui comptait plus de rivaux que d'amis. Mais déjà grondait l'orage qui devait emporter l'académie, les rivalités scientifiques et la nationalité belge.

Si Des Roches ne fournit pas toute sa carrière, si la mort le frappa avant le temps, du moins il n'assista pas aux luttes déplorables des partis, et l'asservissement de sa patrie n'affligea pas sa vieillesse.

—

Digitized by Google

ŒUVRES DE DES ROCHES.

1° *Nieuwe nederduytsche Spraek-konst.* Antw., 3den druk, overzien en verbeterd door den auteur, 1761; ibid, 1776, 1812, in-12.

2° *Nieuwe fransche Spraek-konst.* Antw., 1763, 1774, 1780, in-8°.

3° *Nouveau Dictionnaire français-flamand et flamand-français.* Anv., 1769, 1777 et 1786, 2 vol. in-8°; Gand, Poelman, 1805; Anv. (considérablement amélioré par A. Grangé), 1816, 2 vol. in-8°, et diverses autres éditions.

4° *Quels étaient les endroits compris dans l'étendue des contrées qui composent aujourd'hui les dix-sept provinces des Pays-Bas et le pays de Liége, qui pouvaient passer pour villes avant le VIIe siècle?* Bruxelles, imprim. royale, 1770, in-4°; couronné en 1769 par l'académie.

5° *Quels ont été depuis le commencement du VIIe siècle jusqu'au IXe siècle exclusivement, les limites des différentes contrées, cantons, pays, comtés et états renfermés dans l'étendue qui compose aujourd'hui les dix-sept provinces des Bays-Bas et de la principauté de Liége, pendant les Ve et VIe siècles?* Brux., imp. royale, 1771, in-4°; couronné en 1770.

5° *Quel a été l'état civil et ecclésiastique des dix-sept provinces des Pays-Bas et de la principauté de Liége, pendant les Ve et VIe siècles?* Bruxelles, D'Ours, 1772, in-4°; couronné en 1771.

7° *Traduction du mémoire de M. Pluvier, en réponse à la question: En quel temps, depuis le commencement de la domination des Francs, jusqu'à la naissance de Charles-Quint,*

Digitized by Google

peut-on dire que l'état de la Belgique a été le plus florissant, etc. Brux., de Boubers, 1777, in-4°, 30 pp. Le *Journal des séances*, du 14 oct. 1776, t. I, p. LXXXV, prouve que cette trad. est de Des Roches.

8° *Analyse du mémoire flamand de M. Verhoeven, qui a remporté (en 1777) le prix de la question sur l'état des manufactures et du commerce des Pays-Bas, pendant le XIIIe et le XIVe siècle.* Bruxelles, imprimerie acad., 1778. *Voy.* le *Journal des séances*, 13 et 14 oct. 1777, t. II, p. LIII et 23 nov. 1778, t. III, pp. XXVII-XXXII.

9° *Grond-regels der griekszche taele, benevens eene verzameling van de voornaemste fabels van Æsopus, in dry deelen, met aenteekeningen op iedere fabel, in welke alle de griekzche woorden zyn uytgelegt in de eygenschap der twee taelen tegen malkander vergeleken. Tot gebruyck der Nederlandsche schoolen.* Brussel, 1779, 1783, in-8°.

10° *De Grond-regels der latynsche taele.* Brussel, 1779, in-8°, et sous le titre de : *Institutiones grammaticæ, in usum scholarum.*

11° *Lettre du secrétaire de l'académie de Bruxelles à l'abbé de Bye, l'ancien des Bollandistes, au sujet de la réponse faite par ce dernier à un mémoire sur le testament de St.-Remi.* Bruxelles, 1780, in-8°.

12° *Epitome historiæ Belgicæ*, lib. VII. Bruxellis, 1782, 2 vol. in-12.

M. De le Haye, professeur au collége royal de Bruxelles, avait traduit en français cet abrégé. On ignore ce que cette traduction, restée manuscrite, est devenue.

13° *Dictionarium latino-gallicum, primum confectum ab J. Boudot, nunc post secundam editionem auctum et emendatum.* Brux., 1785, in-8°.

Digitized by Google

14° *Histoire générale des Pays-Bas autrichiens.* Anvers, 1787, t. I, in-4°, ou 2 vol. in-8°, fig. et carte.

Les mémoires de l'académie contiennent les écrits suivants de Des Roches :

15° Tome Ier (2e édit.), pp. III-XVI. *Discours préliminaire sur l'état des lettres dans les Pays-Bas et sur l'érection de l'académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles.*

16° PP. XXXV-LXXXVIII. *Journal des séances* du 5 mai 1769 au 4 décembre 1776.

17° PP. 421-477. *Mémoire sur la religion du peuple de l'ancienne Belgique.*

On y trouve, entre autres, une explication de la déesse *Nehallenie.*

PP. 497-506. *Examen de la question si la langue des Étrusques a eu du rapport avec celle des peuples belgiques.* Les examinateurs, Nelis, Caussin et de Hesdin, désirèrent qu'on engageât l'auteur à parler de Schrieckius avec plus de ménagement qu'il ne l'avait fait.

18° 507-522. *Explication d'une lettre difficile qui se trouve dans la collection de celles de St.-Boniface, avec des réflexions sur l'ancienne poésie des peuples belgiques.*

PP. 523-549. *Nouvelles recherches sur l'origine de l'imprimerie, dans lesquelles on fait voir que la première idée en est due aux Brabançons.* (Cf. N° 13,964 de l'Inventaire des MSS. de la bibl. roy.). *Voy.* J.-F. Willems, *Mengelingen van vaderlandschen inhoud*, pp. 69-86. *Bericht wegens de Antwerpsche boek-printers der XVe eeuw.*

Dans la séance du 25 fév. 1779 (*Journal,* tom. III, pp. XL-XLI), le comte de Fraula lut une note sur l'*invention des caractères en bois*, et conclut d'un passage de Didyme, que les

Digitized by Google

caractères en bois mobiles étaient connus dès le IVe siècle. De là à l'imprimerie il n'y a qu'un pas : malgré le proverbe, il fallut mille ans pour le faire.

19° TOME II, pp. III-LVI. *Journal des séances depuis le 4 décembre* 1776, *jusqu'au* 23 *décembre* 1777.

C'est dans ce journal, pp. XL-XLIV, que se trouve l'extrait de la *Dissertation* de l'auteur, sur l'*Histoire diplomatique du Brabant de Pierre Vander Heyde, connu sous le nom de* Petrus à Thymo, *et sur une chronique en rimes flamandes qui lui est faussement attribuée, avec quelques remarques sur celle de Clericus;* extrait reproduit en tête du 1er volume (le seul imprimé) de l'*Historia Brabantiæ diplomatica,* de P. à Thymo. Brux., imprim. normale, 1830, in-8°, pp. XLVI-XLIX.

20° PP. 601-632. *Dissertation sur les comtes de Louvain.*

21° PP. 633-665. *Réflexions critiques sur les diplômes de Miræus, premier mémoire contenant l'examen du testament de St.-Remi.*

22° TOME III, pp. I-XLVII. *Journal des séances du* 13 *janv.* 1778 *au* 23 *décemb.* 1779. On y lit une notice sur Vander Vynckt.

23° TOME IV, pp. I-LIII. *Journal des séances du 7 janvier* 1778 *au* 10 *mai* 1783; précédé d'une longue analyse d'un mémoire de Dom Berthod, sur la vie de François Richardot, évêque d'Arras. — Notice sur Needham, cette victime du persiflage de Voltaire; courte allocution adressée par le secrétaire à LL. AA. RR. les sérénissimes gouverneurs et au grand-duc et à la grande-duchesse de Russie qui, le 12 juillet 1782, visitèrent l'académie.

24° PP. 505-532. *Dissertation sur l'état militaire dans les Pays-Bas, sous le gouvernement des ducs et des comtes, depuis l'année* 1100 *jusqu'au règne de la maison d'Autriche, vers la fin du XVe siècle.*

Digitized by Google

25° Tome V. Une partie du *Journal des séances.*

26° *Catalogue des livres de Des Roches*. Brux., 1788, in-8°. M. Van Hulthem (Bibl. n° 22594) dit que ce catalogue est remarquable pour les ouvrages imprimés et les MSS. sur l'histoire belgique, les langues et antiquités septentrionales. Les livres marqués *vacat* se trouvent dans le second appendice, I, 158.

Ouvrages inédits.

27° *Dissertation sur l'histoire diplomatique d'à Thymo* (*voy*. plus haut n° 19). Une copie de 14 feuillets, faite par M. Mols d'Anvers, se trouve à la Bibl. royale, fonds Van H., n° 349, Inventaire, n° 16,065.

Une note manuscrite de Des Roches, en date du 29 avril 1779, nous apprend que lorsqu'il fit cette notice, le manuscrit de Vander Heyde n'était pas encore dans les archives de l'académie. « L'auteur, dit-il, n'eut qu'une demi-heure pour l'examiner. Sa dissertation doit donc être nécessairement très-» défectueuse. Il demande la permission de la refondre, avant » qu'elle ne subisse l'examen des rapporteurs. » *Voy*. aussi la réfutation par M. Willems, *Bulletins de la commission roy. d'histoire*, I, 78-82.

28° *Mémoire sur les premiers habitants de la Belgique et sur l'origine des Belges*, lu dans les séances du 6 déc. 1783 et du 20 mars 1786, *Journal*, t. V, pp. XXIX, LII.

Mémoire sur les études, 1re partie, lu à la séance du 29 déc. 1774; 2e et 3e partie, séance du 30 janv. 1775. Ces indications sont tirées des protocoles manuscrits de l'académie, mais dans le journal imprimé, t. I, p. LXXV, on lit au 16 novembre 1774, que Des Roches présenta un mémoire dont la

Digitized by Google

lecture ne se *fit que dans les séances suivantes*, et qui était intitulé : *Discours sur la méthode dont on pourrait se servir pour enseigner à la jeunesse le latin et les autres sciences mentionnées dans le mémoire de M. de Marci* (sur la façon de donner une meilleure forme à l'enseignement des humanités).

29° *Mémoire sur la langue belgique ancienne et du moyen âge*, 1re partie, lu dans la séance du 3 mai 1775, le *Journal*, t. I, p. LXXVII, porte ce qui suit, à propos de cette pièce : « L'a-» cadémie en rendra compte dans la suite, l'auteur se propo-» sant d'achever cette dissertation, qu'il n'a interrompue que » pour travailler sur des matières moins sèches et plus intéres-» santes. » Dans une liste manuscrite présentée à l'académie le 29 avril 1779, Des Roches fait observer que la *seconde partie* n'étant pas achevée, il ne pouvait être question de remettre l'ouvrage aux examinateurs pour le moment.

30° *Rapport à son Altesse le ministre plénipotentiaire, concernant l'académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles.*

In-fol. de 190 feuillets, qui contient les séances et la correspondance de l'académie, du 20 mai 1776 au 27 septem. 1779 inclusivement, écrit en entier de la main de Des Roches, fut acheté en avril 1818 par M. Van Hulthem, à la vente des livres de M. Mastraeten.

Bibl. royale, fonds V. H., n° 859, Inventaire, n° 17,673.

Le Bn DE REIFFENBERG.

Digitized by Google

NOTICE SUR L. J. DEHAUT,

NÉ A CHIÈVRES, LE 30 DÉCEMBRE 1805; MORT A LIÉGE, LE 1er JUILLET 1841 (1).

(La notice suivante a été lue par M. Lesbroussart, membre de l'académie, dans une séance de la Société d'émulation de Liége, tenue à l'occasion de l'inauguration de la statue de Grétry. Nous en avons élagué ce qui se rapporte spécialement à cette solennité.)

Louis-Joseph Dehaut naquit à Chièvres, province du Hainaut, le 30 décembre 1805, d'une famille honorable, mais peu favorisée de la fortune, et à qui la mort prématurée de son chef enleva une partie de ses faibles ressources. Par suite de cet état de choses, l'éducation du jeune Louis demeura longtemps renfermée dans les limites de l'enseignement élémentaire : heureusement quelques personnes, frappées de ses dispositions précoces et surtout de l'ardeur passionnée avec laquelle il se livrait au travail, décidèrent ses parents à lui faire suivre un cours d'études complet et régulier, s'engageant à lui aplanir par la suite la carrière qu'il aurait choisie. Entré au collége d'Ath en 1822, il acheva ses humanités en trois ans : et chaque

(1) M. Dehaut avait été nommé correspondant de l'académie royale, le 7 mai 1840.

Digitized by Google

année il remporta les premiers prix en diverses matières. Une particularité trop remarquable pour être passée sous silence, c'est que parvenu en 4e, il se montra d'une force si supérieure à celle de ses condisciples, pour la plupart bien plus anciens dans l'établissement, qu'ils refusèrent à l'unanimité de concourir avec lui : et leurs objections parurent si fondées, que le conseil d'administration les dispensant d'une lutte trop inégale, enjoignit à cet émule redouté de passer immédiatement en 3e ; sorte d'honorable ostracisme contre lequel murmura toutefois le jeune athlète, qui seul ne s'en jugeait pas digne. En 1825, il devint élève du collége philosophique fondé à Louvain par le gouvernement des Pays-Bas, et outre les cours particuliers à cette institution, il suivit ceux de la faculté de philosophie et des lettres à l'université de la même ville, principalement les leçons de philologie, science dans laquelle il fit de rapides progrès. La nature, en le douant d'un esprit à la fois juste et prompt, y avait joint des qualités encore plus précieuses et plus rares : cette volonté forte, cette persévérance opiniâtre, qui, aidées d'un jugement sain et d'une perception lucide, sont les véritables garanties du succès solide et durable. En juillet 1829, il obtint le grade de candidat en philosophie, après avoir subi tous les examens préparatoires avec la plus grande distinction. L'année suivante, il se disposait à soutenir la thèse inaugurale, préalable au doctorat, suivant les prescriptions alors en vigueur, lorsque la révolution éclata. Ce grand événement qui pouvait l'arrêter dans sa carrière, ou du moins retarder l'accomplissement de ses espérances, le trouva dans les rangs des amis de l'émancipation nationale : et son rôle politique, pour rester secondaire, comme lui-même avait déclaré le vouloir, n'en fut pas moins digne d'estime. Lorsqu'un attentat odieux, mais, hâtons-nous de le dire, le seul attentat irrépa-

Digitized by Google

rable qui ait affligé la Belgique durant cette ère d'affranchissement, frappa dans Louvain un malheureux désigné à la fureur populaire, Dehaut n'hésita pas à manifester son indignation en face de ceux qui donnaient à leur rage vindicative le nom de patriotisme, et félicita hautement le fonctionnaire dont l'intrépide énergie avait fait détruire sous les yeux des assassins le monument érigé par lui-même à la liberté, mais qu'ils avaient souillé de sang. Plus tard, attaché à la rédaction du *Courrier Belge*, feuille alors très-répandue et qui exerçait une grande influence sur l'opinion, Dehaut y fit paraître, touchant des questions de droit public et d'enseignement, grand nombre d'articles recommandables par la justesse des vues et qui décelaient une étude approfondie de ces matières. Le 16 décembre 1830, il fut nommé, par le gouvernement provisoire, lecteur à la faculté de philosophie de l'université de Louvain, pour l'histoire ancienne, celle du moyen âge et l'histoire politique moderne; puis, comme s'il eût cru nécessaire de justifier cette nomination par de nouveaux efforts, il subit, devant une autre faculté, les examens prescrits par la loi, à la suite desquels il fut promu au grade de docteur en droit romain et moderne. Appelé à exercer, pendant l'année scolaire de 1833-34, les fonctions de secrétaire du sénat académique, il y mit tant d'ordre et d'activité, que cette charge lui fut continuée l'année suivante; et durant ce laps de temps, outre la correspondance et les autres détails du secrétariat, il trouva moyen de rédiger, pour le département de l'intérieur, la statistique complète de l'université susmentionnée depuis 1817, composant deux volumes grand in-folio, et de plus le catalogue systématique et raisonné des archives universitaires, ainsi que de celles de l'ancienne école de droit de Bruxelles, à partir de 1806. Ces travaux, vraiment prodigieux par leur masse et leur importance,

Digitized by Google

attestaient la victoire de cette indomptable volonté dont nous parlions tout-à-l'heure sur une nature frêle et maladive, qui devait plus tard s'en venger cruellement. Une affection de poitrine, causée par les veilles et les fatigues, le conduisit aux portes du tombeau. Son état ne laissait plus d'espoir; cependant il survécut à cette première attaque, contre l'attente des hommes de l'art, qui déclarèrent qu'un des organes de la respiration était entièrement oblitéré. A peine fût-il sorti, pâle et chancelant, de son lit de douleur, qu'on le vit se replonger, avec une ardeur fébrile, dans ses études meurtrières et chéries. — « Vous voulez donc absolument vous tuer? » lui dit un de ses amis, irrité de cette obstination presque frénétique. — « Dieu m'en garde! » répliqua Louis, « je n'ai pas le droit de mourir avant d'avoir laissé à ma famille de quoi vivre. » Là était effectivement le secret de cette témérité sublime : demeuré, depuis la mort de son père, presque le seul appui d'une mère et de sept enfants, il semblait avoir calculé, avec calme et précision, combien il lui fallait d'années de vie pour placer ses frères et pour établir ses sœurs. Afin d'atteindre ce but, il travaillait à s'assurer une position plus avantageuse que celle qu'il occupait : et son dévouement reçut une première récompense, *lorsqu'en* 1835 il fut nommé professeur extraordinaire à l'université de Gand, pour le cours de statistique et de géographie tant physique qu'ethnographique. Mais le climat des Flandres ne pouvait convenir à sa santé profondément altérée; et, sur sa demande, il fut, au mois d'août 1837, chargé du cours d'histoire politique moderne à l'université de Liége. Estimé de tous ceux qui l'avaient connu dans ses diverses résidences, aimé de plusieurs, malgré l'âpre franchise de son caractère, apprécié de l'autorité supérieure, qui reconnaissait en lui, avec une instruction solide et variée, le plus religieux attachement à ses

Digitized by Google

devoirs de tout genre, il touchait à l'instant de voir récompenser ses longs efforts et combler ses modestes vœux par sa promotion au grade de professeur ordinaire, lorsqu'au mois de juin, à la suite d'une excursion champêtre, les symptômes du mal, dont peut-être il avait apporté le germe en naissant, reparurent plus effrayants que jamais. A l'aspect des rapides progrès de son dépérissement, nous voulûmes le forcer au repos ; mais ce soldat de l'intelligence, outrepassant sa consigne, refusa de quitter son poste : et l'on peut dire qu'il y tomba sur place, pour ne plus se relever. Ses derniers moments furent tranquilles en apparence ; mais quelle amertume devait remplir son âme, lorsqu'il pensait à la femme respectable qui allait perdre en lui le soutien de sa vieillesse, à son autre mère, la science, également idolâtrée, à sa patrie, qu'il aimait de toute l'ardeur de son caractère enthousiaste, et qu'il se flattait d'honorer un jour par de plus grands travaux !... Et cependant la souffrance, loin d'aigrir sa vivacité naturelle, semblait lui être devenue familière : ses traits, sur lesquels la nature avait répandu peu d'agréments, prirent, aux approches de la mort, une expression touchante de douceur et de sérénité. Le 1er juillet, à 6 heures du matin, il expira, ayant conservé jusqu'à cet instant suprême la fermeté simple du vrai philosophe et la confiante résignation du chrétien.

Louis Dehaut, malgré la courte durée de son existence, a composé un grand nombre d'écrits, dont je crois devoir citer les plus remarquables.

En 1827, un *Mémoire sur Iphicrate, général et orateur athénien.* Ce travail obtint une mention honorable, et devait être inséré dans les *Annales de l'université de Louvain,* dont la publication fut interrompue par les événements.

En 1829, *Mémoire sur le τὸ ἔγω, ou existence objective de*

l'âme. Cet écrit ontologique, fruit de profondes études, valut à son auteur la médaille d'or. (*Inédit.*)

En 1830, *Mémoire sur la vie et la doctrine d'Ammonius Saccas, chef d'une des plus célèbres écoles philosophiques d'Alexandrie*, 1 volume in-4°; — couronné par l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. N'omettons pas de dire que M. Royer-Collard, cet homme dont chaque parole est une pensée et chaque opinion un axiome, écrivait à l'auteur, le 11 avril 1837 : « Vous êtes savant et philosophe. » Ce même ouvrage, surtout l'introduction, et les publications diverses relatives à l'enseignement, valurent au jeune écrivain les plus honorables témoignages de la satisfaction de MM. Villemain, alors comme aujourd'hui ministre de l'instruction publique en France, Jouffroy, De Gerando, Matter, inspecteur-général de l'université de France, et enfin de M. Guizot, qui, dans une lettre autographe du 19 août 1839, accordait aux travaux de notre compatriote des éloges dont, comme on sait, cet esprit sobre et grave n'est nullement prodigue.

En 1832, 33 et 34, une série d'articles publiés dans le *Courrier Belge*, parmi lesquels il en est de très-importants, entre autres ceux qui traitent de l'instruction publique, de l'organisation judiciaire et des dépôts de mendicité. Il avait de plus commencé, en 1833, une traduction de l'*Encyclopédie du Droit*, publiée en allemand par Falck; travail que sa première maladie le força d'interrompre et que d'autres occupations ne lui permirent pas d'achever.

En 1835, avec la collaboration de M. Adolphe Roussel, alors professeur à l'université de Louvain, une volumineuse brochure intitulée : *Observations sur le titre III du projet de loi relatif à l'instruction publique, et sur le rapport de la section centrale*, sous le pseudonyme de *Philarète Durosoir.*

Digitized by Google

En décembre 1837, la première partie d'un *Essai historique sur la doctrine de Platon*. Outre le grand nombre d'auteurs qu'il consulta pour ce traité, il eut la courageuse patience de lire en entier les 54 *Ennéades* de Plotin, texte grec, d'après une ancienne édition fort défectueuse; celle de Creutzer, publiée à Oxford, n'étant pas encore terminée.

En 1838, il parut de lui un nouvel ouvrage ayant pour titre : *De l'état actuel de l'instruction publique, mais surtout de l'enseignement supérieur en Belgique*, etc. Il se proposait d'étendre ses observations jusqu'aux deux autres branches (instruction moyenne et primaire), lorsque la mort vint le surprendre. Il s'occupait en même temps d'un *Essai sur Numénius d'Apamée*, composition que sa fin prématurée l'empêcha également de terminer.

Cette énumération, quoiqu'incomplète, suffit pour faire apprécier l'activité incessante, la facilité peu commune, l'ardeur presque merveilleuse qui caractérisaient celui que nous regrettons. Dans les études abstraites de la psychologie, comme dans les recherches patientes et obstinées de l'érudition, il portait cette espèce de passion exaltée qu'on croirait à tort, n'appartenir qu'aux hommes d'imagination. Toutefois son esprit ne s'était ni égaré dans le vaste champ de l'idéalisme, ni desséché en parcourant la voie un peu aride de l'investigation et du commentaire. Il honorait le poëte et l'artiste, parce qu'il savait les comprendre et les sentir : aussi ne le vit-on jamais s'associer au dédain que certaines organisations, renfermées dans leur spécialité intolérante et exclusive, affectent à l'égard des œuvres nées de l'inspiration. C'est que, par une réunion assez rare, il joignait une âme sensible à un esprit positif; qu'en toutes choses il aimait le vrai, le bon et le beau, qu'à ses yeux la morale était une logique d'ordre supérieur, et qu'une mauvaise

Digitized by Google

action le choquait comme un faux syllogisme. En lui la rectitude du jugement marchait de front, si l'on peut s'exprimer ainsi, avec la droiture du cœur. Sans doute il avait, comme le reste des hommes, les défauts de ses qualités : irritable et soupçonneux quand une fois sa confiance avait été trompée, franc jusqu'à la brusquerie, autant par principe que par nature, il put faire naître chez quelques-uns des préventions défavorables, qui toujours s'évanouirent quand il fut bien connu. Ceux surtout qui vécurent dans son intimité savent combien son amitié était chaleureuse et dévouée, de quelle affection durable il payait même un service passager. Tel était Louis Dehaut, tel il était tout entier : la vérité lui était trop chère pour qu'il me fût permis de l'altérer même dans ces lignes consacrées à sa mémoire.

Digitized by Google

NOTICE SUR LA VIE

ET LES TRAVAUX

D'AUGUSTIN-PYRAME DE CANDOLLE,

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE,

Né à Genève, le 4 *février* 1778; *mort dans la même ville, le* 9 *septembre* 1841.

Le demi-siècle qui vient de s'écouler fut un temps fécond en grandes découvertes. Le mouvement des cieux réduit à de simples formules, la mécanique expliquant les lois de l'univers, la formation des mondes saisie dans l'espace par l'observation directe, la distance des étoiles calculée, le firmament s'illuminant d'astres qui nous avaient échappé, des corps planétaires en miniature, mais infinis, qui semblaient jusque-là capricieux comme les comètes, et comme elles réduits à parcourir des orbres constants; partout l'ordre et la précision s'emparant du ciel; — la terre pesée comme dans une balance, fouillée dans ses entrailles comme un animal soumis à l'autopsie, ici faisant jaillir de ses immenses profondeurs de fécondes fontaines, là montrant aux yeux étonnés des générations présentes les restes prodigieux des générations perdues à jamais, la succession des âges divers du globe déterminée comme s'il s'agissait d'un enfant qu'on voit grandir, l'ordre de la création révélé par les livres inspirés, vérifié par les faits de la science, le centre du

Digitized by Google

globe livré au feu le plus ardent ; — les données incohérentes de la chimie ramenées à des lois simples et générales, les atomes des corps comptés et pesés, les éléments précisés et définis, l'art produisant des combinaisons dont la nature jusque-là s'était réservé le secret, l'industrie puisant des richesses à pleine main dans la science des décompositions ; — les cristaux infinis dans leur nombre et leur variété, appelés à provenir tous de quelques formes primitives d'un nombre restreint, la variété expliquée par l'unité, la forme traduisant la composition, le calcul appliqué aux combinaisons des corps, à la cristallographie ; — l'anatomie des plantes révélant la formation des corps vivants et expliquant la structure de l'homme, les fonctions du végétal connues et réfléchissant sur l'agriculture et l'économie forestière leurs utiles applications, les nombreux organes des plantes expliqués par les métamorphoses d'un seul, le rêve d'un poëte devenu la vérité d'un observateur, la théorie des nombres expliquant la structure végétale, la génération saisie dans ses plus impénétrables mystères, la classification centuplant la liste des êtres, basée sur les lois de l'organisation, inventoriant presqu'au complet l'œuvre des six jours ; — l'anatomie *animale*, descendue jusqu'aux dernières limites des plus petits organes, saisissant les rapports entre la vie des plantes et celle des animaux, leur genèse expliquant leur différence, la physiologie appliquée à la médecine, le calcul aux lois du développement de l'homme, l'immense série des animaux disséquée et comparée à notre espèce, l'étude des animaux basée sur leur organisation, et l'homme lui-même, riche du progrès de tant de science, fécondant la nature, l'industrie et les arts de ses conceptions hardies, traversant les airs sur les ailes du gaz et les océans sur les nuages de la vapeur, sillonnant la terre de ces voies ferrées pour qui le temps et l'espace n'ont plus ni

Digitized by Google

heures ni distances, l'homme marchant à la civilisation du monde au lieu de sa conquète et de sa soumission..... tel est une des faces du brillant spectacle auquel ont assisté ceux qui ont vécu pendant les dix derniers lustres d'un siècle qu'on accuse, alors que Dieu lui-même semble l'avoir béni au nom du génie.

S'il est une consolation pour celui qui, à son heure suprême, jette un dernier regard sur cette terre, c'est de pouvoir se dire en présence de tant d'événements... *Quorum pars magna fui.* Alors, on a la conscience d'avoir répondu à l'appel fait par la destinée à ces intelligences d'élite, qui sont comme autant de phares placés sur la route de l'humanité.

L'académie peut s'énorgueillir d'avoir compté dans son sein, il y a peu de temps encore, un de ces hommes célèbres qui brilla au premier rang parmi les grands noms à qui la société doit les immenses découvertes dont je n'ai donné qu'une énumération incomplète. Il semblait que pour eux, que pour lui surtout, la nature avait déchiré son voile et que désormais l'initiation à ses mystères ne devait plus consister à découvrir, mais seulement à revoir, à refaire ce que d'autres avaient fait et vu.

Cet homme illustre, vous l'avez tous nommé, c'est Augustin-Pyrame De Candolle, né à Genève le 4 février 1778.

Arrêtons-nous un instant à cette date. Vingt-cinq jours avant l'heure de cette naissance, Linné avait expiré. Le 10 janvier 1778, le plus grand naturaliste du XVIII[e] siècle était allé rejoindre les manes d'Aristote, de Pline et de Gesner. Oh! s'il nous était permis encore de croire au mythe consolant des métempsycoses, disait dernièrement à l'académie royale des sciences de Munich, M. De Martius, en ce moment plus poëte que narrateur, ne viendrait-il pas à l'esprit de tous de voir dans De Candolle cette âme de Linné si savante et si noble, condui-

Digitized by Google

sant un esprit judicieux et pénétrant sur l'immense empire de Flore pour qu'il mît la science des fleurs au niveau du siècle, pour qu'il permît enfin de dire que De Candolle était lui-même le Linné de son époque.

A cette brillante image applaudiront les amis de la science qui compareront dans leur souvenir les travaux du naturaliste suédois à ceux du botaniste de Genève ; ils y verront, en effet, en tenant compte des progrès du temps qui ne permettent plus que les trois règnes de la nature soient embrassés par une seule intelligence, que ces travaux ont les uns et les autres la même tendance et le même but, qu'ils s'égalent par leur immensité, se contrebalancent par leur justesse et leur précision, qu'ils se dirigent par la même philosophie, la philosophie du vrai, de l'observation et de l'expérience. Cette coïncidence n'est point une exagération, elle est exacte à la lettre.

Linné avait formulé le code de la science dans sa célèbre *Philosophia botanica* sous la forme d'aphorismes aussi justement pensés qu'élégamment écrits. Ce travail qui par sa forme devait plaire à l'esprit sévère des peuples du Nord autant qu'il devait les émouvoir par une poésie que j'appellerais volontiers concentrée, tant elle réside dans les pensées plutôt que dans les paroles, ce travail obtînt une popularité remarquable, qui fit descendre l'étude de la botanique jusque dans les plus petites écoles.

De Candolle, tout en payant le tribut à son siècle, écrivit sa *Théorie élémentaire* et les différentes parties de son *Cours de botanique*, comme l'*organographie*, la *physiologie*, de manière à tourner les esprits des peuples méridionaux plutôt vers l'étude des causes que vers la connaissance des effets. Cette direction seule ajoutait à ses travaux un charme qui tenait lieu de la tournure poétique de Linné. Préférant à la forme de l'a-

Digitized by Google

phorisme, qui dans la malice des têtes méridionales aurait bientôt passé pour du pédantisme, la forme plus suave de la narration, enchaînant une foule d'observations et d'expériences par des pensées d'une déduction instructive, rendant justice à ses devanciers comme à ses contemporains, avec cette conscience de citation qui indique à la fois l'érudition de l'esprit et la droiture d'une âme élevée, il plut par ses livres élémentaires autant aux peuples du Midi qu'à ceux du Nord, et si Linné avait popularisé la science partout où la langue latine était encore vulgaire, De Candolle produisit le même effet sur tous les pays, où par une déplorable distraction, les hommes du progrès affectent un mépris de convention pour la langue de Virgile et d'Horace.

Linné avait à cœur de donner l'inventaire des êtres tels que la nature les a distribués sur le globe. Pour cela, il avait inventé un système général de classification, des noms binaires, analogues aux noms patronymiques et de famille portés par les hommes, des descriptions courtes, mais caractéristiques, un dictionnaire précis de termes, un ordre remarquable dans l'agencement de cet inventaire. C'était là ce qu'il appelait son *système de la nature*, qui devait être un catalogue raisonné de la création. Mais, Linné sans méconnaître les liaisons que la nature a établies entre les êtres organisés, n'avait pas eu le courage de représenter ces rapports naturels dans les cases de son système; celui-ci était donc artificiel, au lieu d'être naturel.

Ce que Linné n'avait pas osé entreprendre, De Candolle l'entreprit, non pas en téméraire, mais en esprit judicieux, connaissant les abîmes qu'il s'ouvrait devant lui. Une patience à toute épreuve, une assiduité constante, un travail pénible qui, pendant six jours de la semaine, le tenait courbé sur ses livres et sur son herbier de 80,000 espèces pendant dix-huit heures

Digitized by Google

de la journée (1), tant de soins et de labeur lui permirent de commencer cette grande œuvre, à laquelle il travaillait sans relâche, lorsque la mort est venue lui dire que tout dans ce monde a sa fin, jusqu'à la réalisation de pensées immortelles. Le système de Linné avait cédé le pas à la méthode plus rationnelle de Jussieu, De Candolle avait puisé en France l'amour de cette méthode, et en la modifiant lui-même, il en avait fait le fil d'Ariane, qui devait le conduire dans le dédale du catalogue descriptif des soixante-dix-huit mille plantes phanérogames

(1) L'herbier de feu M. De Candolle est un des plus grands de l'Europe. En 1801, M. Benjamin De Lessert, le grand protecteur de la botanique, à Paris, avait acheté l'herbier de Burman; les doubles en furent donnés à M. De Candolle, qui y ajouta l'herbier de L'héritier. Il l'augmenta ensuite successivement jusqu'à porter le nombre des espèces de 70 à 80,000.

Cette immense collection est arrangée avec beaucoup d'ordre et de propreté dans sa demeure. Je fus frappé (le 7 septembre 1841) lorsque j'eus l'honneur de faire au célèbre botaniste une visite, deux jours avant sa mort, de voir l'arrangement parfait de ces cahiers, qui renfermaient en définitive à peu près tout le monde végétal. La bibliothèque de l'illustre botaniste était aussi remarquable par sa richesse que par l'ordre qui y régnait. L'herbier et la bibliothèque étaient au service de tous ceux qui s'adonnent à la science, et pour ma part, j'aurai une reconnaissance éternelle à M. De Candolle, fils, pour m'avoir permis d'élucider dans ces collections des faits que je n'avais pu déterminer nulle part jusque-là; je citerai parmi eux la détermination des vanilles, l'histoire de leur introduction en Europe, la bibliographie des cryptogames, l'histoire si obscure de nos premières impressions d'ouvrages belges de botanique, etc., etc. Je ne cite ceci que pour prouver qu'un point quelconque de la science, pris au hasard, pouvait recevoir dans la demeure de M. De Candolle ou une solution complète ou d'utiles renseignements.

Digitized by Google

connues. Les volumes du *Prodrome* publiés jusqu'à ce jour sont d'utiles jalons, placés avec un art parfait par De Candolle et que son fils, aidé comme l'a été son illustre père par les travaux de quelques botanistes de premier ordre, saura compléter comme une œuvre de famille où l'intelligence n'aura pas plus changé que le nom (1).

Linné était aimable, bienveillant et enthousiaste. Poëte par le cœur, il savait comment on allume dans l'âme de la jeunesse cet amour ardent de la science qui, exigeant aussi du courage et des combats, a plus d'une fois le martyre pour récompense. C'est ainsi qu'il immortalisa le nom de ses disciples en publiant les premières dissertations qu'ils composaient sous ses auspices, et qu'il en envoyait un grand nombre dans les contrées les plus éloignées comme des missionnaires de la science de la nature. Linné ouvrit ainsi à la Suède une époque non interrompue de gloires et de grands noms, se plaçant lui-même à la tête d'un

(1) La moitié du 8me volume du *Prodrome* est imprimée. M. Alphonse De Candolle m'écrit que depuis la mort de son père, il n'a repris la continuation de cette œuvre immense qu'avec plus d'intérêt. Les affaires de famille et les troubles politiques, qui ont agité Genève dans ces derniers temps, sont venus l'interrompre au milieu de ces utiles travaux; toutefois, un volume nouveau est sur le point de paraître. MM. Bentham, Dunal, Duby, Choisy, De Caisne et autres botanistes qui avaient déjà promis leur concours à feu M. De Candolle, ont confirmé leurs engagements à monsieur son fils. Les monographies étudiées ainsi par des hommes spéciaux et revues ensuite d'après un même esprit méthodique, ont un avantage immense dans la science. Personne n'est plus à même que M. Alphonse De Candolle de continuer l'œuvre de son père, dont le génie perce dans tous les écrits du fils et semble planer encore dans ce cabinet de travail où toutes les ressources scientifiques trahissent la main qui les a rassemblées et écrivent pour elle.

Digitized by Google

apostolat dont M. Berzelius semble avoir reçu aujourd'hui l'honorable héritage. Linné connaissait le chemin des cours et plaisait aux grands comme au peuple, tant il savait rendre la science aisée, et attirer sur elle l'attention comme la bienveillance générale.

De Candolle, quoique vivant au sein d'une république, avait le même secret. La vivacité de son esprit se trahissait par des yeux noirs et ardents, la bonté de son cœur par des paroles douces et entraînantes, l'enthousiasme de son âme par des élans généreux qui lui amenaient la sympathie de ceux qui l'avaient entendu une fois. Linné avait fait d'Upsal le centre de la botanique du XVIIIe siècle, De Candolle transporta ce centre à Genève pour la science du XIXe. Ses leçons à l'académie (université) de Genève faisaient autant de botanistes de ses élèves (1).

(1) L'effet de ses leçons était parfois d'une conséquence qu'il ne soupçonnait pas lui-même. Je demande pardon de me citer comme une preuve vivante de ce que j'avance ici. Je dois ma carrière à une leçon de M. De Candolle. Parmi les auditeurs de son cours en 1830 se trouvaient plusieurs belges, et entre autres M. Vanden Hecke, vicaire général de Versailles, appartenant à l'une de nos grandes familles de Gand, et lui-même naturaliste des plus instruits, M. Théodore Papejans de Morchoven, aujourd'hui président de la société royale de botanique et d'agriculture de Gand. Je venais de publier une dissertation en hollandais sur le tissu cellulaire des plantes; cette dissertation était connue de M. De Candolle, à qui, certes, je n'aurais jamais osé l'envoyer. Ce que j'avais dit de la reproduction des cellules pour expliquer la nutrition des cryptogames, M. De Candolle l'appliqua à tout le règne végétal, et en fit une règle générale; il citait ce fait dans son cours et l'imprima plus tard dans sa *Physiologie végétale* (tome I, pag. 461). M. Papejans, que les naturalistes belges ont compté depuis longtemps parmi les mécènes instruits, retint la double citation et en fit un puissant motif pour engager M. le vicomte

Digitized by Google

Les auteurs les plus renommés s'empressaient de lui offrir leur coopération, les auteurs devenaient les disciples du Linné moderne; sa parole et ses ouvrages popularisaient la science partout, et il n'est pas jusqu'aux dames qu'il ne ralliât à l'étude d'une science que la nature même semblait avoir faite pour elles. La femme qui n'aimerait pas les fleurs serait une anomalie qu'expliquerait à peine la plus cruelle des maladies : l'absence de l'intelligence et des sentiments. Professée par un interprète aussi éloquent que M. De Candolle, la botanique devait devenir une science à la mode : elle le devint en effet, elle exerça sur la femme de bonne compagnie un empire au moins aussi grand que la mode elle-même. De Candolle, en homme habile, sut tourner cet engouement en bienfait pour la science.

Madame Marcet publia, engagée par lui, ses deux volumes sur la *Botanique* et la *Physiologie végétale*, ouvrage qui eut plusieurs éditions et traductions, et est devenu dans les institutions de jeunes personnes un guide quotidien (1).

Charles Vilain XIIII, alors gouverneur de la Flandre orientale, à me porter parmi les premiers candidats à la chaire de botanique d'une des deux universités de l'état, fondées en 1835. M. le vicomte Vilain XIIII était chargé par le Ministre de l'intérieur, M. le comte De Theux de Meylandt, de s'occuper de ces choix. Ma nomination ne devint ainsi qu'un contre coup d'une leçon de M. De Candolle.

Au reste, M. De Candolle exerça de l'influence sur plus d'une nomination dans notre pays. Consulté sur le choix des professeurs à nommer dans les anciennes universités belges des Pays-Bas, il désigna pour l'une d'elles M. Lejeune, notre honorable confrère de Verviers, comme un botaniste dont les ouvrages étaient appréciés dignement partout où la science de Linné était en honneur. Cet avis ne fut pas suivi, à ce qu'il paraît, par l'autorité supérieure.

(1) Je tiens d'un de mes confrères, M. Lesbroussart, qu'à l'époque où il habitait Lausanne, plusieurs dames, entraînées par le charme

Digitized by Google

En 1817, Genève fonda son jardin botanique; 35,000 florins avaient été votés par l'état, 284 particuliers s'étaient cotisés pour offrir la somme de 58,000 florins; en huit mois 120,000 florins étaient prêts, et trois ans après, de nouvelles souscriptions avaient fourni encore une somme de 22,000 florins. Des habitants donnaient des étiquettes, des châssis, des plantes; les ouvriers refusaient leur salaire; les plus petits industriels envoyaient les objets de leur travail; des dames complétaient les collections ou en présentaient de toutes faites; une d'elles réunit soixante-dix espèces de saxifrages. En moins de trois ans, grâce à un tel enthousiasme, le jardin de Genève occupait un rang distingué parmi les établissements de ce genre en Europe. Mais un jardin botanique sans album, sans velins, perd de son intérêt. M. De Candolle intéressa si vivement les dames et les jeunes personnes de Genève à la confection de cet ouvrage, qu'elles s'empressèrent de lui offrir leur talent. Deux cents dessins sur velin furent le premier fonds, et aujourd'hui encore elles continuent d'augmenter cette utile collection.

des écrits de De Candolle, faisaient de beaux herbiers de plantes alpines. Madame Constant de Rebeque en possédait un fort riche en ce genre. Le professeur de Genève a même imaginé une sorte d'herbier qu'il réalisait et donnait en souvenir, comme un album naturel, aux jeunes personnes qui lui en semblaient dignes. Ces herbiers se composaient de toutes plantes remarquables, utiles à connaître par leur emploi dans les arts, l'industrie, la médecine ou par la singularité de leur structure ou de leur histoire, comme le caféier, le thé, le cacao, la vanille, la sensitive, etc. On conçoit facilement combien cette sorte d'ouvrages doit être utile dans la vie. Je le recommande surtout aux instituteurs. Si cette connaissance était plus répandue, on ne verrait plus des littérateurs d'ailleurs célèbres, prendre des saules pour des oliviers ou donner au sycomore des fleurs de camellia! *Quod vidi et legi.*

Digitized by Google

Une autre fois, M. De Candolle reçut en communication une flore manuscrite du Mexique (1), ornée de mille planches avec la permission d'en tirer copie, mais l'ouvrage devait être restitué endéans les huit jours. Copier mille grands dessins in-folio, coloriés avec de nombreux détails en huit jours! la chose paraît impossible. M. De Candolle se fie au zèle et au talent des dames de Genève; cent dix d'entre elles lui font les mille dessins dans les huit jours prescrits. Cette collection a rendu à la science les services les plus signalés (2), car elle a été citée souvent dans les grands ouvrages généraux de l'auteur du *Prodrome*.

Un jour il reçoit d'une main inconnue vingt-cinq mille francs pour être appliqués à la fondation d'un musée de botanique. C'est l'origine du Musée actuel de Genève, un des plus remarquables de l'Europe. Cette main inconnue était, s'il faut croire à d'honorables soupçons. celle d'une princesse aussi illustre par ses vertus que par le grand nom qu'elle a porté.

M. De Candolle fit à Jean-Jacques Rousseau un titre de gloire d'avoir propagé par ses *rêveries du promeneur solitaire*, ses *lettres sur la botanique* et son *dictionnaire*, le goût d'une science dont le philosophe génevois avait senti le charme jusque dans sa vieillesse; c'était l'époque, disait-il, « où le jardin des Plantes de Paris ne désemplissait pas de dames élégantes et de gens du monde, qui venaient pour voir la pervenche qu'ils avaient auparavant cent fois foulée aux pieds sans l'observer. » Mais, cette popularité est restée stérile, comme la mode dont elle n'é-

(1) Celle de deux botanistes espagnols Sessé Mocino et Cervantes.

(2) Quoique restée sans publication, elle a été consultée avec fruit par ceux qui ont visité Genève. Moi-même, je l'ai feuilletée avec plaisir, et elle m'a servi à découvrir plusieurs erreurs commises dans la synonymie du genre Vanilla. Les dessins avaient été faits directement au Mexique sur les plantes fraîches.

Digitized by Google

tait au fond pour le parisien qu'un épisode ; la popularité que sut imprimer à la botanique notre illustre confrère de Genève, fut au contraire d'une utilité immédiate ; le progrès de l'intelligence en a reçu un effet salutaire ; et si, ajouter à ses connaissances une connaissance de plus, est doubler la jouissance de la vie, l'étude d'une science à qui jamais on n'a contesté le titre d'être la plus aimable d'entre ses sœurs (*amabilis scientia*, Linné), n'est-elle point dans la vie de la femme, pour qui le désœuvrement est la source la plus constante des maux, un véritable bienfait? Une allemande rougirait, dit M. De Martius, d'ignorer la musique, une française ou une anglaise de bonne famille peut-elle dire son éducation soignée, si elle n'a pas médité les œuvres de Madame Marcet (1), de Boitard (2) ou de Lindley (3)? La langue de Linné ne pouvait s'adresser qu'aux hommes instruits, mais par cela seul formant comme une caste privilégiée. La parole persuasive et le style simple et gracieux de la langue vulgaire de De Candolle devaient agir sur les masses, et ce fut réellement à ses propres ouvrages qu'on dut en France je ne dirai pas la connaissance, mais l'étude générale de la botanique.

Cette haute influence exercée sur la société par des hommes si remarquables, dut naturellement les mettre en rapport avec les premiers rangs de la société elle-même. Linné recevait dans sa demeure la visite des Rois, et Louis XV s'informait par voie d'ambassade de la santé de M. l'archiatre Linné. De Candolle touchait de plus près encore au pouvoir souverain, la constitution politique de son pays le lui permettait ; il était membre du

(1) *La Botanique* et la *Physiologie végétale*, 1834. 2 vol. in-8°. (Le même ouvrage en anglais).

(2) *La Botanique des dames*, 3 vol. in-12. 1821.

(3) *Ladie's botany*, 2 vol. in-8°. — *The Ladie's botany abridged*, 1 vol. in-8°.

Digitized by Google

conseil souverain de la république et canton de Genève, et si sa naissance pouvait à elle seule l'appeler à cette distinction, il est plus honorable encore de la lui voir accorder à cause de son mérite.

La coïncidence de la mort de l'un et de la naissance de l'autre, l'identité de l'école philosophique, la direction similaire des travaux, leur généralité et leur immense étendue, le même emploi des moyens, la tendance vers un but commun, la science enfin comme le caractère, la position comme l'influence, tout concourt, en effet, a établir entre Linné et De Candolle, un parallélisme qui honore autant ces deux hommes remarquables qu'il est utile à la science de notre temps.

C'est précisément ce parallélisme qui doit augmenter nos regrets d'avoir perdu un collègue d'une illustration si grande. La digression que je me suis permise m'a éloigné de l'exposition simple et rapide de sa vie d'homme, pour envisager d'une manière générale sa mission de savant.

Je reprends la première.

Augustin Pyrame De Candolle, naquit donc à Genève le 4 février 1778.

Son père, Augustin, était premier syndic de la république de Genève et sa famille noble, originaire de Provence, s'était établie depuis 1552 à Genève à cause du protestantisme. Le marquis De Candolle appartenant à la branche catholique, représente encore aujourd'hui cette même branche en France. Les Caldora de Naples font partie de la même famille. Depuis 1562, les De Candolle exercèrent à Genève les plus hautes fonctions; en cette même année Bernardin De Candolle était déjà membre du conseil des Deux Cents.

Le jeune Pyrame était d'une complexion délicate et souffrit de toutes les maladies d'enfant; à 7 ans il sortit sain et sauf

Digitized by Google

d'une hydrocéphalite aiguë qui, dans la prévision de plus d'un médecin, assez charitable pour le laisser en vie, l'aurait privé d'un certain degré d'intelligence. Les craintes de la faculté se dissipèrent devant la bonté de la nature. Le créateur eut soin du jeune prophète qui devait un jour porter si loin l'étude de ses œuvres. Sa constitution physique devint forte et puissante, et l'intelligence qui n'avait rien d'hydropique ni de flasque, tourna de bonne heure vers ce qu'il y a de plus élevé et de plus ardent au monde : la poésie.

Le jeune Pyrame se distingua au collége pour toute espèce de versification, obtint beaucoup de prix, et ce qui mieux est, se consola des rigueurs de l'étude et même du sort, pendant sa vie entière, par les charmes de la poésie ; il a laissé un grand nombre de pièces charmantes, dont quelques-unes ont été publiées, en attendant que les autres le soient par les soins de son fils.

En 1792, la république française qui, au nom de la liberté et de la fraternité, englobait volontiers les républiques, ses sœurs, fit tomber celle de Genève ; le premier syndic perdit sa place et se retira à Grandson, entre Iverdun et Neuchâtel, où il possédait quelques propriétés. Pyrame achevait tranquillement ses classes et s'adonnait de plus en plus à l'étude des belles-lettres. A mesure que son intelligence mûrissait, elle devenait plus sérieuse, et l'histoire avec ses événements sans nombre, ses vues philosophiques et son développement de l'humanité, fut pour lui une source de tant de plaisirs qu'il crut définitivement en faire l'objet de sa prédilection et devenir historien.

Ce n'est pas cependant que d'autres sciences ne l'occupassent aussi à cet âge. Pierre Prevost était professeur de philosophie. La logique lui plut beaucoup ; et une dissertation de son maître sur la chaleur lui révéla que la physique était aussi une branche

Digitized by Google

de la philosophie naturelle. Les leçons de Pictet ne firent que l'attacher davantage à cette science, dont il devait faire plus tard de si curieuses applications à la physiologie des plantes. A cette époque de sa vie, on trouve la répétition d'un fait qui est pour ainsi dire général dans l'histoire des naturalistes et des mathématiciens célèbres : c'est l'exclusion réciproque qu'offrent dans la tête humaine les sciences naturelles et les sciences mathématiques. Qui comprend les unes ne comprend pas les autres ; et l'esprit qui préside à l'observation patiente des faits semble exclure la faculté d'abstraire qui domine toutes les mathématiques. Gesner, Linné, Boerhaave, Haller et Cuvier en sont des preuves, et il serait aussi intéressant pour la connaissance de notre intelligence, qu'utile pour l'instruction publique, de rechercher les causes d'un antagonisme dont l'observation démontre l'existence, mais qu'elle est loin d'expliquer. L'avenir de la marche des sciences pourrait même retirer de cette recherche des enseignements précieux.

Quoiqu'il en soit, toujours est-il que Pyrame De Candolle vint grossir la liste de ces noms célèbres, qui dans les sciences naturelles nous offrent de bonne heure une inaptitude en quelque sorte naturelle aux mathématiques. Il ne fit aucun progrès dans ces sciences.

Saint-Augustin entendit un jour une voix enfantine répéter ces deux mots : *tolle, lege*, prends, lis. Le premier livre qui lui tomba sous les mains, furent les épîtres de saint Paul. Augustin les lut et devint un père de l'église. En 1795, Augustin De Candolle sentit un secret pressentiment qui lui fit ouvrir un livre aussi ; cette voix intérieure, qui appelle l'homme au but de sa vie, avait retenti à ce jeune cœur de dix-sept ans : *tolle, lege !* ce livre était un ouvrage de botanique, il le lut, et Augustin devint un père de la science.

Digitized by Google

Vaucher, professeur d'histoire ecclésiastique à l'académie de Genève, donnait alors un cours de botanique. Ses études sur les algues et son *Histoire physiologique des plantes d'Europe* l'ont rendu célèbre, et cet homme de bien, aussi profond penseur, que professeur éloquent, sut enflammer bientôt le jeune De Candolle de ce saint enthousiasme qui, pendant toute sa vie et jusqu'au dernier moment de son existence, le portait vers l'étude des plantes. La première édition de la *Flore française* de Lamarck l'attacha plus encore à la science : au cours, il apprenait à connaître les organes; les beaux environs de Genève lui donnaient une ample moisson d'espèces.

Cependant, les exigences de la noblesse voulaient qu'un fils de famille fît son droit. En 1796, Pyrame fit le sien et s'ennuya. Le code des lois humaines est si pâle devant le code des lois de la nature, que cet ennui se conçoit et s'excuse. Les sciences naturelles ont d'ailleurs en elles-mêmes un charme si incessant qu'il n'y a pas d'exemple que ceux qui en ont goûté une fois les premières jouissances ne s'y attachent désormais comme par un amour invincible.

Aussi le jeune Pyrame De Candolle tressaillit-il de joie lorsque son père lui accorda la permission de passer à Paris l'hiver de 1796 à 1797. Un ami devait le présenter aux principaux savants de la capitale, et pour comble de bonheur Dolomieu le logeait chez lui.

Dès ce moment, il se lia avec Cuvier, Desfontaines, qu'il regardait comme un second père, De Lamarck, De Fourcroy, Vauquelin, Charles, De Leuze, Portal, et bien d'autres savants encore qui ont fait la gloire de leur siècle. Sa vie entière ne se déroule plus depuis cette année que comme une longue suite de travaux, de découvertes, de publications et d'honneurs, dans lesquels il serait convenable, mais impossible de le suivre pas à pas.

Digitized by Google

Je me bornerai aux principaux événements de sa vie sociale et scientifique.

En 1798, la réunion du canton de Genève à la France vint déranger les plans de sa famille ; alors, il résolut d'étudier la médecine et de se livrer à la pratique de cet art. Cependant, il demeurait à Paris, et participait à la rédaction de plusieurs ouvrages importants, comme l'*Encyclopédie méthodique*, l'*Histoire des plantes grasses*, les *Liliacées* de Redouté, notre célèbre iconographe de St-Hubert, les *Mémoires des savants étrangers* de l'Institut, le *Journal de physique*, etc. En 1801, il fit un voyage en Belgique et en Hollande, voyage sur lequel je reviendrai dans un instant. En 1802, il se maria à Paris à mademoiselle Torras, fille d'un génevois habitant cette capitale (1), et la même année il reçut sa nomination de professeur honoraire à l'académie de Genève. Il résida néanmoins à Paris, où Cuvier le chargea de le remplacer dans la chaire de botanique au collége de France, et au milieu de ses travaux de science, il trouvait encore le temps de consacrer son activité à des œuvres de philanthropie ou d'industrie. Il devint ainsi un des fondateurs de la *société philanthropique* qui distribuait de la soupe à la Rumford aux nécessiteux de Paris, et rédigea les statuts et le bulletin de la *société d'encouragement pour l'industrie nationale* jusque vers le milieu de l'année 1807. Cuvier, le géomètre Lacroix, MM. Brongniart père et Biot l'ai-

(1) Il eut de ce mariage trois enfants dont un seul lui survit, M. Alphonse De Candolle, né à Paris en octobre 1806, et aujourd'hui successeur de son père dans la chaire de botanique, directeur du jardin botanique de Genève, etc. M. Alphonse De Candolle s'est acquis déjà une grande réputation parmi les savants par un bon nombre d'écrits de premier ordre. J'ai dit plus haut comment l'héritier d'un si beau nom deviendra aussi l'héritier d'un grand talent.

Digitized by Google

daient dans ces travaux et s'associaient à ses vues. Sa réputation était déjà si bien établie à cette époque, qu'un de ses ouvrages, sa *Théorie élémentaire* (1804), se vendit à 4000 exemplaires dans un an. Aussi dans une audience qu'avaient obtenue de Napoléon quelques notables du département de Léman, l'empereur demanda de suite où était le savant représentant de Genève pour s'entretenir avec lui. Cette distinction, quelque honorable qu'elle fût, ne dut guère produire qu'une impression pénible sur le fils du premier magistrat de l'ancien canton qui avait perdu sa liberté par la réunion à l'empire. La même année (1807), le gouvernement français le nomma professeur à la faculté de médecine de Montpellier, car en 1804 déjà il avait soutenu à Paris sa thèse inaugurale pour le doctorat en médecine, thèse qui est devenue un ouvrage remarquable, l'*Essai sur les propriétés médicales des plantes*. En 1808, 1810 et 1813, il parcourut plusieurs parties de la France pour élaborer sa flore française qui, par la conquête, semblait devoir devenir celle de l'Europe entière. Pendant l'été de 1810, il fit un voyage botanique et agronomique dans les départements du nord-est de la France, et parcourut alors toutes les provinces de Belgique. En 1812, il passa à la faculté des sciences de Montpellier comme professeur de botanique et directeur du jardin. Jamais, depuis Magnol, cette chaire n'eut un plus brillant ni un plus savant interprète; aussi ses leçons y furent-elles suivies par un nombreux auditoire, dont les dames elles-mêmes n'étaient pas le moindre ornement. Son séjour à Montpellier fut mis à profit pour la rédaction de plusieurs ouvrages qui lui permirent d'attendre la chute de l'empereur et le retour à l'indépendance de sa chère patrie (1). Cette heure sonnée, il était assis aux foyers

(1) Je tiens de M. Pierquin de Gembloux, inspecteur à l'université de France, et belge de naissance, que vers cette époque, M. De Can-

Digitized by Google

de l'enfance, et le 8 novembre 1816 le conseil d'état de Genève le nomma professeur d'histoire naturelle à l'académie. Le goudolle sauva la vie à madame Lætitia et à la princesse Borghèse. Ces dames habitaient à l'époque de la première restauration, le château de la Piscine, près de Montpellier. Dans l'exaspération du peuple, quelques forcénés firent retentir sur la voie publique les cris de « mort à la mère la Joie! mort à sa fille! » De Candolle entend ces lugubres menaces, court en toute hâte au château, y arrive heureusement avant la bande, et bravant les lois de l'étiquette, franchit les salons et avertit la mère de l'empereur et sa sœur Pauline du danger imminent qui les entoure. Il n'y avait pas une minute à perdre. « Venez, venez avec moi au jardin des plantes, s'écriait-il; on ne soupçonnera jamais votre présence au milieu de mes paisibles fleurs. » Ces dames suivirent son prudent conseil, et si les fleurs sont devenues quelquefois le symbole de fatales dissentions politiques, au moins cette fois, plus heureuses et protégées par le nom de leur historien, elles ont pu couvrir de leur égide d'illustres fugitives. De Candolle ménagea bientôt à ces princesses une prompte fuite. Elles étaient à peine parties, que la populace qui avait eu connaissance de la démarche du professeur, se rua furieuse sur le jardin, cherchant partout M. De Candolle, qu'elle voulait mettre à mort. Lui-même s'était heureusement échappé.

A la rentrée de Napoléon, le peuple lui-même, toujours inconstant, toujours oublieux de la veille, salua le nouveau lever de l'astre. L'ovation devait naturellement s'étendre à celui qui avait sauvé la vie à sa majesté mère et à son altesse impériale la princesse Pauline. De Candolle rentra à Montpellier et reprit ses cours. A sa première leçon, l'immense amphithéâtre de botanique était comble; la jeunesse des écoles, les officiers de l'armée, le barreau, la magistrature, la noblesse, auditeurs et dames, tous se pressaient pour saluer d'un unanime hourra le courageux professeur. Lorsqu'il parut, des salves réitérées d'applaudissements l'accueillirent, et la leçon achevée, elles lui dirent une seconde fois combien il avait su se concilier par ce touchant épisode l'estime générale. La veille déjà, les élèves de médecine avaient donné sous ses fenêtres une brillante sérénade.

Digitized by Google

vernement français, les facultés de Montpellier, toute la jeunesse des écoles firent d'inutiles démarches pour le retenir dans ses anciennes fonctions. Son pays était libre, il voulait lui consacrer ses veilles et lui léguer sa gloire. Ici encore je trouve un rapprochement entre Linné et De Candolle. Linné qui avait séjourné en Hollande, reçut aussi de brillantes propositions pour s'y attacher à l'instruction publique; le botaniste suédois préféra la lutte, la souffrance et la victoire sur ses ennemis dans son propre pays, au triomphe facile acquis à l'étranger. A peine rentré dans ses foyers, De Candolle fut choisi pour faire partie du conseil des représentants du canton de Genève, et depuis cette époque, ne quittant plus sa ville natale, il parcourut une carrière féconde en bienfaits publics, en incessantes découvertes pour les sciences et en ouvrages qui ne périront jamais. Malheureusement, les maux de l'humanité l'assaillirent comme s'ils ne connaissaient ni forces de corps ni forces d'esprit. En 1825, il perdit un fils chéri de 13 ans et de grande espérance. En 1834, sa constitution ne put guère résister aux effets d'un violent catarrhe qui le força à se démettre de son professorat en faveur de son fils, M. Alphonse, et l'année d'après un asthme et le commencement d'une goître qu'il avait voulu combattre par de trop fortes doses d'iode, développèrent une hydropisie de poitrine à laquelle il succomba à 6 heures du soir, le 9 septembre 1841, comme Boerhaave avait cédé à la même maladie. Les paroles que prononça Boerhaave à son heure dernière en faisant ses adieux à Linné, semblent ici pouvoir directement s'appliquer à Alphonse De Candolle lui-même. « J'ai rempli ma carrière, et tout ce qu'il m'a été donné de pouvoir faire, je l'ai fait : que Dieu te conserve ! toi à qui il reste encore une plus longue tâche à remplir. Ce que le monde savant voulait de moi, il l'a obtenu, mais il attend bien plus encore de toi, mon cher

Digitized by Google

fils, adieu, adieu, mon cher Linnæus!... » Si M. Augustin Pyrame De Candolle a été si justement comparé à Linné, son héritage ne donnera-t-il pas à son fils l'espoir de continuer un jour la même comparaison.

La mort de l'illustre botaniste fut le sujet d'un deuil général pour tous les pays où la science des fleurs étend son empire. Il m'en souvient encore! j'étais à Paris au mois d'août, on s'informait avec la plus grande anxiété à l'institut, dans les réunions des botanistes chez M. Benjamin de Lessert, de l'état du Linné génevois. A Lyon, au congrès scientifique, c'était l'objet constant des conversations et des craintes; enfin à Florence, dans l'immense réunion de plus de mille savants italiens et étrangers, arriva la nouvelle fatale. Sur la proposition de M. Moris, président de la section de botanique, le congrès décréta que la douleur publique serait consignée dans les actes, et que le sentiment de condoléance de la réunion entière serait exprimée à la famille de l'illustre défunt (1).

(1) Par disposition testamentaire du 20 février 1842, M. Augustin-Pyrame De Candolle légua à son petit-fils sa bibliothèque et son herbier, afin que la botanique ne se perdît pas dans la famille. Il donna les doubles de sa bibliothèque à M. le professeur Dunal, le chargea des éditions ultérieures de la *Flore française* et de l'*Essai sur les propriétés médicales des plantes*. M. Guillemin (que la mort devait, hélas! ravir quelque mois plus tard au culte des sciences et à l'affection de ses amis) était chargé de celles qui concernent la *Théorie élémentaire* et l'*Organographie*. Il légua à la société des sciences naturelles de Genève un prix de 2,400 francs pour le meilleur mémoire monographique de botanique.

Ces détails me sont fournis par une lettre de M. le professeur Seringe de Lyon, un des grands amis de M. De Candolle, et par M. De Martius, dans le compte rendu des séances de la société royale de botanique de Ratisbonne, compte rendu qui m'a été utile pour écrire cette notice.

Digitized by Google

Les honneurs n'ont pu manquer à cet homme célèbre. Plus de cent académies et sociétés savantes lui envoyèrent leur diplôme. En 1822, la société royale de Londres l'admit au nombre de ses membres correspondants, et l'institut de France le plaça en 1826, parmi les huit membres associés. L'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles l'avait nommé correspondant depuis le 5 avril 1834. Il fut décoré sous l'empire, et le roi Louis-Philippe le nomma commandeur de la légion d'honneur. Labillardière lui dédia, sous le nom de *Candollea,* un joli genre d'arbustes de la Nouvelle-Hollande.

Les honneurs d'outre-tombe, si quelque chose peut surpasser l'estime sans réserve du monde entier, sont la reconnaissance et le souvenir de ses concitoyens, exprimés par la statue en bronze qu'ils lui élèvent en ce moment au milieu du jardin botanique dont il a doté sa ville natale (1).

S'il est vrai, comme l'a dit Fontenelle, que pour les savants, les étrangers deviennent une postérité vivante qui juge sans haine et sans prévention, le jugement de cette postérité contemporaine est déjà tout acquis à la gloire de De Candolle. Nul doute que dans les cent académies et sociétés savantes qui l'avaient admis dans leur sein, l'éloge exprimé sous toutes les formes et dans toutes les langues, n'énoncera qu'un même sentiment, celui de l'admiration. Cependant, il conviendrait, ce me semble, que dans chaque pays, on dise de quelle utilité et de quelle influence ont été les travaux et les doctrines de De Candolle sur l'état des sciences dans ce pays et sur leurs progrès. Une analyse de ce genre aurait un piquant intérêt. Pour ma part, cette tâche est difficile, mais la Belgique, visitée deux fois

(1) Je tiens le fait de M. le professeur Seringe de Lyon, qui me l'annonce dans une de ses lettres.



par l'illustre botaniste, recueillant dans ses académies, ses sociétés savantes, ses universités, ses athénées, ses colléges et même ses écoles primaires, le bienfait de la science de De Candolle, la Belgique, dis-je, a contracté cette dette. Sans avoir la prétention de me poser ici l'organe du pays, je puis peut-être jeter ce coup d'œil rétrospectif avec quelque vérité, à cause de l'influence que ces doctrines ont exercé sur les études, telles qu'on les faisait dans ma jeunesse.

A peine M. De Candolle était-il arrivé à Paris que De Lamarck se l'associa pour publier la seconde édition de la Flore française, la première flore d'un immense empire qui fut disposée d'après la méthode naturelle. Quoique les préfets des départements eussent engagé les personnes compétentes à s'occuper des flores locales comme d'une statistique utile pour les progrès de l'agriculture, de l'économie forestière, de l'industrie, des arts et des sciences, il n'était que trop vrai qu'un voyage fait par un homme habile, par un botaniste auquel tous les renseignements spéciaux devaient en quelque sorte aboutir pour être élaborés dans un but commun et définitif, ne devint une chose urgente. C'est dans ce but que, dans les premières années de ce siècle, M. De Candolle parcourut les différentes parties de l'empire français. En 1801, il se rendit en Belgique et en Hollande, surtout dans l'intention d'étudier les plantes du littoral et les dunes. Un homme ordinaire se serait contenté d'examiner ces collines dans quelques points séparés, mais pour un botaniste aussi précis que M. De Candolle, le travail devait être bien autrement parfait. Il part de Dunkerque à pied, et longe, toujours à pied, toute la côte de Belgique et celle de Hollande jusqu'au Texel. Sur cette immense étendue inculte, il étudie successivement la formation des dunes, leur sous-sol, les tourbes, les effets du vent, les trois cents soixante

et onze espèces de plantes que produit un sol réputé le plus *aride* et le plus pauvre de tous, et de ces recherches combinées avec quelques expériences faites à Latann, à Scheveninghe, il conclut à cette fin importante, que les dunes peuvent se convertir en terrains arables et que par le système des abris, on peut y obtenir une suite de bonnes récoltes variées. La botanique le conduisait ainsi à proposer les améliorations les plus utiles à l'agriculture. La Belgique semble avoir oublié cet important travail de M. De Candolle, mais la faute en est à la rareté du mémoire dans lequel il a consigné ses observations, et vu le haut mérite de cette pièce, de peu d'étendue d'ailleurs, vu surtout l'immense influence qu'elle peut exercer sur l'agriculture de nos côtes, je souhaite que ce travail soit reproduit. Il acquerrait dans les circonstances actuelles un intérêt de plus, puisque M. le Ministre de la Guerre a chargé notre savant confrère, M. le lieutenant-colonel Dandelin, d'étudier les dunes pour les convertir en terres arables et productives (1).

A la fin du siècle dernier, c'est-à-dire depuis 1772 jusqu'en 1792, l'académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, fixait l'attention du pays et du Gouvernement sur les plantes utiles que produisait spontanément le sol de Belgique. Nos anciens membres Durondeau (2), Caels (3) et Bur-

(1) Je tiens un exemplaire de ce mémoire si utile de l'obligeance de M. Alphonse De Candolle, qui n'en a plus trouvé que deux dans la bibliothèque de son père, lorsque je le visitai le 7 septembre 1841.

(2) Mémoire sur cette question : *Quelles sont les plantes les plus utiles des Pays-Bas*, in-4°. Bruxelles, 1772.

(3) *De plantis Belgii qualitate nociva præditis*, in-4°. Bruxelles, 1774.

Digitized by Google

tin (1) s'occupèrent de cette matière. En 1781, Lestiboudois mit au jour la première édition de la *Botanographie Belgique*. En 1791, un élève de Linné, Rosin, publiait le commencement de la première flore locale (2) de Belgique et l'année après (1792), De Poederlé faisait connaître les richesses de nos forêts (3). Ces travaux, fort incomplets, n'embrassaient comme on le voit que la question de l'utilité immédiate, et n'étaient au reste que les préludes de progrès plus savants. Cependant, le Gouvernement français invitait alors les botanistes des départements à décrire leur flore locale. Roucel (4), à Alost, s'occupait des plantes indigènes de la Flandre orientale; Edwards, à Bruges, de celles de la Flandre occidentale (5); MM. Dossin (6) et Lejeune (7)

(1) Mémoire sur la question : *Quels sont les végétaux indigènes que l'on pourrait substituer dans les Pays-Bas aux végétaux exotiques*. Bruxelles, 1774.

(2) *Herbier portatif des plantes qui se trouvent dans les environs de Liége*, in-8°.

(3) *Manuel de l'arboriste et du forestier en Belgique*. 1re édit. Bruxelles, 1792; 2 vol.

(4) *Flore du nord de la France*. Paris, 1803; 2 vol. in-8°.

Traité sur les plantes les moins fréquentes des environs de Gand, Alost, Termonde et Bruxelles, in-8°. Bruxelles, 1812.

(5) *Tableau des plantes indigènes du département de la Lys, à l'exception des arbres et des champignons*, in-8°. Bruges, 1810.

(6) *Catalogue des plantes des environs de Liége*, 1807. Resté manuscrit, mais communiqué au préfet du département de l'Ourthe, et par lui à d'autres personnes. Plusieurs botanistes ont eu connaissance de ce travail, et si M. Dossin est la personnification la plus parfaite de la modestie, ce n'est point un motif pour lui ravir une gloire qui lui revient de tout droit. J'en dirai un jour davantage à ce sujet.

(7) *Flore de Spa*. 1811-1813; revue, 1824. 2 vol. avec supplém., in-8°.

Digitized by Google

des flores de Liége ; Dekin (1) et Kickx (2) de celles d'Anvers et de Brabant. Peu de parties de l'empire français pouvaient présenter plus d'observateurs instruits et consciencieux, et c'est tant à cause de cette circonstance que par des motifs d'utilité publique que le Ministre de l'Intérieur chargea M. De Candolle de parcourir, en 1810, les anciennes provinces de Belgique et le pays de Liége. Il publia sur ce voyage un petit ouvrage du plus grand intérêt pour notre pays, et plein de faits originaux et utiles, mais qui, encore une fois, ne rendit pas les services qu'on était en droit d'en attendre, à cause de son excessive rareté. C'est au point que l'auteur lui-même n'en eut qu'un seul exemplaire, et que cette œuvre est restée ignorée et à nos bibliographes et à nos savants de premier ordre (3). Cependant cet ouvrage intitulé : *Rapports sur deux voyages botaniques et agronomiques dans les départements du Nord-Est et du Centre* (Paris, 1813, 119 pages), a exercé sur le commerce de notre horticulture un bien immense. On sait combien un mot a souvent de valeur et quelle est quelquefois sa puissance sur les populations. C'est dans ce mémoire de M. De Candolle que se trouve le mot dont la ville de Gand s'est prévalu en tant de circonstances, et qui a servi puissamment à faire de la capitale des Flandres le centre de cet immense commerce de fleurs, qui rapporte des millions à la Belgique. *Gand est la ville privilgiée de la botanique,* disait l'illustre botaniste génevois, et la société royale

(1) *Catalogue de plantes indigènes et naturalisées dans le département des Deux-Nèthes.* — *Florula Bruxellensis*, in-12. Bruxelles, 1814.

(2) *Flora Bruxellensis*, in-8°. Bruxelles, 1812.

(3) J'en donne pour preuve l'*Index auctorum qui de flora Belgica scripserunt*, publié par M. Dumortier dans sa *Florula Belgica* (1827). Il ne la mentionne pas.

13.

Digitized by Google

de botanique et d'agriculture de cette ville a inscrit cet éloge mérité en lettres d'or dans ses annales ; il est peu de solennités publiques où le mot ne revienne et ne rappelle son savant auteur (1).

Ces rapports de M. De Candolle contiennent tant de vues neuves et justes sur notre agriculture, sur le sol de nos provinces, tant de comparaisons entre nos procédés et ceux de la France et de l'Allemagne, que je ne puis m'empêcher d'exprimer le désir de voir reproduire ces pièces, très-peu longues d'ailleurs, sous les auspices de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, qui, si elle eut existé sous l'empire français, aurait bien certainement reçu de son auteur les prémices d'un travail tout national. D'une rareté excessive, il est aujourd'hui lettre-morte pour nos populations (2).

Le voyage de M. De Candolle en Belgique se faisait avec quelque apparat administratif. Quinze jours d'avance, M. le préfet avertissait de l'arrivée du savant, messieurs les botanistes des départements ; herbiers, bibliothèques, herborisations, dîners, compliments et jusqu'aux causeries, tout était préparé. Je tiens ces détails de plusieurs de nos collègues. On conçoit qu'avec cette espèce d'ovation, de temps en temps

(1) Dans la nouvelle édition du discours de Van Hulthem, sur l'agriculture et la botanique de Belgique (1837), se trouve un petit extrait du rapport en question. Cet extrait a été choisi plutôt dans l'intérêt des noms propres qui s'y trouvent cités que dans celui de la connaissance des choses.

(2) Le seul exemplaire complet de ces *rapports*, qui, peut-être, existe en Belgique, appartient à mon honorable confrère M. Lejeune. Van Hulthem, qui se piquait de posséder tous les livres relatifs à la botanique belge, ne pouvait pas dire lui-même au sujet de cette production de M. De Candolle son tudesque : *Je l'ai*.

Digitized by Google

s'éveillaient des susceptibilités froisées à tort ou à raison. D'un clin d'œil, le grand botaniste enregistrait ce qui réellement méritait de l'être; il recueillait, disait-on, le miel élaboré à force de temps et de patience par d'autres, et une fois parti, sa plume plus occupée d'écrire des œuvres qui ne devaient pas mourir avec lui, que d'entretenir des correspondances souvent oiseuses et périssables comme les hommes, négligeait au nom de l'emploi du temps ses anciennes connaissances. Une dame-auteur, qui se considère comme belge, fut piquée au vif de cet oubli : c'est de son sexe, et elle s'en confessa au bon abbé Hocquart, botaniste lui-même et qui travaillait à la *Flore de Jemmape*. Hocquart trouva plaisant de se constituer le chevalier de la dame et d'écrire dans sa Flore, sans s'amender dans les errata, Decandrôle au lieu de De Candolle (1). Cette bouffonnerie, d'un goût fort équivoque, ne fut pas la seule que se permit alors et si innocemment, la compagnie des botanistes du temps, trop nombreuses pour vivre sans rivalité aucune.

M. De Candolle voyageait vite, et cette vitesse même prouve la promptitude avec laquelle son esprit exercé savait constater et choisir les faits. Un samedi, il arrive à Verviers, parcourt avec M. Lejeune les bords de la Vesdre entre Verviers et Limbourg. Le dimanche, il est à Spa, herborisant dans les fagnes des Ardennes, et le soir, il rend visite à Mlle Libert, à Malmedy. Le lundi et le mardi, il fait avec elle, son frère et M. Lejeune, d'immenses herborisations, où il leur montre un nombre infini d'*uredo*, de *puccinia*, d'*œcidium*, négligés jusqu'alors, et il engage par les promptes trouvailles et son éloquence persua-

(1) Je tiens l'anecdote de source certaine. Cependant, l'abbé Hocquart, en corrigeant la dernière épreuve, mit De Canderolle, ôtant ainsi le calembourg à l'orthographe, pour le laisser à la prononciation.


Digitized by Google

sive, la jeune botaniste d'étudier désormais la cryptogamie. Mlle Libert se rendit si complétement à ces raisons, qu'elle renonça aux douceurs du mariage, comme pour être plus dignement la représentante de cette classe de végétaux.

A son passage à Liége, il dînait vers la fin du jour à la délicieuse campagne de M. Ferdinand Desoër, à Quinkempoix. M. Desoër, dans ses heures de loisirs, s'était occupé de botaniques et d'horticulture, et a rassemblé dans sa villa une suite remarquable d'arbres rares et d'arbustes curieux. Le repas achevé, M. De Candolle prend congé de son hôte et se dirige malgré le soir, vers l'immense forêt qui mène jusque dans l'Ardenne. « Seul, dans un pays inconnu, comment trouverez-vous votre chemin, où coucherez-vous? » lui demandait-on avec anxiété. « Eh! bon Dieu! répondit-il, n'y a-t-il pas partout des matelas de mousse et de l'hospitalité ardennaise presqu'à chaque lieue? » Son parti était pris, il alla à pied, et la nuit, par monts et par vaux, saluer M. Lejeune à sept lieues de là.

Il me tarde d'envisager le savant génevois sous un point de vue qui, s'il nous éloigne de la vie privée, n'en est que d'autant plus important. Je veux parler de l'influence de ses doctrines sur l'enseignement et le progrès des sciences en Belgique.

Märter en 1782, Rosin en 1791 (1) et Vanden Stege de Putte en 1792, avaient importé chez nous l'esprit linnéen. Il est à remarquer que vers le même temps, la France subissant l'influence des Jussieu, s'efforçait de répandre au dehors la méthode natu-

(1) Je donnerai bientôt des détails nouveaux sur ces deux botanistes Märter et Rosin, l'un autrichien, l'autre suédois, dans un *Coup-d'œil sur la fondation et l'histoire des jardins botaniques en Belgique*, que je me propose de publier. J'y développerai l'influence qu'exercèrent ces deux auteurs sur la propagation des idées linnéennes dans notre pays.

Digitized by Google

relle. La Belgique aurait dû subir, dirait-on, de bonne heure l'ascendant de la grande nation, sa voisine; mais il en fut autrement: la littérature scientifique nationale montre, en effet, une plus grande tendance vers les idées allemandes que vers les idées françaises; et il n'y a rien d'étonnant, par suite de cette disposition naturelle des esprits, à devoir attendre encore plus d'un quart de siècle avant de voir se populariser chez nous la méthode de Jussieu. En 1817, le jardin botanique de Liége, sous la direction du savant professeur Gaëde, se dispose, le premier en Belgique, d'après cette méthode (1); en 1822, les Annales de cette même université donnent le premier mémoire où la tendance physiologique de la science, grâce à l'enseignement de Gaëde, se prononce nettement (2). En 1827 seulement, parut la première flore de Belgique disposée d'après une méthode naturelle, c'est la florule de M. Dumortier (3). Cassel, notre ancien confrère à l'académie, avant d'être nommé professeur d'histoire naturelle à Gand, avait, en 1817, témoigné son adhésion au mouvement progressif de la science, par la publication d'un manuel sur les familles naturelles (4); mais arrivé à Gand, il dut bientôt, lui étranger, mouler sa doctrine sur l'imperturpable attachement qu'y vouaient au système de Linné quelques hommes à la voix plus haute que la pensée, et à pouvoir plus grand que ne l'était leur science. Van Hulthem prônait à leur tête. Parce qu'il avait appris à épeler les premiers rudi-

(1) *Index plantarum horti botanici Leodiensis*, auct. Gaede. 1828.

(2) *Michaelis Gloesener commentatio de fabrica vasorum plantorum*. Leodii, 1822, in-4°.

(3) *Florula Belgica*, auctore Dumortier. (Staminacia.) Tornaci, 1827.

(4) *Cassel. Lehrbuch der naturlichen Pflanzenordnung*. Francf., 1817, in 8°.

Digitized by Google

ments de ce système, il fallait que tout fut linnéen : jardin, flore, herbier, traités, enseignement. N'oublions pas que Van Hulthem était curateur de l'université, et par conséquent chef du corps professoral. Aussi pendant que l'enseignement du successeur de Cassel, de M. Van Breda, tendait manifestement vers l'étude des familles et que l'étude de la *Philosophia botanica* de Linné n'était prônée que par courtoisie, tandis que la gravitation naturelle des esprits vers le progrès, c'est-à-dire vers l'étude des rapports naturels, rendait la science plus philosophique, Van Hulthem fondait des prix pour ramener la jeunesse vers Linné. A Louvain, où le jardin botanique était classé aussi d'après le système sexuel, l'école suédoise ne régnait pas moins exclusivement qu'à Gand, sous le professorat d'Adelman. On conçoit qu'au milieu de ce mouvement rétrograde des esprits, l'opposition de la théorie élémentaire qui proclamait comme principes les lois des soudures et des avortements, la symétrie et les rapports d'organisation, devait passer inaperçue. Cependant, il n'en fut pas de même de l'*organographie* dont l'apparition en 1827 changea complétement l'esprit de la jeunesse. Tandis que les maîtres suivaient l'ancienne routine, la génération nouvelle jetait bas les langes surannés du linnéisme et songeait à son émancipation. On avait beau, dans les cours comme dans les manuels, exalter le système sexuel, passer sous silence ses défauts et son faux but, exagérer les difficultés de la méthode qu'on nommait *dite naturelle*, contester à Jussieu la gloire de l'avoir posée définitivement, et en parler à contre cœur (1), rien n'y fit. Du jour même où, après 1830, l'enseigne-

(1) Je n'avance rien ici qui ne puisse se prouver, les documents du temps à la main. Voyez surtout le *Résumé du cours de minéralogie et de botanique, donné au musée des sciences et lettres de Bruxelles*. 1828, pag. 221-231.

Digitized by Google

ment fut libre, les ouvrages de De Candolle devinrent les livres de tous. L'*organographie* et la *physiologie* ramenèrent les esprits vers l'école philosophique, et ce sont, en grande partie, ces mêmes ouvrages qui préparèrent la Belgique à prendre comme elle l'a fait depuis, un rang respectable dans la science, au point que, quoiqu'en paraissent ignorer certaines personnes, le mouvement qui s'est emparé des intelligences et qui leur à fait produire des œuvres citées avec honneur dans l'Europe entière, a été et est encore, dans plus d'un pays plus vieux que le nôtre en indépendance, approuvé par tous et cité comme modèle. Pouvons-nous, sans être ingrats, revendiquer pour nous seuls un avantage auquel l'illustre auteur dont nous déplorons la perte, eut une part si vaste ?

Séduite par la facilité et l'élégance du système de Linné, l'Europe savante oubliait la valeur des classifications et le but de la science. La *Théorie élémentaire*, en ramenant les esprits vers des idées plus justes, ajoutait à ce bienfait, celui d'expliquer la vraie nature des organes en démontrant les effets des avortements, des dégénérescences et des adhérences. La doctrine saisissait les causes premières que la nature a fait agir pour donner aux végétaux les innombrables formes qui les caractérisent. Linné représentait la nature comme découpant aux ciseaux les feuilles et les corolles ; De Candolle y voit une force intérieure qui développe plus ou moins et varie les formes d'après ces forces de développement.

L'*organographie* continue cette tendance. La France était restée en dehors du mouvement des esprits qui avait emporté l'Allemagne dans une double sphère nouvelle. A la découverte de microscope, Grew, Malpighi et Van Leeuwenhoeck avaient fait reposer l'étude du végétal sur les connaissances premières des tissus, la génèse des organes et l'embryologie ; au commen-

Digitized by Google

cement du XIX[e] siècle, Treviranus, Link et Rudolphi redevenaient le triumvirat du XVII[e]. Cependant, ce progrès se centralisait en Allemagne. De Candolle, le premier, poursuit l'œuvre de Mirbel, de faire reposer l'étude de la plante non sur les organes mais sur les tissus. L'organographie donne au microscope l'entrée des classes et des cours. Voilà un grand pas de fait, un pas qui terrasse la condamnation de Fontenelle contre les observateurs au microscope, et les plaisanteries de Voltaire sur l'abbé Needham. La botanique invite ainsi l'anatomie de l'homme, la physiologie générale, la pathologie et même la géologie à suivre la même marche, et si un fait général domine aujourd'hui l'histoire du développement de toutes les sciences, c'est bien assurément ces études des tissus qui nous font remonter aux connaissances des causes, comme l'analyse a conduit Newton à expliquer le mouvement des cieux.

L'organographie ne s'en tint pas à ce seul progrès; elle introduisit dans l'enseignement sur une base très-large le principe de Desfontaines, de juger de la nature d'une plante par son anatomie, de lire sa germination sur la structure de sa tige, sur les nervures de sa feuille, de dresser l'arithmétique du nombre de ses parties, d'expliquer les variations par la loi des nombres multiples, et peut-on douter que ce germe de l'application de la théorie des nombres à la théorie des organes, n'ait amené aujourd'hui des observateurs aux formules de la phyllotaxie, et à la connaissance des courbes de la végétation? Qui sait où s'arrêtera ce germe devenu principe?

Dans les connaissances des organes reproducteurs si variés, si nombreux dans les plantes, l'organographie emprunte encore à l'Allemagne une idée mère. Ici, c'est le grand poëte Goëthe qui devient botaniste français, et depuis botaniste du monde entier par la parole de De Candolle. Goëthe, qui lit dans

Digitized by Google

la plante le doigt de Dieu, qui démontre qu'ici comme partout, la nature avec un seul élément, jette à profusion sur la terre une variété qui paraît un dédale aux yeux de l'homme vulgaire, Goëthe qui, par la seule force de l'intuition, explique la formation des organes, leur génèse d'une forme unique, leur variété par l'unité, Goëthe descend des hauteurs de la philosophie la plus poétique pour conduire pas à pas la jeunesse dans les sentiers de l'aimable science.

L'organographie couronne son œuvre par la généralisation d'une pensée de Lamarck : l'individualité d'une plante, si souvent composée, est enfin définie; et elle montre que la nature en limitant la vie de l'homme par le jeu même de ses organes, a rendu immortelle la vie de l'arbre qui ne récèle point en lui le germe de sa mort. Enfin, si la mécanique céleste a démontré que les perturbations dans le mouvement des astres ne sont que des librations périodiques, si l'ordre explique ainsi un désordre apparent, la loi de la symétrie découverte dans les plantes et proclamée dans l'organographie, montre que la régularité est le cachet de la création végétale, et que l'irrégularité n'est qu'un voile sous lequel la symétrie se cache pour le vulgaire, et se montre plus belle, plus générale encore pour le penseur.

L'organographie a donc fait de la botanique une des sciences les plus philosophiques.

Avec de tels précédents, la *physiologie* de M. De Candolle ne devait pas se fourvoyer vers un faux but. Il appartenait d'ailleurs par sa naissance et ses études à cette école fameuse que les Trembley, les Bonnet, les De Saussure, les Jean-Jacques Rousseau, les Senebier, les Pictet et les Vaucher, avaient si puissamment poussée vers l'étude des fonctions. Les progrès des sciences avaient rendu la physiologie de Sennebier surannée et incorrecte; partout ailleurs, au moins dans les

Digitized by Google

ouvrages français, l'organographie s'était emparé de la physiologie ; les fonctions de la vie n'étaient plus envisagées dans leur ensemble ; il n'y avait presque plus de physiologie végétale. De Candolle ramène les esprits sur la bonne voie. Il avait préludé à ces études par des expériences directes sur l'influence qu'a la lumière dans le mouvement des plantes, il enrichit ses propres recherches de la connaissance des œuvres multipliées de ses devanciers et de ses contemporains, et fonde enfin un corps de doctrine générale. Ici, point de rêveries, les causes physiques sont nettement distinguées des causes vitales, toutes les fonctions sont examinées dans leur détail et dans leur ensemble, une foule d'expériences citées, la chimie organique qui fait irruption dans la physiologie, l'action des corps extérieurs sur les végétaux constituant toute une science nouvelle, les applications de ces connaissances à l'agriculture, aux besoins de la vie, tel est le cadre immense que l'auteur parcourt en trois volumes avec ce succès qui a rendu la *Physiologie des plantes*, un ouvrage manuel qui circule entre les mains de tous.

Son *Essai sur les propriétés médicales des plantes* est devenu une vraie botanique appliquée à la médecine, une science qui a réalisé ce que voulait le moyen âge d'une science quelconque, c'est-à-dire, un art de deviner et de prédire. Ici encore il semble que la marche des mathématiques, pour lesquelles cependant De Candolle avait si peu d'aptitude, l'ait guidé partout ; il y procède du connu à l'inconnu et conclut de l'analogie de structure à la similitude des propriétés. C'est là qu'il démontre quel puissant parti peut tirer, je ne dis pas cette médecine ambitieuse et ridicule qui offre contre tous les maux de l'humanité une panacée universelle, panacée qui dispense de toute étude, mais cette médecine rationnelle qui préjuge à

Digitized by Google

raison que si le créateur a semé sur la terre une foule de plantes, c'est pour qu'elles servent soit à notre nourriture, soit à notre guérison. Sur l'étude de 150 familles dont 40 ne lui avaient présenté que des propriétés inconnues, il en trouve 109 qui confirment sa prévision : c'est que l'analogie des formes donne celle des propriétés.

Sa *Géographie botanique* a jeté aussi un jour nouveau sur l'intéressante question de la première création des espèces et de leur distribution actuelle sur la surface du globe, sur les plantes sociales et les aires occupées par les espèces et les familles. Cependant, on conçoit que, botaniste sédentaire et jugeant de la distribution géographique par son herbier, il a dû moins parler dans cet ouvrage d'après ses propres observations que d'après les récits des voyageurs. Aussi cette partie de la science a-t-elle fait ailleurs et depuis de plus grands progrès.

Mais une des belles perles de sa couronne est certainement la collection de ses œuvres descriptives. Mémoires, monographie, flores, catalogues, ouvrages généraux, toute une bibliothèque enfin, vient témoigner d'un savoir immense et d'un travail que j'appellerai presque gigantesque.

Je connais de ces esprits supérieurs qui contestant à Buffon la vérité de son axiome : que la patience est du génie, croient posséder d'autant plus de celui-ci, qu'ils ont moins de celui-là. Ils oublient sans doute que l'univers est immense, précisément parce qu'il se compose de tant de détails admirables. Descendre aux détails n'est donc que remonter à l'ensemble, et c'est ce sentiment qui a guidé à la fois Linné et De Candolle, qui, l'un et l'autre, ont entrepris de décrire le règne végétal en entier. Le dernier ouvrage de Steudel, qui énumère le nombre de genres et d'espèces de plantes à fleurs visibles connues,

Digitized by Google

fait monter les premiers à 6,722 et les dernières à 78,005. Telle est l'immense catégorie d'êtres sur lesquels devait s'étendre la plume descriptive de De Candolle ; et au milieu de toutes ces formes il met l'ordre et la disposition convenables, il détermine les familles, les genres, les espèces, les variétés ; il descend dans la structure intime, il va saisir, ce qu'on ne faisait pas avant lui, les caractères jusque dans les graines, jusque dans leur embryon ; puis après avoir limité et défini, il cite les patries et les premiers descripteurs ; il fait ainsi un code à la fois scientifique et littéraire, et accomplit une œuvre qui, digne de la nature qui l'a inspirée et qu'elle représente, sera toujours une œuvre de génie.

Finissons le tableau qui retrace l'influence que durent exercer sur les esprits les nombreux écrits de l'auteur, en plaçant devant lui l'Europe entière. En France, il raillie les hommes aux opinions les plus dissidentes vers les sages doctrines germaniques : ces doctrines les effrayaient à cette époque, il faut le reconnaître. En Allemagne, il dissipe les préventions injustes contre la méthode naturelle ; il la propage, cette méthode, en Russie, en Angleterre, dans le centre de l'Europe ; il ouvre à quelques pays plus petits une ère nouvelle, comme la Suisse et la Belgique l'attestent. Ainsi, il devient le grand médiateur des combats littéraires et scientifiques, et sous son patronage l'Allemagne et la France savantes se donnent la main. Ce résultat est immense, et déjà nous en recueillons les fruits sans trop nous reporter à la source qui l'a fait naître. Félicitons-nous donc que De Candolle ait vu le jour en Suisse : car Genève, avec son école philosophique et sa double langue allemande et française, a donné à son illustre enfant le don d'accomplir une si grande mission.

« En vivant avec des hommes habiles, disait De Candolle lui-

Digitized by Google

même, on se grandit peu à peu à leur taille. » En énumérant un si grand nombre de travaux importants et de si belles pensées, on voit que l'illustre genévois vivait, au sein de sa bibliothéque, en compagnie d'Aristote, de Newton, de Linné et de Cuvier.

BIBLIOGRAPHIE CHRONOLOGIQUE

des ouvrages d'Augustin-Pyrame De Candolle.

OUVRAGES GÉNÉRAUX.

1804. *Essai sur les propriétés médicales des plantes, comparées avec leurs formes extérieures et leur classification naturelle.* 1 vol. in-4°. Paris, 1re édit., 1804; 2e édit., 1816. Extr. Ann. chim., vol. I; Bibliot. univ., vol. III, p. 161.—Traduit en allem. par Perleb Aarau, 1 vol. in-8°, 1818.

1805. *Flore française de J.-B. De Lamarck.* 3e édit., par A.-D. De Candolle, 5 vol. in-8°, Paris, 1805, tom. VI, 1815.

Principes élémentaires de botanique. Extr. du premier volume de l'ouvrage précédent.

1806. *Synopsis plantarum in flora gallica descriptarum.* 1 vol. in-8°, Parisiis, edit. secund. cum Duby.

1808. *Rapports sur les voyages botaniques et agronomiques faits dans les départements de l'empire français,* I et II, 1808; III et IV, 1810; V et VI, 1813; 1 vol., 1813.



Digitized by Google

1813. *Catalogus plantarum horti botanici Monspeliensis, addito observationum circa species novas aut non satis notas fasciculo.* 1 vol. in-8°, Montpel.

Théorie élémentaire de la botanique. 1 vol. in-8°, 1re édit., Montpellier, 1813; 2e édit., Paris, 1819. — Traduit en allemand par J.-J. Roemer, avec addit., 2 vol. in-8°, Zurich, 1814 et 1815.

1817. *Systema regni vegetabilis naturale.* 2 vol. in-8°, Parisiis, I, 1817, II, 1821.

1820. *Essai élémentaire de géographie botanique.* Paris, 1 vol. in-8°, et Diction. des scienc. nat., vol. XVIII. — Extr. Bibliot. univ., XVI.

1824 à 1838. *Prodromus systematis naturalis regni vegetabilis.* In-8°, Parisiis, I, 1824; II, 1825; III, 1828; IV, 1830; V, 1836; VI, 1837; VII, 1838.

1827. *Cours de botanique*, 1re partie, organographie végétale. 2 vol. in-8°, Paris, 1827, avec 60 pl. — Traduit en allemand par Meissner, 2 vol. in-8°, Tubingue.

1832. *Physiologie végétale.* 3 vol. in-8°, Paris.

OUVRAGES MONOGRAPHIQUES.

1799 à 1803. *Histoire des plantes grasses*, avec des figures peintes par Redouté; en latin et en français, in-folio et in-4°, 28 livraisons, Paris, 168 pl.

1802 à 1808. *Les Liliacées*, peintes par Redouté, décrites par De Candolle, dans les quatre premiers volumes. Paris, in-folio, I, 1802; II, 1805; III, 1807; IV, 1808, avec 240 planches.

1803. *Astragalogie.* 1 vol. grand et petit in-folio, Paris, 50 planches.

Digitized by Google

MÉMOIRES.

1798. *Notice sur le reticularia rosea.* Bull. de la soc. philom. flor., an VI, 1 pl.

Observations sur une espèce de gomme qui sort des bûches de hêtre. Ibid.

Premier essai sur la nutrition des Lichens, lu à la société d'hist. nat. de Genève en 1797. Journ. de physique, in-4°.

1799. *Observations sur les plantes marines.* Bull. de la soc. philom., an VII, 1 pl.

Notice sur quelques genres de siliculeuses et en particulier sur le nouv. genre Senebiera. Act. de la soc. d'hist. nat. de Paris, p. 140, 2 pl. — Extr. Bull. de la soc. phil., nivose an VII.

1800. *Note sur la monographie des légumineuses biloculaires.* Bull. soc. phil., an VIII.

Expériences relatives à l'influence de la lumière sur quelques végétaux. Extr. Bull. de la soc. phil., an VIII. — Journ. de phys., an VIII. — Entier dans les Mém. des savants étrangers de l'Institut, vol. I.

1801. *Mémoire sur les pores de l'écorce des feuilles.* Extr. Bull. soc. phil., an IX. — Journ. de phys., an IX. — Entier dans les Mém. des savants étrangers de l'Institut.

Mémoire sur la végétation du Gui. Extr. Bull. soc. philom., an IX. — Entier dans les Mém. des sav. étr. de l'Inst., vol. I.

Mémoire sur la famille des Joubarbes. Extr. Bull. soc. phil., an IX.

Rapport sur les conferves, fait à la soc. philom. Extr.

Digitized by Google

Bull. soc. phil., an IX, 1 pl. — Entier dans le Journ. de phys., an X; à part, in-4°, Paris.

Note sur le réséda gaude et le carthame des teinturiers. Ann. des arts, an IX, 2 pl.

1802. *Note sur la graine de Nymphæa.* Bull. soc. phil., an X, avec fig.

Description d'un nouveau genre de plantes nommé Strophantus. Extr. Bull. soc. phil., an X. — Ann. du mus. d'hist. nat., vol. I, p. 408. — Entier dans le vol. I des Mém. des sav. étr. de l'Inst.

Mémoire sur les genres Astragalus, Phaca, Oxytropis, Colutea et Lessertia. Bull. soc. phil., an X.

Recherches sur les diverses espèces d'Ipecacuanha. Extr. Bull. soc. phil., an X. — Entier dans le 1er vol. (resté inédit) des Mém. de la soc. des prof. de l'école de méd. de Paris.

1803. *Mémoire sur la fertilisation des Dunes.* Ann. de l'agric. fr., vol. XIII, an XI; à part, in-8°.

Note sur le genre Rhizomorpha. Bull. soc. phil., an XI, avec fig.

Mémoire sur le Vieusseuxia. Extr. Bull. soc. phil., an XI. — Entier Ann. du mus., vol. II, p. 136, 1 pl.

1804. *Note sur deux genres nouveaux de la famille des Iridées, le Diasia et le Monbretia.* Bull. soc. phil., an XII.

Examen d'un sel recueilli sur le Reaumuria. Ibid.

Paquerette, Parisette, Parnassie, Paronyque, Parthène, Passerage, Pezize. Imprim. sous la participation de l'auteur dans le vol. V de l'Encycl. méth. (bot.).

1805. *Note sur la Mousse de Corse.* Bull. soc. phil., an XIII.

1807. *Mémoire sur les champignons parasites.* Ann. du mus., vol. IX, p. 56.

Mémoire sur le Cuviera et quelques autres rubiacées. Ann. du mus., vol. IX, p. 216, 1 pl.

1808. *Icones plantarum Galliæ rariarum.* 1 fasc. Par. cum 1 ab. æn. 50.

Mémoire sur le Drusa, nouveau genre d'Ombellifères. Extr. Bull. soc. phil. — Entier Ann. du mus., vol. X, p. 466, 1 pl.

Note sur quelques plantes nouvelles trouvées en France. Bull. soc. philom.

1809. *Géographie agricole et botanique.* Dict. raisonné d'agricult., vol. VI, p. 355.

Note sur les Georgina soit Dahlia. Bull. de la soc. libre des scienc. et belles-lettres de Montpellier, nº XLVIII. — Ann. du mus., vol. XV, p. 367.

1810. *Observations sur les plantes composées ou syngénèses.* Ann. mus., vol. XVI, 1er mém., p. 153, 1 pl.; 2e mém., p. 181, 10 pl. — Extr. Nouv. bull. soc. phil., vol. II.

1811. *Mémoire sur le genre Chailletia.* Ann. mus., vol. XVII, p. 153, 1 pl. — Extr. Nouv. bull. philom., vol. II.

Mémoire sur les Ochnacées et Simaroubées. Ann. mus., vol. XVII, p. 398. — Extr. Nouv. bull. philom., vol. II.

Monographie des Biscutelles ou Lunetières. Ann. mus., vol. XVIII, p. 292, 16 pl.; à part, in-4°.

1812. *Mémoire sur les composées labiatiflores.* Ann. mus., vol. XIX, p. 59, 5 pl. Extr. Nouv. bull. philom., vol. III.

1813. *Recueil de mémoires sur la Botanique, contenant les 5 articles précédents,* 1 vol. in-4°, 1813. Paris, 54 pl.

Note sur la cause de la direction des tiges vers la lumière. Soc. d'Arcueil, vol. II.

Digitized by Google

1815. *Mémoire sur les Rhizoctones, nouv. genre de champignons qui attaquent les racines des plantes et en particulier celle de la luzerne.* Mém. mus., vol. II, p. 206, 1 pl.

Mémoire sur le genre Sclerotium (Ergot). Mém. mus., vol. II, p. 401, 1 pl. — Extr. Bull. phil., p. 169, 1815.

1817. *Mémoire sur la géographie des plantes de France comparée dans ses rapports avec la hauteur absolue.* Mém. soc. d'Arcueil, vol. III, p. 262.

Considérations générales sur les fleurs doubles, et en particulier sur celles de la famille des Renonculacées. Ibid., p. 385.

Mémoire sur le genre de champignons parasites nommé Xyloma. Mém. mus., vol. III, p. 312, 1 pl.

Mémoires sur les genres de champignons parasites Asteroma, Polystigma et Stilbospora. Mém. mus., vol. III, p. 328, 1 pl.

1818. *Remarks on two genera of plants to be referred to the family of the Rosaceæ Kerria and Purshia.* Trans. of the Lin. soc. Lond., vol. XII, p. 152. — En français avec le titre anglais.

1820. *Catalogue des arbres fruitiers et des vignes du jardin de Genève.* In-8°.

1821. *Mémoire sur les affinités naturelles de la famille des Nymphéacées.* Mém. soc. de phys. et d'hist. nat. de Genève, vol. I, p. 209, 2 pl. — Extr. Bull. sc. nat., VIII, p. 66.

Conjectures sur le nombre total des végétaux du globe. Bibl. univ., VI, p. 119.

Projet d'une flore physico-géographique de la vallée

du Léman. Genève, in-8°. Extr. Bull. sc. nat., II, p. 179.

Instruction sur les collections botaniques à l'usage des voyageurs. Genève, in-8°.

Sur le Ginko biloba. Bibl. univ., vol. VII, p. 130.

Mémoire sur la famille des Crucifères. Mém. mus., vol. VII, p. 169, 2 pl.

1822. *Notice abrégée sur l'histoire et l'administration des jardins botaniques*. Dictionn. des sc. nat., vol. XXIV, p. 165; à part, in-8°.

Mémoire sur la tribu des Cusparicés. Mém. mus., vol. IX, p. 139, 3 pl.

Premier rapport sur les Pommes de terre. Étude comparative du produit des variétés. Genève, Bibl. univ. agric., VII, p. 275.

Memoir on the different species races and varieties of the Genus Brassica, and of the Genera allied to it, which are cultivated in Europa. Trans. Hortic. soc. of London, vol. V, p. 1, 1 pl. — Tilloch Phil. Mag., vol. LXI, p. 38. — En France, Ann. d'agricult. franç., 1822. — Biblioth. univ. agr., VIII, p. 191.

Mémoire sur la famille des Ternstromiacées, et en particulier sur le genre Saurauja. Mém. soc. de phys. et d'hist. nat. de Genève, vol. I, p. 2, 8 pl. — Extr. Bull. sc. nat., II, p. 55.

Rapport sur les plantes rares ou nouvelles qui ont fleuri dans le jardin botanique de Genève. Mém. de la soc. de phys. et d'hist. nat., 1er rapp., vol. I, p. 2 (1822); 2e rapp., vol. II (1824), p. 125; 3e rapp., vol. IV (1830) à la fin.—Extr. Bull. sc. nat., II, p. 177; V, p. 249.

Digitized by Google

1823. *Memoire sur quelques genres nouveaux de la famille des Buttneriacées*. Mém. mus., vol. X, p. 97, 5 pl. — Extr. Bull. Feruss., I, p. 53.

Extrait de la séance de clôture d'un cours de botanique agricole. Genève, 1823, in-8°. Bull. de la classe d'agric., avril 1823, n° 8, 9.—Bibl. univ. agric., vol. VIII, p. 119.

1824. *Note sur le feuillage des Cliffortia*. Ann. sc. nat., vol. I, p. 447. — Extr. Bull. sc. nat., III, p. 213.

1825. *Note sur la place de la famille des Cucurbitacées, dans la série des familles naturelles*. Mém. soc. hist. nat. de Genève, tom. III, p. 33.

Notice sur quelques genres et espèces nouvelles de Légumineuses. Ann. sc. nat., vol. IV, p. 90.

Plantes rares du jardin de Genève, in-4°, Genève, I et II, 1825; III et IV, 1826; réunis en un vol., 1829; avec 24 pl. en coul. — Extr. Bull. sc. nat., VI, p. 364; VII, p. 220; IX, p. 50.

Extrait d'un mémoire sur le nouveau genre nommé Pictetia, et sur ceux qui, comme celui-ci, avaient été confondus dans le Robinia. Bibl. univ, mai 1825. — Extr. Bull. sc. nat., VI, p. 60.

Note sur le Trifolium magellanicum. Ann. sc. nat., janv. 1825. — Extr. Bull. sc. nat., VI, p. 379.

1826. *Note sur les Myrtacées*. Dict. classiq. d'hist. nat, vol. XI, et à part, in-8°. Paris, 1826.

Premier mémoire sur les Lenticelles des arbres et le développement des racines qui en sortent. Ann. sc. nat., p. 1, 2 pl.

Notice sur la culture de l'Olivier. Bibl. univ. agr., vol. X, p. 3.

Digitized by Google

Mémoires sur les genres Connarus et Omphalobium, ou sur les Connaracées sarcolobées. Mém. soc. d'hist. nat. de Paris, vol. II; à part, in-4°, 3 pl.

Examen de la matière organique qui a coloré en rouge les eaux du lac Morat. Mém. de la soc. de phys. de Genève, vol. III, part. 2, 1 pl.

Revue de la famille des Lythracées. Mém. de la soc. de phys. et d'hist. nat. de Genève, vol. III, p. 2. — Extr. Bull. sc. nat., XIV.

1827. *Notice sur la botanique du Brésil.* Bibl. univ., nov. 1827.

1828. *Revue de la famille des Portulacées.* Mém. sôc. d'hist. nat. de Paris, vol. IV (1828), p. 174; à part, Paris, 1827. — Extr. Bull. sc. nat., XVI, p. 430.

Mémoire sur le Fatioa, genre nouveau de la famille des Lythracées. Soc. helvét. des sc. nat., vol. I. Zurich. — Extr. Bull. sc. nat., XVIII, p. 254.

Programme et rapport sur les pépinières du canton de Genève. Bull. de la classe d'agriculture de Genève, 1822 et 1828.

Considérations sur la phytologie ou botanique générale. Dict. classiq. d'hist. nat., vol. XIII; à part, in-8°.

Mémoire sur la famille des Combretacées. Mém. de la soc. de phys. et d'hist. nat. de Genève, vol. IV, p. 1, 5 pl. — Extr. Bull. sc. nat., XX, p. 438.

1829. *Note sur quelques plantes observées en fleurs dans la serre de M. Saladin, à Pregny.* Mém. soc. phys. et hist. nat. de Genève, vol. IV, p. 85; à part, in-4°, 1829. — Ext. Bull. sc. nat., vol. XVIII, p. 265.

Collection de mémoires pour servir à l'histoire naturelle du règne végétal. Paris, in-4°.

Digitized by Google

I. *Melastomacées*, 1828, 10 pl. Extr. Bull. sc. nat., XII, p. 431. — Bibliot. univ., XI, p. 217.

II. *Crassulacées*, 1828, 13 pl. Extr. Bull. sc. nat., XVI, p. 93. — Bibliot. univ., XI, p. 223.

III. *Onagraires*, 1829, 3 pl. Extr. Bull. sc. nat., XVII, p. 240.

IV. *Paronychiées*, 1829, 6 pl. Extr. Ibid.

V. *Ombellifères*, 1829, 19 pl. Extr. Bull. sc. nat., XIX, p. 59.

VI. *Loranthacées*, 1830, 12 pl. Bibl. univ., mars, 1830, p. 303.

VII. *Valerianées*, 1830, 5 pl.

De l'état actuel de la botanique génerale. Revue française, avril.

Notice sur l'Aracacha et quelques autres racines légumières de la famille des Ombellifères. Bibliot. univ., janvier 1829, p. 74.

Notice sur différents genres et espèces, dont les écorces ont été confondues sous le nom de quinquina. Bibl. univ., juin 1829, p. 144. — Extr. dans *Flora*, 1829, p. 539. — Bull. sc. nat., juin 1830, p. 437.

Notice sur la racine de Caïnca, nouveau médicament reçu du Brésil. Bibl. univ., décemb. 1829.

Notice sur la botanique de l'Inde orientale, et encouragement que la compagnie anglaise lui a accordé. Bibl. univ., décemb. 1829.

Revue de la famille des Cactées, avec des observations sur leur végétation et leur culture, ainsi que les autres plantes grasses. Mém. du mus. d'hist. nat., vol. XVII, p. 1, 21 pl.; à part, in-4°. Paris 1829. — Ext. Bull. sc. nat., XVIII, p. 31. Flora, 1829, p. 626.

Digitized by Google

1830. *Résumé de quelques travaux récents sur le Maïs.* Bibliot. univ., janv. 1830.

Histoire de la botanique génevoise. Discours prononcé à la cérémonie académique des promotions. Genève, in-4°. Mém. soc. de phys. Genève, 1830.

Considérations générales sur les forêts de la France. Revue française. Paris, 1830.

Notice sur la végétation des plantes parasites et en particulier des Loranthacées, in-8°. Bibl. univ., mars.

Troisième notice sur les plantes rares qui ont fleuri dans le jardin botanique de Genève. Mém. soc. phys. Genève, in-4°.

1831. *Notice sur la longévité des arbres et sur les moyens de la constater*, in-8°. Bibl. univ., mai 1831.

Quatrième notice sur les plantes rares qui ont fleuri dans le jardin botanique de Genève, broch. in-4°. Mém. soc. phys. Genève.

De l'influence de la température atmosphérique sur le développement des arbres au printemps, in-8°. Bibl. univ., déc. 1831 et Physiol. végét.

Essai sur la théorie des assolements, broch. in-8°, 1832. Bull. de la classe d'agricult. de Genève, févr. 1831.

1832. *Cinquième notice sur les plantes rares du jardin de Genève*, par Aug.-Pyr. et Alph. De Candolle. Genève, in-4°. Mém. soc. phys., vol. VI. Genève.

Vie de Linné, extr. de l'ouvrage de M. Fée avec des notes, in-8°. Bibl. univ., 1832. — Traduit en anglais dans Jamson, Édimb. Journ., 1833.

1833. *Notice sur les progrès de la botanique pendant l'année 1832*, broch. in-8°. Bibl. univ., janvier 1833.

Genres nouveaux appartenant à la famille des com-

Digitized by Google

posées. 1re et 2e décades., in-8°. Archives botan. de Guillemin, 1833.

Note sur la division du règne végétal en quatre grandes classes ou embranchements. In-8°. Bibl. univ. de Genève, 1833.

Sixième notice sur les plantes rares du jardin de Genève, par Aug.-Pyr. De Candolle. Genève, in-4°. Mém. soc. phys., vol. VI.

Notice sur les graines de l'Ananas. In-4°. Mém. soc. phys. de Genève, vol. VII, part. 1, 1833.

1834. *Compositæ wigthianæ*, dans l'ouvrage intitulé : *Contributions to the Botany of India*, by R. Wight, 1834.

Botanique. Article sous ce nom dans l'Encyclopédie des gens du monde, 3e vol., p. 737.

Instructions pratiques sur les collections botaniques, broch. in-8°. Bibl. univ., juin 1834.

Notice historique sur la vie et les travaux de M. Desfontaines. In-8°. Bibl. univ., fév. 1834. — Ann. sc. nat. Paris, mars 1834.

1835. *Sur les maladies du melèze dans la Grande-Bretagne*. In-8°. Bibl. univ., 1835.

1836. *Septième notice sur les plantes rares du jardin de Genève*, par A.-P. et Alph. De Candolle. Mém. soc. phys., vol. VII, part. 2.

1838. *Revue sommaire de la famille des Bignoniacées*. In-8°. Bibl. univ. de Genève, 7e vol., 1838; et Ann. sc. nat. Paris, mai 1838.

1839. *Notice sur M. De Chaillet*, in-4°. Neuchâtel, 1839. Mém. de la soc. d'hist. nat. de Neuchâtel.

1841. *Huitième notice sur les plantes rares du jardin de Genève*, par MM. Aug.-Pyr. et Alph. De Candolle, in-4°. Mém. soc. phys. de Genève, vol. IX, 1841.

Digitized by Google

Description d'une nouvelle espèce de figuier : Ficus saussureana, broch. in-4°. Mém. soc. de phys. de Genève, vol. IX, 1841.

Monstruosités végétales, fasc. 1, par MM. Aug.-Pyr. et Alph. De Candolle, in-4°. Mém. soc. helv. sc. nat., vol. V, 1841.

MÉMOIRE POSTHUME.

(Actuell. publié.)

1842. *Mémoire sur la famille des Myrtacées*, broch. in-4°, 22 pl. Mém. soc. de phys., vol. IX, part. 2, 1842.

Ouvrages inédits.

Une partie du vol. VIII du *Prodromus*, qui doit paraître prochainement par les soins de M. Alph. De Candolle.

Journaux de voyages botaniques et agronomiques dans l'ancien empire français. 8 vol. in-4°.

Statistique végétale de la France. Fragments d'un ouvrage considérable sur la botanique et l'agriculture française.

Dictionnaire des noms de genres, sections, tribus, familles et classes du règne végétal. 2 vol. in-folio.

Dictionnaire des noms vulgaires des plantes, dans soixante-sept langues ou dialectes, rédigé par M. Moritzi, sous la direction et avec les notes et la bibliothèque de M. De Candolle, 4 vol. in-fol.

Travaux d'Augustin-Pyrame De Candolle, sur des sujets étrangers à la botanique.

1799. *Notice sur les soupes à la Rumford*, par Benjamin De Lessert et A.-P. De Candolle. Paris, in-8°.

15.

Digitized by Google

Réponse du bureau de bienfaisance de la division du Mail, aux objections contre l'emploi des soupes économiques. Paris, in-8°.

Rapport sur les travaux de la société philantropique de Paris, et rapports du comité des soupes économiques, faits comme secrétaire, de 1799 à 1802.

1819. *Un génevois à ses concitoyens.* Genève, in-8°. Sur les approvisionnements de denrées.

Rapport de la commission sur les subsistances, fait au conseil représentatif de Genève. In-8°.

1828. *Rapport à la classe d'industrie, sur l'exposition des produits de l'industrie génevoise.* In-8°.

1829. *De l'histoire éclairée par la physiologie des races humaines.* Bibl. univ., juillet 1829.

1830. *Sur la statistique du royaume des Pays-Bas.* Bibl. univ., janvier 1830.

Note sur quelques usages et institutions de la ville de St-Gall. In-8°. Bibl. univ., fév. 1830.

1832. *Éloge de Fr. Hubert.* Bibl. univ., févr. 1832.

Notice sur G. Cuvier. Bibl. univ., mai 1832.

Notice sur J.-B. Say. Bibl. univ., oct. 1832.

1833. *Notice sur la route du St-Gothard.* In-8°. Bibl. univ., déc. 1833.

1834. *Notice sur le pont suspendu de Fribourg en Suisse.* In-8°. Bibl. univ., sept. 1834.

1839. *Notice sur Pierre Prevost.* Bibl. univ., 1839.

Note sur l'ouvrage de la bienfaisance publique, par De Gerando. Bibl. univ., déc. 1839.

Plusieurs discours ou rapports faits comme président de la société de lecture de Genève, comme membre du conseil re-

Digitized by Google

présentatif, comme recteur de l'académie, comme président de la société des arts et de la classe d'agriculture, membre du comité d'utilité cantonnale, président en 1832 de la société helvétique des sciences naturelles, siégeant à Genève, soit enfin comme directeur du jardin botanique de Genève.

Travaux étrangers à la botanique et inédits.

Sa propre biographie, écrite par lui-même, dans un grand détail.

Esquisses de géographie morale, contenant comme spécimen des tableaux de Genève et de Montpellier.

Un grand nombre de pièces de vers. Trois d'entre elles ont été publiées par M. De Martius. D'autres encore sont connues.

Plusieurs fragments sur la charité publique et sur des questions de politique ou d'administration génevoise.

Ouvrages faussement attribués à Augustin-Pyrame De Candolle et désavoués par lui-même.

Recherches sur la botanique des anciens, par De Candolle et Encontre. Bull. de la soc. des sc., lett. et arts de Montpellier; à part, in-8°. — Entièrement rédigé par M. Encontre, qui a cru devoir y mettre le nom de De Candolle, lequel ne lui avait fourni que quelques notes verbales.

A.-P. De Candolle's and K. Sprengel's Grundzuge der Wissenschafflichen Pflanzenkunde zuverlezungen, 1 vol. in-8°. Leipz., 1820.— Ouvrage entièrement rédigé par M. Sprengel, d'après ses propres idées et auquel De Candolle est étranger.

Digitized by Google

Elements of the Philosophy of Plants, by A.-P. De Candolle and R. Sprengel, translated from the german (by Jameson). Traduction de l'ouvrage précédent.

Glossaire de botanique ou Étymologie de tous les noms de classes de genres et espèces, in-8°. Paris, 2 planches. — Probablement l'ouvrage de M. Theis. De Candolle ne connaissait pas lui-même ce livre,

Ch. Morren.

Digitized by Google

NOTICE HISTORIQUE SUR JEAN-BAPTISTE VAN MONS,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE,

NÉ A BRUXELLES, LE 11 NOVEMBRE 1765; MORT A LOUVAIN, LE 6 SEPTEMBRE 1842.

Les hommes supérieurs sont comme les monuments dont on ne peut bien juger qu'en les voyant en place; ils s'harmonient avec les lieux et les climats qui les ont vus naître; si l'on vient à supprimer tous les rapports qui existent entre eux et leurs alentours pour les isoler et ne les considérer que d'une manière abstraite, les idées qu'on pourra s'en former seront nécessairement incomplètes, et les jugements qu'on en portera seront faux. Il faut tenir compte aux hommes des difficultés qu'ils ont eu à vaincre pour s'élever à une certaine hauteur, où peut-être ils auraient été naturellement portés sans efforts, s'ils étaient nés dans d'autres temps ou d'autres lieux. Si de pareilles considérations s'effacent aux yeux de l'historien qui retrace la marche progressive des sciences, elles doivent nécessairement occuper l'écrivain impartial qui veut apprécier le savant et vérifier ses droits à l'estime publique, droits que l'on peut regarder comme ses titres de noblesse.

Digitized by Google

Jean-Baptiste Van Mons était né à Bruxelles, le 11 novembre 1765 (1), époque où commençait à se manifester en Belgique le mouvement intellectuel qui bientôt après donna naissance à la société littéraire, et trois ans après à l'académie impériale et royale de Bruxelles. En même temps (2) s'opérait dans l'enseignement une réforme salutaire, qui acheva de réveiller la Belgique et de la faire sortir de l'état de torpeur où elle était plongée depuis longtemps. Ces sortes de secousses ont rarement lieu, sans agir d'une manière puissante sur de jeunes intelligences; et les premières années d'organisation produisent presque toujours les meilleurs fruits.

Van Mons devait tout à lui-même. Il avait appris dans un collége de la Campine le peu de latin qu'on enseignait alors, et il acheva lui-même de se former dans la modeste officine d'un pharmacien. Ses nombreux ouvrages font foi des connaissances variées qu'il parvint à acquérir; et l'on peut voir par sa volumineuse correspondance avec les hommes les plus distingués de son époque, qu'il possédait à peu près toutes les langues vivantes de l'Europe.

En 1785, il publia son premier ouvrage (3); c'était un essai sur les principes de la chimie antiphlogistique; et deux ans après, désirant exercer la pharmacie, il subit avec distinction les épreuves de la maîtrise (4).

(1) Son père Ferdinand-P. Van Mons, receveur du grand béguinage de Bruxelles, avait encore deux autres fils, et une fille qui fut mariée, plus tard, au docteur Curtet.

(2) Les principales réformes furent introduits en 1777. C'est à cette époque que remonte l'établissement des écoles thérésiennes.

(3) *Galerie hist. des contemporains,* édit. de Brux., art. VAN MONS.

(4) Nous lisons ce qui suit dans une notice inédite sur Van Mons, par M. le professeur Hensmans. « Les progrès que fit le jeune apprenti

Digitized by Google

La vivacité toute méridionale de son tempérament et de son imagination doit faire comprendre assez qu'il ne resta pas étranger au mouvement révolutionnaire qui tendait à renverser l'ancien ordre des choses. Dès l'origine de l'insurrection brabançonne, Van Mons s'était jeté dans le parti Vonkiste avec une activité qui faillit lui devenir fatale ; peu après l'arrestation du général Vandermersch, il fut incarcéré lui-même à la porte de Hal, comme fauteur de sociétés secrètes, et coupable du crime de *lèse-majesté ou de lèse-nation*. Le procureur général insista pour réduire cette affaire aux formes les plus simples et les plus expéditives ; il fallait des exemples, disait-il (1).

dans l'art pharmaceutique furent tels, que lorsqu'il se présenta pour subir les épreuves de la maîtrise, le chef de la corporation des pharmaciens, étonné qu'il osât se soumettre à ces épreuves, dans un âge si peu avancé, lui fit observer qu'il se trompait sans doute, et qu'au lieu d'une inscription pour subir ses examens, c'était probablement celle pour son entrée en apprentissage qu'il venait solliciter. » Le diplôme que nous avons entre les mains, porte la date du 3 septembre 1787 ; Van Mons avait donc à cette époque 22 ans. L'étonnement du chef de la corporation des pharmaciens prouverait que nos pères étaient moins pressés que nous d'entrer dans les carrières scientifiques.

(1) Le passage suivant, que nous extrayons textuellement de l'acte d'accusation du procureur général du Brabant, peut donner une idée de la manière dont la justice s'administrait alors. « En outre, pour ce qui concerne la demande d'un procureur et d'un avocat, l'accusateur fait remarquer que les faits imputés au détenu sont évidents et qu'ils établissent que le détenu est impliqué dans une conspiration contre le gouvernement par lequel le pays est régi ; que ce méfait est un crime de lèse-majesté ou de lèse-nation, crime qu'il importe de réprimer le plus promptement possible, autant pour le repos public, qui ne peut souffrir aucun retardement, que pour servir d'exemple à ceux qui seraient tentés de l'imiter. En conséquence, le demandeur pense

Digitized by Google

L'accusé demandait une défense, qu'on persistait à lui refuser; cependant sa jeunesse parlait en sa faveur; et, malgré l'irritation contre le parti auquel il appartenait, il échappa à ce premier danger.

La bataille de Jemmappe avait ouvert la Belgique aux armées françaises (6 nov. 1792). C'est à cette bataille que la science fit un premier essai de l'emploi des ballons pour observer les positions ennemies. A la suite de leur victoire, les Français transportèrent dans le parc de Bruxelles, le ballon qui leur avait servi d'observatoire; et les savants chargés du soin de le diriger, se mirent d'abord en relation avec notre célèbre compatriote (1).

En même temps s'organisait l'assemblée des représentants du peuple; Van Mons fut désigné pour en faire partie, quoiqu'il n'eût alors que vingt-sept ans (2). Ses relations avec la France

que, dans les circonstances actuelles, le détenu ne peut être admis à plaider par avocat et procureur; attendu que ces moyens jettent de la perturbation dans les délibérations de la justice et entravent grandement sa marche. Par suite de l'article 14 de l'ordonnance criminelle du 9 juillet 1570, et vu les dispositions qu'elle renferme, le demandeur conclut à ce que la demande du détenu tendante à pouvoir se servir de procureur et avocat, lui soit refusée, persistant de plus à ce que le détenu lui fasse connaître s'il a quelques moyens à faire valoir pour sa défense, et qu'il ait en outre à s'expliquer sur les faits que l'accusation vient encore d'imputer à sa charge dans le présent procès-verbal, etc. » Cette pièce est datée du 13 septembre 1790. Le premier acte d'accusation est du 3 août.

(1) Je tiens ces détails de M. Hachette, qui se trouvait à la bataille de Jemmappe, et qui faisait partie de la compagnie chargée de la manœuvre du ballon.

(2) M. Bosc lui écrivait de Paris à ce sujet (24 novembre an I de la république.) « Vous êtes représentant du peuple! je vous en félicite,

Digitized by Google

prirent une nouvelle activité. Qu'on ne croie cependant pas qu'en subissant l'influence de la fièvre révolutionnaire, Van Mons ait pu s'associer en aucune façon aux excès de cette époque; sa correspondance prouve au contraire que le crédit immense dont il jouissait à Paris, était entièrement employé en faveur de ses compatriotes. Aucune époque de sa vie ne met mieux en relief la bonté de son cœur et la générosité de ses sentiments.

Cependant la bataille de Nerwinde (18 mars 1793) avait rendu, pour un instant aux armées impériales, la Belgique qui leur échappa entièrement par la défaite de Fleurus (26 mai 1794). Le vainqueur dès lors se mit à diviser sérieusement sa conquête en départements français. Van Mons trouvait, dans cette fusion des deux peuples, de nouvelles facilités pour ses études; ses relations avec Paris s'accrurent de plus en plus, et les affaires politiques n'y demeurèrent point étrangères. Roberjot venait d'être envoyé en Belgique; à peine ce représentant du peuple fut-il à Bruxelles (7 janvier 1795), qu'il s'empressa de s'adresser à notre confrère pour obtenir ses conseils sur divers objets d'utilité publique (1). Peu de jours après (le 22 janvier), Ro-

mon cher, et j'en félicite vos concitoyens. Il faut actuellement agir, et agir vigoureusement. Du moment actuel, du moins en partie, dépend de vous le sort futur d'un peuple nombreux pour la suite des siècles, etc. »

(1) Voici textuellement sa lettre.

Bruxelles 18 nivôse an 3 de la rép. une ind.
(7 janvier 1795.)

« Le citoyen Lametherie, auteur du *Journal de physique*, m'a prevenu, citoyen, par une lettre que j'ai reçue de lui, qu'à l'amour de la révolution française, vous joigniez des connaissances très-étendues sur la chimie et histoire naturelle.



berjot prit un arrêté par lequel il chargeait Van Mons de faire des recherches sur les mines de la Belgique, et de donner les résultats de ses opérations pour en connaître la nature et les richesses. Les considérants de cet arrêté sont très-honorables pour notre compatriote; ils donnent une nouvelle preuve de l'estime dont il jouissait auprès des savants français (1). Roberjot se lia de plus en plus intimement avec lui; et, à la veille de succomber sous un odieux attentat (2), il lui écrivait encore des paroles d'amitié. Je trouve dans la même lettre le passage suivant, qui, aujourd'hui même, peut encore présenter quelque intérêt, si l'on considère quelle main l'a tracé : « Ici, nous sommes à attendre la volonté de l'empereur; il veut la guerre à

» Empressé de conférer avec vous, sur plusieurs objets d'utilité publique, je vous prie, de venir demain auprès de moi, à dix heures du matin, pour obtenir de vous des éclaircissements nécessaires à rendre ma mission fructueuse. Veuillez quitter un moment vos occupations pour causer avec moi. Je le désire très-ardemment.

» Sal. et frat.

» ROBERJOT, *rep. du peuple.* »

(1) L'un des considérants porte :

« Informé que le citoyen Van Mons, pharmacien de Bruxelles, déjà connu par ses mémoires et ouvrages sur différentes parties de la chimie, est en état de procurer ces renseignements, et que ce citoyen s'est déjà rendu utile en communiquant au comité de salut public des procédés pour obtenir à moindres frais une quantité assez considérable de potasse, etc.

(2) On sait que Roberjot fut assassiné avec Bonnier, à la suite du congrès de Rastadt, le 28 août 1799. Le troisième envoyé français, Jean de Brie, parvint à s'échapper et termina sa carrière en Belgique, il y a quelques années.

Digitized by Google

tout prix ; il ne répond à aucune de mes notes et se prépare toujours, avec la plus grande activité, à nous attaquer. Je crois que toutes ces têtes privilégiées sont en démence. Rompre un traité comme celui de Campo, ruiner ses états, épuiser son crédit et ses finances, courir la chance de faire un bel acte d'abdication, tel est le plan qui se prépare pour l'empereur. La diète imite son chef, pour l'indécision et les lenteurs, et nous ne savons quand elle répondra et ce qu'elle répondra. Nous avons pris pour système de temporiser; il faut établir qu'on ne traite pas de plus mauvaise foi que ces gens-là, etc. »

Cependant la question de l'indépendance de la Belgique venait d'être jugée à Paris, et l'on avait décrété que les neuf départements qui partageaient le pays, seraient réunis à la France. On sait que cette réunion se fit particulièrement sur les notes et le rapport de ce même Roberjot, qui avait fait une étude spéciale de la Belgique et avait eu soin de préparer les esprits à un événement déjà bien médité d'avance, mais auquel la Convention était charmée de donner tous les caractères de la légalité (1). Dès que son plan fut accompli, Ro-

(1) Qu'on me permette de citer encore deux lettres qui se rattachent à ce grand événement historique. Elles sont surtout curieuses par les circonstances dans lesquelles elles furent écrites.

Paris, 28 thermidor, an III de la rép. fr.

« Je vous adresse, mon cher Van Mons, un exemplaire du rapport que j'ai fait à la convention sur le pays que j'ai parcouru dans l'exercice de ma mission ; vous verrez que je soutiens de toutes mes forces, l'opinion de la réunion complète jusqu'au Rhin. J'ai appuyé mon système de raisons assez fortes, pour me persuader qu'il présentera beaucoup de facilité et beaucoup d'avantage dans son exécution. Je

Digitized by Google

berjot s'attacha à remonter l'enseignement en Belgique, et il s'adressa encore à son ami pour obtenir des conseils à ce sujet. « Faites-moi l'amitié, écrivait-il, de me faire passer par le prochain courrier, une liste des personnes que vous connaîtrez

l'ai fait distribuer aujourd'hui. Plusieurs de mes collègues se rendent aux raisons que j'ai développées ...

Adieu, conservez moi votre bonne amitié; je suis tout à vous, et aux bons habitants de la Belgique. Ne m'oubliez pas au ressouvenir de vos dames.

Salut et frat.

ROBERJOT.

Paris, 10 vendémiaire de l'an IV.

« Bonne nouvelle, vous êtes français, mon cher Van Mons; la Convention nationale a décrété hier votre réunion, à l'acclamation générale, et aux cris de vivent les Belges, vive la liberté, vive la réunion! La discussion a duré deux jours, et les séances ont été prolongées jusqu'à six heures du soir, plusieurs orateurs ont défendu votre cause; deux seulement ont parlé contre la réunion. Mais leurs discours étaient si mal faits; ils étaient tellement contraires aux vérités et aux principes de la liberté, qu'ils n'ont pas fait fortune.

J'ai fait part à la Convention de mes observations; j'ai combattu ceux qui demandaient l'indépendance; je vous ferai passer mon discours dont la Convention a décrété l'impression.

Ainsi, mon ami, à la première entrevue, je vous embrasserai comme frère, en nous jurant amitié éternelle et fraternité. Donnez cette bonne nouvelle à vos amis, et veuillez me rappeler au souvenir de vos concitoyens.

Salut et frat.

ROBERJOT.


Digitized by Google

s'adonner aux sciences, aux études de tout genre et qui ont acquis une réputation ; ce choix doit être fait non-seulement à Bruxelles, mais dans toutes les villes et communes des neuf départements réunis. Vous voudrez bien désigner leurs noms, la partie qu'elles suivent, et les ouvrages qui les auraient fait distinguer. Grégoire, membre de l'institut national, m'a demandé cette liste, j'attends de vous ces renseignements pour les lui fournir, etc. »

Van Mons s'empressa de répondre à ces demandes ; et les résultats firent voir qu'on n'avait point eu tort de recourir à ses lumières. Notre compatriote reçut dans cette circonstance une preuve éclatante de l'estime de l'institut de France, dont il venait d'être nommé membre associé (le 22 mars 1796) (1). M. Lacépède, l'un des secrétaires, lui écrivait : « C'est avec une vive satisfaction que l'institut a appris que vous ne négligez rien pour la prompte et entière organisation de l'instruction publique dans votre département ; vous connaissez le grand intérêt qu'il prend au progrès des lumières, et l'on ne peut que féliciter vos concitoyens de trouver en vous d'une manière aussi utile, et le précepte et l'exemple. » Car, Van Mons avait été nommé lui-même professeur de chimie et de physique expérimentale à l'école centrale du département de la Dyle, le 11 avril 1797.

A la même époque, il recevait un témoignage d'estime non moins flatteur, de la part des chimistes les plus distingués de France, qui l'invitaient à prendre part à la rédaction des *An-*

(1) Cette nomination lui fut communiquée par plusieurs savants et entre autres par Berthollet : « Dans la dernière séance de l'Institut, écrivait-il, il s'est occupé de l'élection de six associés domiciliés dans la république, pour la section de chimie; et vous avez été nommé. »

Digitized by Google

nales de chimie (1). Nous verrons bientôt avec quel zèle, avec quelle immense activité, Van Mons répondit à cet appel. On sait que, pendant longtemps, les communications entre l'Allemagne, l'Angleterre et la France étaient devenues très-difficiles, pour ne pas dire impossibles (2). Par sa connaissance des langues vivantes et par la position de la Belgique, Van Mons communiqua à l'Allemagne et à l'Angleterre les travaux des chimistes français, de même qu'à ces derniers il faisait part des

(1) Paris 27 nivôse an V (16 janvier 1797).

Les auteurs des Annales de chimie *à leur confrère Van Mons.*

« Assemblés aujourd'hui pour nous occuper des *Annales*, nous arrêtons de vous inviter à être notre coopérateur, et à permettre que votre nom paraisse à la tête du premier numéro du 21e volume. Répondez-nous sur-le-champ si cela vous convient comme à nous.

« Agréez l'expression de tous nos sentimens.

« FOURCROY, PELLETIER, L.-B. GUYTON, VAUQUELIN, C.-A. PRIEUR. »

La lettre est écrite de la main de Fourcroy.

(2) Voici ce que M. De Humboldt lui écrivit en date du 30 avril 1797 (extrait des *Annales de chimie*, t. XXII, pag. 64.)

« J'ai adressé récemment plusieurs lettres à MM. Dolomieu et » Fourcroy, à Paris. Je vois, par celles que le premier m'a écrites, » qu'elles se sont égarées. Permettez, Monsieur, que je prenne la li- » berté de m'adresser à vous. Par votre organe, je pourrai peut-être » faire parvenir à Paris quelques éclaircissements sur des faits qui, à » ce que je sais, occupent l'institut national. Agréez en même temps » l'assurance de la haute considération que depuis longtemps m'ont » inspirée votre zèle et vos découvertes chimiques. Les naturalistes » de l'Europe ne devraient former qu'une seule famille; on se rappro- » che facilement quand on suit le même but, etc.

Digitized by Google

observations et des découvertes faites à l'étranger. Pendant longtemps il inséra dans les *Annales de chimie* la traduction des mémoires que contenaient les journaux allemands (*Ann. von Crel*), les journaux anglais, italiens (*Brugnatelli*), les journaux hollandais (*Journal de Casteleyn*). Dès qu'une découverte était faite, le monde savant en était instruit par l'intermédiaire de Van Mons. « C'était une véritable sentinelle avancée, me disait un savant anglais; il criait aux armes dès qu'il voyait apparaître quelque chose. » Loin de se refroidir, son ardeur ne fit que s'accroître, et il proposa à ses collaborateurs de donner, chaque mois, aux *Annales de chimie* un cahier supplémentaire. Comme cette proposition ne put être accueillie, il prit la résolution de publier lui-même un recueil scientifique à Bruxelles. Ses confrères lui donnèrent dans cette occasion une nouvelle preuve d'affection, et témoignèrent leurs regrets d'apprendre qu'il renonçait à être un de leurs collaborateurs. La lettre datée du 19 brumaire an X (10 nov. 1801), est signée par Vauquelin, Fourcroy, Chaptal, Parmentier, Deyeux, Bouillon La Grange, Guyton, Berthollet et Hassenfratz.

Van Mons fit servir dès lors sa vaste correspondance à alimenter son recueil périodique et à l'enrichir des découvertes qu'on lui communiquait de toutes parts. C'est à la pensée à la fois noble et généreuse de faire tourner au profit de ses concitoyens la réputation qu'il s'était acquise à l'étranger, que l'on fut redevable de la création de son *Journal de chimie et de physique*, dont le premier numéro parut le 15 vendémiaire an X (7 octobre 1801).

Nous ne parlerons pas de l'heureuse influence que ce recueil a dû exercer non-seulement en Belgique et en France, mais encore en Allemagne et en Angleterre. Il a puissamment con-

Digitized by Google

tribué à répandre le goût des sciences physiques et chimiques, et à entretenir leur culte au milieu des trophées militaires qui préoccupaient alors tous les esprits.

Si Van Mons n'a fourni qu'un faible contingent à son propre recueil, en revanche il l'a enrichi des travaux qui ont immortalisé les Volta, les Vauquelin, les Fourcroy, les Chenevix, les Brugnatelli, les Bucholz, les Trommsdorff, et tant d'autres; ses relations avec ces hommes célèbres lui permettaient de communiquer à ses compatriotes leurs découvertes les plus importantes, souvent même avant qu'elles fussent connues ou publiées dans les lieux où elles se faisaient.

Il est fâcheux qu'un recueil aussi utile et qui, avec les annales de l'ancienne société de médecine de Bruxelles, formait à peu près les seules publications périodiques de ce pays, ait dû être suspendu au bout de deux années d'existence, et que l'heureuse pensée à laquelle il devait sa création, ait été étouffée par des circonstances majeures et indépendantes de la volonté de l'auteur. Peut-être a-t-on trop perdu de vue aujourd'hui plusieurs des écrits remarquables qu'il renferme. On pourrait y trouver encore des observations neuves pour la science. Certainement lorsque M. De la Rive s'occupait de dorer au moyen d'un courant électrique, il n'avait pas sous les yeux la lettre que Brugnatelli adressait à son ami Van Mons; il aurait été frappé par la lecture de ce passage : « J'ai dernièrement doré d'une ma-
» nière parfaite, deux grandes médailles d'argent en les fai-
» sant communiquer, à l'aide d'un fil d'acier, avec le pôle né-
» gatif d'une pile de Volta, et en les tenant l'une après l'autre
» plongées dans de l'ammoniure d'or nouvellement faite, e
» bien saturée (1). »

(1) Ce passage est rappelé par M. Boquillon, dans sa lettre à M Quesneville, sur l'*électrotypie*. (*Revue scientifique et industrielle*.

Digitized by Google

Pour se livrer plus exclusivement à ses études favorites, Van Mons avait renoncé à l'exercice de la pharmacie; et, en 1807, il s'était fait recevoir docteur à la faculté de Paris. Presqu'en même temps l'université de Helmstad lui offrait spontanément le diplôme de docteur en médecine. Déjà depuis longtemps il faisait marcher de front l'art de guérir avec les soins de sa pharmacie. La tourmente révolutionnaire durait encore, qu'on le voyait passer tour-à-tour, avec la plus grande facilité, des affaires politiques à celles de la science; c'était encore là un des résultats remarquables de son heureuse organisation. L'intérieur de sa maison, sous ce rapport, méritait autant l'attention de l'observateur que celle du peintre : on le voyait recevoir dans la même chambre, ses amis et ses malades, mêler des causeries scientifiques à des consultations médicales, et dicter en même temps plusieurs lettres, quelquefois même en langues différentes. Il savait pour ainsi dire se multiplier et imprimer partout l'action puissante qui l'animait.

Il est consolant pour l'humanité de trouver des idées d'ordre et d'organisation au milieu des grands bouleversements politiques. C'est du sein même des ruines qui couvraient la France, qu'on vit surgir la plupart de ses grandes institutions scientifiques. Notre pays aussi suivit cette impulsion organisatrice. La *société de médecine, chirurgie et pharmacie* de Bruxelles se forma en 1795, sous la devise *Ægrotantibus*, et tint sa première séance le 30 septembre (1). Elle nomma dans son sein une commission chargée de lui présenter un projet de règlement pour son régime intérieur et extérieur, et Van Mons fut l'un des

(1) « Bruxelles avait possédé une académie distinguée dans le monde savant; elle fut la première ville de l'empire qui fonda une académie de médecine, etc. » *Discours d'introduct.*, au tome I des *Actes de la soc. de méd. de Bruxelles*, p. VI, an 1806.

Digitized by Google

quatre membres qui la composèrent; il fut en même temps nommé secrétaire de la société. L'on peut voir par la liste des ouvrages qui furent lus dans les séances, qu'il y paya très-généreusement son tribut. Quelques-uns de ses écrits furent même imprimés dans le recueil des mémoires. Cependant la discorde qui se glisse partout, vint s'asseoir aussi dans l'intérieur de cette modeste réunion. La société se réorganisa le 3 juillet 1804, sous le titre de *Société de médecine de Bruxelles*, mais Van Mons n'en faisait plus partie. Toutefois il ne lui garda point rigueur; car, dans le tome III des *Actes* de la société (1810), on trouve un mémoire de lui qui répondait à la question suivante, proposée au concours : « Quels sont les effets que produisent les orages sur l'homme et sur les animaux? de quelle » manière ces effets ont-ils lieu? quels sont les moyens de s'en » garantir et de remédier aux désordres qu'ils occasionnent? » Il n'est point dit quelle distinction fut décernée à ce travail; mais il obtint au moins celle d'être imprimé le premier des trois mémoires que publia la société.

Depuis son enfance, il s'était livré avec ardeur à la culture des fruits; il y avait apporté un esprit de pénétration qui devait le conduire aux plus brillantes découvertes. En 1795, Berthollet le remerciait au nom de la commission d'agriculture et des arts pour ses importantes communications. Plus tard, la société d'agriculture du département de la Seine, sous la présidence du ministre de l'intérieur, lui décerna, en séance publique, une médaille d'or, « pour reconnaître le zèle et le succès avec lesquels il s'était occupé de la multiplication des variétés d'arbres fruitiers. » De pareilles marques d'estime lui étaient décernées dans plusieurs autres pays, et ses ouvrages étaient traduits dans les différentes langues.

Lui-même, dans l'intérêt des sciences, avait souvent traduit

Digitized by Google

les ouvrages des autres; c'était un témoignage d'estime qu'il avait rendu à Brugnatelli, à Swediaur, à Davy, etc.; et en général il enrichissait les ouvrages originaux, de notes et d'observations, dont les auteurs le remerciaient. Ce ne fut cependant pas ce qui arriva, paraît-il, au sujet de la traduction des *Éléments de philosophie chimique* de Davy, qui parut en 1813. L'illustre chimiste anglais supportait fort impatiemment les contradictions, et Van Mons s'en était permises dans ses notes. Du reste Davy n'avait pu revoir la traduction du 1er volume, qui se fit sur une première édition; il en exprima ses regrets à notre confrère, et lui fit l'offre de lui envoyer des rectifications: il lui adressait en même temps un exemplaire de ses *Éléments de chimie agricole*, corrigés pour une seconde édition.

Lorsqu'après les événements de 1815, le roi Guillaume rétablit l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, que l'invasion française avait détruite, le nom de Van Mons fut compris dans la première nomination (3 juillet 1816); et il avait sous tous les rapports, les plus grands titres à cette distinction. Le collaborateur des Lavoisier, des Fourcroy, des Volta, des Berthollet, et de tant d'hommes illustres qui caractérisent cette époque à jamais mémorable, ne pouvait être oublié, lorsque la patrie réunissait ses sommités scientifiques. On devait naturellement se rappeler la part qu'il avait prise aux grandes découvertes qui avaient marqué le renouvellement de la chimie, soit par ses propres travaux, soit par son immense activité. On se souvenait de ses relations avec Brugnatelli et Volta, et de ce qu'il avait fait pour propager et défendre la théorie de la pile. Son heureuse organisation lui avait fait deviner, pour ainsi dire, tout ce qu'il y avait d'avenir dans les nouvelles doctrines dont on venait de jeter les bases. Aussi, lorsque Pfaff vint montrer aux savants ses nouvelles expériences sur l'électricité,

Digitized by Google

Volta l'invita à passer par Bruxelles, pour les répéter sous les yeux de notre célèbre compatriote; c'est encore à notre confrère que furent adressés la plupart des résultats obtenus en Hollande par Van Marum, Paets Van Troostwyck et les autres savants dont les travaux donnèrent une juste célébrité au musée Télérien.

L'organisation des universités suivit de près celle de l'académie royale; Van Mons fut un des premiers professeurs désignés pour y occuper une place importante; le gouvernement lui confia la chaire de chimie et d'agronomie à l'université de Louvain (1817). Dans toute autre circonstance, Van Mons aurait sans doute refusé la place qui lui était offerte, car comment se résigner à quitter sa pépinière, résultat de tant d'années de travaux et d'expérience? Mais il venait d'être frappé successivement de deux coups cruels, dont le souvenir encore récent devait le porter à s'éloigner de Bruxelles.

Van Mons avait épousé en 1795, Mlle Diellen, fille d'un médecin respectable de Bruxelles, et il en avait eu successivement quatre fils (1). Il eut le chagrin de perdre le plus jeune en 1815, et presqu'immédiatement après son épouse chérie, par un accident aussi déplorable qu'imprévu. Ce double malheur le plongea dans le désespoir, et changea même totalement ses habitudes. Van Mons pouvait passer pour un des plus beaux hommes de son époque : sa taille élevée et bien prise, sa physionomie spirituelle et franche, ses yeux noirs et pleins de feu le rendaient

(1) Louis Ferdinand, colonel d'artillerie dans l'armée belge; Charles, médecin d'une grande espérance, qui fut enlevé par le typhus en 1837; Théodore, conseiller à la cour d'appel de Bruxelles, et Auguste, qui mourut en 1815, à l'âge de trois ans. Jean-Baptiste Van Mons avait épousé en premières noces Mlle Cockelberg, qu'il perdit peu de temps après son mariage, en même temps qu'une fille qu'il en avait eue.

Digitized by Google

véritablement remarquable. Lui-même prenait soin de faire valoir ces avantages naturels par une mise toujours recherchée. Mais, après la double perte dont nous venons de parler, il s'isola, se négligea entièrement; et, vers la fin de sa vie, il avait même porté cette négligence à un point tel que ses parents et ses amis s'en affligeaient.

On conçoit que les nouvelles fonctions qui l'appelaient à Louvain, firent une heureuse diversion à ses chagrins; on conçoit encore comment il put se résoudre à quitter sa pépinière, objet de ses constantes études. Il y comptait alors plus de 80,000 arbres; la majeure partie en poiriers provenus de ses semis. Le voisinage de Louvain et son activité extraordinaire, lui permettaient de concilier ses fonctions nouvelles avec les soins qu'il devait à ses arbres chéris, « quand en 1819, *ex abrupto,* le terrain qui contenait la pépinière de la Fidélité, fut jugé indispensable à être distribué en rues et partagé en lots à bâtir. M. Van Mons fut sommé de le vider dans le bref délai de deux mois, sous peine de voir tous ses arbres coupés et jetés au feu. Une telle injonction aurait été mortelle pour plusieurs, à la place de M. Van Mons; il en fut vivement affecté, mais non abattu. Professeur à l'université de Louvain, il résolut de transporter sa pépinière dans cette ville, afin de l'avoir sous les yeux sans quitter l'université, mais l'époque assignée pour vider le lieu était malheureusement celle du fort de l'hiver (1er novembre au 24 décembre); M. Van Mons n'avait de disponibles qu'une partie du samedi et le dimanche de chaque semaine, pour se rendre à Bruxelles. Cueillir des greffes, marquer les arbres les plus précieux et donner ses ordres pour le reste, fut tout ce qu'il put faire lui-même .... Il put à peine sauver le vingtième de ce qu'il possédait, et encore ce vingtième consistait en bourgeons à greffer. Le restant fut vendu ou donné à qui en voulait.

Digitized by Google

Après une telle catastrophe, M. Van Mons aurait dû prendre des mesures pour n'être plus jamais exposé à en subir de la même nature ; mais incapable de méfiance, il loue à Louvain un terrain, appartenant malheureusement à la ville, pour y déposer les débris de sa pépinière de Bruxelles, et y continuer ses semis et ses expériences. »

Ici commence une source de nouveaux chagrins; l'autorité qui aurait dû préserver ses jardins, comme l'étaient ceux des Hespérides, fut la première à les abandonner à un véritable pillage. Mais nous laisserons parler l'ami de Van Mons, le savant M. Poiteau, à qui nous avons déjà emprunté les détails précédents (1). « L'utilité publique avait juré qu'elle empoisonnerait enfin ses vieux jours. En 1831, nous allâmes faire le siége de la citadelle d'Anvers, et quoique la pépinière de M. Van Mons fût éloignée de l'armée, les ingénieurs n'ont pu trouver un endroit plus commode que cette pépinière pour cuire le pain de nos soldats. En conséquence, une grande partie des arbres de M. Van Mons fut détruite; on construisit à leur place des fours pour nourrir nos soldats, et les fruits, du reste, furent exposés au gaspillage des allants et des venants. La philosophie de M. Van Mons le soutint encore dans cette dévastation inattendue, il loua deux nouveaux terrains plus grands l'un que l'autre, pour repiquer ses jeunes plantes des 7e, 8e et 9e générations sans interruption de mère en fils. Il se consolait même, parce qu'il eut le temps de cueillir, quoiqu'en été, des greffes sur les arbres sacrifiés pour faire place à la construction des fours; mais l'utilité publique n'avait pas encore épuisé toutes ses rigueurs contre lui. Il n'y avait malheureusement pas de Chaptal dans le conseil

(1) Voyez, dans l'*Horticulteur belge*, tome II, pages 201 et suiv., sa notice sur les arbres fruitiers et la théorie Van Mons.

Digitized by Google

du prince, et les ingénieurs n'y voyant goutte, décidèrent encore, en 1834, au nom de l'utilité publique, que la pépinière de M. Van Mons, fût-elle aux antipodes, était le seul et unique point du globe propre à l'établissement d'une fabrique de gaz d'éclairage. Fasse le ciel que ces messieurs y voient plus clair par la suite. Mais il ne sera plus en leur pouvoir d'empêcher que les véritables amis des lumières et de la prospérité publique ne regardent leur décision comme un acte d'ignorance et du plus grossier vandalisme. » Ce jugement est sévère, mais nous ne pouvons qu'y souscrire, en voyant surtout avec quelle incroyable légèreté l'on traite parfois les établissements scientifiques (1). Il est bon que les vandales des temps modernes sachent qu'il existe un tribunal de l'opinion, et que l'histoire inflexible est là pour y dénoncer leurs noms et leurs actes.

On a déjà pu voir que, malgré ces rigueurs, Van Mons poursuivait avec une incroyable persévérance le but qu'il voulait atteindre. Dans l'année même où on lui enjoignait de vider sa première pépinière, *pour utilité publique,* il entreprenait avec MM. Bory de Saint-Vincent et Drapiez, la rédaction des *Annales générales des sciences physiques*. Il inséra dans ce recueil, qui ne parut malheureusement que pendant deux années, un grand nombre d'articles, et particulièrement sur la culture des fruits, en y joignant les dessins des variétés nouvelles qu'il avait obtenues.

Dans le cours de l'année 1825, se trouvant retenu au lit par une blessure grave à la jambe, il profita de ce repos obligé pour publier un catalogue de fruits, dans lequel on trouve mention-

(1) L'observatoire royal de Bruxelles, où ces lignes sont écrites, était à peine construit, qu'on avait déjà proposé sérieusement de le transformer en abattoir, en magasin à poudre, en hôpital des cholériques, etc. Sommes-nous au bout de ces épreuves?

Digitized by Google

nées environ 2000 variétés. Il fit connaître en même temps le principe de sa théorie, plusieurs de ses procédés de culture et sa manière de faire ses expéditions.

Notre confrère exerça à Louvain l'influence qu'exercent partout les hommes supérieurs ; celle de répandre autour d'eux la vie dont ils sont animés ; et de former des élèves qui marchent d'un pas ferme dans la carrière où ils ont guidé leurs premiers pas. Ce n'est pas toujours dans la chaire qu'il faut juger le professeur ; il faut voir comment il sait allumer le feu sacré dans ceux qui l'entourent habituellement, mériter leur confiance, et leur inspirer le goût de l'étude et le désir de se distinguer. Ainsi, quoique Van Mons laissât peut-être à désirer, dans son enseignement, du côté de l'ordre et de la clarté, cependant les jeunes gens qui suivaient ses cours s'attachaient à lui ; ils aimaient à recourir à ses conseils ; ils lui portaient une véritable affection qu'ils lui conservaient bien au delà du terme de leurs études. Si nous avions à citer des noms à l'appui de nos assertions, nous pourrions prendre, dans le haut enseignement, ceux de MM. les professeurs Stas, de Koninck, Hensmans, Kickx, Van Roosbroeck, Meisser, etc., qui avaient voué à leur ancien maître un attachement qui les honore autant que lui (1).

(1) Après la mort de Van Mons, plusieurs de ses anciens élèves se sont réunis, et ont fait un appel à leurs anciens camarades d'études pour l'érection d'un monument funéraire à la mémoire de celui qui fut leur maître. Nous extrayons les mots suivants du prospectus qui a été imprimé : « Nous autres Belges, ses élèves, qui dans nos relations intimes avons été témoins de son inaltérable sérénité, au milieu des entraves que la malveillante médiocrité suscite toujours au génie, nous ne pouvions être inférieurs en gratitude aux peuples étrangers ? hâtons-nous de le dire, l'école fondée par Van Mons, cette école dont tous les membres ont été constamment l'objet de sa sollicitude, à la

Digitized by Google

La révolution de 1830, à ses débuts, se montra peu favorable aux universités de l'état; dans l'attente d'une réforme, elle leur fit subir une mutilation préalable; l'université de Louvain finit même par être légalement supprimée, et fit place à l'université catholique. M. Van Mons, par suite de ce changement, fut nommé professeur à Gand; mais son âge avancé, ses habitudes et l'impossibilité de transporter ses riches pépinières l'empêchèrent de se rendre à son poste. Le gouvernement sentit tous les droits que ce vétéran de la science avait si légitimement acquis à sa bienveillance, et il lui accorda, avec l'éméritat, le *maximum* de la pension de retraite; bientôt après, le Roi lui conféra la décoration de son ordre. J'ignore si notre confrère la porta jamais; non à cause de ses vieilles habitudes républicaines, mais parce qu'il ne paraissait plus en public. Il fallait même être de ses proches parents ou de ses amis intimes pour avoir accès auprès de lui. En 1837, il perdit le second de ses fils; et la douleur qu'il en éprouva rendit plus sévère encore l'espèce d'isolement qu'il s'imposa. Jusqu'au dernier instant de sa vie, il continua à s'occuper de ses études, à se tenir au courant de tout ce qui se faisait de nouveau dans les sciences, à écrire et imprimer les résultats de ses observations (1).

nouvelle de sa mort, lui a voté spontanément un monument sur le lieu de sa sépulture, où seront gravés, sur la pierre, les noms de ses élèves reconnaissants, etc. »

(1) Près de mourir, il écrivait les mots suivants :

« Je recommande à mes fils de faire réunir sous leurs yeux par Ferdinand (son domestique), et chacun à part, les manuscrits des deux autres volumes de mon ouvrage des *éthers*, du troisième volume de ma *pomonomie* et du sixième de mon *abrégé de chimie*..... Ils trouveront dans mes papiers le manuscrit du mémoire de Volta sur la pile galvanique. C'est un in-folio italien, écrit en longues lettres espagnoles;

Digitized by Google

Un mois avant sa mort, Van Mons voulut revenir à Bruxelles, se rapprocher des deux fils qui lui restaient, et des tombeaux de ceux qu'il n'avait cessé de pleurer; mais bientôt la force de l'habitude l'emporta; et il retourna subitement à Louvain, pour se renfermer de nouveau au milieu de ses papiers; c'est là que la mort vint le surprendre, le 6 septembre 1842. Selon ses désirs, son corps fut transporté à Bruxelles et déposé, dans le cimetière de Molenbeeck, dans la même tombe qui s'était rouverte quelques années auparavant pour recevoir le second de ses fils.

Je n'ai point encore parlé des qualités personnelles de Van Mons; elles étaient telles, qu'il était difficile de le connaître, sans l'aimer. Il était d'une bonté et d'une générosité à toute épreuve, d'un désintéressement dont on trouverait peu d'exemples et toujours prêt à exalter les mérites des autres. La vivacité de son imagination ne lui permettait pas toujours de se resserrer dans les inflexibles limites du positif; et, en donnant carrière à cette faculté qui était prodigieusement développée chez lui, il savait imprimer à ses récits une tournure piquante et originale. Ceux qui ne le connaissaient pas ont pu l'en blâmer; pour les autres, il leur aurait été difficile de ne pas lui passer les exagérations auxquelles il se livrait parfois, on pourrait dire avec une bonhomie qui jetait un nouveau charme sur sa conversation.

il renferme la découverte la plus utile qui ait jamais été faite. L'auteur envoya le manuscrit à un belge, pour être inséré dans son *Journal de Chimie et de Physique*, deux ans avant de le faire connaître par sa présentation à la société royale de Londres... Déposez ce document, écrit de la main de l'auteur aux archives de l'académie..... » MM. Van Mons ont satisfait au désir de leur père, et ils ont en même temps déposé dans les archives de l'académie, plusieurs des lettres originales qui sont citées dans cette notice.

Digitized by Google

Il me reste encore à parler de ses ouvrages, et des services que Van Mons a rendus à la science. Cette tâche est difficile; j'aurais dû même y renoncer si, pour la partie chimique, je n'avais été aidé par MM. Stas et de Koninck, deux de ses anciens élèves qui étaient initiés à ses travaux et à ses vues théoriques, généralement exposées avec peu de lucidité dans ses ouvrages (1).

Ouvrages de chimie.

Quand Van Mons entra dans la carrière, la chimie était à son berceau, et pouvait à peine prendre rang parmi les sciences. Les travaux des Glauber, des Lefevre, des Lemery, des Homberg ne se présentaient que comme des jalons placés au hasard pour conduire les pas de ceux qui s'aventuraient dans la carrière où s'étaient illustrés ces savants.

Malgré le succès immense qu'avait obtenu la théorie de Stahl,

(1) La plupart des sociétés savantes auxquelles appartenait notre compatriote, ont rendu un juste hommage à sa mémoire. Dans la société d'agriculture de Nancy, « un grand nombre de membres, en apprenant sa mort, sollicitèrent l'honneur d'être admis à jeter quelques fleurs sur sa tombe » mais il fut décidé que ce serait M. Mandel, le président, qui jouirait de cette prérogative; « plus tard, dit M. Mandel en terminant l'éloge de celui qu'il nomme le *prince des horticulteurs contemporains*, la Belgique aura-t-elle à se reprocher, à l'égard du célèbre Van Mons, la faute énorme commise par la France envers Parmentier? oubliera-t-elle de lui élever un statue? on doit le craindre! car les hommes sont ainsi faits : ils déifient, ils immortalisent les héros et jusqu'aux tyrans qui les ruinent et les égorgent, et ils laissent tomber dans l'oubli les seuls grands hommes qui les instruisent et les nourrissent!..... »

Digitized by Google

les faits que ses sectateurs avaient avancés étaient loin d'être coordonnés.

Déjà les esprits poussés dans une direction plus logique et plus conforme à la vérité, cherchaient à sortir de l'ornière vicieuse dans laquelle l'habitude plutôt que la conviction les maintenait encore. Déjà les expériences de Wenzel, de Richter, de Bergmann, de Scheele, de Priestley et d'autres chimistes habiles avaient rompu quelques anneaux de la lourde chaîne sous l'étreinte de laquelle la science avait peine à se développer, lorsque le génie de Lavoisier vint briser à jamais ces liens.

A peine la théorie de ce savant illustre et malheureux fut-elle connue en France, qu'elle se propagea en Belgique par l'intermédiaire du jeune Van Mons, qu'une ardente imagination et un génie précoce entraînaient vers l'étude des sciences physiques. Lavoisier, en opposant des faits irrécusables aux hypothèses du phlogistique, avait consommé la révolution dans la chimie. Les Allemands et les Anglais s'accordaient pour tourner contre l'illustre savant français, toutes les armes que la science d'alors pouvaient leur fournir. Notre compatriote entreprit contre eux une véritable croisade scientifique, et choisit son poste dans les rangs les plus avancés. Deux chimistes allemands fort considérés alors, Gren et Westrumb, niaient, en s'appuyant sur des faits mal observés, l'exactitude d'une expérience fondamentale faite par Lavoisier (1792). Van Mons, par une série d'expériences bien exécutées, fit voir que ses deux adversaires s'étaient trompés.

Un grand nombre de chimistes allemands continuaient à repousser la théorie de Lavoisier. D'après cette théorie, l'azote est incapable d'entretenir la combustion; quelques chimistes prétendaient avoir trouvé le contraire, et soutenaient que l'azote préparé d'une certaine manière pouvait alimenter la combustion. La théorie semblait en défaut; Van Mons publia « des

Digitized by Google

» observations nouvelles sur la prétendue propriété du gaz azote » d'entretenir la combustion » par lesquelles il montra l'erreur des chimistes allemands.

C'est principalement à cette admiration profonde pour Lavoisier et au désir de propager au loin les nouvelles doctrines dont il s'était constitué l'apôtre, que Van Mons dut ses relations étendues avec la plupart des chimistes, et le commencement de sa réputation scientifique, qui lui valut, dans un âge fort peu avancé, le titre de membre de l'institut national de France, et son admission dans un grand nombre de sociétés savantes.

C'est encore dans la vue de faciliter la réforme chimique, qu'il publia les additions faites par lui à la première édition de la *Philosophie chimique* de Fourcroy (1). Nous aimons à constater que c'est dans une des notes de cet ouvrage qu'il a émis, pour la première fois, son opinion sur l'identité de la lumière et du calorique, opinion qu'il étendit ensuite aux fluides électrique et magnétique. Dans une autre note, on lit le passage suivant, d'autant plus remarquable, qu'à l'époque où il fut écrit, on était loin de soupçonner les faits sur lesquels est basée aujourd'hui la physiologie végétale, et le rôle que joue l'eau dans les principaux phénomènes de l'organisation. « La lumière, dit-il, qui » colore les végétaux vivants, les décolore étant morts. *Elle*

(1) Van Mons avait des relations très-nombreuses et très-amicales avec ce chimiste distingué. Dans la correspondance de Fourcroy, il est souvent question de la propagation de ses ouvrages, dont Van Mons s'occupait avec un zèle tout particulier. Fourcroy se plaignait amèrement *de la tourbe infâme des contrefacteurs ;* et il ne se louait guère davantage de ses traducteurs : « Je suis fort aise, dit-il, qu'on achète cher la traduction de mes ouvrages, et qu'ils fassent vivre plusieurs hommes, quoiqu'ils menacent de me laisser quelque jour mourir de faim. » (28 fruct. an VI.)

Digitized by Google

» *opère l'un et l'autre de ces effets par la décomposition de*
» *l'eau.* Dans le première cas, elle en dégage de l'oxygène;
» dans le second, de l'hydrogène. »

Il ne faut pas croire cependant que Van Mons se posât en séide de la nouvelle doctrine chimique et qu'il se bornât à transmettre les nouveaux principes tels qu'il les recevait. On pourrait lui reprocher plutôt d'avoir péché par un excès contraire. Il se distingua en effet par une audace de pensée remarquable; et ceux même qui n'ont pu admettre ses vues, ont dû y reconnaître un caractère d'originalité. *Sa Lettre à Bucholz sur la formation des métaux* (1), son mémoire *Sur les trois nouveaux corps chimiques*, ses *Principes élémentaires de chimie philosophique*, son *Abrégé de chimie*, renferment tous, mais malheureusement d'une manière plus ou moins confuse, l'exposition et les développements d'une théorie, que ses élèves presque

(1) Un des plus grands chimistes de cette époque, Berzélius, lui écrivait au sujet de cet ouvrage : « J'ai reçu avec bien du plaisir le 1er volume de votre *Lettre à Bucholz sur les métaux, etc.*, et je vous en ai de grandes obligations. Les nouvelles découvertes chimiques demandent une réforme de la théorie de cette belle science; ou, pour m'exprimer plus juste, nous forcent à nous introduire dans des régions plus reculées, où nos prédécesseurs n'ont pu pénétrer, et aux frontières desquelles l'illustre auteur de la théorie de l'oxydation crut devoir s'arrêter. L'électricité a commencé à jouer un rôle chimique, qui, chaque jour, nous révèle de plus en plus sa haute importance, et qui nous oblige à y porter, dans nos discussions théoriques, toute l'attention qu'elle mérite. Chaque essai pour gagner plus de lumière, dans une matière si difficile à pénétrer et si délicate, mérite une attention particulière des chimistes. L'essai que nous décrit votre Lettre à Bucholz est peut-être le premier et le plus étendu, etc. » (Stockh, 26 mars 1812).

Digitized by Google

seuls avaient été à même d'apprécier. Il nous serait impossible d'analyser ces divers ouvrages, mais il peut être intéressant de présenter succinctement les principales idées sur lesquelles se trouve appuyée la théorie chimique de Van Mons.

« En général, on peut regarder comme la base fondamentale de toute théorie chimique, la théorie de la combustion et des phénomènes qui l'accompagnent, ou, en d'autres termes, la théorie de l'acte de la combinaison des corps et des phénomènes que cet acte présente. On sait que la combustion des corps est accompagnée de chaleur et de lumière. La recherche de la cause de cette chaleur et de sa nature est un objet important de théorie.

L'explication de l'acte, la définition de l'acte varieront suivant les opinions que l'on se sera faites de la manière d'être de la chaleur et de la nature intime des corps.

Ainsi la théorie de la production de la chaleur, la nature de la chaleur, la nature des corps, l'influence de cette nature sur les propriétés des corps composés, seront les bases de toute théorie générale de chimie.

Exposons maintenant ses idées, cherchons leurs origines, comparons-les aux idées des autres, et voyons jusqu'à quel point elles peuvent être admises, car avant tout nous cherchons la vérité.

Deux marches se présentent à notre esprit, la première, la plus naturelle, consisterait à suivre la filière chronologique de ses idées; la seconde à les exposer en masse, sauf à revenir sur les particularités. C'est la deuxième que nous allons adopter.

Idées générales. Il faut distinguer la matière avant et après la création. Avant la création, il concevait la masse inerte, la matière brute, comme *formée d'hydrogène et d'oxygène sans autre chose.*

Après la création, c'est-à-dire après que la lumière se fut

Digitized by Google

immiscée dans la matière, il se représentait cette matière ayant subi des changements différents suivant la manière dont le calorique s'est comporté avec elle.

Ainsi :

1° Il supposait que le calorique s'est combiné avec une partie de la matière et en a chassé une certaine quantité d'hydrogène ;

2° Il supposait que le calorique a enlevé une certaine quantité d'oxygène à la matière, et qu'il a fait ainsi une série de corps dans lesquels l'hydrogène prédominerait par rapport à l'oxygène.

Le calorique qui se serait combiné à l'oxygène, aurait fait le gaz oxygène.

Ainsi pour lui, avant la création, matière inerte (hydrogène et oxygène sans autre chose). Après, cette même matière plus du calorique constituerait la base de notre globe.

Parmi ces trois matières deux seulement existeraient aujourd'hui à l'état de liberté, ce seraient l'hydrogène et le calorique ; l'oxygène n'existerait qu'à l'état de combinaison avec le calorique.

(La combinaison de l'oxygène avec le calorique n'est pas une combinaison physique, mais bien chimique. Ainsi l'union de la chaleur avec les corps comme l'entendent les physiciens, est toute différente de l'union chimique).

Nature des corps. Tous les corps autres que ceux que nous venons de mentionner (hydr., oxyg., calorique), seraient formés au moins de deux de ces corps, ou des trois, mais en proportions différentes.

Métaux. Ainsi les métaux seraient de la base inerte à laquelle le calorique aurait enlevé de l'oxygène, en faisant prédominer l'hydrogène.

Corps non métalliques. Les autres corps seraient de la ma-

Digitized by Google

tière inerte près de laquelle le calorique aurait déplacé de l'hydrogène et se serait mis à sa place, ou bien près de laquelle le calorique se serait joint.

La différence que présentent les métaux et les corps non métalliques dans leurs propriétés les plus intimes, il l'attribuait à la quantité plus ou moins grande d'oxygène que, dans ces cas, le calorique aurait enlevé à la matière inerte, et à la quantité plus ou moins grande de calorique qui aurait déplacé une quantité plus ou moins grande d'hydrogène; ou bien encore, pour certains corps non métalliques, à une quantité plus ou moins grande de calorique qui se serait jointe à la matière inerte.

Nature du calorique. « Pour moi (1), le calorique est un élé» ment matériel qui entre dans la composition des corps conte» nant de l'*oxygène organisé* (2) qui se proportionne pour la » saturation de ce principe, de la même manière que le fait « l'hydrogène.... »

Il n'admettait pas seulement la matérialité de la chaleur, mais il allait jusqu'à émettre des idées sur la nature intime de cette matière. Dans son opinion, l'hydrogène ne se combinerait au gaz oxygène qu'en remplacement de la chaleur que celui-ci perd dans l'acte de la combinaison, et il en tirait la conséquence que le calorique est un combustible de la même nature que l'hydrogène, mais plus énergique que lui.

D'après ces idées, la conséquence la plus légitime qu'on peut en tirer, conséquence que lui-même en a tirée, c'est que l'on doit définir *la combustion ou la combinaison, l'échange que fait l'oxygène ou un corps qui en contient, de son calorique,*

(1) Davy, *Préf.*, tom. I, pag. XVIJ.

(2) L'oxygène organisé pour lui c'est l'oxyg. *brut avec calorique.*

Digitized by Google

pour prendre en sa place de l'hydrogène ou un corps combustible qui en contient.

Le développement de chaleur dans cet acte s'explique par le dégagement de calorique qui se fait.

(Erreur évidente, car il existe des cas où il se produit de la chaleur dans la décomposition des corps sans qu'un corps combustible s'échange contre le calorique d'un corps comburent.)

Origine des opinions sur le calorique. L'idée qui consiste à admettre du calorique dans l'oxygène appartient à Lavoisier et à toute l'école française de son temps. Le célèbre chimiste en admettait également la matérialité (voir *Mémoires de l'Académie des sciences,* 1777, ainsi que son *Traité de chimie,* tom. I, chap. 1er).

Quant à lui, l'émission de la chaleur dans la combustion est un fait, une conséquence de la décomposition de l'oxygène; chez Van Mons, le dégagement du calorique est le but de la combinaison. Lavoisier, comme on sait, ne concluait rien au delà des faits. Van Mons nous paraît avoir confondu l'effet avec la cause.

Origine des opinions sur la nature des métaux. Il admettait, comme nous l'avons dit, que les métaux étaient de la matière inerte à laquelle le calorique aurait soustrait de l'oxygène; ils sont donc composés de cette même matière avec excès d'hydrogène.

L'origine de cette opinion date de la découverte du potassium et du sodium par Davy, et de celle de l'amalgame d'ammonium par Seebeek. Dans le commencement, Van Mons *a cru* que, dans la réduction de la potasse, il y avait fixation d'hydrogène; ainsi le potassium aurait été formé d'hydrogène et de matière inerte. La potasse elle-même aurait été cette même matière inerte combinée à l'eau. Le temps aurait pu le détromper;

Digitized by Google

car on fait du potassium sans la pile ; c'est-à-dire, sans décomposer de l'eau. Cependant plus tard, il avait encore conservé sa conviction. Quand Seebeck découvrit que la combinaison de l'*hydrogène*, de l'ammoniaque et du mercure donnait naissance à une matière d'apparence métallique, sa conviction devint plus forte que jamais, et c'est alors qu'il écrivit sa Lettre à Bucholz, où il expose pour la première fois cette doctrine.

Son hypothèse sur la constitution des métaux exigeait, *suivant lui-même*, le concours de trois conditions que voici : 1° les métaux étant tous des corps combustibles ne peuvent se combiner entre eux en proportions définies; 2° les métaux ne peuvent se combiner à l'hydrogène; 3° comme conséquence de ce qu'ils ne contiennent pas de calorique, ils ne peuvent en émettre quand ils se combineraient. Eh bien, ces trois conditions qui, suivant lui, ne peuvent exister, existent malheureusement pour sa doctrine. Les métaux se combinent en proportions définies, quelques alliages cristallisés sont là pour le prouver. Les métaux se combinent à l'hydrogène (hydrogène antimonié). Dans l'acte de leur combinaison, il y a émission de chaleur et de lumière (*ant. potass. plat. plomb*). Je pourrais donner des preuves tirées d'un autre ordre d'idées, mais je m'arrête.

Origine de l'hypothèse de l'existence de l'oxygène et du calorique dans les corps autres que les métaux et l'hydrogène. Lavoisier avait admis que l'oxygène seul contenait du calorique. Après lui, on a prouvé que des corps autres que l'oxygène, tels que soufre, phosphore, chlore, etc., etc., dans l'acte de leur combinaison, produisaient également un dégagement de chaleur. Ou il fallait abandonner le système de l'existence du calorique dans l'oxygène, ou il fallait en admettre dans les autres

Digitized by Google

corps. L'électro-chimie arriva, expliqua le développement de chaleur, et tous les chimistes, sauf Van Mons, abandonnèrent l'hypothèse de Lavoisier. Van Mons, pour être conséquent et pour expliquer les faits, dut admettre non-seulement l'existence du calorique dans d'autres corps, mais encore l'existence de l'oxygène, puisque primitivement il avait admis qu'il n'y avait que l'oxygène qui contenait du calorique.

Van Mons était tellement convaincu de la nature des corps, qu'il est allé jusqu'à calculer le nombre d'équivalents d'hydrogène et d'oxygène qu'il y avait dans le carbone, l'azote, etc. »(1).

Malgré son âge avancé, Van Mons n'abandonna point ses études favorites : il portait toujours la même attention sur le champ des sciences, et jusqu'à son dernier instant, on vit le vieil athlète descendre dans la lice et se mêler à toutes les joutes. En 1837, il publia la première et l'unique partie de sa *Chimie des éthers*, puis, son dernier ouvrage, qu'il n'a pas même eu le temps d'achever : *Faits et vues détachés en rapport avec le différend sur certains points de théorie chimique dont la discussion vient d'être entamée dans l'académie des sciences de France*. Le premier de ces ouvrages, par une bizarrerie inexplicable, a été imprimé sans pagination. Il roule entièrement sur les diverses interprétations que l'on peut donner à la constitution de ces composés organiques. Le second ouvrage traite du même sujet.

Ses idées sur la végétation avaient conduit Van Mons à assimiler les phénomènes de l'organisation végétale à celle que nous montre la nature minérale. Il disait que les végétaux défont ce

(1) Nous devons à l'amitié de M. Stas l'appréciation précédente de la théorie de M. Van Mons. Le grand désir de la rendre impartiale a peut-être fait que l'auteur l'a rendue un peu sévère.

Digitized by Google

que les animaux produisent, tout en admettant que ces derniers vivent aux dépens des produits élaborés par les premiers. Un illustre chimiste français vient d'émettre les mêmes idées dans sa *Statique chimique des êtres organisés*.

Dans les divers ouvrages où Van Mons s'est occupé des corps organiques, il a considéré ceux-ci comme formés de carbone, organisé par de l'eau, auquel venait se joindre ou dont se séparait une certaine quantité d'oxygène ou d'hydrogène. Ceux dans la composition desquels il entrait de l'azote, avaient pour radical du cyanogène organisé de la même manière que le carbone.

Des travaux en pharmacie.

On sait combien était encore en faveur à la fin du dernier siècle, cette quantité considérable de remèdes composés de substances inertes sinon nuisibles, et qui ne servaient qu'à entretenir l'ignorance et l'empirisme, apanages trop souvent obligés de ceux qui se vouaient à l'exercice de la médecine et de la pharmacie. Pour remédier à cet état de choses, Van Mons fit paraître, en 1800, sa *Pharmacopée manuelle*, espèce de *vademecum* pharmaceutique, dans lequel les noms nouveaux des composés chimiques se trouvaient inscrits à côté des anciens, et dont les formules, sagement raisonnées, étaient simples et déduites des faits les plus récemment observés et des théories les plus nouvellement émises (1). Ce livre, qui tendait à introduire une vé-

(1) Swediaur, dont il traduisit plus tard la pharmacopée universelle, lui écrivait au sujet de l'envoi de son livre : « Les pharmaciens vous doivent une grande obligation d'avoir publié tous les procédés neufs et excellents pour les préparations chimico-pharmaceutiques ; et c'est dans cette partie de votre ouvrage, où nous nous rencon-

Digitized by Google

ritable réforme dans la pharmacie, eut un succès extraordinaire; l'auteur l'avait dédié aux mânes de l'illustre Lavoisier. L'édition entière fut épuisée dans l'espace de quelques mois; et l'ouvrage, traduit en allemand, fut réimprimé jusqu'à trois fois. Parmi les diverses observations intéressantes que l'on y trouve, nous citerons particulièrement celle qui est relative à la classification des résines et des baumes. Van Mons est le premier qui ait fait observer que le benjoin, le storax et autres matières de la même famille naturelle, contenant de l'acide benzoïque ou de l'acide cinnamique, ne pouvaient être compris au nombre des résines, et qu'il fallait les classer parmi les baumes solides. Cette opinion est généralement adoptée aujourd'hui. Il est remarquable que l'auteur, malgré les vives instances de ses amis et malgré le succès de son livre, se soit constamment refusé à en donner une nouvelle édition. La pharmacopée manuelle est sans contredit l'un des plus beaux titres de gloire de notre savant confrère; et le prix exorbitant auquel se vendent les rares exemplaires qui sont produits dans les ventes publiques, prouve suffisamment l'estime que l'on y attache encore aujourd'hui.

trons partout, et où vous m'avez devancé. D'ailleurs votre ouvrage est en français et le mien sera en latin. Pour ce qui regarde les médicaments composés, vous avez fait votre ouvrage surtout pour l'usage des apothicaires; et vous étiez obligé par cette raison d'insérer beaucoup de formules qui sont encore malheureusement trop souvent prescrites par les vieux praticiens, et que le pharmacien doit par conséquent connaître; pendant que cette partie de ma pharmacopée, étant écrite principalement pour les jeunes médecins éclairés, et qui ne cherchent qu'à trouver des compositions efficaces et vraiment utiles, doit être nécessairement très-différente de la vôtre, etc. » (13 thermidor an IX, 1er août 1801).

Digitized by Google

En 1817, Van Mons donna une nouvelle édition, enrichie d'additions et de notes, de la *Pharmacopée universelle du médecin praticien*, que Swediaur avait publiée en 1803. Déjà dès l'année précédente (1er avril 1816), le Roi des Pays-Bas, appréciant les services que Van Mons avait rendus à l'art pharmaceutique, l'avait compris au nombre des huit membres de la commission chargée de la rédaction d'un code pharmaceutique, sous le nom de *Pharmacopée belge*. Toutefois, notre compatriote ne put parvenir à faire admettre les améliorations qu'il avait proposées; et il s'en plaignait sans mesure. C'est même cette circonstance qui le détermina à publier, en 1821, la seconde édition de sa Pharmacopée manuelle (1), qui doit être regardée plutôt comme un ouvrage entièrement nouveau, et n'ayant de commun avec l'ancien que l'ordre alphabétique que l'auteur employait toujours de préférence à tout autre. L'objet principal de cet ouvrage était de présenter aux pharmaciens un formulaire des préparations nouvelles, qui pût tenir lieu des autres pharmacopées et traités de pharmacie chimique. L'auteur en effet, à côté des matériaux qu'il avait si péniblement acquis pour la *Pharmacopée belge*, avait consigné les formules et les méthodes employées dans toutes les pharmacopées de l'Europe.

En 1827 et 1829, Van Mons publia encore deux nouveaux ouvrages sur la pharmacie, principalement destinés à faciliter à ses élèves l'étude de cette branche importante de la chimie : ce sont le *Conspectus mixtionum chemicarum* et le *Materiei medico-pharmaceuticæ compendium*. Le gouvernement belge sentit aussi tout ce qu'il pouvait retirer des lumières et de l'ex-

(1) *Pharmacopée usuelle, théorique et pratique.* — Du reste, il paraît qu'en Hollande même, on a senti le besoin d'une révision de la *Pharmacopée belge*.


Digitized by Google

périence de notre savant confrère, et il l'appela à son tour à faire partie de la commission chargée de la rédaction de la *Pharmacopée nationale*, destinée à servir bientôt de code aux pharmaciens et aux médecins belges.

Ouvrages de physique.

Van Mons a constamment fait marcher de front l'étude de la physique avec celle de la chimie; et l'on conçoit sans peine qu'il eût été difficile qu'il en fût autrement. Comme chimiste, il s'est particulièrement attaché aux recherches qui appartenaient à la théorie de l'électricité; déjà, dans les *Actes* de l'ancienne société de médecine de Bruxelles, dont il était l'un des fondateurs, on trouve l'indication d'un grand nombre de notices qu'il y avait lues sur différents sujets de la physique. Dans son journal, qui parut vers la même époque, il inséra avec M. F. Gérard, un rapport très-curieux sur les expériences que le professeur Pfaff de Kiël vint faire à Bruxelles, pour établir l'identité des fluides qui donnent lieu aux phénomènes électriques ordinaires et aux phénomènes galvaniques. Pfaff continua ses expériences dans le *Musée teylerien* de Harlem, et Van Marum, qui s'associa à ses recherches, en rendit compte dans le même journal.

Cependant Van Mons avait embrassé avec ardeur la théorie de Franklin et l'hypothèse d'un seul fluide électrique : il en avait fait l'objet de plusieurs lettres à son ami Brugnatelli; bientôt après, il publia ses *Principes d'électricité*, où il présenta toutes les expériences et les raisonnements les plus concluants qu'il avait pu réunir, à l'appui de l'opinion qu'il voulait faire prévaloir. Cet ouvrage devait former dans son journal la matière de divers articles; mais notre confrère se décida à le faire pa-

Digitized by Google

raître séparément, pour ne point perdre le mérite de l'à-propos dans les discussions qui étaient engagées alors. Cet ouvrage fut accueilli avec faveur par les savants des différents pays. Dans son *Histoire philosophique des progrès de la physique*, Libes en a porté le jugement suivant (1) : « Dans ses principes d'électricité, M. Van Mons tâche de fortifier l'hypothèse de Franklin. Il fait plus, il attaque celle des deux fluides avec des armes maniées avec adresse, et qui seraient très-puissantes contre ceux qui admettraient la réalité de ces fluides. »

En présentant la théorie de Franklin, Van Mons y mêle ses idées particulières; et quoiqu'il prétende n'avoir rien innové, il finit cependant par reconnaître que sa théorie est distincte de celle du physicien américain. A ses yeux, le fluide électrique est une modification particulière du calorique, qu'il appelle *calorique-électrique* ou *calorique-électricité*. « Son caractère distinctif dans cet état de modification, est de contracter une adhérence mécanique avec les corps, comme le caractère de la lumière, dit-il, est de se refuser à cette adhérence, ou d'être repoussée par les corps, et celui de la chaleur, de pénétrer les corps. La modification-lumière n'a avec les corps aucune affinité, la modification-chaleur, a avec eux une affinité, si je peux m'exprimer ainsi, de pénétration ou de masse, et la modification-électrique, une affinité de surface ou d'adhérence. De même que la lumière se change en chaleur, lorsqu'elle n'est point repoussée par les corps, et que la chaleur se transforme en lumière, lorsqu'elle est réunie en trop grande quantité dans un corps pour y être contenue, l'électrique se change en lumière et en chaleur, lorsqu'il cesse d'adhérer aux corps. » J'ai indiqué le point de départ de l'auteur, parce que lui-même y

(1) Tom. IV, pag. 173.

Digitized by Google

attachait une grande importance, et que son opinion sur l'identité de la lumière, ou de la chaleur et de l'électrique, domine dans ses différents ouvrages. Il en formait depuis huit ans la base de son enseignement. En rendant compte des leçons que donnait Van Mons à l'école centrale, sur la théorie de la combustion, M. Gérard a développé cette idée dans une série d'articles (1).

Notre confrère s'était aussi déclaré le partisan du système de la nature hétérogène des rayons orangé, vert, indigo et violet, du spectre solaire; et il en a présenté la défense dans plusieurs endroits de son journal.

En 1810, parut dans le troisième volume des *Actes de la société de médecine de Bruxelles*, le mémoire de Van Mons sur les orages et les effets qu'ils produisent sur l'homme et les animaux. L'auteur a présenté ses idées sous la forme d'aphorismes, et il est à remarquer qu'il ne cite aucune expérience, aucun fait à l'appui de ses assertions. La météorologie du reste devait l'intéresser sous plus d'un rapport, puisqu'à la pratique de la médecine il joignait le goût de l'horticulture. Aussi s'occupa-t-il de cette branche des sciences physiques jusqu'à son dernier instant; mais son imagination trop vive reculait avec une espèce d'horreur devant les déductions à tirer de tableaux numériques ou d'observations consignées sur le papier. Sa mémoire était le seul registre auquel il aimât à recourir; mais un pareil livre est bien souvent trompeur; on est presque toujours sûr de tomber sur la page qui répond le mieux à des idées préconçues.

L'académie a souvent reçu de Van Mons des communications sur la météorologie; au mois d'avril 1827, il lui présenta son *Mémoire sur les brouillards de différentes natures*. L'auteur distingue ces phénomènes en brouillards secs, humides et

(1) Le *Journal de chimie et de physique*.

Digitized by Google

mixtes. Suivant lui, les brouillards *secs* sont ou simplement odorants, ou ont une odeur fétide. Les brouillards *humides* sont de deux espèces : ils sont ou visibles ou invisibles. Les brouillards *mixtes* sont des mélanges bien distincts soit des deux sortes de brouillards secs, soit des brouillards humides visibles immiscés à l'un des brouillards secs. M. Van Mons, dans son écrit, s'est spécialement occupé des brouillards qu'il nomme *infects*, et qu'en Belgique, comme dans tout le Nord, où ils sont assez fréquents au printemps et en automne, on attribue à la combustion de la tourbe, pratiquée sur de très-grandes étendues de pays des parties septentrionales de l'Europe. L'auteur au contraire pense que ces sortes de brouillards ne peuvent dériver d'une source terrestre; et il émet l'opinion qu'ils sont d'origine électrique. Un physicien distingué, M. Peltier a soutenu tout récemment une opinion semblable (1); il pense même que les brouillards, en général, sont le produit du jeu des actions électriques qui s'exercent dans l'atmosphère. Il explique, à peu près comme notre confrère, l'existence des brouillards infects; et suppose que, lorsqu'ils se manifestent, la surface de la terre aurait de l'électricité vitrée, de même que le brouillard, et par suite celui-ci, repoussé par les corps terrestres, serait empêché de s'y déposer et de les mouiller.

Des ouvrages d'horticulture.

Depuis l'époque où Van Mons avait porté ses vues vers les sciences, il s'était occupé de la culture des fleurs et des fruits. A

(1) *Mémoires couronnés* et *Mémoires des savants étrangers*, publiés par l'académie royale de Bruxelles, tom. XV; *voyez* aussi les pages 148 et suiv. de la 2e partie du tom. IX des *Bulletins*.

Digitized by Google

l'âge de 15 ans, il semait dans le jardin de son père des fleurs annuelles, des rosiers et d'autres arbrisseaux, dans le dessein d'en suivre le développement, les générations successives et les variations qui devaient en résulter ; et à l'âge de 22 ans, il avait jeté les bases d'une théorie qui, seule, suffirait pour lui assurer les plus beaux titres de gloire (1). Dans la société de médecine de Bruxelles, au moment où l'orage révolutionnaire grondait encore, il venait faire de paisibles lectures sur la matière colorante végétale, sur la nature du parenchyme des plantes et sur l'action de la lumière sur les corps organiques. Vers cette époque, il parut se faire en lui un partage fort remarquable ; cet homme extraordinairement actif, qui avait su cultiver en même temps l'étude de plusieurs sciences et faire marcher de front l'expérience et la théorie, cessa tout à coup d'écrire sur la culture pour se livrer entièrement à la pratique, et il sembla concentrer toutes les forces de son imagination sur les sciences physiques. Avait-il peut-être la conscience que sa théorie pomologique était désormais établie et qu'elle n'exigeait plus que la sanction de l'expérience et du temps? Quoi qu'il en soit, il continua, comme déjà nous avons eu occasion de le voir, à donner les soins les plus assidus à sa pépinière, sans songer à mettre le public dans la confidence des découvertes qu'il avait faites. C'est dans les *Annales de physique générale* qu'il commence à donner la description de ses principales variétés de fruits ; c'est pendant qu'il se trouve retenu au lit, en 1823, qu'il en dresse le catalogue ; et c'est en 1835 seulement qu'il publie son ouvrage sur les arbres fruitiers et leur culture (2). Mais déjà il avait été devancé par

(1) *L'horticulteur belge*, tom. II, pag. 203.

(2) Cependant la réputation de M. Van Mons était déjà bien établie à l'étranger ; depuis longtemps ses relations, comme horticulteur, s'étaient étendues au delà des limites de l'Europe.

Digitized by Google

M. Poiteau, qui avait pris soin de réunir dans une notice d'un haut intérêt, les principales vues de notre célèbre compatriote, et de présenter sous une forme claire et précise les moyens employés par lui pour améliorer les fruits (1). « Aujourd'hui, dit le savant horticulteur français, j'appelle le principe de ces moyens THÉORIE VAN MONS, et mon but est d'en indiquer l'origine, de la développer, de l'appuyer par des raisonnements, par des faits, de tâcher d'en démontrer la solidité, de la faire admettre parmi nous, et de la présenter comme l'une des plus savantes et des plus utiles découvertes que le génie et le raisonnement aient faites vers la fin du XVIIIe siècle ! »

Que pourrais-je ajouter à un pareil éloge? Ces paroles, sous une plume étrangère, ne sont-elles pas suffisantes pour faire

Dans un discours prononcé dans la séance générale de la société d'horticulture de Liége, le 4 avril 1837, M. Morren s'exprimait ainsi au sujet de l'estime dont jouit Van Mons aux États-Unis :

« ... Le nom de M. Van Mons, notre grand propagateur de bons fruits, est aussi populaire aux États-Unis qu'en Belgique, et les bonnes espèces de poires ou de pommes que ce Nestor de notre jardinage a produites dans les plantations de Louvain, tombent plus vite dans le commerce de l'horticulture américaine que dans celui de l'horticulture belge. Nous vouons, me disait cet étranger, la plus vive reconnaissance à M. Van Mons, car c'est grâces aux procédés qu'il emploie pour produire de bons fruits et pour en propager les greffes, que nos tables aux États-Unis offrent des desserts délicieux et que nos jardiniers exercent un art lucratif. Croirait-on, en effet, qu'au printemps de 1834, plus de *trois cents* variétés choisies de poires belges, ou, comme les appellent les habitants de l'Union, des poires flamandes, ont été introduites à Boston? » *De l'influence de la Belgique sur l'industrie horticole des États-Unis.*

(1) *Horticulteur belge*, tom. II, pag. 201 et 250; et les *Annales de la société d'horticulture de Paris*, tom. II, pag. 288.



apprécier l'étendue de la perte que nous avons faite ? Mais, si nous nous plaçons en dehors de l'instant actuel, nous nous applaudirons de ce que la Belgique se soit associée au grand mouvement intellectuel qui a marqué la fin du dernier siècle ; et c'est particulièrement à Van Mons que nous en sommes redevables. Honneur donc, honneur à sa mémoire !

Nous présenterons ici un aperçu de la *Théorie Van Mons*, pour l'amélioration des fruits, d'après l'excellente notice de M. Poiteau, insérée dans le tome II de l'*Horticulteur belge*.

« ..... M. Van Mons s'est dit : en semant les premières graines d'une nouvelle variété d'arbre fruitier, on doit en obtenir des arbres toujours variables dans leurs graines, puisqu'ils ne peuvent plus échapper à cette condition, mais moins disposés à retourner vers l'état sauvage, que ceux provenus de graines d'une ancienne variété, et comme ce qui tend vers l'état sauvage a moins de chance de se trouver parfait, selon nos goûts, que ce qui reste dans le plein champ de la variation, c'est dans le semis des premières graines des plus nouvelles variétés d'arbres fruitiers que l'on doit espérer de trouver les fruits les plus parfaits, selon nos goûts.

» Toute la théorie de M. Van Mons est dans le paragraphe ci-dessus ; elle était formulée dans sa tête à l'âge de vingt ans. C'était pour la vérifier et la mettre en pratique que, dès cet âge, il rassemblait dans sa pépinière de jeunes sauvageons de jeunes francs, et qu'il y semait des pepins et des noyaux en quantité, afin d'en voir les premiers fruits et d'en semer les graines de suite pour en obtenir une génération dont il fût sûr

Digitized by Google

de la nouveauté, et la prendre pour point de départ dans ses expériences. Quoique M. Van Mons opérât sur des milliers d'arbres de divers genres et de diverses variétés à la fois, je vais supposer, pour plus de clarté, en le suivant dans sa marche, qu'il n'opérait que sur une seule variété de poirier.

» Dès que le jeune poirier franc mis en expérience eut donné son premier fruit, M. Van Mons en sema les graines de suite. Il en résulta une première génération dont les individus, très-variés entre eux, ne ressemblaient pas à leur mère (1); il les cultiva avec soin et hâta leur croissance par tous les moyens connus : ses jeunes arbres donnèrent des fruits qui, ainsi que s'y attendait M. Van Mons, se sont trouvés la plupart petits et tous fort mauvais. Il en sema les graines de suite et en obtint une seconde génération non interrompue (ce qui est important), dont les arbres, toujours très-variés entre eux et ne ressemblant pas à leur mère, avaient cependant un aspect moins sauvage que les précédents. Il les cultiva également avec soin, et ils fructifièrent plus tôt que n'avait fait leur mère. Les fruits de cette seconde génération, aussi variés entre eux que les arbres qui les portaient, parurent en partie moins près de l'état sau-

(1) M. Van Mons a posé en fait que jamais les descendances d'une variété de poirier produites de graines ne ressemblent à leur mère, et qu'on ne peut pas même reconnaître de quelle mère elles proviennent. Cependant M. Filliette, pépiniériste à Ruelle, près Paris, assure que quand il sème des pépins du Doyenné, du Beurré, etc., il reconnaît très-bien la physionomie du Doyenné, du Beurré, dans une partie au moins du jeune plant qui en provient. Je ne suis pas assez habile pour affirmer ni pour infirmer l'assertion de M. Filliette, mais j'ai cru voir bien distinctement dans sa pépinière même, que le jeune plant de semis d'une variété a une physionomie que n'a pas le plant de semis d'une autre variété. P.

Digitized by Google

vage que les précédents, mais aucun d'eux n'avait les qualités requises pour mériter d'être conservé.

» Constant dans son plan, M. Van Mons en sema les graines de suite et en obtint une troisième génération continue, dont la plupart des jeunes arbres montraient un *facies* de bon augure, c'est-à-dire quelque chose de la physionomie de nos bons poiriers domestiques, ce qui ne les empêchait pas d'être toujours très-variés entre eux. Cultivés et soignés, comme l'avaient été les précédents, ces arbres, de troisième génération, fructifièrent encore plus tôt que n'avaient fait ceux de la seconde génération. Plusieurs donnèrent des fruits mangeables, quoique pas encore décidément bons, mais suffisamment améliorés pour convaincre M. Van Mons qu'il avait trouvé le véritable chemin de l'amélioration, et qu'il devait continuer de le suivre. Il reconnut aussi avec non moins de satisfaction, que plus les générations se succédaient sans interruption de mère en fils, plus elles fructifiaient promptement. Les graines de fruits de bonne apparence de cette troisième génération ont été semées de suite, soignées comme les précédentes, et produisirent une quatrième génération, dont les arbres, un peu moins variés entre eux, montrèrent presque tous une apparence de bon augure. Leur fructification se fit attendre encore moins longtemps que celle de la troisième génération; beaucoup de leurs fruits étaient bons, plusieurs excellents, et un petit nombre encore mauvais. M. Van Mons prit les graines de ce meilleur fruit, les sema de suite et obtint une cinquième génération, dont les arbres moins variés entre eux que les précédents fructifièrent encore plus tôt que ceux de la quatrième, et ne donnèrent plus que de bons et d'excellents fruits (1).

(1) Loin de suivre cette marche, le petit nombre de personnes en France qui sèment dans l'espérance d'obtenir quelque bon fruit,

Digitized by Google

» C'est après le résultat de cette cinquième génération de mère en fils, sans interruption, que M. Van Mons a fait connaître le procédé que je viens d'expliquer. Quoique arrivé au terme le plus heureux, terme où tout autre à sa place se serait arrêté, je sais qu'il continue ses expériences et qu'il en est maintenant, 1834, à la neuvième génération sans interruption de mère en fils, et que toujours il obtient des fruits de plus en plus parfaits.

» M. Van Mons a fait les mêmes expériences sur presque tous les autres genres de fruits. Le pommier n'a plus donné que de bons fruits à la quatrième génération. Les fruits à noyau, tels que pêches, abricots, prunes, cerises, ont été encore moins longtemps à se perfectionner, tous n'ont plus donné que de bons et d'excellents fruits, à la troisième génération, et cela devait être, car, puisque nos fruits à noyau se reproduisent toujours plus ou moins bons sans procédé particulier, il a dû être moins difficile et moins long de les amener à une amélioration parfaite »

Pendant l'impression de la notice qui précède, M. Morren a bien voulu nous faire parvenir sur M. Van Mons, quelques nouveaux renseignements, qu'on lira sans doute avec intérêt.

« J'ai voulu feuilleter page par page la vaste collection du *Journal de la Belgique* auquel Van Mons prenait une part assez active en ce qui regarde les sciences.

arrachent et jettent au feu tout arbre provenu de semi, dont le premier fruit leur semble mauvais, et comme elles n'en trouvent jamais de bon, à moins que la nature ne fasse un miracle, elles resèment sur de nouveaux frais avec la même inutilité. P.

Digitized by Google

» Ainsi j'y remarque que toutes les grandes découvertes de l'époque (1814-1827) y sont annoncées avec esprit, dans un style propre à piquer l'attention publique. C'était là rendre un vrai service au pays. Les 8 volumes de 1814 et 1815 enregistrent avec un soin extrême tous les coups de foudre, et si M. Arago avait eu à sa disposition cette collection, due entièrement au zèle de Van Mons, il aurait pu ajouter des faits bien curieux à ceux qu'il a exposés dans son mémoire sur les effets de ce météore. Vos propres mémoires de météorologie pourront aussi y puiser des listes exactes de dates.

» Une vraie découverte de Van Mons est le procédé de transmettre intacts à de grandes distances, des scions d'arbres fruitiers. Il fit usage de ce procédé pour meubler le nouveau monde des bonnes variétés de poires et de pommes belges, quoique sa première tentative, faite en 1831, ne réussît pas. Son envoi, parti en mars, avait séjourné à Paris et n'était arrivé à Boston qu'au mois d'août. En 1832, il recommence sur nouveaux frais, et cette fois, 93 variétés de poiriers belges furent greffées dans les jardins de la société d'horticulture de Massachusset pour s'y propager desormais (v. p. 290, *Horticultural register*. Boston, 1835).

» Plus tard, il imagina d'introduire le bourgeon avec son talon dans des tubes aplatis de verre, et d'y déposer un peu d'ouate mouillée ! Ce procédé lui permettait d'envoyer à de grandes distances et dans tous les pays d'Europe par le seul moyen d'une lettre jetée à la poste, des variétés d'arbres fruitiers, de camélias et de beaucoup d'autres plantes.

» J'ai donné dans mon discours : *De l'influence de la Belgique sur l'industrie horticole des États-Unis* (voyez plus haut, p. 217), des résultats de ces découvertes de notre ancien confrère..... »

Digitized by Google

LISTE DES OUVRAGES PUBLIÉS PAR VAN MONS.

Essai sur les principes de la chimie antiphlogistique, in-8°. Bruxelles, 1785.

Pharmacopée manuelle. Bruxelles, impr. de Flon, an IX, 1800.

Censura commentarii a Wieglebo nuper editi de vaporis in aerem conversione. Brux., an IX, in-4°.

Journal de chimie et de physique. Bruxelles, chez Flon, an IX, X et XI, 1800 à 1802.

Principes d'électricité ou confirmation de la théorie électrique de Franklin. Bruxelles, 1802, an XI.

Synonymie des nomenclatures chimiques modernes, par Brugnatelli, traduit de l'italien, 1802, in-8°.

Théorie de la combustion, in-8°. Bruxelles, an X, 1802.

Lettre à Bucholz, sur la formation des métaux en général et en particulier de ceux de Davy, ou essai de réforme générale de la théorie chimique, in-8°. Bruxelles, 1810.

Principes élémentaires de chimie philosophique avec des applications générales de la doctrine des proportions déterminées. Bruxelles, chez De Mat, 1818, 1 vol. in-12.

Annales générales des sciences physiques, par MM. Bory de St-Vincent, Drapiez et Van Mons. Bruxelles, chez Weissembruch, 1819.

Pharmacopée usuelle, théorique et pratique. Louvain, chez Vanlinthout et Vanden Zande, 1821 et 1822, 2 vol.

Conspectus mixtionum chemicarum, 1 vol. in-12, 1827. Louvain, chez Vanlinthout.

Digitized by Google

Materiei medico-pharmaceuticæ compendium, 1829. Lov., Michel, 1 vol. in-8°.

Abrégé de chimie à l'usage des leçons. Louvain, chez F. Michel, 1831 à 1835, 5 vol. in-12.

Arbres fruitiers et leur culture. Louvain, chez Dusart et Vandenbroeck, 1835 et 1836, 2 vol. in-12.

La chimie des éthers. Louvain, chez Dusart et Vandenbroeck, 1837, 595 pages (1).

Sur les trois nouveaux corps chimiques, les métallofluores, l'iodine et l'huile détonnante de Dulong.

Philosophie chimique ou vérités fondamentales de la chimie moderne, par A.-F. Fourcroy, nouv. édit. augmentée de notes et d'axiomes, etc. Bruxelles, chez Flon, an III, 1794, 1 vol. in-8°.

Préface et additions aux éléments de philosophie chimique de Davy, 1813-16. Les additions comprennent les mémoires adressés aux académies de Berlin et de Stockholm, 2 vol. in-8°, Bruxelles.

Pharmacopaeia medici practici universalis, etc., par Swediaur, avec notes et additions, par Van Mons, Bruxelles, 3 vol. in-18, chez De Mat, 1817.

Faits et vues détachés, en rapport avec le différend sur certains points de théorie chimique dont la discussion vient d'être entamée dans l'académie des sciences de France. Feuilles 1 à 31, avec titre du tome I; et 1 à 17 du tome II.

Mémoires de l'académie royale de Bruxelles.

Mémoire sur la réduction des alcalis en métal, tom. III, mai, 1823.

(1) L'auteur promit trois volumes, il n'en a paru qu'un.


Digitized by Google

Mémoire sur quelques erreurs concernant la nature du chlore, et sur plusieurs nouvelles propriétés de l'acide muriatique, tom. III, novembre 1823.

Quelques particularités concernant les brouillards de différentes natures, tom. IV, avril 1827.

Mémoire sur une particularité dans la manière dont se font les combinaisons par le pyrophore, tom. XI, juillet 1835.

Mémoire sur l'efficacité des métaux compactes et polis dans la construction des pyrophores, tom. XI, juillet 1835.

A Quetelet.

Digitized by Google

LISTE

DES PERSONNES ET DES INSTITUTIONS QUI REÇOIVENT LES MÉMOIRES OU LES BULLETINS DE L'ACADÉMIE.

BELGIQUE.

Le Roi.

Les membres ordinaires et honoraires de l'académie, ainsi que les correspondants.

La bibliothèque du Sénat et de la Chambre des Représentants.

Les Ministères de l'intérieur, des affaires-étrangères, de la justice, de la guerre, des finances et des travaux publics.

L'Université de Gand.

— de Liége.

L'Académie royale de médecine.

L'École royale militaire.

Le Dépôt de la guerre.

Le Conseil de salubrité publique de Bruxelles.

La Société des beaux-arts et de littérature de Gand.

— des arts, lettres et sciences d'Anvers.

— des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

— d'émulation de Liége.

— d'émulation pour l'histoire et les antiquités de la Flandre occidentale.

— médico-chirurgicale de Bruges.

— des sciences naturelles de Bruges.

— de médecine et des sciences nat. de Bruxelles.

Digitized by Google

La Société de médecine de Gand.
— — d'Anvers.
— littéraire de l'université de Louvain.
La Bibliothèque d'Anvers.
— de Bruges.
— royale de Bruxelles.
— de Louvain.
— de Mons.
— d'Ath.
— de Namur.
— de Tournay.
— de Courtrai.
— d'Ypres.
— d'Arlon.
Les Archives du Royaume.
— de la Flandre occidentale.
— de la ville de Tournai.

PAYS-BAS.

L'Institut royal des Pays-Bas.
La Société provinciale de Harlem.
— — d'Utrecht.
— — de Rotterdam.

FRANCE.

L'Institut royal de France.
La Société géologique de France.
— des antiquaires de France.
L'Académie royale de médecine.
Le Muséum de Paris.
La Commission des documents historiques de France.
L'École polytechnique de France.

Digitized by Google

La Société de la morale chrétienne.
— royale de Lille.
— industrielle d'Angers.
— royale d'agriculture de Lyon.
— d'émulation de Cambrai.
— royale de Nancy.
— de Bordeaux.
— Havraise.
— d'émulation d'Abbeville.
La Bibliothèque de Montpellier.
Le Musée d'Avignon.
La Société des antiquaires de la Morinie.

ILES BRITANNIQUES.

La Société royale de Londres.
— — astronomique de Londres.
— — de littérature »
— — asiatique »
— entomologique »
— statistique »
— zoologique »
— géologique »
— météorologique »
— électrique »
L'Institution des ingénieurs civils »
La Bibliothèque de l'Athenæum »
— du British museum »
— du Collége des chirurgiens de Londres.
La Société géologique du Cornouailles.
— philosophique de l'Yorkshire.
— — de Cambridge.

Digitized by Google

La Société royale d'Édimbourg.
L'Académie royale de Dublin.

ALLEMAGNE.

L'Académie royale des sciences de Berlin.
La Société des naturalistes de Berlin.
— Léopoldine-Caroline des curieux de la nature.
— Silésienne de Breslau.
L'université d'Iéna.
Le Musée impérial de Vienne.
L'Académie royale des sciences de Munich.
La Société des sciences de Heidelberg.
— — du grand-duché de Bade.
— royale des sciences de Göttingue.
— — — de Dresde.
L'université de Marbourg.

DANEMARCK.

La Société royale des sciences de Copenhague.
— des antiquaires du Nord.

SUÈDE ET NORWÉGE.

L'Académie royale des sciences de Stockholm.
L'Université de Christiania.
La Société de Gothenbourg.

POLOGNE.

La Société littéraire de Cracovie.

RUSSIE.

L'Académie impériale des sciences de St-Pétersbourg.
L'Université de Cazan.
La Société impériale des naturalistes de Moscou.

Digitized by Google

SUISSE.

La Société de physique et des sciences natur. de Genève.
— — — de Zurich.
— — — de Neufchâtel.
La Bibliothèque de l'université de Lausanne.

ITALIE.

L'Académie royale des sciences de Turin.
L'Institut impérial et royal de Milan.
La Société royale des Géorgophiles de Florence.
Le Musée de Florence.
L'université de Pise.
L'Institut national d'Italie, à Bologne.
L'Académie royale des sciences de Naples.
— — — de Palerme.

ESPAGNE ET PORTUGAL.

L'Académie royale d'histoire de Madrid.
— — des sciences »
— — — de Lisbonne.

AMÉRIQUE.

La Société philosophique des sciences de Philadelphie.
L'Académie américaine de Boston.
L'Institution nationale de Washington.
L'Institut d'Albany.
La Société des sciences physiques d'Hartford.

ASIE. Côte de Malabar.

L'Observatoire de Trévandrum.

Digitized by Google

ARRÊTÉ ROYAL

ATTRIBUANT LA FRANCHISE DE PORT A LA CORRESPONDANCE DE L'ACADÉMIE.

—

LÉOPOLD, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, salut.

Revu notre arrêté en date du 8 novembre 1841, qui attribue la franchise de port à la correspondance officielle de l'Académie royale de médecine;

Considérant que, par des motifs analogues, il y a lieu d'accorder le même privilége à l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles;

Sur la proposition de notre Ministre des Travaux Publics;

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Article 1er. Notre Ministre de l'Intérieur est autorisé à correspondre en franchise de port, *sous enveloppe fermée*, avec le bureau de l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles, et les membres de ce corps individuellement.

Art. 2. La franchise est également attribuée à la correspondance sous bandes et contre-seing que l'académie et son secrétaire perpétuel doivent échanger avec chacun de ses membres.

Digitized by Google

Art. 3. Le contre-seing de l'académie en nom collectif sera exercé, soit par le président, soit par le secrétaire perpétuel délégué à cet effet.

Notre Ministre des Travaux Publics est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 22 décembre 1841.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre des Travaux Publics,

L. DESMAISIÈRES.

Pour copie conforme :

Le secrétaire général du Ministère des Travaux publics,

DE BAVAY.

Digitized by Google

TABLE.

Digitized by Google

FIN DE LA TABLE.

ERRATA ET RECTIFICATIONS

POUR L'ANNUAIRE DE 1842.

Page 8, ligne 3, en remontant, au lieu de diminution annuelle, lisez diminution séculaire.
» 32, Coucher du soleil, le 25 août : au lieu de 6h0m, lisez 7h0m.

POUR L'ANNUAIRE DE 1843.

Page 87, ligne 5, au lieu de gravées, lisez graduées.



Digitized by Google

Q56
.A3
1843-45

Digitized by Google

Digitized by Google

PENN STATE UNIVERSITY LIBRARIES
A000057686783
Digitized by Google